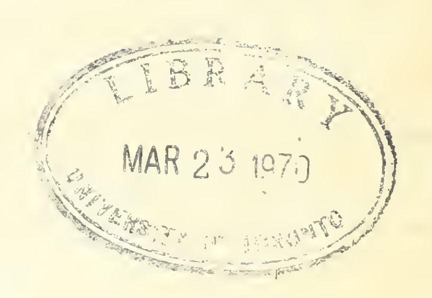


OEUVRES COMPLETTES DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

TOME SEPTIEME.


LIBRARY
MAR 23 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

MELANGES

EN VERS ET EN PROSE

DE

FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE.

TOME TROISIEME.

1790.

ÉLOGES.

ÉLOGE
DE JORDAN.

Charles-Étienne Jordan naquit à Berlin le 27 août 1700, d'une bonne famille bourgeoiſe, originaire du Dauphiné. Son père, qui avait quitté ſa patrie pour la religion, conſervait ce zèle ardent, qui occupé entièrement à ſatisfaire le ciel, ne juge pas toujours avec impartialité et juſteſſe des affaires de ce monde. Il avait deſtiné les trois aînés de ſes fils au négoce, et il voua le cadet à l'égliſe, ſans conſulter ſon inclination ni ſes talens.

Le jeune Jordan avait une paſſion pour les lettres et pour l'étude; il dévorait avec avidité tous les livres qui lui tombaient entre les mains; ſuivant ce penchant irréſiſtible avec lequel la nature marque les génies, chacun à un coin particulier. Son père y fut trompé, et crut que qui dit un homme de lettres, dit un miniſtre ou un théologien. Il envoya ſon fils étudier à Magdebourg, ſous la direction de ſon oncle, qui était prêtre en cette ville. L'année 1719 il ſe rendit à Genève, où il fréquenta les plus habiles profeſſeurs en philoſophie, en éloquence et en théologie. Après qu'il ſe fut approprié les tréſors de Genève,

s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi, il vola à Lauſanne, pour y puiſer de nouvelles connaiſſances dans de nouvelles ſources.

De retour à Berlin en 1721, il fut connu de monſieur la Croze, qui l'inſtruiſit par amitié tant dans les langues que dans les lettres. Il continua enſuite ſes études en théologie, par déférence aux volontés de ſon père; et après avoir paſſé par les degrés qui précèdent le miniſtère, il fut revêtu de ce caractère en 1725. On lui confia la conduite de la petite égliſe de Potzlow, village ſitué dans une des Marches.

La jeuneſſe de Monſieur Jordan, la vivacité faillante de ſon eſprit, et ſa paſſion pour un genre d'étude tout différent de la théologie, lui firent ſentir la grandeur du ſacrifice qu'il feſait à ſon père. Pour l'en conſoler, on le paſſa du village où il était, à Prenzlow en 1727. Prenzlow était une ſphère bien étroite pour M. Jordan. C'était un genêt d'Eſpagne devant le ſoc d'une charrue. Son application et l'étendue de ſa mémoire l'avaient mis en peu de temps au bout de ſa bibliothéque. Un homme de ſon âge ne pouvait ni ne devait ſe reſtreindre à ne converſer qu'avec des morts; il devait goûter la ſociété des vivans. C'eſt ce qui l'engagea à épouſer une perſonne dans laquelle il rencontrait les talens ſi rares de la beauté, de l'eſprit et de la ſageſſe. C'était Suſanne Perrault, avec laquelle il eut deux filles pendant les cinq années de leur mariage.

Ce même eſprit qui donne le goût des ſciences, porte ceux qui l'ont à remplir exactement leur devoir. Plus le jugement eſt sûr, les idées claires,

le raisonnement conséquent; plus l'homme est porté à s'acquitter sans reproche de l'emploi, quel qu'il soit, qu'il doit remplir. Monsieur Jordan agit ainsi. Y avait-il quelque mésintelligence dans le troupeau dont il était pasteur? c'était lui qui portait les paroles de paix et qui travaillait avec une activité infatigable à réconcilier les esprits. Y avait-il des personnes affligées? c'était monsieur Jordan qui les consolait, qui abandonnait son étude, sa femme et tout ce qu'il avait de plus cher, pour rendre le repos et la tranquillité d'ame à ceux qu'une affliction immodérée et le peu de forces qu'ils trouvaient en eux-mêmes en avaient privés. Y avait-il quelques malades ou quelques mourans, fussent-ils même de cette classe d'hommes méprisée par l'avilissement des emplois dans lesquels elle vit? c'était encore monsieur Jordan dont le cœur compatissant et tendre assistait dans leurs dernières heures ces personnes, qui sans lui auraient souffert sans secours et seraient mortes sans consolation.

Un caractère si serviable, cette bonté de cœur qui ne se démentait jamais, ce fonds de charité inépuisable, en un mot toutes les bonnes qualités de monsieur Jordan le firent aimer et respecter de tous ces Français que la révocation de l'édit de Nantes avait établis à Prenzlow. S'il prit part à leur affliction et à leur malheur, ils furent également sensibles à la mort de sa femme, qu'il perdit au mois de mars de l'année 1732. La vivacité de son tempérament, et la force avec laquelle les passions règnent dans l'ame de la jeunesse, ne permirent point à monsieur Jordan de souffrir cette perte

avec une conftance ftoïque : vrai portrait de la fragilité humaine, qui nous permet de triompher par nos raifons de la faibleffe des autres, mais qui nous laiffe tomber les armes des mains quand il s'agit de nous-mêmes. Le chagrin et la douleur le rongeaient. Sa fanté en fut altérée fi confidérablement, qu'il eut des attaques réitérées de crachement de fang, qui manquèrent de le rejoindre dans le tombeau aux cendres de fon époufe. Sa maladie dégénéra en mélancolie, et il prit ce prétexte pour quitter les emplois du miniftère, et pour venir goûter à Berlin les douceurs de l'étude et du repos.

Dans les chagrins qui proviennent de la tendreffe, l'affliction eft d'autant plus opiniâtre, qu'elle fe croit autorifée par un motif de vertu. Tout ce qui rappelle les pertes que l'on a faites, r'ouvre ces plaies, en y enfonçant le poignard de la mélancolie, guidé des mains de la conftance et de la fidélité : les diftractions et le temps ont feuls le droit de guérir.

Ces confidérations, jointes aux inftances de fes parens, déterminèrent monfieur Jordan à faire le voyage de France, d'Angleterre et de Hollande. Il ne s'y attacha point à fe donner le fpectacle de la fcène mobile du monde. Son efprit, porté à la philofophie et à l'étude, lui fit tourner ce voyage entièrement du côté de la littérature. Il ne fe borna point à voir des palais, à contempler des édifices, à fe rendre fpectateur de diverfes cérémonies d'une pratique différente de celle de fon pays ; unique fruit que la légéreté et le peu de difcernement de

la plus grande partie de la jeuneſſe recueille de ſes voyages. Car, en effet, quel uſage peut-on tirer de l'inſpection locale de ces ouvrages qui ſont le produit de l'opulence et ſouvent de la prodigalité ? Il ne ſe fixa qu'à connaître ces grands-hommes dont l'eſprit étendu, l'élévation du génie et l'érudition ſont l'honneur de leur patrie et de leur ſiècle. Je ne vous tracerai point les noms des s'Grawefend, des Muſſchenbrœk, des Voltaire, des Fontenelle, des Dubos, des Clarcke, des Pope, des Le Moivre et de tant d'autres que j'omets pour l'amour de la briéveté. Ce furent ces hommes célèbres que monſieur Jordan voulait voir, et qu'il était digne de connaître. C'était ainſi que les Romains voyageaient autrefois en Grèce et ſur-tout à Athènes, pour ſe former l'eſprit et le goût, dans ce pays qui était alors le berceau des arts et l'aſile des talens. Il ſatisfeſait ſa curioſité ; c'était peu pour lui, il voulut encore contenter ſes ſentimens; il compoſa la relation de ſon voyage, dans laquelle il rend juſtice à la beauté du génie et aux talens de ces hommes rares, pour leſquels il conſerva une haute eſtime pendant toute ſa vie. Qu'il eſt difficile à l'amour-propre de rendre au mérite un hommage pur et exempt de toute envie! Les bonnes qualités de nos ſemblables, et ſur-tout de ceux qui courent avec nous la même carrière, ſemblent ravaler les nôtres: et qu'il eſt rare d'unir la modeſtie et l'impartialité avec beaucoup d'eſprit et de connaiſſances! C'était une vertu particulière en monſieur Jordan, à laquelle il a été conſtamment attaché toute ſa vie, et ſans laquelle il n'eût point

laiſſé ce grand nombre d'amis qui donnèrent à ſa perte de véritables regrets.

De retour à Berlin, il rentra dans ſon cabinet, où l'excitait à l'étude cette noble émulation qui porte les eſprits bien faits à ſe perfectionner. Il liſait tout, et ne perdait rien de ce qu'il avait lu.

Sa mémoire était ſi vaſte, qu'elle était comme un répertoire de tous les livres, de toutes les variantes, de toutes les éditions, et des anecdotes les plus curieuſes en ce genre.

L'eſprit, le mérite, et ſur-tout le bon caractère de monſieur Jordan ne lui permirent point de reſter enſeveli plus long-temps dans ſon cabinet. Monſeigneur le prince royal, à préſent le roi, l'appela à ſon ſervice au mois de ſeptembre 1736. Depuis ce temps il paſſa ſa vie à Rheinsberg, partagé entre l'étude et la ſociété ; eſtimé et aimé univerſellement, et uniſſant cette politeſſe que donne l'uſage du beau monde, à la profondeur de ſes connaiſſances. Il déridait les ſciences, et les produiſait à la cour ſous les livrées des agrémens et de la galanterie.

Après la mort de Frédéric-Guillaume, le roi le plaça dans une ſituation où il pût tourner au profit de la patrie les talens de ſon eſprit et les vertus de ſon cœur. Il fut revêtu du caractère de conſeiller privé. Il employa toute la ſagacité de ſon eſprit à l'utilité de l'Etat. C'eſt à lui que Berlin eſt redevable des nouveaux réglemens de police qui y ont introduit le bel ordre que nous y voyons régner. Toutes les rues furent débarraſſées de cette eſpèce lâche et abjecte de fainéans, dont l'apparence abuſe

de la charité des citoyens. Une maison de travail s'éleva par ses soins, dans laquelle mille personnes, qui vivaient à la charge des particuliers, se nourrissent à présent de leur industrie, et emploient leurs facultés au bien public. La ville fut partagée en quartiers, dans chacun desquels des personnes furent préposées pour veiller aux règles de la police. Les académies furent pourvues, avec discernement et connaissance, de professeurs habiles et savans. Toutes ces nouvelles institutions, et le soin de faire fleurir les académies, sont dus à l'activité de monsieur Jordan. En 1744, au renouvellement de cette académie royale des sciences et des belles lettres, il en fut élu vice-président.

Qu'on ne dise point que la culture des sciences et des arts rend les hommes inhabiles aux affaires. Le bon esprit fait les mêmes progrès dans toutes les matières qu'il embrasse. Les sciences, bien loin d'avilir, donnent dans tous les emplois un nouveau lustre à ceux qui les cultivent. Les grands hommes de l'antiquité se formèrent sous la tutelle des lettres, si je puis me servir de ce terme, avant que d'occuper les dignités de l'Etat: et ce qui sert à éclairer l'esprit, à perfectionner le jugement et à étendre la sphère des connaissances, forme certainement des sujets propres à toute espèce de destination. Ce sont des plantes cultivées avec soin, dont les fleurs et les fruits sont d'une beauté plus raffinée et d'un goût plus exquis que ceux de ces arbres, qui dans les bois sauvages, abandonnés à eux-mêmes, croissent au hasard, et dont les branches bizarrement

entortillées n'offrent pas même à la vue un ſpectacle agréable.

Lorſqu'après la mort de l'empereur Charles VI le roi entra en Siléſie à la tête de ſes armées, pour revendiquer l'héritage de ſes ancêtres, que la proſpérité de la maiſon d'Autriche lui avait retenu longues années, avec peu d'attention à ſes droits; monſieur Jordan ſuivit Sa Majeſté dans la campagne de 1741, alliant la douceur du commerce des muſes au tumulte des armes, et à la diſſipation d'une armée dont les mouvemens et les opérations étaient continuelles. Ces campagnes et ſon ſéjour fréquent à la cour lui laiſsèrent cependant le temps de travailler aux différens ouvrages qui nous reſtent de lui: ſavoir une diſſertation latine ſur la Vie et les Ecrits de Jordanus Brunus; un recueil de littérature, de philoſophie et d'hiſtoire; l'hiſtoire de la Vie et des Ouvrages de monſieur La Croze; ſans compter quelques manuſcrits qu'une modeſtie outrée l'empêcha de faire imprimer. Il diſait qu'il fallait porter la lumière dans ces endroits ténébreux que la nature envieuſe paraît vouloir cacher aux hommes; qu'il faut inſtruire l'univers par des faits nouveaux et dignes de ſon attention; ou qu'il faut ſavoir rendre féconde la ſtérilité des matières, et revêtir des traits et des carnations de la Vénus de Médicis un ſquelette décharné, pour publier ſes ouvrages et pour faire rouler la preſſe. Sa critique ſcrupuleuſe n'avait pour objet que ſes ouvrages; il paraiſſait même regretter d'avoir laiſſé échapper dans ſa jeuneſſe les premières productions de ſa plume. Subjuguant ſon amour-propre, il corrigeait ſans ceſſe ſes nouveaux

écrits ; ne croyant jamais, par ſon travail et par ſon aſſiduité, pouvoir donner aſſez de preuves du reſpect et de la déférence qu'un auteur doit au public.

Il ne manquait aux avantages dont monſieur Jordan jouiſſait qu'une vie moins limitée que la ſienne. Les ſciences, la patrie et ſon maître le perdirent par une maladie longue et douloureuſe, qui l'emporta le 24 mai 1745, âgé de 44 ans et quelques mois ; ſans que ſa patience l'abandonnât dans des maux dont le poids s'appeſantit par la durée, et qui deviennent ſouvent inſupportables pour les ames les plus fermes, et pour ceux même dont la conſtance paraît inébranlable dans les périls les plus évidens.

Monſieur Jordan était né avec un eſprit vif, pénétrant et en même temps capable de beaucoup d'application. Sa mémoire était vaſte, et contenait, comme dans un dépôt, le choix de ce que les bons écrivains dans tous les ſiècles ont produit de plus exquis. Son jugement était sûr ; et ſi ſon imagination était brillante, elle était toujours arrêtée par le frein de la raiſon. Sans écart dans ſes ſaillies, ſans ſéchereſſe dans ſa morale, retenu dans ſes opinions, ouvert dans ſes diſcours, préférant la ſecte académique aux autres opinions des philoſophes, ardent à s'inſtruire, modeſte à décider, aimant le mérite et le feſant connaître, plein d'urbanité et de bienfeſance, chériſſant la vérité et ne la déguiſant jamais, humain, généreux, ſerviable, bon citoyen, fidèle à ſes amis, à ſon maître et à ſa patrie : ſa mort fut un deuil pour les honnêtes gens ; la

malignité de l'envie ſe tut devant lui ; le roi et tous ceux qui le connurent, l'honorèrent de leurs regrets ſincères.

Telle eſt la récompenſe du vrai mérite, d'être eſtimé pendant la vie, et de ſervir d'exemple après la mort.

ÉLOGE

DE GOLTZE.

GEORGE-CONRAD, Baron DE GOLTZE, major-général des armées du roi, commandant des gendarmes, commiſſaire-général de guerre, droſſart de Cotbus, de Peitz et d'Aſchersleben, chevalier de l'ordre de St Jean, ſeigneur de Kutlau, Neucranz, Mélentin, Henrisdorff, Pépau, Blumwerder, Lariſch et Langenhoff, naquit à Parſaw en Poméranie, l'an 1704, de Henning-Bernard, Baron de Goltze, capitaine de cavalerie au ſervice de Pologne, et de Marie-Catherine de Heidebrecht. Il fit ſes humanités aux jéſuites de Thorn, d'où il paſſa à l'univerſité de Halle, où il acheva de ſe perfectionner dans l'étude, et d'acquérir les connaiſſances qui conviennent à un jeune homme de condition que ſes parens deſtinent aux affaires.

Il fut attiré l'année 1725 au ſervice du roi de Pologne, par ſon oncle le comte de Manteuffel, qui était miniſtre d'Etat. Monſieur de Goltze fut envoyé en France l'année 1727 avec le comte de Hoym, en qualité de conſeiller d'ambaſſade. Deux ans après il fut rappelé en Saxe, où il devint conſeiller de légation actuel, et reçut en même temps la clef de chambellan.

Les cabales d'une cour remplie d'intrigues renverſèrent ſon protecteur, et ébranlèrent ſa fortune naiſſante. Monſieur de Goltze fut bientôt dégoûté

de la carrière épineuſe dans laquelle il s'était engagé : il ne voyait devant lui que des chutes célèbres et des paſſages rapides du comble de la faveur à la diſgrâce et à l'oubli : il renonça à la politique ; et quittant le ſervice de Saxe, il choiſit une profeſſion où il ſuffit d'être honnête homme pour faire ſon chemin.

La réputation des troupes pruſſiennes et l'amour de la patrie l'engagèrent à préférer ce ſervice à tout autre. Ce fut l'année 1730 qu'il reçut une compagnie de dragons dans le régiment de Bareuth. Ce n'était pas alors une choſe facile de paſſer d'un autre ſervice dans celui de Pruſſe ; et il fallait avoir un mérite reconnu pour être reçu. Monſieur de Goltze juſtifia bien la bonne opinion qu'on avait de lui. Doué d'un génie heureux et de toutes ſortes de talens, il ne dépendait que de lui d'être tout ce qu'il voulait et d'exceller en chaque genre. A peine fut-il officier, qu'il ſurpaſſa tous ceux de ſon régiment en exactitude et en vigilance ; et il parvint par ſon application à une connaiſſance ſi parfaite de ſon métier, qu'on jugea d'abord par ces commencemens de ce qu'il ſerait un jour. Ulyſſe reconnut ainſi Achille en lui préſentant des armes.

Le génie de monſieur de Goltze n'avait pas échappé au feu roi, qui ſe connaiſſait bien en hommes. Il l'envoya à Varſovie en l'année 1733, lorſque la mort d'Auguſte, roi de Pologne, ouvrait un vaſte champ aux intrigues, aux partis et aux diſſentions de cette république, qui était agitée par les mouvemens que ſe donnaient les puiſſances de l'Europe pour l'élection d'un nouveau roi.

Monſieur de Goltze connaiſſait non-ſeulement les intérêts de toutes les grandes familles de ce royaume; il avait de plus une perception vive, et cet heureux talent de démêler d'abord la vérité de la vraiſemblance. Ses relations pronoſtiquèrent exactement les deſſeins de la Pologne: il lut l'avenir dans les cauſes préſentes, et s'acquitta de ſa commiſſion avec tant de dextérité, que l'eſtime que le feu roi avait pour lui, en augmenta encore.

Le roi ne pouvait lui en donner des marques plus agréables qu'en lui feſant naître des occaſions où il pût ſe diſtinguer. Il le choiſit pour faire la campagne du Rhin en 1734, avec les dix mille Pruſſiens qui ſervirent dans les armées de l'empereur. Cette campagne, ſtérile en grands événemens, trompa l'attente de ce jeune courage, qui brûlait de ſe diſtinguer. Les bons eſprits ſavent tirer parti de tout: monſieur de Goltze étudia l'arrangement des ſubſiſtances, et dans peu il fut ſupérieur à ſes maîtres.

La campagne ſuivante le roi le plaça comme lieutenant-colonel dans le régiment de Coſel; mais la paix, qui ſurvint immédiatement après, ramena monſieur de Goltze de la pratique de la guerre à la ſimple théorie. Il retourna en Pruſſe avec ſon régiment; il y reprit ſon ancienne étude, c'eſt-à-dire celle des belles lettres: étude ſi utile à ceux qui ſe vouent aux armes, que la plupart des grands capitaines y ont conſacré leurs heures de loiſir.

En 1740, après la mort de Frédéric-Guillaume,

le roi appela monſieur de Goltze, pour l'attacher à ſa perſonne. La guerre de Siléſie qui ſurvint alors, fournit au militaire les plus belles occaſions de ſe diſtinguer. Monſieur de Goltze dreſſa la capitulation de Breslau; il fut dépêché au prince Léopold d'Anhalt, avec ordre de donner l'aſſaut à la ville de Glogau. Il fut même des premiers qui eſcaladèrent les remparts, et après en avoir donné la nouvelle au roi, il eut commiſſion de hâter la marche de quatorze eſcadrons qui devaient joindre l'armée et qui n'arrivèrent qu'à la fin de la bataille de Molwitz: monſieur de Goltze s'en ſervit à pourſuivre les ennemis dans leur fuite.

Ces ſervices lui valurent la ſeigneurie de Kutlau, dont le fief était venu à vaquer. Mais monſieur de Goltze, ſenſible aux bontés du roi, préférait l'avantage de lui être utile, à celui d'être récompenſé. Laborieux comme il était, il ne pouvait pas manquer d'occaſions pour ſatisfaire une auſſi noble paſſion.

C'eſt ſur-tout à la guerre que l'on reconnaît le prix de l'activité et de la vigilance. C'eſt là que la faveur ſe taît devant le mérite, que les talens éclipſent la préſomption, et que le bien des affaires exige un choix sûr et judicieux des perſonnes qui ſont les plus employées. Car combien de reſſorts ne faut-il pas faire jouer à la fois, pour faire ſubſiſter et pour mettre en action ces armées nombreuſes que l'on aſſemble de nos jours? Ce ſont des émigrations de peuples, qui voyagent en feſant des conquêtes; mais dont les beſoins, qui ſe renou-

vellent

vellent tous les jours, veulent être satisfaits régulièrement. Ce sont des nations entières et ambulantes, qu'il est plus difficile de défendre contre la faim que contre leurs ennemis. Le dessein du général se trouve par conséquent enchaîné à la partie des subsistances : et ses plus grands projets se réduisent à des chimères héroïques, s'il n'a pas pourvu avant toutes choses aux moyens d'assurer les vivres. Celui auquel il confie cet emploi, devient en même temps dépositaire de son secret, et tient par-là même à tout ce que la guerre a de plus sublime, et l'Etat, de plus important.

Mais quelle habileté ne faut-il pas dans ce poste, pour embrasser des objets aussi vastes, pour prévoir des incidens combinés, des cas fortuits; et pour prendre d'avance des mesures si exactes, qu'elles ne puissent être dérangées par aucune sorte de hasard! Quelles ressources dans l'esprit, et quelle attention ne faut-il pas, pour fournir, en tous lieux et en tout temps, le nécessaire et le superflu, à une multitude composée de gens inquiets, impatiens et insatiables ! Tous ces talens divers et toutes ces heureuses dispositions se trouvaient réunis en la personne de monsieur de Goltze. Le roi lui confia l'intendance de son armée ; et ce qui est plus remarquable encore, c'est que tout le monde applaudit à ce choix.

Monsieur de Goltze était comme le Protée de la fable. Dans cette seule campagne, il fit le service d'aide de camp, de général, d'intendant, et même de négociateur. Il fut chargé d'une commission importante et secrète, dont le public n'a jamais eu

une entière connaiſſance ; mais ce que le public n'ignorait pas, c'eſt qu'il paſſait d'un emploi à l'autre, ſans qu'on s'aperçût qu'il changeait de travail, s'acquittant toujours également bien de celui qu'il feſait.

L'année 1742 il ſuivit le roi en Bohème, et donna des marques de ſa capacité à la bataille de Czaslau, qui firent juger aux connaiſſeurs que ſon génie lui tenait lieu d'expérience. Il devint colonel à la fin de la campagne, et reçut en même temps le commandement des gendarmes.

La paix de Breslau, qui fut une ſuite de cette victoire, le ramena à Berlin, où, au renouvellement de l'académie royale des ſciences, il en fut élu membre honoraire. Il aſſiſta ſouvent à nos aſſemblées, y apportant des connaiſſances ſi variées et ſi étendues, qu'aucune des matières qui ſe traitaient, ne lui était étrangère ou nouvelle.

Il devint major général en 1743, et les devoirs de ſon état nous l'enlevèrent l'année d'après à l'occaſion de la guerre qui ſe ralluma de nouveau. Monſieur de Goltze fut de toutes les expéditions de cette campagne, et y fut utile en toutes ; trouvant des reſſources dans ſon intelligence pour la ſubſiſtance des troupes, là même où il paraiſſait que la famine devait ſuſpendre les hoſtilités.

Nous venons enfin à la plus belle époque de ſa vie, je veux dire la campagne de l'année 1745, campagne où il eut occaſion de déployer toute l'étendue de ſa capacité. Au commencement de cette année, le roi lui communiqua le projet de ſa campagne, qui était de rendre la guerre offenſive

par le moyen d'une bataille, et de poursuivre les ennemis jusques dans leurs propres provinces. Ce qui rendait l'opération de monsieur de Goltze plus difficile, c'était l'incertitude du lieu par lequel l'ennemi ferait des efforts ; ce qui l'obligeait à prendre des arrangemens doubles, tant vers les frontières de la Moravie que vers celles de Bohème.

Tout le monde sait que les ennemis pénétrèrent en Silésie par la Bohème, et qu'à cette occasion se donna le 4 de juin la bataille de Friedberg. Monsieur de Goltze combattit à la droite, à la tête de sa brigade de cavalerie, et fit des merveilles pendant la bataille et pendant la poursuite. A peine fut-il descendu de cheval, que, prenant la plume à la main, il donnait cent ordres différens, pour arranger les convois qui devaient suivre l'armée.

Les Prussiens poussèrent les troupes de la reine jusqu'au-delà de Kœnigsgrætz. Le roi passa l'Elbe, et se campa au village de Clum, qui est encore un mille au-delà. Ainsi les Prussiens étaient à dix milles de leurs magasins, ayant derrière eux une chaîne de montagnes qui les en séparait, aucune rivière navigable pour s'en servir, et à l'entour de leur camp une contrée abandonnée de ses habitans, ce qui en fesait un désert. Monsieur de Goltze surmonta tous ces obstacles ; et quoique les subsistances se tirassent de la Silésie, personne ne s'aperçut de ces embarras, et l'armée vécut dans l'abondance.

En examinant le nombre prodigieux de détails qu'entraînait son emploi, on croirait qu'un seul homme ne pourrait y suffire. Mais monsieur de Goltze avait ce talent particulier à César ; il dictait,

comme ce grand homme, à quatre fecrétaires à la fois, confervant toujours la tête fraîche, malgré le poids des occupations les plus compliquées et les plus difficiles.

A peine monfieur de Goltze devint-il commiffaire général et droffart de Cotbus et de Peitz, qu'il en témoigna fa reconnaiffance à fon maître, de la façon la plus noble qu'un fujet le puiffe faire envers fon fouverain, c'eft-à-dire par des fervices plus importans encore que ceux qu'il avait rendus.

Des raifons politiques et militaires engagèrent le roi de fe rapprocher des frontières de la Siléfie. Son armée était affaiblie par trois gros détachemens, dont l'un avait joint le vieux prince d'Anhalt, au camp de Magdebourg; le fecond, fous le général de Naffau, avait repris la fortereffe de Cofel; et le troifième, fous le général Dumoulin, occupait les gorges des montagnes qui mènent en Siléfie et par où les convois arrivaient à l'armée. Les Autrichiens jugeant ces circonftances favorables, vinrent de nuit, et fe rangèrent à la droite de l'armée du roi, fur une montagne qui ajoutait, à l'avantage du nombre qu'ils avaient, celui du terrain.

Monfieur de Goltze, qui campait à la droite, fut le premier qui avertit le roi de l'arrivée des ennemis. Auffi-tôt l'armée prit les armes, et fe mit en devoir de les attaquer. Dix efcadrons, qui compofaient la première brigade que commandait monfieur de Goltze, et deux efcadrons de la feconde, avec cinq bataillons de grenadiers, étaient à peine en bataille que monfieur de Goltze eut ordre de donner.

Il avait devant lui cinquante escadrons des troupes de la reine, rangés en trois lignes sur la croupe d'une montagne. Les attaquer, les enfoncer et les disperser, fut pour lui l'ouvrage d'un moment. Cette cavalerie, débandée et fugitive à travers des vallons, ne put jamais se rallier, et l'infanterie prussienne trouva toutes les facilités nécessaires pour emporter alors la batterie principale des Autrichiens. On était accoutumé d'exiger de monsieur de Goltze le double de ce qu'on demande aux autres : et comme si c'eût été trop peu de gagner une bataille en un jour, on le détacha, avec sa brigade, qui devenait inutile à la droite, vers la gauche, où il combattit une seconde fois avec le même succès que la première. Le roi lui-même rendit le témoignage à ce général, qu'il avait eu la plus grande part au gain de cette bataille, où la valeur suppléa au nombre; et l'intelligence des officiers, aux dispositions que le temps n'avait pas permis de faire.

L'armée entra ensuite dans ses quartiers de cantonnement en Silésie. Mais un nouvel orage s'éleva bientôt. Les ennemis de la Prusse, vaincus tant de fois, n'en étaient pas moins animés à notre perte. Ils méditaient de faire une irruption dans le Brandebourg, en traversant la Saxe. Ce projet découvert demanda de nouvelles mesures pour s'y opposer. Monsieur de Goltze travailla aux arrangemens des subsistances avec tout le zèle d'un bon patriote, et surpassa dans cette occasion tout ce qu'il avait fait d'utile en ce genre jusqu'alors.

L'expédition de la Lusace fut une marche continuelle, sans relâche, qui dura huit jours, pendant

lesquels l'armée fut abondamment pourvue. Il régla ensuite les contributions avec humanité et désintéressement, et revint après la paix de Dresde à Berlin, où il exerça ses talens à des vertus civiles, qui le rendaient aussi estimable qu'il l'était par les militaires.

Ce fut par ses soins que se perfectionnèrent les arrangemens de ces magasins qui préservent toutes les provinces de la domination prussienne du fléau de la famine, et des suites encore plus funestes qu'elle attire après elle. Ce fut à ses bonnes dispositions que l'économie de l'hôtel royal des invalides eut l'obligation de ses meilleurs réglemens. Ce fut à son industrie qu'on dut le projet nouveau pour les caissons, les fours et les bateaux du commissariat.

Monsieur de Goltze ne perdait jamais de vue le bien de l'Etat : il dressa des mémoires pour le défrichement des terres, pour saigner des marais, pour établir de nouveaux villages, pour proportionner des taxes et pour réformer différens abus, sur les observations qu'il avait faites en parcourant les provinces dans ses voyages ; plusieurs de ces mémoires devinrent d'une utilité réelle par leur exécution.

A la fin de 1746 il fut attaqué d'une espèce d'asthme, que les médecins, superficiels dans leurs conjectures, méprisèrent selon leur coutume. Au commencement de l'année 1747 son mal augmenta, et fut suivi d'un crachement de sang assez violent, par lequel on s'aperçut, mais trop tard, du mal qui le menaçait. Le roi l'avait admis dans sa plus grande familiarité. Il aimait sa conversation, qui était toujours pleine de choses, mêlées de connaissances agréables

et de connaiſſances ſolides; paſſant des unes aux autres avec cette facilité qu'y apporte un eſprit rempli d'aménité et formé par un long uſage du monde. Sa majeſté le vit ſouvent, et ſur-tout pendant les derniers jours de ſa vie, pendant leſquels il conſerva une préſence d'eſprit et une fermeté admirable, dictant ſes dernières volontés ſans embarras, conſolant ſes parens et ſe préparant à la mort en philoſophe qui foule aux pieds les préjugés du vulgaire, et dont la vie vertueuſe et pure ne donnait lieu à aucune eſpèce de repentir.

Le ſamedi, 4 d'août, il ſe trouva plus mal le matin que d'ordinaire, et ſentant que ſa fin approchait, il eut la préſence d'eſprit d'ordonner à ſon valet de chambre de fermer la porte de l'appartement de ſon épouſe, qui était enceinte: il lui prit en même temps un crachement de ſang plus fort que ceux qu'il avait eus juſqu'alors, pendant lequel il expira.

Il avait épouſé Charlotte Wilhelmine de Grebnitz, de laquelle il eut trois fils et trois filles, qu'il laiſſa en bas âge, ſans compter un fils poſthume dont ſa femme accoucha peu de temps après ſa mort. Monſieur de Goltze avait toutes les qualités d'un homme aimable et d'un homme utile. Son eſprit était juſte et pénétrant, ſa mémoire vaſte, et ſes connaiſſances auſſi étendues que celles d'un homme de condition puiſſent l'être. Il fuyait l'oiſiveté, et aimait le travail avec paſſion. Son cœur était noble, toujours porté au bien: et ſon ame était ſi généreuſe, qu'il ſecourut quantité de pauvres officiers dans leurs beſoins. En un mot il était

honnête homme: louange trop peu eſtimée de nos jours, et qui cependant contient en elle plus que toutes les autres. Il avait dans ſes mœurs cette ſimplicité qui a ſi ſouvent été la compagne des grands-hommes. Sa modeſtie fut pouſſée au point, qu'il ne voulut point être enterré avec cette pompe par laquelle la vanité des vivans croit encore triompher des injures de la mort. Le roi, pour honorer la mémoire d'un homme qui avait rendu tant de ſervices à l'Etat, et à la perte duquel il était ſi ſenſible, ordonna, par une diſtinction particulière, à tous les officiers des gendarmes d'en porter le deuil.

Il eſt vrai de dire qu'il était de ces génies dont il ne faut que trois ou quatre pour illuſtrer tout un règne. Il vécut long-temps, parce que toute ſa vie ſe paſſa en méditations et en actions. La mort l'empêcha de faire de plus grandes choſes. On peut lui appliquer cette ſtrophe ſi connue de Rouſſeau;

Et ne meſurons point au nombre des années
La trame des héros.

ÉLOGE

DU

BARON DE KNOBELSDORF.

JEAN-GEORGE-WENCESLAS, baron DE KNOBELSDORF, naquit en 1697. Son père était feigneur du village de Coftar, dans le duché de Croffen, et fa mère était baronne de Hauchwitz.

Dès l'âge de quinze ans il embraffa le métier des armes; il fit la campagne de Poméranie et le fiége de Stralfund, dans le régiment de Lottum, où il s'était engagé, fe diftinguant autant que le permettait la fphère étroite des grades fubalternes de la guerre. Les fatigues d'une campagne rude, et d'un fiége pouffé jufqu'au commencement de l'hiver, altérèrent fa fanté, et lui causèrent un crachement de fang; il fe roidit contre ces infirmités précoces, et s'obftina à fervir malgré fon tempérament délicat, jufqu'à l'année 1730, qu'il quitta comme capitaine.

Le caractère du génie eft de pouffer fortement ceux qui en font doués à s'abandonner au penchant irréfiftible de la nature, qui leur enfeigne à quoi ils font propres; de-là vient que tant d'habiles artiftes fe font formés eux-mêmes, et fe font ouvert des routes nouvelles dans la carrière des arts. Cette puiffante inclination fe remarque fur-tout dans

ceux qui font nés poëtes, ou peintres. Sans citer Ovide, qui fit des vers malgré la défenfe de fon père, fans citer le Taffe qui fut dans le même cas, et fans faire mention du Corrège qui fe trouva peintre en voyant les tableaux de Raphaël, nous trouvons dans monfieur de Knobelsdorf un pareil exemple. Il était né peintre et grand architecte; la nature en avait fait les frais, et il ne reftait qu'à l'art d'y mettre la dernière main.

Pendant que monfieur de Knobelsdorf était au fervice, il employait fon loifir à deffiner d'après la boffe. Il peignait déjà des païfages dans le goût de Claude-Lorrain, fans connaître un maître avec lequel il avait une fi grande reffemblance. Dès qu'il eut quitté le fervice, il fe livra à fes goûts fans retenue, il lia amitié avec le célèbre Pefne, et il n'eut point honte de lui confier l'éducation de fes talens. Sous cet habile maître il étudia fur-tout ce coloris féduifant qui par une douce illufion empiète fur les droits de la nature, en animant la toile muette. Il ne négligea aucun genre, depuis l'hiftoire jufqu'aux fleurs, depuis l'huile jufqu'au paftel. La peinture le conduifit par la main à l'architecture; et ne confidérant cette connaiffance dans le commencement que pour l'emploi qu'il en pouvait faire dans les tableaux, il fe trouva que ce qu'il ne regardait que comme un acceffoire, fut fon talent principal.

La retraite, dans laquelle il vivait, ne le cacha pas au roi, alors prince royal: ce prince l'appela à fon fervice, et monfieur de Knobelsdorf pour premier effai orna le château de Rheinsberg, et le mit, ainfi que les jardins, dans l'état où on le voit

à préfent. Monfieur de Knobelsdorf embelliffait l'architecture par un goût pittorefque, qui ajoutait des grâces aux ornemens ordinaires; il aimait la noble fimplicité des Grecs, et un fentiment fin lui fefait rejeter tous les ornemens qui n'étaient pas à leur place. Son avidité de connaiffances lui fit défirer de voir l'Italie, afin d'étudier jufque dans fes ruines les règles de fon art. Il fit ce voyage l'année 1738. Il admira le coloris de l'école vénitienne, le deffein de l'école romaine; il vit tous les tableaux des grands-maîtres: mais de tous les peintres d'Italie il ne trouva que Solimène digne de ceux qui fous les Léon X avaient illuftré leur patrie. Il trouvait plus de majefté dans l'architecture ancienne que dans celle des modernes; il admirait la faftueufe bafilique de St Pierre, fans cependant s'aveugler fur fes défauts, remarquant que les différens architectes qui y ont travaillé, fe font écartés à tort du premier deffein qu'en a fait Michel-Ange. Monfieur de Knobelsdorf revint ainfi à Berlin, enrichi des tréfors de l'Italie, affermi dans fes principes d'architecture, et confirmé par fon expérience dans les préjugés favorables qu'il avait pour le coloris de monfieur Pefne. A fon retour il fit le portrait du feu roi, du prince royal, et beaucoup d'autres qui auraient fait la réputation d'un homme qui n'aurait été que peintre.

En 1740, après la mort de Frédéric-Guillaume, le roi lui confia la furintendance des bâtimens et jardins. Monfieur de Knobelsdorf s'appliqua d'abord à orner le parc de Berlin; il en fit un endroit délicieux par la variété des allées, des paliffades, des

ſalons, et par le mélange agréable que produiſent à la vue les nuances des feuilles de tant d'arbres différens: il embellit le parc par des ſtatues et par la conduite de quelques ruiſſeaux; de ſorte qu'il fournit aux habitans de cette capitale une promenade commode et ornée, où les raffinemens de l'art ne ſe préſentent que ſous les attraits champêtres de la nature.

Monſieur de Knobelsdorf, non content d'avoir vu en Italie ce que les arts y furent autrefois, voulut les conſidérer dans un pays où ils fleuriſſent actuellement; il obtint la permiſſion de faire le voyage de France. Il ne s'écarta pas de ſon objet pendant le temps qu'il y fut. Trop attaché aux beaux-arts pour ſe répandre dans le grand monde, et trop ardent à s'inſtruire pour ſortir de la ſociété des artiſtes, il ne vit que des atteliers, des galeries de tableaux, des égliſes, et de l'architecture. Il n'eſt pas hors de notre ſujet de rapporter ici le jugement qu'il portait des peintres de l'école françaiſe. Il approuvait la poéſie qui règne dans la compoſition des tableaux de le Brun, le deſſein hardi du Pouſſin, le coloris de Blanchard et des Boulognes, la reſſemblance et le fini des draperies de Rigaut, le clair obſcur de Raoux, la naïveté et la vérité de Chardin, et il feſait beaucoup de cas des tableaux de Charles Vanloo et des inſtructions de de Troies. Il trouvait cependant le talent des Français pour la ſculpture ſupérieur à celui qu'ils ont pour la peinture, l'art étant pouſſé à ſa perfection par les Bouchardon, les Adam, les Pigal etc. De tous les bâtimens de France deux ſeuls lui paraiſſaient d'une

architecture classique, savoir la façade du Louvre par Perrault, et celle de Versailles qui donne sur le jardin. Il donnait la préférence aux Italiens pour l'architecture extérieure, et aux Français pour la distribution, la commodité, et les ornemens des appartemens. En quittant la France il passa par la Flandre, où, comme on s'en doute bien, les ouvrages de Van-Dick, des Rubens, et des Wowermens, ne lui échappèrent pas.

Arrivé à Berlin, le roi le chargea de la construction de la maison d'opéra, un des édifices les plus beaux et les plus réguliers qui ornent cette capitale. La façade en est imitée, et non pas copiée, d'après celle du Panthéon ; et dans l'intérieur le rapport heureux des proportions rend ce vase sonore, quelle que soit son immensité. Monsieur de Knobelsdorf fut occupé ensuite à bâtir la nouvelle aile du palais de Charlottenbourg, dont les amateurs approuvent la beauté du vestibule et de l'escalier, la noblesse du salon, et l'élégance de la galerie. Il eut occasion d'exercer ses talens à la décoration du péristile nouveau du château de Potsdam, à l'escalier de marbre, et au salon où est représentée l'apothéose du grand électeur. Le salon de Sans-Souci, qui imite l'intérieur du Panthéon, fut exécuté d'après ses desseins, de même que la grotte et la colonnade de marbre qui se trouvent dans les jardins de ce palais. Outre les édifices dont je viens de parler, une infinité de maisons particulières, tant à Berlin, qu'à Potsdam, entre autres le château de Dessau, ont été bâties d'après les desseins qu'il en a donnés.

Un homme qui poſſédait tant de talens, fut réven-diqué par l'académie royale des ſciences à ſon renou-vellement; et monſieur de Knobelsdorf en devint membre honoraire. Qu'on ne s'étonne pas de voir un peintre, grand architecte, placé entre des aſtronomes, des géomètres, des phyſiciens, et des poëtes. Les arts et les ſciences ſont des jumeaux, qui ont le génie pour père commun, ils tiennent les uns aux autres par des liens naturels et inſéparables: la peinture exige une connaiſſance parfaite de la mythologie et de l'hiſtoire, elle conduit à l'étude de l'anatomie pour tout ce qui a rapport au jeu des reſſorts qui ſont mouvoir le corps humain, afin que dans l'at-titude des figures la contraction des muſcles opère des effets véritables, et ne repréſente, ni enfoncemens, ni élévations dans les membres, que ceux qui doivent y être. Le payſage veut une connaiſſance de l'optique et de la perſpective, qui jointe à l'architecture exige l'étude de la géométrie, des forces mouvantes et de la mécanique. La peinture tient ſur-tout à la poéſie; le même feu d'imagination qui ſert le poëte, doit ſe trou-ver dans le peintre. Toutes ces parties entrent dans la compoſition d'un bon peintre: et c'eſt peut-être un des grands avantages de notre ſiècle éclairé que d'avoir rendu les ſciences plus communes en les ren-dant plus néceſſaires.

Tant de connaiſſances que monſieur de Knobels-dorf poſſédait, le rendaient un ſujet véritablement académique, et lui auraient fait plus d'honneur, ſi la mort ne nous l'avait enlevé dans un âge où ſes talens étaient dans toute leur maturité Il avait été ſujet à des accès de goutte: ſoit qu'il traitât ſon mal avec

trop d'indifférence, ſoit que ſa ſanté ſe dérangeât d'elle-même, il ſe plaignit d'obſtructions, et ſon mal dégénéra enfin en hydropiſie. Les médecins l'envoyèrent aux eaux de Spa, croyant s'en défaire; mais il ſentit que ce remède n'était pas propre à ſon mal, il regagna Berlin avec peine, où il mourut le 15 de ſeptembre 1753, âgé de 56 ans.

Monſieur de Knobelsdorf avait un caractère de candeur et de probité qui le fit eſtimer généralement; il aimait la vérité et ſe perſuadait qu'elle n'offenſait perſonne; il regardait la complaiſance comme une gêne, et fuyait tout ce qui paraiſſait contraindre ſa liberté; il fallait le connaître particulièrement pour ſentir tout ſon mérite. Il favoriſa les talens, il aima les artiſtes, et ſe feſait plutôt rechercher qu'il ne ſe produiſait. Il faut ſur-tout dire à ſon éloge, qu'il ne confondit jamais l'émulation avec l'envie; ſentimens ſi différens en effet, et qu'on ne ſaurait aſſez recommander aux ſavans et aux artiſtes de diſtinguer pour leur honneur, pour leur repos, et pour le bien de la ſociété.

ÉLOGE

DE LA METTRIE.

JULIEN-OFFRAY DE LA METTRIE naquit à Saint-Malo, le 25 décembre 1709, de Julien-Offray de la Mettrie et de Marie Gaudron, qui vivaient d'un commerce aſſez conſidérable pour procurer une bonne éducation à leur fils. Ils l'envoyèrent au collége de Coutance pour faire ſes humanités, d'où il paſſa à Paris dans le collége du Pleſſis; il fit ſa rhétorique à Caen, et comme il avait beaucoup de génie et d'imagination, il remporta tous les prix de l'éloquence; il était né orateur; il aimait paſſionnément la poéſie et les belles lettres; mais ſon père, qui crut qu'il y avait plus à gagner pour un eccléſiaſtique que pour un poëte, le deſtina à l'égliſe; il l'envoya l'année ſuivante au collége du Pleſſis, où il fit ſa logique ſous Mr. Cordier, qui était plus janſéniſte que logicien.

C'eſt le caractère d'une ardente imagination de ſaiſir avec force les objets qu'on lui préſente, comme c'eſt le caractère de la jeuneſſe d'être prévenue des premières opinions qu'on lui inculque; tout autre diſciple aurait adopté les ſentimens de ſon maître; ce n'en fut pas aſſez pour le jeune la Mettrie; il devint janſéniſte, et compoſa un ouvrage qui eut vogue dans le parti.

En 1725 il étudia la phyſique au collége d'Harcourt, et y fit de grands progrès. De retour en ſa patrie, le ſieur Hunault, médecin de Saint-Malo, lui

lui confeilla d'embraffer cette profeffion: on perfuada le père ; on l'affura que les remèdes d'un médecin médiocre rapporteraient plus que les abfolutions d'un bon prêtre. D'abord le jeune la Mettrie s'appliqua à l'anatomie ; il difféqua pendant deux hivers ; après quoi il prit en 1725, à Rheims, le bonnet de docteur, et y fut reçu médecin.

En 1733 il fut étudier à Leyde fous le fameux Boerhaave. Le maître était digne de l'écolier, et l'écolier fe rendit bientôt digne du maître. M. la Mettrie appliqua toute la fagacité de fon efprit à la connaiffance et à la cure des infirmités humaines ; et il devint grand médecin dès qu'il voulut l'être. En 1734 il traduifit, dans fes momens de loifir, le traité de feu M. Boerhaave, fon Aphrodifiacus, et y joignit une differtation fur les maladies vénériennes, dont lui-même était l'auteur. Les vieux médecins s'élevèrent en France contre un écolier qui leur fefait l'affront d'en favoir autant qu'eux. Un des plus célèbres médecins de Paris lui fit l'honneur de critiquer fon ouvrage (marque certaine qu'il était bon). La Mettrie répliqua ; et, pour confondre d'autant plus fon adverfaire, en 1736 il compofa un traité du *Vertige*, eftimé de tous les médecins impartiaux.

Par un malheureux effet de l'imperfection humaine, une certaine baffe jaloufie eft devenue un des attributs des gens de lettres ; elle irrite l'efprit de ceux qui font en poffeffion des réputations contre les progrès des génies naiffans ; cette rouille s'attache aux talens fans les détruire, mais elle leur nuit quelquefois. M. la Mettrie, qui avançait à pas de géant

dans la carrière des ſciences, ſouffrit de cette jalouſie, et ſa vivacité l'y rendit trop ſenſible.

Il traduiſit à Saint Malo les Aphoriſmes de Boerhaave, la Matière médicale, les Procédés chimiques, la Théorie chimique, et les Inſtitutions du même auteur. Il publia preſque en même temps un abrégé de Sydenham. Le jeune médecin avait appris par une expérience prématurée, que pour vivre tranquille il vaut mieux traduire que compoſer ; mais c'eſt le caractère du génie de s'échapper à la réflexion. Fort de ſes propres forces, ſi je puis m'exprimer ainſi, et rempli des recherches de la nature qu'il feſait avec une dextérité infinie, il voulût communiquer au public les découvertes utiles qu'il avait faites. Il donna ſon Traité ſur la *petite Vérole*, ſa *Médecine pratique*, et ſix volumes de *Commentaires* ſur la Phyſiologie de Boerhaave ; tous ces ouvrages parurent à Paris, quoique l'auteur les eût compoſés à Saint Malo. Il joignait à la théorie de ſon art une pratique toujours heureuſe ; ce qui n'eſt pas un petit éloge pour un médecin.

En 1742 M. la Mettrie vint à Paris, attiré par la mort de M. Hunault, ſon ancien maître ; les ſieurs Morand et Sidobre le placèrent auprès du duc de Grammont, et peu de jours après, ce ſeigneur lui obtint le brevet de médecin des gardes ; il accompagna ce duc à la guerre, et fut avec lui à la bataille de Dettingue, au ſiége de Fribourg, et à la bataille de Fontenoi, où il perdit ſon protecteur, qui y fut tué d'un coup de canon.

M. la Mettrie reſſentit d'autant plus vivement cette perte, que ce fut en même temps l'écueil de

ſa fortune. Voici ce qui y donna lieu. Pendant la campagne de Fribourg M. la Mettrie fut attaqué d'une fièvre chaude : une maladie eſt pour un philoſophe une école de phyſique ; il crut s'apercevoir que la faculté de penſer n'était qu'une ſuite de l'organiſation de la machine, et que le dérangement des reſſorts influait conſidérablement ſur cette partie de nous-mêmes que les métaphyſiciens appellent l'ame. Rempli de ces idées pendant ſa convaleſcence, il porta hardiment le flambeau de l'expérience dans les ténèbres de la métaphyſique ; il tenta d'expliquer, à l'aide de l'anatomie, la texture déliée de l'entendement ; et il ne trouva que de la mécanique où d'autres avaient ſuppoſé une eſſence ſupérieure à la matière. Il fit imprimer ſes conjectures philoſophiques ſous le titre d'*Hiſtoire naturelle de l'ame*. L'aumônier du régiment ſonna le tocſin contre lui ; et d'abord tous les dévots crièrent.

Le vulgaire des eccléſiaſtiques eſt comme don Quichotte, qui trouvait des aventures merveilleuſes dans des événemens ordinaires ; ou comme ce fameux militaire, qui trop rempli de ſon ſyſtème, trouvait des colonnes dans tous les livres qu'il liſait. La plupart des prêtres examinent tous les ouvrages de littérature comme ſi c'étaient des traités de théologie ; remplis de ce ſeul objet, ils voient des héréſies par-tout ; de-là viennent tant de faux jugemens, et tant d'accuſations formées, pour la plupart, mal à propos contre les auteurs. Un livre de phyſique doit être lu avec l'eſprit d'un phyſicien ; la nature, la vérité eſt ſon juge ; c'eſt elle qui doit l'abſoudre ou le condamner : un livre d'aſtronomie

veut être lu dans un même fens. Si un pauvre médecin prouve qu'un coup de bâton fortement appliqué fur le crâne dérange l'efprit, ou bien qu'à un certain degré de chaleur la raifon s'égare, il faut lui prouver le contraire, ou fe taire. Si un aftronome habile démontre, malgré Jofué, que la terre et tous les globes céleftes tournent autour du foleil, il faut ou mieux calculer que lui, ou fouffrir que la terre tourne.

Mais les théologiens, qui par leurs appréhenfions continuelles pourraient faire croire aux faibles que leur caufe eft mauvaife, ne s'embarraffent pas de fi peu de chofe. Ils s'obftinèrent à trouver des femences d'héréfie dans un ouvrage qui traitait de phyfique: l'auteur effuya une perfécution affreufe, et les prêtres foutinrent qu'un médecin, accufé d'héréfie, ne pouvait pas guérir les gardes françaifes.

A la haine des dévots fe joignit celle de fes rivaux de gloire; celle-ci fe ralluma fur un ouvrage de monfieur la Mettrie, intitulé, *la Politique des Médecins.* Un homme plein d'artifice et dévoré d'ambition, afpirait à la place vacante de premier médecin du roi de France; il crut, pour y parvenir, qu'il lui fuffifait d'accabler de ridicule ceux de fes confrères qui pouvaient prétendre à cette charge. Il fit un libelle contre eux; et abufant de la facile amitié de monfieur la Mettrie, il le féduifit à lui prêter la volubilité de fa plume, et la fécondité de fon imagination: il n'en fallut pas davantage pour achever de perdre un homme peu connu, contre lequel étaient toutes les apparences, et qui n'avait de protection que fon mérite.

Monſieur la Mettrie, pour avoir été trop ſincère comme philoſophe, et trop officieux comme ami, fut obligé de renoncer à ſa patrie. Le duc de Duras et le vicomte du Chaila lui conſeillèrent de ſe ſouſtraire à la haine des prêtres et à la vengeance des médecins. Il quitta donc en 1746 les hôpitaux de l'armée, où Monſieur de Séchelles l'avait placé, et vint philoſopher tranquillement à Leyde. Il y compoſa ſa *Pénélope*, ouvrage polémique contre les médecins, où, à l'exemple de Démocrite, il plaiſantait ſur la vanité de ſa profeſſion: ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt que les médecins, dont la charlatanerie y eſt peinte au vrai, ne purent s'empêcher d'en rire eux-mêmes en le liſant; ce qui marque bien qu'il ſe trouvait dans l'ouvrage plus de gaieté que de malice.

Monſieur la Mettrie ayant perdu de vue ſes hôpitaux et ſes malades, s'adonna entièrement à la philoſophie ſpéculative; il fit ſon *Homme machine*, ou plutôt il jeta ſur le papier quelques penſées fortes ſur le matérialiſme, qu'il s'était ſans doute propoſé de rédiger. Cet ouvrage, qui devait déplaire à des gens qui par état ſont ennemis déclarés des progrès de la raiſon humaine, révolta tous les prêtres de Leyde contre l'auteur: calviniſtes, catholiques et luthériens oublièrent en ce moment que la conſubſtantiation, le libre arbitre, la meſſe des morts, et l'infaillibilité du pape les diviſaient; ils ſe réunirent tous pour perſécuter un philoſophe qui avait de plus le malheur d'être français, dans un temps où cette monarchie feſait une guerre heureuſe à leurs Hautes Puiſſances.

Le titre de philofophe et de malheureux fut fuffifant pour procurer à monfieur la Mettrie un afile en Pruffe, avec une penfion du roi. Il fe rendit à Berlin au mois de février de l'année 1748 ; il y fut reçu membre de l'académie royale des fciences. La médecine le revendiqua à la métaphyfique, et il fit un traité de la *Dyffenterie*, et un autre de l'*Afthme*, les meilleurs qui ayent été écrits fur ces cruelles maladies. Il ébaucha différens ouvrages fur des matières de philofophie abftraite qu'il s'était propofé d'examiner; et par une fuite des fatalités qu'il avait éprouvées, ces ouvrages lui furent dérobés; mais il en demanda la fuppreffion auffi-tôt qu'ils parurent.

Monfieur la Mettrie mourut dans la maifon de Milord Tirconnel, miniftre plénipotentiaire de France, auquel il avait rendu la vie. Il femble que la maladie, connaiffant à qui elle avait à faire, ait eu l'adreffe de l'attaquer d'abord au cerveau, pour le terraffer plus furement: il prit une fièvre chaude avec un délire violent : le malade fut obligé d'avoir recours à la fcience de fes collégues, et il n'y trouva pas la reffource qu'il avait fi fouvent, et pour lui et pour le public, trouvée dans la fienne propre.

Il mourut le 11 de novembre 1751, âgé de 43 ans. Il avait époufé Louife-Charlotte Dréauno, dont il ne laiffa qu'une fille âgée de cinq ans et quelques mois.

Monfieur la Mettrie était né avec un fond de gaieté naturelle intariffable; il avait l'efprit vif, et l'imagination fi féconde, qu'elle fefait croître

des fleurs dans le terrain aride de la médecine. La Nature l'avait fait orateur et philosophe; mais un présent plus précieux encore qu'il reçut d'elle, fut une ame pure et un cœur serviable. Tous ceux auxquels les pieuses injures des théologiens n'en imposent pas, regrettent en monsieur la Mettrie un honnête homme et un savant médecin.

ÉLOGE

DU GÉNÉRAL DE STILL.

CHRISTOFLE-LOUIS DE STILL naquit à Berlin l'an 1696, d'Ulric de Still, lieutenant-général des armées du roi, commandant de la ville de Magdebourg, et de Marie de Cofel. Il fit fes humanités au collége de Helmſtedt, et acheva de fe perfectionner dans fes études à l'univerſité de Halle. L'amour des lettres n'altéra pas en lui le déſir de la gloire: en 1715, lorſque la guerre furvint avec la Suède, monſieur de Still voulut fervir fa patrie; il fit le ſiége de Stralfund, et de l'infanterie il paſſa dans la cavalerie, pour laquelle fa vivacité femblait le deſtiner. Il ne fe contentait pas d'avoir une charge, il voulait être digne de la remplir. La longue paix depuis l'année 1717 jufqu'à 1733 n'avait fourni aux militaires aucune occaſion d'acquérir l'expérience de leur art. Tous étaient réduits à la ſimple théorie, qui en comparaifon de l'expérience ne doit fe regarder que comme l'ombre à l'égard de l'objet réel. A la mort d'Auguſte premier, roi de Pologne, monſieur de Still ne laiſſa point échapper l'occaſion qui fe préfenta à lui; il aſſiſta au fameux ſiége de Danzic qui fe fit fous la direction du maréchal Munnich, et il eut la fatisfaction de faire fous le prince Eugène la dernière campagne où ce prince commanda fur le Rhin. Après la mort du feu roi, le roi d'à préfent le

nomma gouverneur de ſon frère, le prince Henri. Monſieur de Still était d'autant plus digne de cet emploi, qu'il réuniſſait les qualités du cœur aux talens de l'eſprit et aux vertus militaires. Au renouvellement de l'académie, monſieur de Still en fut élu curateur. Il eſt honteux de le dire, mais il n'en eſt pas moins vrai, qu'on trouve rarement parmi les perſonnes de naiſſance des eſprits auſſi éclairés que le ſien, et un mérite auſſi digne de l'académie que l'avait monſieur de Still. Il n'était point étranger aux différentes ſciences que notre académie réunit en corps; il aurait même été capable de nous enrichir de ſes travaux littéraires, ſi ſes différentes fonctions ne lui en avaient dérobé le temps. Son penchant le portait aux belles-lettres; il préférait aux ſciences auſtères les grâces de l'éloquence, non pas cette profuſion de mots qui n'opère qu'une eſpèce de bourdonnement agréable aux oreilles; mais la force des penſées qui par des expreſſions majeſtueuſes forcent l'auditeur à les entendre, perſuade, et entraîne les ſuffrages.

Il regardait les anciens comme nos maîtres, et leur donnait ſur-tout la préférence ſur les modernes par l'étude plus profonde de leur art qu'ils avaient faite. Nous lui avons ſouvent entendu dire, qu'autrefois un homme pouvait devenir habile, parce qu'il ne conſacrait ſes talens qu'à l'art qu'il embraſſait; mais que le goût de notre ſiècle pour l'univerſalité des ſciences ne pouvait produire que des hommes ſuperficiels en tout genre; et il regardait ce goût comme la cauſe de la décadence des lettres: il ne croyait pas que Virgile dût commenter Euclide, ni Platon faire des vaudevilles; la vie d'un homme ne ſuffiſant pas

pour approfondir une fcience. La guerre tira bientôt monfieur de Still de l'afile des Mufes; il fuivit le roi en Moravie l'année 1742. Il reçut en 1743 le régiment de cavalerie du prince Eugène d'Anhalt, et fut de la promotion des majors-généraux.

La feconde guerre de 1745 lui fournit des occafions pour déployer fes vertus militaires; il battit avec fa brigade le général Nadafti dans une affaire d'avant-garde auprès de Landshut, et le pourfuivit jufqu'en Bohème. Peu de temps après il fut bleffé à la bataille de Friedberg: il eft fuperflu de dire qu'il y acquit de la gloire. Les exploits que fit la cavalerie pruffienne en ce jour-là font trop connus pour les rappeler ici. Après l'expédition de Saxe, monfieur de Still revint avec le roi à Berlin, où il trouva monfieur de Maupertuis, devenu depuis peu préfident de l'académie; il participa à la joie que tout notre corps reffentit d'avoir à la tête un favant auffi illuftre. Les fciences et les arts fe tiennent tous comme par la main: la méthode qui conduit un géomètre dans les profondeurs de la nature, ou qui guide un philofophe dans les ténèbres de la métaphyfique, eft la même pour tous les arts. Monfieur de Still, qui avec le goût des fciences s'était acquis cette méthode, voulut l'appliquer à un métier qu'il fefait avec fuccès, et qui dans la guerre l'avait couvert de gloire; il compofa un ouvrage fur l'origine et les progrès de la cavalerie: ce que nous en avons vu eft plein de recherches curieufes et de détails remplis d'érudition. Il l'avait pouffé jufqu'à l'an 1750, et la mort l'empêcha d'achever ce que fes recherches auraient eu de plus intéreffant

à nous apprendre. Le manufcrit eft entre les mains de fa famille: ce ferait une perte pour le public s'il était fruftré de cet héritage.

Depuis l'année 1750 monfieur de Still fe fentit attaqué d'un afthme, qui allant toujours en empirant, caufa enfin fa mort le 19 d'octobre 1752. Il avait époufé Charlotte de Hus, fille du préfident de la régence de Magdebourg; il laiffa deux fils, qui font officiers, et quatre filles, dont deux font en bas âge. Il avait le cœur ferviable, plein de candeur et de défintéreffement; fa fageffe était gaie, et fa joie était fage. Les talens de fon efprit ne fervaient qu'à relever les qualités de fon cœur; né pour les arts comme pour la guerre, pour la cour comme pour la retraite, il était de ce petit nombre de gens qui ne devraient jamais mourir; mais comme la vertu ne fe dérobe pas aux atteintes de la mort, il a fu furvivre à lui-même en laiffant un nom cher aux arts, et eftimé des honnêtes gens.

ÉLOGE

DU

PRINCE HENRI

DE PRUSSE. (*)

MESSIEURS,

Si l'affliction eſt permiſe à un homme raiſonnable, c'eſt, ſans doute, quand il partage avec ſa patrie et un peuple nombreux la douleur d'une perte irréparable. Bien loin que l'objet de la philoſophie ſoit d'étouffer la nature en nous, elle ſe borne à régler et modérer les écarts des paſſions: en muniſſant le cœur du ſage d'aſſez de fermeté pour ſoutenir l'infortune avec grandeur d'ame, elle le blâmerait ſi dans un engourdiſſement ſtupide il voyait d'un œil inſenſible les pertes et les déſaſtres de ſes concitoyens. Me ſerait-il donc permis de demeurer ſeul inſenſible au funeſte événement qui trouble la ſérénité de vos jours, à la vue du ſpectacle lugubre qui vient de vous frapper, à ce triomphe de la mort qui s'élève des trophées de nos dépouilles, et qui s'applaudit de s'être immolé nos plus illuſtres têtes? Non, Meſſieurs, mon ſilence ſerait criminel: il me doit être permis de mêler ma voix à celle de tant de citoyens vertueux, qui

(*) Lu dans l'aſſemblée extraordinaire de l'académie royale des ſciences le 30 décembre 1767.

déplorent la deſtinée d'un jeune prince que les Dieux n'ont fait que montrer à la terre De quelque côté que je tourne mes regards, je n'aperçois que des fronts abattus, des viſages ſombres, l'empreinte de la douleur, des ruiſſeaux de larmes qui coulent des yeux ; je n'entends que des ſoupirs et des regrets étouffés par des ſanglots. Ceci me rappelle la famille royale éplorée, redemandant, mais hélas ! en vain, le prince aimable qu'elle a perdu pour toujours.

La haute naiſſance qui approchait le prince Henri ſi près du trône, ne fut pas la cauſe d'une douleur ſi univerſelle: la grandeur, l'illuſtration, la puiſſance n'inſpirent que la crainte, une ſoumiſſion forcée, et des reſpects auſſi vains que l'idole qui les reçoit: l'idole tombe-t-elle ? la conſidération finit, et la malignité la briſe. Non, Meſſieurs, ce n'était pas l'ouvrage de la fortune qu'on eſtimait dans le prince Henri, mais l'ouvrage de la nature, mais les talens de l'eſprit, mais les qualités du cœur, mais le mérite de l'homme même. S'il n'avait eu qu'une ame vulgaire, peut-être par bienſéance lui eût-on prodigué de froids regrets, démentis par l'indifférence publique ; des éloges peïnés, entendus avec ennui ; de frivoles démonſtrations de ſenſibilité, qui n'auraient pas abuſé les plus ſtupides: et ſon nom aurait été condamné à un éternel oubli.

Hélas, que nous ſommes éloignés de nous trouver dans ce cas ! N'eût-il été qu'un particulier, le prince Henri aurait gagné les cœurs de tous ceux qui l'auraient approché. En effet, qui pouvait ſe refuſer à ſon air affable, à ſon abord facile, à ce caractère

de douceur qui ne le quittait jamais, à ce cœur tendre et compatiſſant, à ce génie plein de nobleſſe et d'élévation, à cette maturité de raiſon dans l'âge des égaremens, à cet amour des ſciences et de la vertu dans cette vive jeuneſſe où la plupart des hommes n'ont qu'un inſtinct de plaiſir et de folie, enfin à cet aſſemblage admirable de talens et de vertus qui ſe rencontrent ſi rarement chez des particuliers, plus rarement encore parmi les perſonnes d'une haute naiſſance, parce que leur nombre eſt moins conſidérable?

Se trouverait-il dans cette aſſemblée quelque eſprit aſſez méchant, aſſez ſatirique, cenſeur aſſez dur, aſſez impitoyable, qui oſant tourner en dériſion le ſujet reſpectable de notre juſte douleur, trouvât à redire que nous entreprenions aujourd'hui l'éloge d'un enfant qui a paſſé avec rapidité, et qui n'a laiſſé aucune trace de ſon exiſtence? non, Meſſieurs, j'ai une trop haute idée du caractère de cette nation, pour ſoupçonner qu'on y trouve des hommes féroces par inſenſibilité, et inhumains par eſprit de contradiction: on peut ignorer nos pertes, mais on ne peut les connaître qu'avec attendriſſement. S'il ſe trouvait ailleurs de ces cenſeurs dédaigneux, que ne pourrions-nous pas leur répondre?

Se figurent-ils que tout un peuple ſe trompe, quand à la mort d'un jeune prince il donne les marques de la plus profonde douleur? croient-ils qu'on gagne la faveur du public, et qu'on peut le mettre dans une eſpèce d'enthouſiaſme ſans mérite? penſent-ils que le genre-humain, ſi peu

difpofé à donner fon fuffrage, l'accorde légérement, s'il n'y eft forcé par la vertu ? Qu'ils conviennent donc que cet enfant, qui n'a laiffé aucune trace de fon exiftence, méritait nos regrets, tant par ce que nous efpérions de lui, que par le peu de princes qu'il nous reftait à perdre. Juftifions les larmes de la famille royale, les regrets des véritables citoyens attachés au gouvernement, et la confternation publique à la nouvelle d'une perte auffi importante.

Qu'eft-ce qui fait, Meffieurs, la force des Etats ? font-ce des limites étendues, auxquelles il faut des défenfeurs ? font-ce des richeffes accumulées par le commerce et l'induftrie, qui ne deviennent utiles que par leur bon emploi ? font-ce des peuples nombreux, qui fe détruiraient eux-mêmes s'ils manquaient de conducteurs ? non, Meffieurs, ces objets font des matériaux bruts, qui n'acquièrent de prix et de confidération qu'autant que la fageffe et l'habileté favent les mettre en œuvre. La force des Etats confifte dans les grands-hommes que la nature y fait naître à propos. Parcourez les annales du monde, vous verrez que le temps d'élévation et de fplendeur des empires ont été ceux où des génies fublimes, des ames vertueufes, des hommes doués d'un mérite éminent y ont brillé, en foutenant le poids du gouvernement par leurs efforts généreux. C'eft ce fentiment confus qui rend le public fenfible à la mort des hommes d'une naiffance illuftre, parce qu'il attendait d'eux des fervices importans. Comme on regrette plus la perte d'une tendre plante, qui eft près de produire, et qu'un

hiver rigoureux emporte, que celle d'un arbre antique dont la sève tarie a desséché les rameaux; de même, Messieurs, le public est plus sensible aux espérances qu'on lui enlève, lorsqu'il touche au moment d'en jouir, qu'à la perte de ceux dont la caducité ne lui fait plus attendre les mêmes services qu'ils lui rendirent dans leur jeunesse.

Sur qui pouvions-nous jamais fonder de plus solides espérances, que sur un prince dont les moindres actions nous découvraient le caractère admirable, et nous annonçaient de quoi il serait capable un jour? Hélas! nous voyions le germe des talens et des vertus s'accroître et prospérer dans un champ qui nous promettait de riches moissons.

Les personnes les plus éclairées, ceux qui ont le plus l'usage du monde, et qui en même temps ont le plus fouillé dans le cœur de l'homme, savent déchiffrer dans le fond du caractère les actions qu'on peut en attendre; que ne trouvaient-ils pas dans le caractère de ce jeune prince! une ame où la vertu était empreinte, un cœur plein de sentimens nobles, un esprit avide de s'instruire, un génie de la plus grande élévation, une raison mâle et prématurée. Voulez-vous des exemples de ce que la raison pouvait sur lui dans un âge aussi tendre? Rappelez-vous, Messieurs, ces jours de troubles, marqués par tant de calamités, où l'Europe, dans une espèce de délire, s'était conjurée pour bouleverser cette monarchie; où nous ne pouvions compter le nombre de nos ennemis, et où il était difficile de discerner nos ennemis à des marques certaines. Dans ce temps le prince de Prusse

quitta

quitta Magdebourg, dont les boulevards ſervaient de dernier aſile à la maiſon royale, pour accompagner le roi dans la campagne de 1762. Le prince Henri, qui brûlait d'entrer dans la carrière où le prince ſon frère allait s'engager, conçut que non-ſeulement ſa jeuneſſe l'écartait des fatigues de la guerre, mais qu'encore le roi ſon oncle ne pouvait, ſans inconſidération, expoſer à la fois, à des dangers évidens, toutes les eſpérances de l'Etat. Ces réflexions tournèrent toute ſon application à l'étude : il diſait qu'il rendrait utiles tous les momens de ſon loiſir qu'il ne pouvait conſacrer à la gloire. Ses progrès répondirent à ſes réſolutions. Il ne traitait point l'étude comme cette jeuneſſe frivole et corrompue, qui par la crainte des maîtres ſe hâte de remplir un devoir qui lui répugne, pour ſe livrer enſuive à l'oiſiveté, ou bien à la licence et à la dépravation dont les exemples ne lui frayent que trop communément les chemins.

Notre prince, plus éclairé, ſavait que lui-même, ainſi que tous les hommes, n'avait reçu en naiſſant que la capacité de s'inſtruire, qu'il fallait qu'il apprît ce qu'il ignorait, et remplît ſa mémoire (ce magaſin précieux) de connaiſſances dont il pourrait faire uſage dans le cours de ſa vie. Il était perſuadé que les lumières acquiſes par l'étude rendent l'expérience prématurée, et qu'une théorie bien digérée conduit à une pratique facile. Voulez-vous ſavoir quel vaſte champ de connaiſſances il avait embraſſé? Depuis l'hiſtoire ancienne juſ-

qu'à la moderne, il avait tout lu: il s'était ſur-tout appliqué à s'imprimer dans la mémoire les caractères des grands-hommes, les événemens principaux et frappans, et ce qui a le plus contribué à l'élévation ou bien à la decadence des empires; ce choix exquis et précieux, il ſe l'était rendu familier.

Point d'ouvrage militaire qui jouit de quelque réputation, qu'il n'ait étudié, et ſur lequel il n'ait conſulté le ſentiment des perſonnes expérimentées. Voulez-vous des témoignages encore moins équivoques de l'ardeur qu'il témoignait de s'inſtruire à fond des choſes? Apprenez donc, Meſſieurs, qu'ayant parcouru les ſyſtèmes différens de fortification, et ne ſe ſentant pas auſſi avancé dans cette partie qu'il l'aurait déſiré, durant ſix mois il prit des leçons du colonel Ricaut, ſans y avoir été incité par perſonne, et à l'inſçu de ſes parens même. O jeune homme! quel exemple que le vôtre pour la jeuneſſe lâche et inappliquée qu'il faut contraindre à s'inſtruire? et que ne devait-on pas ſe promettre de vos heureuſes diſpoſitions? Voulez-vous des marques frappantes de la ſolidité de ſon eſprit? Publions hardiment la vérité: oſons dire devant cet auditoire illuſtre, ce qui doit être au moins connu d'une partie de ceux qui le compoſent. Agé de dix-huit ans, le prince ſavait rendre compte des ſyſtèmes de Deſcartes, de Leibnitz, de Mallebranche, et de Locke: non-ſeulement ſa mémoire avait retenu toutes ces matières abſtraites, mais ſon jugement les avait toutes épurées. Il était étonné de trouver dans les recherches de ces grands-hommes

moins de vérités que de ſuppoſitions ingénieuſes; et il était parvenu à penſer, comme Ariſtote, que le doute eſt le commencement de la ſageſſe.

Un jugement droit, qui le conduiſait dans toutes ſes démarches, l'avait borné dans l'étude de la géométrie aux élémens d'Euclide; il diſait qu'il abandonnait la géométrie tranſcendante à des génies déſœuvrés qui pouvaient la cultiver par luxe d'eſprit. Sera-t-il croyable pour la poſtérité que ce prince aimable, ayant à peine paſſé le ſeuil du ſanctuaire des ſciences, ait dû faire rougir tant de ſavans blanchis ſous le harnois, qui, rempliſſant leur mémoire, n'ont jamais éclairé leur raiſon?

Un bon eſprit apporte des diſpoſitions à tout ce qu'il veut entreprendre: il eſt tel qu'un Protée, qui change ſans peine de formes, et paraît toujours réellement l'objet qu'il repréſente. Notre prince, qui était né avec ce don heureux, ne laiſſa point échapper la pratique de l'art militaire à la ſphère de ſes connaiſſances: il paraiſſait né pour tout ce qu'il feſait. Son émulation et ſon penchant ſe découvraient ſur-tout dans ces courſes annuelles, où ſe trouvant à la ſuite du roi il parcourait les provinces; il connaiſſait l'armée, et il en était connu; depuis les moindres détails juſqu'aux parties ſublimes de cet art dangereux, rien n'échappait à ſon activité; avec cela d'une humeur toujours égale, tempérant dans ſes mœurs, adroit dans les exercices du corps, perſévérant dans ſes entrepriſes, infatigable dans ſes travaux, et porté par préférence à tout ce qui peut être utile et honorable.

Tant de talens admirables que la nature avait

accordés au prince Henri, ne formeraient cependant pas un éloge parfait, si les qualités du cœur, essentielles à tous les hommes, et sur-tout aux grands, ne s'y étaient jointes et n'eussent couronné l'œuvre.

Un plus vaste champ se présente à ma vue, et m'offre une riche moisson de vertus. Un enfant, dans l'âge où à peine l'ame commence à se développer, me fournit une foule d'exemples de perfections. Je n'avancerai rien, Messieurs, qui ne soit soutenu par des preuves ; et quel que fût mon attachement pour ce prince, il ne m'aveuglerait pas assez pour que je voulusse en imposer à des témoins. Mais qui me démentira, si je dis que le prince Henri, né avec un tempérament tout de feu, savait tempérer sa vivacité par sa sagesse? Ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, savent qu'on pouvait hardiment épancher son cœur dans son sein, sans craindre qu'il trahît les secrets qu'on lui avait confiés. Son cœur sur-tout était sa plus belle comme sa plus noble partie : doux pour ceux qui l'approchaient, compatissant pour les malheureux, tendre pour ceux qui souffraient, humain pour tout le monde. Il semblait partager le sort des affligés, il étanchait les pleurs des infortunés, il répandait abondamment sa générosité sur les indigens : rien ne lui était trop précieux, pour qu'il ne l'employât au soulagement de ceux qui étaient dans le besoin. Je vous en atteste, ô familles malheureuses qu'il secourut de tout son pouvoir, vous pauvres honteux qui trouviez en lui une ressource toujours assurée, vous malheureux de toute espèce qui avez perdu en lui un bienfai-

teur, un père! Ces excellentes dispositions lui étaient si naturelles; il se fesait si peu d'effort pour les mettre au jour, qu'on voyait évidemment qu'elles partaient d'une source pure et inépuisable; faut-il qu'un destin ennemi l'ait fait tarir sitôt? oublierai-je ce peu de jours qu'il passa à son régiment? vous ses officiers, et vous vaillans cuirassiers, glorieux de servir sous ses ordres, est-il aucun de vous qui me démente, si je dis que vous n'avez appris à le connaître que par ses bienfaits, et que ce prince si jeune pouvait vous servir de guide et de modèle.

Vous savez, Messieurs, que le désintéressement parfait est la source d'où découle toute vertu: c'est lui qui fait préférer une réputation honorable aux avantages de la richesse, l'amour de l'équité et de la justice aux désirs d'une cupidité effrénée, les intérêts publics et de l'Etat aux siens propres et à ceux de sa famille, le salut et la conservation de la patrie à sa conservation personnelle, à ses biens, à sa santé, à sa vie; qui en un mot élève l'homme au-dessus de l'homme, et le rend presque un citoyen des cieux. Ce sentiment noble et généreux de l'ame se remarquait dans toutes les actions de notre prince; combien ne forma-t-il pas de vœux pour la fécondité du mariage du prince de Prusse son frère, et quoiqu'il ne pût se déguiser que la stérilité de cette union le rapprocherait du trône, il marqua la joie la plus sincère en apprenant la délivrance de la princesse sa belle sœur, regrettant seulement que ce ne fût pas un prince qu'elle eût mis au monde. Je ne serais pas embarrassé de vous citer encore de pareils traits, qui vous rempliraient

d'amour, et vous raviraient en admiration; toutefois souffrez, Messieurs, que je m'arrête, et que je ne lève point le voile qui couvre aux yeux des profanes ce qui regarde l'intérieur de la maison royale.

Après tout ce que vous venez d'entendre du prince Henri, qui ne craindrait que l'extrême penchant qu'ont tous les hommes à s'approuver eux-mêmes, que cette complaisance avec laquelle ils relèvent leurs moindres actions, que cette flatteuse disposition qu'ils ont à s'applaudir, n'eût enflé le cœur d'un jeune homme d'une vanité toujours odieuse, quoiqu'elle n'eût pas été dépourvue de tout fondement? quel écueil pour l'amour-propre que tant de talens, et même tant de vertus! Heureusement nous n'avons rien à appréhender pour lui: une raison supérieure le préserva de cet écueil dangereux. J'en appelle à la cour, à la ville, à l'armée, aux provinces, à vous-mêmes, Messieurs: vous savez que sa belle ame était la seule qui ne fût pas satisfaite d'elle-même. Peu content des qualités qu'il possédait, il avait une plus haute idée de celles qu'il espérait d'acquérir; c'était le principe qui excitait son ardeur à se procurer les connaissances qui lui manquaient, afin d'approcher en tout genre aussi près de la perfection qu'il est permis à la fragilité humaine d'y atteindre. Mais si la vanité lui parut une faiblesse ridicule, il ne fut pas insensible aux attraits de la gloire. Quel homme vertueux l'a jamais dédaignée? c'est la dernière passion du sage; les plus austères philosophes mêmes n'ont pu la déraciner. Avouons-le franchement, Messieurs;

le défir d'établir une réputation folide eft le mobile le plus puiffant, eft le principal reffort de l'ame, eft la fource, et le principe éternel qui pouffe les hommes à la vertu, et qui produit ces actions par lefquelles ils s'immortalifent. Le prince Henri ne voulait pas devoir fa réputation à la lâche condefcendance du vulgaire, méprifable adorateur des idoles de la fortune, qui les encenfe par baffeffe, fuffent-elles même fans mérite ; il voulait une gloire inhérente à fa perfonne, et que l'envie ne pût rendre douteufe ; point de réputation d'emprunt, mais un nom réel, foutenu par le fond d'un caractère invariable.

Que ne préfagions-nous pas de tant d'admirables qualités, accompagnées de tant de modeftie? avec quel plaifir ne compofions-nous pas d'avance l'hiftoire de la vie que ce grand prince nous fefait attendre? nous le vîmes entrer dans le monde ; la carrière de la gloire s'entr'ouvrait pour lui ; il nous parut comme un athlète préparé à rendre fa courfe célèbre : fa jeuneffe floriffante enflait nos efpérances : d'avance nous jouiffions de tout fon mérite ; mais nous ignorions, hélas, qu'un arrêt fatal de la deftinée devait nous l'enlever fitôt.

Malheureux que je fuis! dois-je renouveler votre douleur ? faut-il r'ouvrir la fource de vos larmes? Et ma main fera-t-elle deftinée à retourner le poignard dans la plaie de vos cœurs qui faigne encore? En vain, Meffieurs, je m'étudierais à vous déguifer notre perte commune ; elle n'eft, hélas, que trop réelle! Faibles orateurs, que pouvez-vous pour calmer une douleur auffi vive? mêlez plutôt

vos larmes au torrent de celles qui se répandent. Vous le savez, malheureusement le prince Henri fut subitement saisi d'une maladie autant cruelle qu'affreuse. Ce prince, qui ignorait le sentiment de la crainte, n'appréhendait pas la petite vérole, malgré les ravages prodigieux qu'elle avait faits l'hiver précédent, et malgré l'horreur générale qu'en a presque tout le monde. Admirez son humanité: dès que les médecins lui eurent appris le mal dont il était atteint, il interdit son accès à tous ceux de ses domestiques qui n'avaient point eu la même maladie: un de ses valets de chambre, qui était dans ce cas, n'osa le servir: il dit que si l'on voulait qu'il fût tranquille, on devait lui laisser courir ses propres risques, sans l'exposer à les communiquer à d'autres. Un des aides de camp du roi, qui n'avait point eu la petite vérole, s'offrit à le veiller; mais le prince ne voulut point qu'il s'exposât: en craignant de risquer la vie de ceux qui l'entouraient, il bravait ses propres dangers. Cette bonté, cette noblesse de sentimens, cette façon de penser généreuse, cette humanité, la première des vertus, le caractérisèrent jusqu'au trépas; il souffrit patiemment, il jeta sur la mort des regards intrépides, et s'y abandonna avec héroïsme.

Quel coup de foudre pour la maison royale, que cette nouvelle autant désastreuse qu'inopinée! Hélas, nous nous flattions tous, chacun tâchait à se faire illusion, nous écartions de nos esprits les images funestes dont l'impression douloureuse blessait la délicatesse de nos sentimens: ces hommes réduits, par leur art borné, à n'être que les témoins

des maladies, nous entretenaient dans cette fécurité trompeufe; quand tout-à-coup les accens d'une voix lugubre vinrent tarir nos efpérances, et nous plonger dans la douleur la plus profonde.

Souvenez-vous, Meffieurs, de ce jour funefte où la renommée, qui divulgue tout, repandit fubitement ces triftes paroles: " le prince Henri eft mort. " Quelle confternation! que d'inutiles et fincères regrets! que de larmes répandues! ce n'était point le fentiment feint d'une douleur affectée, mais l'affliction fincère d'un public éclairé, qui connaiffait la grandeur de fes pertes. Les jeunes gens difaient " comment eft mort celui fur lequel nous avions „ fondé tant d'efpérances? " Les vieillards difaient " c'était à lui de vivre, à nous de mourir. " Chacun penfait avoir perdu en lui un parent, un exemple, un bienfaiteur. Marcellus, enlevé dans la fleur de fon printemps, fut moins regretté: Germanicus mourant coûta moins de larmes aux Romains: et la perte d'un jeune homme devint une calamité publique.

O pompe fatale! ta marche fut arrofée par des torrens de larmes, et tu ne parvins au tombeau qu'à travers les gémiffemens, les pleurs, les cris du peuple, et les fymboles du défefpoir qui t'environnaient.

Tel, Meffieurs, eft le privilége de la vertu quand elle brille dans toute fa pureté; les hommes, quelqu'adonnés qu'ils foient eux-mêmes au vice, font pour leur propre avantage contraints de l'aimer, et forcés de lui rendre juftice. Les fuffrages fincères de toute une nation, le témoignage univerfel de

l'eftime publique, ces louanges du prince Henri après fa mort, et par conféquent à l'abri de toute flatterie, ne font-elles pas dans le cas de ces acclamations générales où la voix de Dieu paraît fe manifefter par la voix de tout un peuple ? Ne mefurons donc point la vie des hommes felon fon plus ou moins d'étendue, mais felon l'ufage qu'ils ont fait du temps de leur exiftence. O prince aimable! votre fageffe vous avait bien averti de cette vérité. Votre courfe fut bornée; mais vos jours furent remplis. Vous-même, non, vous ne regretteriez pas la courte durée du terme que la nature vous avait prefcrit, fi vous pouviez favoir combien vous avez été aimé, combien de cœurs vous étaient fincèrement attachés, et quelle confiance le public mettait en votre mérite. Une vie plus longue, que pouvait-elle vous procurer davantage ?

Ah, Meffieurs, ces triftes réflexions, loin de calmer notre douleur, l'aggravent, en nous rappelant tous les avantages dont nous jouiffions, et qui fe font foudainement évanouis: un inftant fatal nous oblige à renoncer pour jamais à l'efpérance de voir briller tant de vertus pour l'avantage de la patrie. Jour défaftreux, qui nous privas de ce doux efpoir! Cruelle maladie qui terminas de fi beaux jours! Sort impitoyable qui ravis les délices du peuple, pourquoi nous laiffas-tu la lumière, après la lui avoir ravie? . . . . . Mais que dis-je? . . . . où m'égare ma douleur? . . . . Non, Meffieurs, fupprimons des murmures auffi coupables qu'inutiles, refpectons les arrêts des deftinées, fouvenons-nous que la condition d'hommes nous affujettit à la

fouffrance, que les lâches en font abattus, et que les courageux la foutiennent avec fermeté. Ce prince fi aimable et fi aimé, s'il pouvait entendre nos triftes regrets, et les accens plaintifs de tant de voix lamentables, n'approuverait pas ces témoignages lugubres de notre impuiffante et ftérile douleur: il penferait que fi dans la courte durée de fa vie, il n'a pu nous être utile felon fes excellentes intentions, nous devrions au moins retirer quelques inftructions de fa mort.

O vous, jeuneffe illuftre, qui ne refpirez que pour la gloire, et qui dévouez vos travaux aux armes! approchez de ce tombeau; rendez les derniers devoirs à ce prince, votre émule, et votre exemple: contemplez ce qui nous refte de lui, un cadavre défiguré, des cendres, des offemens, de la pouffière; deftinée commune de ceux qu'a moiffonnés la faux du trépas! Mais confidérez en même temps ce qui lui furvit, et qui ne périra jamais, le fouvenir de fes belles qualités, l'exemple de fa vie, l'image de fes vertus. Il me femble le voir, qui ranimant fa cendre éteinte, fort de ce fépulcre où repofent fes froides reliques, pour vous dire: " votre vie eft bornée, quelle qu'en foit la durée: „ un jour vous quitterez tous cette dépouille mor- „ telle; profitez du temps par votre activité: voyez „ comme rapidement mes jours fe font évanouis. „ Si vous voulez que votre mémoire vous furvive, „ fouvenez-vous que ce font les belles actions, et „ les vertus feules qui peuvent garantir vos noms „ de la deftruction des fiècles, et de l'oubli des „ temps. "

Et vous, vaillans défenseurs de l'Etat, dont les efforts incroyables le soutinrent contre les assauts de toute l'Europe! et vous ministres, qui dans vos différens emplois, vous occupez de la félicité publique! approchez aussi de ce tombeau: qu'un jeune homme, regretté pour ses talens et ses rares vertus, vous affermisse dans l'opinion où vous êtes, que ce ne sont ni les grands emplois, ni les vaines décorations, ni la naissance même, quelque illustre qu'elle soit, qui font estimer ceux qui sont à la tête des nations; mais que leur mérite, leur zèle, leurs travaux, leur attachement à la patrie, seuls peuvent leur concilier les suffrages du public, des sages, et de la postérité.

Pourrais-je, après vous avoir conduits à ce tombeau, m'empêcher d'en approcher moi-même? ô prince, qui saviez combien vous m'étiez cher, combien votre personne m'était précieuse! si la voix des vivans peut se faire entendre des morts, prêtez attention à une voix qui ne vous fut pas inconnue: souffrez que ce fragile monument, le seul, hélas, que je puis ériger à votre mémoire, vous soit élevé: ne dédaignez pas les efforts d'un cœur qui vous était attaché, qui sauvant des débris de votre naufrage ce qu'il peut, essaye de l'apprendre au temple de l'immortalité. Hélas, était-ce à vous à m'apprendre avec quelle économie il faut faire usage du peu de jours qui nous sont départis? était-ce de vous que je devais apprendre à braver les approches de la mort, moi que l'âge et les infirmités avertissent journellement que j'approche du terme qui bornera la course de ma vie? Votre admirable

caractère ne s'effacera jamais de ma mémoire, l'image de vos vertus me ſera ſans ceſſe préſente: vous vivrez toujours dans mon cœur : votre nom ſe mêlera dans tous nos entretiens, et votre ſouvenir ne périra en moi qu'avec l'extinction de ce ſouffle de vie qui m'anime. J'entrevois déjà la fin de ma carrière, et le moment, cher prince, où l'être des êtres réunira à jamais ma cendre à la vôtre.

La mort, Meſſieurs, eſt la fin de tous les hommes: heureux ceux qui en mourant ont la conſolation de ſavoir qu'ils méritent les larmes de ceux qui leur ſurvivent!

ÉLOGE

DE VOLTAIRE. (*)

MESSIEURS,

DANS tous les ſiècles, ſur-tout chez les nations les plus ingénieuſes et les plus polies, les hommes d'un génie élevé et rare ont été honorés pendant leur vie, et encore plus après leur mort. On les conſidérait comme des phénomènes qui répandaient leur éclat ſur leur patrie. Les premiers législateurs qui apprirent aux hommes à vivre en ſociété; les premiers héros qui défendirent leurs concitoyens; les philoſophes qui pénétrèrent dans les abymes de la nature, et qui découvrirent quelques vérités; les poëtes qui tranſmirent les belles actions de leurs contemporains aux races futures; tous ces hommes furent regardés comme des êtres ſupérieurs à l'eſpèce humaine. On les croyait favoriſés d'une inſpiration particulière de la divinité. De-là vint qu'on éleva des autels à *Socrate*, qu'*Hercule* paſſa pour un Dieu, que la Gréce honorait *Orphée*, et que ſept villes ſe diſputèrent la gloire d'avoir vu naître *Homère*. Le peuple d'Athènes, dont l'éducation était la plus perfectionnée, ſavait l'Iliade par cœur, et célébrait avec ſenſibilité la gloire de ſes anciens héros dans les chants de ce poëme. On voit également que *Sophocle*, qui remporta la palme du théâtre, fut en grande eſtime pour ſes talens; et de plus, que la république d'Athènes le

(*) Ecrit au camp de Schatzlar, et lu à l'académie royale des ſciences et belles-lettres de Berlin, dans une aſſemblée publique, extraordinairement convoquée pour cet objet, le 26 de novembre 1778.

revêtit des charges les plus confidérables. Tout le monde fait combien *Efchine*, *Périclès*, *Démofthène*, furent eftimés ; et que *Périclès* fauva deux fois la vie à *Diagoras*, la première en le garantiffant contre la fureur des fophiftes, et la feconde fois en l'affiftant par fes bienfaits. Quiconque en Gréce avait des talens, était sûr de trouver des admirateurs et même des enthoufiaftes : ces puiffans encouragemens développaient le génie, et donnaient à l'efprit cet effor qui l'élève, et lui fait franchir les bornes de la médiocrité. Quelle émulation n'était-ce pas pour les philofophes d'apprendre que *Philippe* de Macédoine choifit *Ariftote* comme le feul précepteur digne d'élever *Alexandre* ? Dans ce beau fiècle, tout mérite avait fa récompenfe, tout talent fes honneurs Les bons auteurs étaient diftingués ; les ouvrages de *Thucydide*, de *Xénophon* fe trouvaient entre les mains de tout le monde ; enfin chaque citoyen femblait participer à la célébrité de ces génies qui élevèrent alors le nom de la Gréce au-deffus de celui de tous les autres peuples.

Bientôt après, Rome nous fournit un fpectacle femblable. On y voit *Cicéron* qui, par fon efprit philofophique et par fon éloquence, s'éleva au comble des honneurs. *Lucrèce* ne vécut pas affez pour jouir de fa réputation. *Virgile* et *Horace* furent honorés des fuffrages de ce peuple-roi ; ils furent admis aux familiarités d' *Augufte*, et participèrent aux récompenfes que ce tyran adroit répandait fur ceux qui, célébrant fes vertus, fefaient illufion fur fes vices.

A l'époque de la renaiffance des lettres dans notre Occident, l'on fe rappelle avec plaifir l'empreffement

avec lequel les *Médicis* et quelques fouverains pontifes accueillirent les gens de lettres. On fait que *Pétrarque* fut couronné poëte, et que la mort ravit au *Taffe* l'honneur d'être couronné dans ce même capitole où jadis avaient triomphé les vainqueurs de l'univers. *Louis XIV*, avide de tout genre de gloire, ne négligea pas celui de récompenfer ces hommes extraordinaires que la nature produifit fous fon règne. Il ne fe borna pas à combler de bienfaits *Boffuet*, *Fénélon*, *Racine*, *Defpréaux*; il étendit fa munificence fur tous les gens de lettres, en quelque pays qu'ils fuffent, pour peu que leur réputation fût parvenue jufqu'à lui.

Tel eft le cas qu'ont fait tous les âges de ces génies heureux qui femblent ennoblir l'efpèce humaine, et dont les ouvrages nous délaffent et nous confolent des misères de la vie. Il eft donc bien jufte que nous payions aux mânes du grand-homme dont l'Europe déplore la perte, le tribut d'éloges et d'admiration qu'il a fi bien mérité.

Nous ne nous propofons pas, Meffieurs, d'entrer dans le détail de la vie privée de M. de *Voltaire*. L'hiftoire d'un roi doit confifter dans l'énumération des bienfaits qu'il a répandus fur fes peuples; celle d'un guerrier dans fes campagnes; celle d'un homme de lettres dans l'analyfe de fes ouvrages : les anecdotes peuvent amufer la curiofité, les actions inftruifent. Mais comme il eft impoffible d'examiner en détail la multitude d'ouvrages que nous devons à la fécondité de M. de *Voltaire*, vous voudrez bien, Meffieurs, vous contenter de l'efquiffe légère que je vous en tracerai, me bornant d'ailleurs à n'effleurer

qu'en

qu'en paſſant les événemens principaux de ſa vie. Ce ſerait donc déshonorer M. de *Voltaire* que de s'appeſantir ſur des recherches qui ne concernent que ſa famille. A l'oppoſé de ceux qui doivent tout à leurs ancêtres et rien à eux-mêmes, il devait tout à la nature: il fut ſeul l'inſtrument de ſa fortune et de ſa réputation. On doit ſe contenter de ſavoir que ſes parens, qui avaient des emplois dans la robe, lui donnèrent une éducation honnête; il étudia au collége de Louis-le-grand ſous les pères *Porée* et *Tournemine*, qui furent les premiers à découvrir les étincelles de ce feu brillant dont ſes ouvrages ſont remplis.

Quoique jeune, M. de *Voltaire* n'était pas regardé comme un enfant ordinaire; ſa verve s'était déjà fait connaître. C'eſt ce qui l'introduiſit dans la maiſon de madame de *Rupelmonde*: cette dame, charmée de la vivacité d'eſprit et des talens du jeune poëte, le produiſit dans les meilleures ſociétés de Paris. Le grand monde devint pour lui l'école où ſon goût acquit ce tact fin, cette politeſſe et cette urbanité, à laquelle n'atteignent jamais ces ſavans érudits et ſolitaires, qui jugent mal de ce qui peut plaire à la ſociété rafinée, trop éloignée de leur vue pour qu'ils puiſſent la connaître. C'eſt principalement au ton de la bonne compagnie, à ce vernis répandu dans les ouvrages de M. de *Voltaire*, que ceux-ci doivent la vogue dont ils jouiſſent.

Déjà ſa tragédie d'Oedipe et quelques vers agréables de ſociété avaient paru dans le public, lorſqu'il ſe débita à Paris une ſatire en vers indécens contre le duc d'*Orléans*, alors régent de France. Un certain *la Grange*, auteur de cette œuvre de ténèbres, pour

éviter d'être ſoupçonné, trouva le moyen de la faire paſſer ſous le nom de M. de *Voltaire*. Le gouvernement agit avec précipitation; le jeune poëte, tout innocent qu'il était, fut arrêté et conduit à la baſtille, où il demeura quelques mois. Mais, comme le propre de la vérité eſt de ſe faire jour tôt ou tard, le coupable fut puni et M. de *Voltaire* juſtifié et relâché. Croiriez-vous, Meſſieurs, que ce fut à la baſtille même que notre jeune poëte compoſa les deux premiers chants de ſa Henriade? cependant cela eſt vrai: ſa priſon devint un Parnaſſe pour lui, où les muſes l'inſpirèrent. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le ſecond chant eſt demeuré tel qu'il l'avait d'abord minuté: faute de papier et d'encre, il en apprit les vers par cœur, et les retint.

Peu après ſon élargiſſement, ſoulevé contre les indignes traitemens et les opprobres dont il avait enduré la honte dans ſa patrie, il ſe retira en Angleterre, où il éprouva non-ſeulement l'accueil le plus favorable du public, mais où bientôt il forma un nombre d'enthouſiaſtes. Il mit à Londres la dernière main à la Henriade qu'il publia alors ſous le nom du poëme de la Ligue. Notre jeune poëte, qui ſavait tout mettre à profit, pendant qu'il fut en Angleterre, s'appliqua principalement à l'étude de la philoſophie. Les plus ſages et les plus profonds philoſophes y fleuriſſaient alors. Il ſaiſit le fil avec lequel le circonſpect *Locke* s'était conduit dans le dédale de la métaphyſique; et refrénant ſon imagination impétueuſe, il l'aſſujettit aux calculs laborieux de l'immortel *Newton*. Il s'appropria ſi bien les découvertes de ce philoſophe, et ſes progrès furent tels que, dans

un abrégé, il expofa fi clairement le fyftème de ce grand-homme, qu'il le mit à la portée de tout le monde.

Avant lui, M. de *Fontenelle* était l'unique philofophe qui, répandant des fleurs fur l'aridité de l'aftronomie, l'eût rendue fufceptible d'amufer le loifir du beau fexe. Les Anglais étaient flattés de trouver un français qui, non content d'admirer leurs philofophes, les traduifait dans fa langue. Tout ce qu'il y avait de plus illuftre à Londres, s'empreffait à le pofféder : jamais étranger ne fut accueilli plus favorablement de cette nation : mais, quelque flatteur que fût ce triomphe pour l'amour-propre, l'amour de la patrie l'emporta dans le cœur de notre poëte, et il retourna en France.

Les Parifiens, éclairés par les fuffrages qu'une nation auffi favante que profonde avait donnés à notre jeune auteur, commencèrent à fe douter que dans leur fein il était né un grand-homme. Alors parurent les Lettres fur les Anglais, où l'auteur peint, avec des traits forts et rapides, les mœurs, les arts, les religions et le gouvernement de cette nation. La tragédie de Brutus, faite pour plaire à ce peuple libre, fuccéda bientôt après, ainfi que Mariamne et une foule d'autres pièces.

Il fe trouvait alors en France une dame célèbre par fon goût pour les arts et pour les fciences. Vous devinez bien, Meffieurs, que c'eft de l'illuftre marquife *du Châtelet* dont nous voulons parler. Elle avait lu les ouvrages philofophiques de notre jeune auteur; bientôt elle fit fa connaiffance; le défir de s'inftruire, et l'ardeur d'approfondir le peu de vérités

qui font à la portée de l'efprit humain, refferra les liens de cette amitié, et la rendit indiffoluble. Madame *du Châtelet* abandonna tout de fuite la Théodicée de *Leibnitz*, et les romans ingénieux de ce philofophe, pour adopter à leur place la méthode circonfpecte et prudente de *Locke*, moins propre à fatisfaire une curiofité avide, qu'à contenter la raifon févère. Elle apprit affez de géométrie pour fuivre *Newton* dans les calculs abftraits; fon application fut même affez perfévérante pour compofer un abrégé de ce fyftème à l'ufage de fon fils. Cirey devint bientôt la retraite philofophique de ces deux amis. Ils y compofaient, chacun de fon côté, des ouvrages de genres différens qu'ils fe communiquaient, tâchant, par des remarques réciproques, de porter leurs productions au degré de perfection où elles pouvaient probablement atteindre. Là furent compofées Zaïre, Alzire, Mérope, Sémiramis, Catilina, Electre ou Orefte.

M. de *Voltaire* qui fefait tout entrer dans la fphère de fon activité, ne fe bornait pas uniquement au plaifir d'enrichir le théâtre par fes tragédies. Ce fut proprement pour l'ufage de la marquife *du Châtelet*, qu'il compofa fon Effai fur les mœurs et l'efprit des nations; l'Hiftoire de *Louis XIV* et l'Hiftoire de *Charles XII* avaient déjà paru.

Un auteur d'autant de génie, auffi varié que correct, n'échappa point à l'académie françaife; elle le revendiqua comme un bien qui lui appartenait. Il devint membre de ce corps illuftre dont il fut un des plus beaux ornemens. *Louis XV* l'honora de la charge de fon gentilhomme ordinaire, et de celle d'hiftoriographe de France qu'il avait, pour

ainſi dire, déjà remplie, en écrivant l'Hiſtoire de *Louis XIV*.

Quoique M. de *Voltaire* fût ſenſible à des marques d'approbation auſſi éclatantes, il l'était pourtant davantage à l'amitié. Inſéparablement lié avec madame *du Châtelet*, le brillant d'une grande cour n'offuſqua pas ſes yeux, au point de lui faire préférer la ſplendeur de Verſailles au ſéjour de Lunéville, bien moins à la retraite champêtre de Cirey. Ces deux amis y jouiſſaient paiſiblement de la portion du bonheur dont l'humanité eſt ſuſceptible, quand la mort de la marquiſe *du Châtelet* mit fin à cette belle union. Ce fut un coup aſſommant pour la ſenſibilité de M. de *Voltaire*, qui eut beſoin de toute ſa philoſophie pour y réſiſter.

Préciſément dans le temps qu'il feſait uſage de toutes ſes forces pour apaiſer ſa douleur, il fut appelé à la cour de Pruſſe. Le roi, qui l'avait vu en l'année 1740, déſirait de poſſéder ce génie auſſi rare qu'éminent; ce fut en 1752 qu'il vint à Berlin. Rien n'échappait à ſes connaiſſances; ſa converſation était auſſi inſtructive qu'agréable; ſon imagination auſſi brillante que variée; ſon eſprit auſſi prompt que préſent: il ſuppléait, par les grâces de la fiction, à la ſtérilité des matières; en un mot, il feſait les délices de toutes les ſociétés. Une malheureuſe diſpute qui s'éleva entre lui et M. de *Maupertuis*, brouilla ces deux ſavans qui étaient faits pour s'aimer et non pour ſe haïr; et la guerre qui ſurvint en 1756 inſpira à M. de *Voltaire* le déſir de fixer ſon ſéjour en Suiſſe. Il ſe rendit à Genève, à Lauſanne; enſuite il fit l'acquiſition des Délices, et enfin il s'établit à

Ferney. Son loifir fe partageait entre l'étude et l'ouvrage; il lifait et compofait. Il occupait ainfi, par la fécondité de fon génie, tous les libraires de ces cantons.

La préfence de M. de *Voltaire*, l'effervefcence de fon génie, la facilité de fon travail, perfuada à tout fon voifinage qu'il n'y avait qu'à le vouloir pour être bel efprit. Ce fut comme une efpèce de maladie épidémique dont les Suiffes, qui paffent d'ailleurs pour n'être pas les plus déliés, furent atteints ; ils n'exprimaient plus les chofes les plus communes que par antithèfes ou en épigrammes. La ville de Genève fut le plus vivement atteinte de cette contagion; les bourgeois, qui fe croyaient au moins des *Lycurgues*, étaient tous difpofés à donner de nouvelles lois à leur patrie; mais aucun ne voulait obéir à celles qui fubfiftaient. Ces mouvemens, caufés par un zèle de liberté mal-entendue, donnèrent lieu à une efpèce d'émeute ou de guerre qui ne fut que ridicule. M. de *Voltaire* ne manqua pas d'immortalifer cet événement en chantant cette foi-difante guerre, fur le ton que celle des rats et des grenouilles l'avait été autrefois par *Homère*. Tantôt fa plume féconde enfantait des ouvrages de théâtre, tantôt des mélanges de philofophie et d'hiftoire, tantôt des romans allégoriques et moraux: mais en même temps qu'il enrichiffait ainfi la littérature de fes nouvelles productions, il s'appliquait à l'économie rurale. On voit combien un bon efprit eft fufceptible de toute forte de formes. Ferney était une terre prefque dévaftée quand notre philofophe l'acquit; il la remit en culture; non-feulement il la

repeupla, mais il y établit encore quantité de manufacturiers et d'artiſtes.

Ne rappelons pas, Meſſieurs, trop promptement les cauſes de notre douleur; laiſſons encore M. de *Voltaire* tranquillement à Ferney, et jetons en attendant un regard plus attentif et plus réfléchi ſur la multitude de ſes différentes productions. L'hiſtoire rapporte que *Virgile* en mourant, peu ſatisfait de l'Enéide qu'il n'avait pu autant perfectionner qu'il aurait déſiré, voulait la brûler. La longue vie dont jouit M. de *Voltaire*, lui permit de limer et de corriger ſon poëme de la Ligue, et de le porter à la perfection où il eſt parvenu maintenant ſous le nom de la Henriade.

Les envieux de notre auteur lui reprochèrent que ſon poëme n'était qu'une imitation de l'Enéide; et il faut convenir qu'il y a des chants dont les ſujets ſe reſſemblent; mais ce ne ſont pas des copies ſerviles. Si *Virgile* dépeint la deſtruction de Troye, *Voltaire* étale les horreurs de la Saint-Barthelemi; aux amours de *Didon* et d'*Enée* on compare les amours d'*Henri IV* et de la belle *Gabrielle d'Eſtrées*; à la deſcente d'*Enée* aux enfers, où *Anchiſe* lui découvre la poſtérité qui doit naître de lui, l'on oppoſe le ſonge d'*Henri IV*, et l'avenir que St *Louis* dévoile en lui annonçant le deſtin des *Bourbons*. Si j'oſais haſarder mon ſentiment, j'adjugerais l'avantage de deux de ces chants au français, ſavoir ceux de la Saint-Barthelemi et du ſonge d'*Henri IV*. Il n'y a que les amours de *Didon*, où il paraît que *Virgile* l'emporte ſur *Voltaire*, parce que l'auteur latin intéreſſe et parle au cœur, et que l'auteur français n'emploie que des allégories.

Mais ſi l'on veut examiner ces deux poëmes de bonne foi, ſans préjugés pour les anciens ni pour les modernes, on conviendra que beaucoup de détails de l'Enéide ne feraient pas tolérés de nos jours dans les ouvrages de nos contemporains ; comme, par exemple, les honneurs funèbres qu'*Enée* rend à ſon père *Anchiſe*, la fable des harpies, la prophétie qu'elles font aux Troyens qu'ils feront réduits à manger leurs aſſiettes, et cette prophétie qui s'accomplit ; la truye avec ſes neuf petits, qui déſigne le lieu d'établiſſement où *Enée* doit trouver la fin de ſes travaux ; ſes vaiſſeaux changés en nymphes ; un cerf tué par *Aſcagne* qui occaſionne la guerre des Troyens et des Rutules ; la haine que les dieux mettent dans le cœur d'*Amate* et de *Lavinie* contre cet *Enée* que *Lavinie* épouſe à la fin. Ce ſont peut-être ces défauts dont *Virgile* était lui-même mécontent, qui l'avaient déterminé à brûler ſon ouvrage ; et qui, ſelon le ſentiment des cenſeurs judicieux, doivent placer l'Enéide au-deſſous de la Henriade.

Si les difficultés vaincues ſont le mérite d'un auteur, il eſt certain que M. de *Voltaire* en trouva plus à ſurmonter que *Virgile*. Le ſujet de la Henriade eſt la réduction de Paris due à la converſion d'*Henri IV*. Le poëte n'avait donc pas la liberté de mouvoir à ſon gré le ſyſtème merveilleux ; il était réduit à ſe borner aux myſtères des chrétiens, bien moins féconds en images agréables et pittoreſques que n'était la mythologie des gentils. Toutefois on ne ſaurait lire le dixième chant de la Henriade ſans convenir que les charmes de la poéſie ont le don d'ennoblir tous les ſujets qu'elle traite. M. de *Voltaire*

fut le ſeul mécontent de ſon poëme ; il trouvait que ſon héros n'était pas expoſé à d'aſſez grands dangers, et que par conſéquent il devait intéreſſer moins qu'*Enée* qui ne ſort jamais d'un péril ſans retomber dans un autre.

En portant le même eſprit d'impartialité à l'examen des tragédies de M. de *Voltaire*, l'on conviendra qu'en quelques points il eſt ſupérieur à *Racine*, et que dans d'autres il eſt inférieur à ce célèbre dramatique. Son Oedipe fut la première pièce qu'il compoſa ; ſon imagination s'était empreinte des beautés de *Sophocle* et d'*Euripide*, et ſa mémoire lui rappelait ſans ceſſe l'élégance continue et fluide de *Racine* : fort de ce double avantage, ſa première production paſſa au théâtre comme un chef-d'œuvre. Quelques cenſeurs, peut-être trop ſourcilleux, trouvèrent à redire qu'une vieille *Jocaſte* ſentît renaître à la préſence de *Philoctète* une paſſion preſque éteinte : mais ſi l'on avait élagué le rôle de *Philoctète*, on n'aurait pas joui des beautés que produit le contraſte de ſon caractère avec celui d'*Oedipe*.

On jugea que ſon Brutus était plutôt propre à être repréſenté ſur le théâtre de Londres que ſur celui de Paris, parce qu'en France un père qui, de ſang-froid, condamne ſon fils à la mort, eſt enviſagé comme un barbare ; et qu'en Angleterre, un conſul qui ſacrifie ſon propre ſang à la liberté de ſa patrie, eſt regardé comme un dieu.

Sa Mariamne et un nombre d'autres pièces ſignalèrent encore l'art et la fécondité de ſa plume. Cependant il ne faut pas déguiſer que des critiques, peut-être trop ſévères, reprochèrent à notre poëte

que la contexture de ſes tragédies n'approchait pas du naturel et de la vraiſemblance de celles de *Racine.* Voyez, diſaient-ils, repréſenter Iphigénie, Phèdre, Athalie : vous croyez aſſiſter à une action qui ſe développe ſans peine devant vos yeux; au lieu qu'au ſpectacle de Zaïre, il faut vous faire illuſion ſur la vraiſemblance et couler légèrement ſur certains défauts qui vous choquent. Ils ajoutent que le ſecond acte eſt un hors-d'œuvre : vous êtes obligé d'endurer le radotage du vieux *Luſignan* qui, ſe retrouvant dans ſon palais, ne ſait où il eſt; qui parle de ſes anciens faits d'armes, comme un lieutenant colonel du régiment de Navarre, devenu gouverneur de Péronne : on ne ſait pas trop comment il reconnaît ſes enfans; pour rendre ſa fille chrétienne, il lui raconte qu'elle eſt ſur la montagne où *Abraham* ſacrifia, ou voulut ſacrifier ſon fils *Iſaac* au Seigneur; il l'engage à ſe faire baptiſer après que *Châtillon* atteſte l'avoir baptiſée lui-même; et c'eſt-là le nœud de la pièce. Après que *Luſignan* a rempli cet acte froid et languiſſant, il meurt d'apoplexie ſans que perſonne s'intéreſſe à ſon ſort. Il ſemble, puiſqu'il fallait un prêtre et un ſacrement pour former cette intrigue, qu'on aurait pu ſubſtituer au baptême, la communion.

Mais quelque ſolides que puiſſent être ces remarques, on les perd de vue au cinquième acte; l'intérêt, la pitié, la terreur, que ce grand poëte a l'art d'exciter ſi ſupérieurement, entraîne l'auditeur qui, agité de paſſions auſſi fortes, oublie de petits défauts en faveur d'auſſi grandes beautés.

On conviendra donc que M. *Racine* a l'avantage

d'avoir quelque chofe de plus naturel, de plus vraifemblable dans la texture de fes drames; et qu'il règne une élégance continue, une molleffe, un fluide dans fa verfification dont aucun poëte n'a pu approcher depuis. D'autre part, en exceptant quelques vers trop épiques dans les pièces de M. de *Voltaire*, il faut convenir qu'au cinquième acte près de Catilina, il a poffédé l'art d'accroître l'intérêt de fcène en fcène, d'acte en acte, et de le pouffer au plus haut point à la cataftrophe : c'eft bien là le comble de l'art.

Son génie univerfel embraffait tous les genres. Après s'être effayé contre *Virgile*, et l'avoir peut-être furpaffé, il voulait fe mefurer avec l'*Ariofte*; il compofa la Pucelle dans le goût du Roland furieux. Ce poëme n'eft point une imitation de l'autre; la fable, le merveilleux, les épifodes, tout y eft original, tout y refpire la gaieté d'une imagination brillante.

Ses vers de fociété fefaient les délices de toutes les perfonnes de goût. L'auteur feul n'en tenait aucun compte, quoiqu'*Anacréon*, *Horace*, *Ovide*, *Tibulle*, ni tous les auteurs de la belle antiquité ne nous aient laiffé aucun modèle en ces genres qu'il n'eût égalé. Son efprit enfantait ces ouvrages fans peine; cela ne le fatisfefait pas; il croyait que, pour poffé-der une réputation bien méritée, il fallait l'acquérir en vainquant les plus grands obftacles.

Après vous avoir fait un précis des talens du poëte, paffons à ceux de l'hiftorien. L'Hiftoire de *Charles XII* fut la première qu'il compofa; il devint le *Quinte-Curce* de cet *Alexandre*. Les fleurs qu'il

répand fur fa matière, n'altèrent point le fonds de la vérité; il peint la valeur brillante du héros du Nord avec les plus vives couleurs, fa fermeté dans de certaines occafions, fon obftination en d'autres, fa profpérité et fes malheurs.

Après avoir éprouvé fes forces fur *Charles XII*, il effaya de hafarder l'Hiftoire du fiècle de *Louis XIV*. Ce n'eft plus le ftyle romanefque de *Quinte-Curce* qu'il emploie : il y fubftitua celui de *Cicéron* qui, plaidant pour la loi *Manilia*, fait l'éloge de *Pompée*. C'eft un auteur français qui relève avec enthoufiafme les événemens fameux de ce beau fiècle; qui expofe dans le jour le plus brillant les avantages qui donnèrent alors à fa nation une prépondérance fur d'autres peuples; les grands génies en foule qui fe trouvèrent fous la main de *Louis XIV*; le règne des arts et des fciences protégés par une cour polie; les progrès de l'induftrie en tout genre; et cette puiffance intrinsèque de la France qui rendait en quelque forte fon roi l'arbitre de l'Europe.

Cet ouvrage unique méritait d'attirer à M. de *Voltaire* l'attachement et la reconnaiffance de toute la nation françaife, qu'il a mieux relevée qu'elle ne l'a été par aucun de fes autres écrivains.

C'eft encore un ftyle différent qu'il emploie dans fon Effai fur l'efprit et les mœurs des nations; le ftyle en eft fort et fimple; le caractère de fon efprit fe manifefte plus dans la façon dont il a traité cette hiftoire, que dans fes autres écrits. On y voit la fougue d'un génie fupérieur qui voit tout dans le grand, qui s'attache à ce qu'il y a d'important, et néglige tous les petits détails. Cet ouvrage n'eft pas

composé pour apprendre l'hiſtoire à ceux qui ne l'ont pas étudiée, mais pour en rappeler les faits principaux dans la mémoire de ceux qui la ſavent. Il s'attache à la première loi de l'hiſtoire, qui eſt de dire la vérité; et les réflexions qu'il y sème, ne font pas des hors-d'œuvre, elles naiſſent de la matière même.

Il nous reſte une foule d'autres traités de M. de *Voltaire*, qu'il eſt preſque impoſſible d'analyſer. Les uns roulent ſur des ſujets de critique; dans d'autres ce ſont des matières métaphyſiques qu'il éclaircit; dans d'autres encore, d'aſtronomie, d'hiſtoire, de phyſique, d'éloquence, de poétique, de géométrie. Ses Romans même portent un caractère original; Zadig, Micromégas, Candide, ſont des ouvrages qui, ſemblant reſpirer la frivolité, contiennent des allégories morales ou des critiques de quelques ſyſtèmes modernes, où l'utile eſt inſéparablement uni à l'agréable.

Tant de talens, tant de connaiſſances diverſes, réunies en une ſeule perſonne, jettent les lecteurs dans un étonnement mêlé de ſurpriſe.

Récapitulez, Meſſieurs, la vie des grands-hommes de l'antiquité, dont les noms nous ſont parvenus, vous trouverez que chacun d'eux ſe bornait à ſon ſeul talent. *Ariſtote* et *Platon* étaient philoſophes; *Eſchine* et *Démoſthène* orateurs; *Homère* poëte épique; *Sophocle* poëte tragique; *Anacréon* poëte agréable; *Thucydide* et *Xénophon* hiſtoriens; de même que chez les Romains, *Virgile*, *Horace*, *Ovide*, *Lucrèce* n'étaient que poëtes; *Tite-Live* et *Varron* hiſtoriens; *Craſſus*, le vieil *Antoine* et *Hortenſius* s'en tenaient à

leurs harangues. *Cicéron*, ce conful orateur, défenfeur et père de la patrie, eft le feul qui ait réuni des talens et des connaiffances diverfes : il joignait au grand art de la parole, qui le rendait fupérieur à tous fes contemporains, une étude approfondie de la philofophie, telle qu'elle était connue de fon temps. C'eft ce qui paraît par fes Tufculanes, par fon admirable traité de la nature des dieux, par celui des Offices qui eft peut-être le meilleur ouvrage de morale que nous ayons. *Cicéron* fut même poëte; il traduifit en latin les vers d'*Aratus*, et l'on croit que fes corrections perfectionnèrent le poëme de *Lucrèce.*

Il nous a donc fallu parcourir l'efpace de dix-fept fiècles pour trouver, dans la multitude des hommes qui compofent le genre-humain, le feul *Cicéron* dont nous puiffions comparer les connaiffances avec celles de notre illuftre auteur. L'on peut dire, s'il m'eft permis de m'exprimer ainfi, que M. de *Voltaire* valait feul toute une académie. Il y a de lui des morceaux où l'on croit reconnaître *Bayle* armé de tous les argumens de fa dialectique ; d'autres où l'on croit lire *Thucydide* ; ici c'eft un phyficien qui découvre les fecrets de la nature, là c'eft un métaphyficien qui, s'appuyant fur l'analogie et l'expérience, fuit à pas mefurés les traces de *Locke.* Dans d'autres ouvrages vous trouvez l'émule de *Sophocle*; là vous le voyez répandre des fleurs fur fes traces; ici il chauffe le brodequin comique; mais il femble que l'élévation de fon efprit ne fe plaifait pas à borner fon effor à égaler *Térence* ou *Molière.* Bientôt vous le voyez monter fur *Pégafe* qui, en étendant fes ailes, le tranfporte au haut de l'Hélicon, où le dieu des mufes lui adjuge fa place entre *Homère* et *Virgile.*

Tant de productions différentes et d'aussi grands efforts de génie produisirent à la fin une vive sensation sur les esprits ; et l'Europe applaudit aux talens supérieurs de M. de *Voltaire.* Il ne faut pas croire que la jalousie et l'envie l'épargnassent ; elles aiguisèrent tous leurs traits pour l'accabler. Cet esprit d'indépendance, inné dans les hommes, qui leur inspire une aversion contre l'autorité la plus légitime, les révoltait avec bien plus d'aigreur contre une supériorité de talens, à laquelle leur faiblesse ne put atteindre. Mais les cris de l'envie étaient étouffés par de plus forts applaudissemens ; les gens de lettres s'honoraient de la connaissance de ce grand-homme. Quiconque était assez philosophe pour n'estimer que le mérite personnel, plaçait M. de *Voltaire* bien au-dessus de ceux dont les ancêtres, les titres, l'orgueil et les richesses font tout le mérite. M. de *Voltaire* était du petit nombre des philosophes qui pouvaient dire : *Omnia mecum porto.* Des princes, des souverains, des rois, des impératrices le comblèrent des marques de leur estime et de leur admiration. Ce n'est pas que nous prétendions insinuer que les grands de la terre soient les meilleurs appréciateurs du mérite ; mais cela prouve au moins que la réputation de notre auteur était si généralement établie, que les chefs des peuples, loin de contredire la voix publique, croyaient devoir s'y conformer.

Cependant, comme dans ce monde le mal se trouve par-tout mêlé au bien, il arrivait que M. de *Voltaire*, sensible à l'applaudissement universel dont il jouissait, ne l'était pas moins aux piqûres de ces insectes qui croupissent dans les fanges de l'Hippocrène. Loin de les punir, il les immortalisait en pla-

çant leurs noms obscurs dans ses ouvrages. Mais il ne recevait d'eux que des éclaboussures légères, en comparaison des persécutions plus violentes qu'il eut à souffrir des ecclésiastiques, qui par état n'étant que des ministres de paix, n'auraient dû pratiquer que la charité et la bienfesance: aveuglés par un faux zèle autant qu'abrutis par le fanatisme, ils s'acharnèrent sur lui, et voulurent l'accabler en le calomniant. Leur ignorance fit échouer leur projet; faute de lumières ils confondaient les idées les plus claires; de sorte que les passages où notre auteur insinue la tolérance, furent interprétés par eux comme contenant les dogmes de l'athéisme. Et ce même *Voltaire*, qui avait employé toutes les ressources de son génie pour prouver avec force l'existence d'un Dieu, s'entendit accuser, à son grand étonnement, d'en avoir nié l'existence.

Le fiel que ces ames dévotes répandirent si maladroitement sur lui, trouva des approbateurs chez les gens de leur espèce, et non pas chez ceux qui avaient la moindre teinture de dialectique. Son crime véritable consistait en ce qu'il n'avait pas lâchement déguisé dans son histoire les vices de tant de pontifes qui ont déshonoré l'Eglise; de ce qu'il avait dit avec *Fra-Paolo*, avec *Fleury* et tant d'autres, que souvent les passions influent plus sur la conduite des prêtres que l'inspiration du saint-Esprit; que dans ses ouvrages il inspire de l'horreur contre ces massacres abominables qu'un faux zèle a fait commettre, et qu'enfin il traitait avec mépris ces querelles inintelligibles et frivoles auxquelles les théologiens de toute secte attachent tant d'importance. Ajoutons à ceci, pour

achever

achever ce tableau, que tous les ouvrages de M. de *Voltaire* ſe débitaient auſſitôt qu'ils ſortaient de la preſſe, et que dans ce même temps les évêques voyaient avec un ſaint dépit leurs mandemens rongés des vers, ou pourrir dans les boutiques de leurs libraires.

Voilà comme raiſonnent des prêtres imbécilles. On leur pardonnerait leur bêtiſe, ſi leurs mauvais ſyllogiſmes n'influaient pas ſur le repos des particuliers; tout ce que la vérité oblige de dire, c'eſt qu'une auſſi fauſſe dialectique ſuffit pour caractériſer ces êtres vils et mépriſables qui, feſant profeſſion de captiver leur raiſon, ſont ouvertement divorce avec le bon ſens.

Puiſqu'il s'agit ici de juſtifier M. de *Voltaire*, nous ne devons diſſimuler aucune des accuſations dont on le chargea. Les cagots lui imputèrent donc encore d'avoir expoſé les ſentimens d'*Epicure*, de *Hobbes*, de *Wolſton*, du lord *Bolingbroke* et d'autres philoſophes. Mais n'eſt-il pas clair que, loin de fortifier ces opinions par ce que tout autre y aurait pu ajouter, il ſe contente d'être le rapporteur d'un procès dont il abandonne la déciſion à ſes lecteurs? Et de plus, ſi la religion a pour fondement la vérité, qu'a-t-elle à appréhender de tout ce que le menſonge peut inventer contre elle? M. de *Voltaire* en était ſi convaincu, qu'il ne croyait pas que les doutes de quelques philoſophes puſſent l'emporter ſur les inſpirations divines.

Mais allons plus loin, comparons la morale répandue dans ſes ouvrages à celle de ſes perſécuteurs: Les hommes doivent s'aimer comme des frères, dit-il; leur devoir eſt de s'aider mutuellement à ſup-

porter le fardeau de la vie, où la somme des maux l'emporte sur celle des biens; leurs opinions sont aussi différentes que leurs physionomies; loin de se persécuter parce qu'ils ne pensent pas de même, ils doivent se borner à rectifier le jugement de ceux qui sont dans l'erreur, par le raisonnement, sans substituer aux argumens le fer et les flammes; en un mot, ils doivent se conduire envers leur prochain comme ils voudraient qu'il en usât envers eux. Est-ce M. de *Voltaire* qui parle, ou est-ce l'apôtre St *Jean*, ou est-ce le langage de l'Evangile?

Opposons à ceci la morale pratique de l'hypocrisie ou du faux zèle; elle s'exprime ainsi: Exterminons ceux qui ne pensent pas ce que nous voulons qu'ils pensent, accablons ceux qui dévoilent notre ambition et nos vices; que DIEU soit le bouclier de nos iniquités, que les hommes se déchirent, que le sang coule, qu'importe, pourvu que notre autorité s'accroisse; rendons DIEU implacable et cruel, pour que la recette des douanes du purgatoire et du paradis augmente nos revenus.

Voilà comme la religion sert souvent de prétexte aux passions des hommes, et comme par leur perversité la source la plus pure du bien devient celle du mal!

La cause de M. de *Voltaire* étant aussi bonne que nous venons de l'exposer, il emporta les suffrages de tous les tribunaux, où la raison était plus écoutée que les sophismes mystiques. Quelque persécution qu'il endurât de la haine théologale, il distingua toujours la religion de ceux qui la déshonorent; il rendait justice aux ecclésiastiques dont les vertus ont été le véritable ornement de l'Eglise; il ne blâmait

que ceux dont les mœurs perverſes les rendirent l'abomination publique.

M. de *Voltaire* paſſa donc ainſi ſa vie entre les perſécutions de ſes envieux et l'admiration de ſes enthouſiaſtes, ſans que les ſarcaſmes des uns l'humiliaſſent, et que les applaudiſſemens des autres accruſſent l'opinion qu'il avait de lui-même ; il ſe contentait d'éclairer le monde, et d'inſpirer par ſes ouvrages l'amour des lettres et de l'humanité. Non content de donner des préceptes de morale, il prêchait la bienfeſance par ſon exemple. Ce fut lui dont l'appui courageux vint au ſecours de la malheureuſe famille des *Calas*, qui plaida la cauſe des *Sirven* et les arracha des mains barbares de leurs juges ; il aurait reſſuſcité le chevalier *la Barre*, s'il avait eu le don des miracles. Il eſt beau qu'un philoſophe, du fond de ſa retraite, élève ſa voix ; et que l'humanité dont il eſt l'organe, force les juges à réformer des arrêts iniques. Si M. de *Voltaire* n'avait par devers lui que cet unique trait, il mériterait d'être placé parmi le petit nombre des véritables bienfaiteurs de l'humanité.

La philoſophie et la religion enſeignent donc de concert le chemin de la vertu. Voyez lequel eſt le plus chrétien, ou le magiſtrat qui force cruellement une famille à s'expatrier, ou le philoſophe qui la recueille et la ſoutient ; le juge qui ſe ſert du glaive de la loi pour aſſaſſiner un étourdi, ou le ſage qui veut ſauver la vie du jeune homme pour le corriger ; le bourreau de *Calas*, ou le protecteur de ſa famille déſolée ?

Voilà, Meſſieurs, ce qui rendra la mémoire de

M. de *Voltaire* à jamais chère à ceux qui ſont nés avec un cœur ſenſible et des entrailles capables de s'émouvoir Quelque précieux que ſoient les dons de l'eſprit, de l'imagination, l'élévation du génie, et les vaſtes connaiſſances; ces préſens, que la nature ne prodigue que rarement, ne l'emportent cependant jamais ſur les actes de l'humanité et de la bienfeſance; on admire les premiers, et l'on bénit et vénère les ſeconds.

Quelque peine que j'aye, Meſſieurs, de me ſéparer à jamais de M. de *Voltaire*, je ſens cependant que le moment approche où je dois renouveler la douleur que vous cauſe ſa perte. Nous l'avons laiſſé tranquille à Ferney; des affaires d'intérêt l'engagèrent à ſe tranſporter à Paris, où il eſpérait venir encore aſſez à temps pour ſauver quelques débris de ſa fortune d'une banqueroute dans laquelle il ſe trouvait enveloppé. Il ne voulut pas reparaître dans ſa patrie les mains vides; ſon temps, qu'il partageait entre la philoſophie et les belles-lettres, fourniſſait un nombre d'ouvrages dont il avait toujours quelques-uns en réſerve: ayant compoſé une nouvelle tragédie dont Irène eſt le ſujet, il voulut la produire ſur le théâtre de Paris.

Son uſage était d'aſſujettir ſes pièces à la critique la plus ſévère, avant de les expoſer en public. Conformément à ces principes, il conſulta à Paris tout ce qu'il y avait de gens de goût de ſa connaiſſance, ſacrifiant un vain amour-propre au déſir de rendre ſes travaux dignes de la poſtérité. Docile aux avis éclairés qu'on lui donna, il ſe porta avec un zèle et une ardeur ſingulière à la correction de cette tragédie;

il paſſa des nuits entières à refondre ſon ouvrage; et ſoit pour diſſiper le ſommeil, ſoit pour ranimer ſes ſens, il fit un uſage immodéré du café: cinquante taſſes par jour lui ſuffirent à peine. Cette liqueur, qui mit ſon ſang dans la plûs violente agitation, lui cauſa un échauffement ſi prodigieux que, pour calmer cette eſpèce de fièvre chaude, il eut recours aux opiates, dont il prit de ſi fortes doſes, que loin de ſoulager ſon mal, elles accélérèrent ſa fin. Peu après ce remède pris avec ſi peu de ménagement, ſe manifeſta une eſpèce de paralyſie qui fut ſuivie du coup d'apoplexie qui termina ſes jours.

Quoique M. de *Voltaire* fût d'une conſtitution faible; quoique le chagrin, le ſouci et une grande application aient affaibli ſon tempérament, il pouſſa pourtant ſa carrière juſqu'à la quatre-vingt-quatrième année. Son exiſtence était telle qu'en lui l'eſprit l'emportait en tout ſur la matière. C'était une ame forte qui communiquait ſa vigueur à un corps preſque diaphane: ſa mémoire était étonnante, et il conſerva toutes les facultés de la penſée et de l'imagination juſqu'à ſon dernier ſoupir. Avec quelle joie vous rappellerai-je, Meſſieurs, les témoignages d'admiration et de reconnaiſſance que les Pariſiens rendirent à ce grand-homme durant ſon dernier ſéjour dans ſa patrie! Il eſt rare, mais il eſt beau que le public ſoit équitable, et qu'il rende juſtice de leur vivant à ces êtres extraordinaires que la nature ne ſe complaît de produire que de loin en loin, afin qu'ils recueillent de leurs contemporains même les ſuffrages qu'ils ſont sûrs d'obtenir de la poſtérité!

L'on devait s'attendre qu'un homme qui avait employé toute la ſagacité de ſon génie à célébrer la gloire de ſa nation, en verrait rejaillir quelques rayons ſur lui-même: les Français l'ont ſenti, et par leur enthouſiaſme, ils ſe ſont rendus dignes de partager le luſtre que leur compatriote à répandu ſur eux et ſur le ſiècle. Mais croirait-on que ce *Voltaire*, auquel la profane Gréce aurait élevé des autels, qui eût eu dans Rome des ſtatues, auquel une grande impératrice, protectrice des ſciences, voulait ériger un monument à Pétersbourg; qui croira, dis-je, qu'un tel être penſa manquer dans ſa patrie d'un peu de terre pour couvrir ſes cendres ? Et quoi! dans le dix-huitième ſiècle, où les lumières ſont plus répandues que jamais, où l'eſprit philoſophique a tant fait de progrès, il ſe trouve des hiérophantes, plus barbares que les Hérules, plus dignes de vivre avec les peuples de la Taprobane qu'au milieu de la nation françaiſe! Aveuglés par un faux zèle, ivres de fanatiſme, ils empêchent qu'on ne rende les derniers devoirs de l'humanité à un des hommes les plus célèbres que jamais la France ait portés. Voilà cependant ce que l'Europe a vu avec une douleur mêlée d'indignation.

Mais quelle que ſoit la haine de ces frénétiques, et la lâcheté de leur vengeance, de s'acharner ainſi ſur des cadavres; ni les cris de l'envie, ni leurs hurlemens ſauvages ne terniront la mémoire de *Voltaire.* Le ſort le plus doux qu'ils peuvent attendre, eſt qu'eux et leurs vils artifices demeurent enſevelis à jamais dans les ténèbres de l'oubli ; tandis que la mémoire de *Voltaire* s'accroîtra d'âge en âge, et tranſmettra ſon nom à l'immortalité.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

DISSERTATION

SUR

LES RAISONS

D'ÉTABLIR OU D'ABROGER

LES LOIS.

CEUX qui veulent acquérir une connaiſſance exacte de la manière dont il faut établir ou abroger les lois, ne la peuvent puiſer que dans l'hiſtoire. Nous y voyons que toutes les nations ont eu des lois particulières; que ces lois ont été établies ſucceſſivement; et qu'il a toujours fallu beaucoup de temps aux hommes pour parvenir à quelque choſe de raiſonnable. Nous y voyons que les législateurs dont les lois ont ſubſiſté le plus long-temps, ont été ceux qui ont eu pour but le bonheur public, et qui ont le mieux connu le génie du peuple dont ils réglaient le gouvernement.

Ce ſont ces conſidérations qui nous obligent d'entrer ici dans quelques détails ſur l'hiſtoire même des lois, et ſur la manière dont elles ſe ſont établies dans les pays les plus policés.

Il paraît probable que les pères de famille ont été les premiers législateurs Le befoin d'établir l'ordre dans leurs maifons les obligea fans doute à faire les lois domeftiques. Depuis ces premiers temps, et lorsque les hommes commencèrent à fe raffembler dans des villes, les lois de ces juridictions particulières fe trouvèrent infuffifantes pour une fociété plus nombreufe.

La malice du cœur humain, qui femble engourdie dans la folitude, fe ranime dans le grand monde: et fi le commerce des hommes, qui affortit les caractères les plus reffemblans, fournit des compagnons aux gens vertueux, il donne également des complices aux fcélérats.

Les défordres s'accrurent dans les villes; de nouveaux vices prirent naiffance; et les pères de famille, comme les plus intéreffés à les réprimer, convinrent pour leur fureté de s'oppofer à ce débordement. On publia donc des lois; et l'on créa des magiftrats pour les faire obferver: tant eft grande la dépravation des hommes, que pour vivre en paix et heureux, on fut obligé de les y contraindre par la puiffance des lois.

Les premières lois ne parèrent qu'aux grands inconvéniens: les civiles réglaient le culte des dieux, le partage des terres, les contrats de mariage et les fucceffions: les lois criminelles n'étaient rigoureufes que pour les crimes dont on redoutait le plus les effets: enfuite à mefure qu'il furvenait des inconvéniens inattendus, de nouveaux défordres donnaient naiffance à de nouvelles lois.

De l'union des villes se formèrent des républiques, et par la pente que toutes les choses humaines ont à la vicissitude, leur gouvernement changea souvent de forme. Lasse de la démocratie, le peuple passait à l'aristocratie, à laquelle il substituait même le gouvernement monarchique ; ce qui arrivait en deux manières : ou lorsque le peuple mettait sa confiance dans la vertu éminente d'un de ses citoyens : ou lorsque par artifice quelque ambitieux usurpait le souverain pouvoir. Il est peu d'Etats qui n'aient pas essayé de ces différens gouvernemens ; mais tous eurent des lois différentes.

Osiris est le premier législateur dont l'histoire profane fasse mention ; il était roi d'Egypte, et il y établit ses lois ; les souverains même y étaient soumis : ces lois, qui réglaient le gouvernement du royaume, s'étendaient sur la conduite des particuliers. Hérodote, Diodore de Sicile.

Les rois n'acquéraient l'amour de leur peuple qu'autant qu'ils s'y conformaient. Osiris *) institua trente juges, dont le chef portait au cou la figure de la Vérité pendue à une chaîne d'or ; c'était obtenir gain de cause que d'être touché par cette figure.

Osiris régla le culte des dieux, le partage des terres, la distinction des conditions : il ne voulut point qu'il y eût prise de corps contre le débiteur : toute séduction de rhétorique était bannie des plaidoyers : les Egyptiens engageaient les cadavres de leurs pères ; ils les déposaient chez leurs créanciers pour nantissement, et c'était une infamie

*) Quelques auteurs y ajoutent Isis.

pour le débiteur que de ne pas les dégager avant ſa mort. Ce légiſlateur crut que ce n'était pas aſſez de punir les hommes pendant leur vie, il établit un tribunal qui les jugeait après leur mort; afin que la flétriſſure attachée à leur condamnation ſervît d'aiguillon pour animer les vivans à la vertu.

Rollin, Hiſtoire ancienne.

Après les lois des Egyptiens, celles des Crétois ſont les plus anciennes : Minos fut leur légiſlateur; il ſe diſait fils de Jupiter, et aſſurait avoir reçu ces lois de ſon père, afin de les rendre plus reſpectables.

Plutarque.

Lycurgue, roi de Lacédémone, fit uſage des lois de Minos, auxquelles il en ajouta quelques-unes d'Oſiris, qu'il recueillit lui-même dans un voyage qu'il fit en Egypte : il bannit de ſa république l'or, l'argent, toute ſorte de monnaies et les arts ſuperflus; il partagea les terres également entre les citoyens.

Ce légiſlateur, qui avait intention de former des guerriers, ne voulut point qu'aucune eſpèce de paſſion pût énerver leur courage; il permit pour cet effet la communauté des femmes entre les citoyens, ce qui peuplait l'Etat, ſans attacher trop les particuliers aux liens doux et tendres du mariage : tous les enfans étaient élevés aux frais du public : lorſque les parens pouvaient prouver que leurs enfans étaient nés mal-ſains, il leur était permis de les tuer. Lycurgue penſait qu'un homme qui n'était pas en état de porter les armes, ne méritait pas la vie.

Il régla que les Ilotes, eſpèce d'eſclaves, cultiveraient les terres ; et que les Spartiates ne s'occuperaient qu'aux exercices qui les rendaient propres à la guerre.

La jeuneſſe des deux ſexes luttait ; ils feſaient leurs exercices tout nus, en place publique.

Leurs repas étaient réglés; ſans diſtinction des états tous les citoyens y mangeaient enſemble.

Il était défendu aux étrangers de s'arrêter à Sparte, afin que leurs mœurs ne corrompiſſent pas celles que Lycurgue avait introduites.

On ne puniſſait que les voleurs mal-adroits: Lycurgue avait intention de former une république militaire, et il y réuſſit.

Dracon fut à la vérité le premier législateur des Athéniens ; mais ſes lois étaient ſi rigoureuſes, qu'on diſait qu'elles étaient écrites plutôt avec du ſang qu'avec de l'encre. *)

Plutarque. Vie de Solon. Remarques de Dacier.

Nous avons vu comment les lois s'établirent en Egypte et à Sparte : voyons maintenant comment elles furent réformées à Athènes.

Les déſordres qui régnèrent dans l'Attique, et les ſuites funeſtes qu'ils préſageaient, firent qu'on eut recours à un ſage, qui pouvait ſeul réformer tant d'abus. Les pauvres qui ſouffraient, à cauſe de leurs dettes, des vexations cruelles de la part des riches, ſongèrent à ſe choiſir un chef qui les délivrât de la tyrannie des créanciers.

*) Dracon infligeait punition de mort contre les plus petites fautes : il alla juſqu'à faire le procès aux choſes inanimées ; une ſtatue, par exemple, qui, en tombant avait écraſé quelqu'un, était bannie de la ville.

Dans ces diffentions, Solon fut nommé Archonte et arbitre fouverain, du confentement de tout le monde: les riches, dit Plutarque, l'agréèrent volontiers comme riche, et les pauvres, comme homme de bien.

Solon déchargea les débiteurs; il accorda aux citoyens la liberté de tefter.

Il permit aux femmes qui avaient des maris impuiffans d'en choifir d'autres parmi leurs parens.

Ces lois impofaient des châtimens à l'oifiveté: elles abfolvaient ceux qui tuaient un adultère; elles défendaient de confier la tutelle des enfans à leurs plus proches héritiers.

Ceux qui avaient crevé l'œil à un borgne, étaient condamnés à perdre les deux yeux : les débauchés n'ofaient parler dans les affemblées du peuple.

Solon ne fit aucune loi contre le parricide; ce crime lui paraiffait inoui : il penfait que c'eût été l'enfeigner plutôt que de le défendre.

Moreri. Dictionnaire. Rollin. Plutarque.

Il voulut que ces lois fuffent dépofées dans l'aréopage : ce confeil fondé par Cécrops, qui au commencement avait été compofé de trente fages, augmenta jufqu'à cinq cents : l'aréopage tenait fes féances de nuit; les avocats y plaidaient les caufes fimplement, il leur était défendu d'exciter les paffions.

Les lois d'Athènes pafsèrent enfuite à Rome : mais comme les lois de cet empire devinrent celles de tous les peuples qu'il conquit, il fera néceffaire de nous étendre davantage fur leur fujet.

Romulus fut le fondateur et le premier législateur de Rome; voici le peu qui nous reste des lois de ce prince. Tite Live, Plutarque, Cicéron.

Il voulait que les rois eussent une autorité souveraine dans les affaires de justice et de religion; qu'on n'ajoutât point foi aux fables qu'on rapporte des dieux; qu'on eût d'eux des sentimens saints et religieux, en n'attribuant rien de déshonnête à des natures bienheureuses. Plutarque ajoute que c'est une impiété de croire que la Divinité prenne plaisir aux attraits d'une beauté mortelle. Ce roi, si peu superstitieux, ordonna cependant qu'on n'entreprît rien sans avoir préalablement consulté les augures.

Romulus plaça les patriciens dans le sénat, les plébéiens dans les tribus; et il ne comptait pour rien les esclaves dans la république.

Les maris avaient le droit de punir de mort leurs femmes, lorsqu'elles étaient convaincues d'adultère ou d'ivrognerie.

La puissance des pères sur leurs enfans n'avait point de bornes : il leur était permis de les faire mourir, lorsqu'ils naissaient monstrueux : on punissait les parricides de mort : un patron qui fraudait son client, était en abomination : une belle-fille qui battait son père, était abandonnée à la vengeance des dieux pénates. Romulus voulut que les murailles des villes fussent sacrées; et il tua son frère Rémus, pour avoir transgressé cette loi en sautant par dessus les murs de la ville qu'il élevait.

Ce prince établit des asiles; il y en avait entr'autres auprès de la roche tarpéienne.

Plutarque, Vie de Numa.

A ces lois de Romulus, Numa en ajouta de nouvelles. Comme ce prince était fort pieux, et que ſa religion était épurée, il défendit que l'on donnât aux dieux la figure humaine, ou celle de quelque bête. De-là vint que pendant les cent ſoixante premières années depuis la fondation de Rome, il n'y eut point d'images dans les temples.

Danet, Dictionnaire des antiquités.

Tullus Hoſtilius, afin d'exciter le peuple à la multiplication de l'eſpèce, voulut que lorſqu'une femme accoucherait de trois enfans à la fois, ils fuſſent nourris aux dépens du public, juſqu'à l'âge de puberté.

Nous remarquons parmi les lois de Tarquin, qu'il obligea chaque citoyen de donner au roi le dénombrement de tous ſes biens, au riſque d'être puni s'il y manquait; qu'il régla les dons que chacun devait faire aux temples; et qu'entre autres il permit que les eſclaves mis en liberté puſſent être reçus dans les tribus de la ville; les lois de ce prince furent favorables aux débiteurs.

Telles ſont les principales lois que les Romains reçurent de leurs rois. Sextus Papirius les recueillit toutes; et elles prirent de lui le nom de Code papirien.

La plupart de ces lois, faites pour un Etat monarchique, furent abolies à l'expulſion des rois.

Valérius Publicola, collégue de Brutus dans le conſulat, un des inſtrumens de la liberté dont Rome jouiſſait, ce conſul ſi favorable au peuple, publia de nouvelles lois, propres au genre de gouvernement qu'il venait d'établir.

Ces lois permettaient d'appeler au peuple des

jugemens

jugemens des magistrats, et défendaient sous peine de mort d'accepter des charges sans son aveu: Publicola diminua les tailles, et autorisa le meurtre des citoyens qui aspiraient à la tyrannie.

Ce ne fut qu'après lui que s'établirent les usures; les grands de Rome les portèrent jusqu'au denier huit : si le débiteur ne pouvait acquitter sa dette, il était traîné en prison, et réduit à l'esclavage, lui et toute sa famille. La dureté de cette loi parut insupportable aux plébéiens, qui en étaient souvent les victimes; ils murmurèrent contre les consuls; le sénat se montra inflexible, et le peuple, irrité de plus en plus, se retira au Mont sacré; de là il traita d'égal avec les sénateurs, et il ne rentra à Rome qu'à condition qu'on abolît ses dettes, et que l'on créât des magistrats qui par la charge de tribuns seraient autorisés à soutenir ses droits : ces tribuns réduisirent l'usure au denier seize; et enfin elle fut tout-à-fait abolie pour un temps.

Tite Live, L. II. Echard, ch. II. Tacite, Annales.

Les deux ordres qui composaient la république romaine, formaient sans cesse des desseins ambitieux, pour s'élever les uns aux dépens des autres : delà naquirent les défiances et les jalousies; quelques séditieux, qui flattaient le peuple, outraient ses prétentions; et quelques sénateurs, nés avec des passions vives et avec beaucoup d'orgueil, rendaient les résolutions du sénat souvent trop sévères.

La loi agraire sur le partage des terres conquises divisa plus d'une fois la république : il en fut question l'année CCLXVII de sa fondation. Ces dissentions, auxquelles le sénat fesait diversion par

quelques guerres, mais qui se réveillaient toujours, continuèrent jusqu'en l'année CCC.

TiteLive, Liv. III.

Rome reconnut enfin la nécessité d'avoir recours à des lois qui pussent satisfaire les deux partis : on envoya à Athènes Posthumius Albus, Aulus Manlius, et Sulpicius Camerinus, pour y compiler les lois de Solon : ces ambassadeurs à leur retour furent mis au nombre des Décemvirs; ils rédigèrent ces lois, qui furent approuvées du sénat par un arrêt, et du peuple par un plébiscite ; on les fit graver sur dix tables de cuivre; et l'année d'après on y en ajouta encore deux autres : ce qui forma un corps de lois, si connu sous le nom de celui des douze tables.

Danet, Diction. des ant. rom.

Ces lois limitaient la puissance paternelle; elles infligeaient des punitions aux tuteurs qui fraudaient leurs pupilles; elles permettaient de léguer son bien à qui l'on voudrait. Les triumvirs ordonnèrent, depuis, que les testateurs seraient obligés de laisser le quart de leur bien à leurs héritiers; et c'est l'origine de ce que nous appelons *la légitime* (*).

Les enfans posthumes, nés dix mois après la mort de leurs pères, étaient déclarés légitimes ; l'Empereur Adrien étendit ce privilége jusqu'au onzième mois.

Le divorce, jusqu'alors inconnu aux Romains, n'eut force de loi que par celles des douze tables. Il y avait des peines infligées contre les injures d'effet, de paroles et par écrit.

(*) *Il n'y avait que deux sortes d'héritiers* ab intestat, *les enfans, et les parens masculins.*

L'intention seule de parricide était punie de mort.

Les citoyens étaient autorisés à tuer les voleurs armés, ou qui entraient de nuit dans leur maison.

Tout faux témoin devait être précipité de la roche tarpéïenne. En matières criminelles, l'accusateur avait deux jours, dans lesquels il formait l'accusation, qu'il signait; et l'accusé avait trois jours pour y répondre (*). S'il se trouvait que l'accusateur eût calomnié l'accusé, il était puni des mêmes peines que méritait le crime dont il l'avait chargé.

Voilà en substance ce que contenaient les lois des douze tables, dont Tacite dit qu'elles furent la fin des bonnes lois : l'Egypte, la Grèce, et tout ce qu'elle connaissait de plus parfait, y avaient contribué : ces lois si équitables et si justes ne resserraient la liberté des citoyens que dans les cas où l'abus qu'ils en pouvaient faire, aurait nui au repos des familles et à la sureté de la république.

L'autorité du sénat, sans cesse en opposition avec celle du peuple; l'ambition outrée des grands; les prétentions des plébéïens qui s'accroissaient chaque jour, et beaucoup d'autres raisons, qui sont proprement du ressort de l'histoire, causèrent de nouveau des orages violens : les Gracques et les Saturninus publièrent quelques lois séditieuses : pendant les troubles des guerres civiles, on vit un nombre d'ordonnances que les événemens sefaient paraître et disparaître. Sylla abolit les anciennes lois, et en établit de nouvelles, que Lépidus

(*) *L'accusé comparaissait en suppliant devant le magistrat avec ses parens et ses cliens.*

détruisit; la corruption des mœurs, qui augmentait avec ces dissentions domestiques, donna lieu à la multiplication des lois à l'infini. Pompée, élu pour réformer ces lois, en publia quelques-unes qui périrent avec lui. Pendant vingt-cinq ans de guerres civiles et de troubles, il n'y eut ni droit, ni coutume, ni justice; et tout demeura dans cette confusion jusqu'au règne d'Auguste, qui sous son sixième consulat rétablit les anciennes lois, et annulla toutes celles qui avaient pris naissance pendant les désordres de la république.

L'empereur Justinien remédia enfin à la confusion que la multiplicité des lois apportait à la jurisprudence; et il ordonna à son chancelier Tribonien de composer un corps de droit parfait; celui-ci le réduisit en trois volumes, qui nous sont restés: savoir, le digeste, qui contient les opinions des plus célèbres jurisconsultes; le code qui renferme les constitutions des empereurs; et les instituts, qui forment un abrégé du droit romain.

Ces lois se sont trouvées si admirables, qu'après la destruction de l'empire, elles ont été embrassées par les peuples les plus policés, qui en ont fait la base de leur jurisprudence.

Daniel, Histoire de France.

Les Romains avaient apporté leurs lois dans les pays de leurs conquêtes; les Gaules les reçurent, lorsque Jules César, qui les subjugua, en fit une province de l'empire.

Pendant le cinquième siècle, après le démembrement de la monarchie romaine, les peuples du nord inondèrent une partie de l'Europe: ces différentes nations barbares introduisirent chez leurs

ennemis vaincus leurs lois et leurs coutumes : les Gaules furent envahies par les Visigoths, les Bourguignons et les Francs.

Clovis crut faire grâce à ses nouveaux sujets en leur laissant l'option des lois du vainqueur, ou de celles du vaincu : il publia la loi salique; et sous les règnes de ses successeurs, on créa souvent de nouvelles lois. Gondebaud, roi de Bourgogne, fit une ordonnance par laquelle il défère le duel à ceux qui ne voudront pas s'en tenir au serment.

En 487, selon Daniel.

Hénault, Abrégé chronologique.

Anciennement les seigneurs avaient le droit de juger souverainement et sans appel.

Sous le règne de Louis le gros s'établit la justice supérieure et royale en France : nous voyons, depuis, que Charles IX avait intention de réformer la justice et d'abréger les procédures; c'est ce qui paraît par l'ordonnance de Moulins. Il est à remarquer que des lois si sages furent publiées dans des temps de troubles ; mais, dit le président Hénault, le chancelier de l'Hôpital veillait pour le salut de la patrie. Ce fut enfin Louis XIV qui fit rédiger toutes les lois, depuis Clovis jusqu'à lui, dans un corps qu'on appela de son nom le Code Louis.

DeThou.

Les Bretons, que les Romains subjuguèrent de même que les Gaulois, reçurent également les lois de leurs conquérans.

Rapin Thoiras, Introduction.

Avant d'être assujettis, ces peuples étaient gouvernés par des druides, dont les maximes avaient force de lois.

Les pères de famille chez ces peuples avaient droit de vie et de mort sur leurs femmes et leurs enfans ; tout commerce étranger leur était défendu ;

ils égorgeaient les prifonniers de guerre, et en fesaient un facrifice aux dieux.

Les Romains maintinrent leur puiffance et leurs lois chez ces infulaires jufqu'à l'empire d'Honorius, qui rendit aux Anglais leur liberté, l'an CCCCX, par un acte folennel.

Les Pictes (*), alliés avec les Ecoffais, les attaquèrent enfuite: les Bretons, faiblement fecourus des Romains, et toujours battus par leurs ennemis, eurent recours aux Saxons; ceux-ci fubjuguèrent toute l'île après une guerre de 150 ans; et de leurs auxiliaires ils devinrent leurs maîtres.

Selon Brand. Les Anglo-Saxons introduifirent dans la Grande-Bretagne leurs lois, les mêmes qui fe pratiquaient anciennement en Allemagne; ils partagèrent l'Angleterre en fept royaumes, qui fe gouvernaient féparément; ils avaient tous des affemblées générales, (**) compofées des grands, du peuple, et de l'ordre des payfans: la forme de ce gouvernement, qui était enfemble monarchique et démocratique, s'eft confervée jufqu'à nos jours; l'autorité fe trouve encore partagée entre le roi, la chambre des feigneurs et celle des communes.

Alfred le grand donna à l'Angleterre les premières lois, réduites en corps. Quoiqu'elles fuffent douces, ce prince fut inexorable envers les magiftrats convaincus de corruption; l'hiftoire remarque qu'en une feule année il fit pendre quarante juges qui avaient prévariqué.

(*) Peuples venus du Mecklenbourg.

(**) Ces affemblées s'appelaient *Wittenagemot*, ou confeil des fages, dont le gouvernement prit le nom d'heptarchique.

Selon le code d'Alfred le grand, tout anglais accufé de quelque crime devait être jugé par fes pairs, et la nation conferve encore ce privilége.

L'Angleterre prit une nouvelle forme par la conquête qu'en fit Guillaume, duc de Normandie (*). Ce conquérant érigea de nouvelles cours fouveraines, dont celle de l'échiquier fubfifte encore: ces tribunaux fuivaient la perfonne du roi. Il fépara la juridiction eccléfiaftique de la civile; et de fes lois, qu'il fit publier en langue normande, la plus févère était l'interdiction de la chaffe, fous peine de mutilation, ou de mort même. Rapin Thoiras, en 890.

Depuis Guillaume le conquérant, les rois fes fucceffeurs firent différentes chartres.

Henri I, dit beau-clerc, permit aux héritiers nobles de prendre poffeffion des fucceffions qui leur retombaient, fans rien payer au fouverain; il permit même à la nobleffe de fe marier fans le confentement du prince. En 1100.

Nous voyons encore que le roi Etienne donna une chartre par laquelle il reconnaît tenir fon pouvoir du peuple et du clergé; qui confirme les prérogatives de l'Eglife, et abolit les lois rigoureufes de Guillaume le conquérant. En 1135.

Enfuite Jean fans-terre accorda à fes fujets la chartre, dite la grande-chartre; elle confifte en foixante-deux articles. Rapin Thoiras, L. VIII.

Les articles principaux règlent la façon de relever les fiefs; le partage des veuves, en défendant de les contraindre à convoler en fecondes nôces; elles font obligées fous caution à ne point fe rema-

(*) Couronné à Londres en 1066.

rier fans la permiffion de leur feigneur fuzerain. Ces lois établiffent les cours de juftice dans des lieux ftables; elles défendent au parlement de lever des impôts fans le confentement des communes, à moins que ce ne foit pour racheter la perfonne du roi, ou afin de faire fon fils chevalier, ou pour doter fa fille; elles ordonnent de n'emprifonner, de ne dépofféder, ni de ne faire mourir perfonne, fans que fes pairs l'aient jugé felon les lois du royaume; et de plus le roi s'engage à ne vendre ni refufer la juftice à perfonne.

En 1275. Les lois de Weftmunfter, qu'Edouard I publia, n'étaient qu'un renouvellement de la grande chartre; excepté qu'il défendit l'acquifition des terres aux gens de main-morte, et qu'il bannit les juifs du royaume.

Quoique l'Angleterre ait beaucoup de fages lois, c'eft peut-être le pays de l'Europe où elles font le moins en vigueur. Rapin Thoiras remarque très-bien que, par un vice du gouvernement, le pouvoir du roi fe trouve fans ceffe en oppofition avec celui du parlement; qu'ils s'obfervent mutuellement, foit pour conferver leur autorité, foit pour l'étendre; ce qui diftrait, et le roi et les repréfentans de la nation, du foin qu'ils devraient employer au maintien de la juftice; et ce gouvernement turbulent et orageux change fans ceffe fes lois par acte de parlement, felon que les événemens l'y obligent; d'où il s'enfuit que l'Angleterre eft dans le cas d'avoir plus befoin de réforme dans fa jurifprudence qu'aucun autre royaume.

Il ne nous refte qu'à dire deux mots de l'Alle-

magne. Nous reçûmes les lois romaines, lorſque les Romains conquirent la Germanie, et nous les conſervâmes, parce que les empereurs abandonnant l'Italie, tranſportèrent chez nous le ſiége de leur empire : cependant il n'eſt aucun cercle, aucune principauté, quelque petite qu'elle ſoit, qui n'ait un droit coutumier différent ; et ces droits, par la longueur du temps, ont acquis force de lois.

Après avoir expoſé la manière dont les lois ſe ſont établies chez la plupart des peuples policés, nous remarquerons que dans tous les pays où elles ont été introduites du conſentement des citoyens, ce fut le beſoin qui les y fit recevoir ; et que dans les pays ſubjugués, c'étaient les lois des conquérans qui devenaient celles des conquis ; mais qu'également par-tout elles ont été augmentées ſucceſſivement. Si l'on eſt étonné de voir au premier coup-d'œil que les peuples puiſſent être gouvernés par tant de lois différentes, on peut revenir de ſa ſurpriſe en obſervant que pour l'eſſentiel des lois elles ſe trouvent à peu-près les mêmes, j'entends celles qui pour le maintien de la ſociété puniſſent les crimes.

Nous obſervons encore en examinant la conduite des plus ſages législateurs, que les lois doivent être adaptées au genre du gouvernement et au génie de la nation qui les doit recevoir ; que les meilleurs législateurs ont eu pour but la félicité publique, et qu'en général toutes les lois qui ſont les plus conformes à l'équité naturelle, ſont à quelques exceptions près les meilleures.

Comme Lycurgue trouva un peuple ambitieux,

il lui donna des lois plus propres à faire des guerriers que des citoyens ; et s'il bannit l'or de sa république, c'était parce que l'intérêt est de tous les vices celui qui est le plus opposé à la gloire.

Plutarque, Vie de Solon.

Solon disait de lui-même qu'il n'avait pas donné aux Athéniens les lois les plus parfaites, mais les meilleures qu'ils fussent capables de recevoir : ce législateur considéra non-seulement le génie de ce peuple, mais aussi la situation d'Athènes, qui était aux bords de la mer : par cette raison il infligea des peines pour l'oisiveté, il encouragea l'industrie, et il ne défendit point l'or ni l'argent, prévoyant que sa république ne pouvait devenir grande ni puissante que par un commerce florissant.

Il faut bien que les lois s'accordent avec les génies des nations, ou il ne faut point espérer qu'elles subsistent ; le peuple romain voulait la démocratie ; tout ce qui pouvait altérer cette forme de gouvernement, lui était odieux. De-là vint qu'il y eut tant de séditions pour faire passer la loi agraire ; le peuple se flattant que par le partage des terres il rétablirait une sorte d'égalité dans les fortunes des citoyens : de-là vint qu'il y eut de fréquentes émeutes pour l'abolition des dettes, parce que les créanciers, qui étaient les grands, traitaient les plébéïens avec inhumanité ; et que rien ne rend plus odieuse la différence des conditions que la tyrannie que les riches exercent impunément sur les misérables.

On trouve trois sortes de lois dans tous les pays : savoir, celles qui tiennent à la politique, et qui établissent le gouvernement ; celles qui tiennent aux

mœurs et qui puniſſent les criminels ; et enfin les lois civiles, qui règlent les ſucceſſions, les tutelles, les uſures et les contracts. Les législateurs qui établiſſent des lois dans des monarchies, ſont ordinairement eux-mêmes ſouverains : ſi leurs lois ſont douces et équitables, elles ſe ſoutiennent d'elles-mêmes ; tous les particuliers y trouvent leur avantage : ſi elles ſont dures et tyranniques, elles seront bientôt abolies ; parce qu'il faut les maintenir par la violence, et que le tyran eſt ſeul contre tout un peuple, qui ne déſire que de les ſupprimer.

Dans pluſieurs républiques, où des particuliers ont été législateurs, leurs lois n'ont réuſſi qu'autant qu'elles ont pu établir un juſte équilibre entre le pouvoir du gouvernement & la liberté des citoyens.

Il n'eſt que les lois qui regardent les mœurs ſur leſquelles les législateurs conviennent en général du même principe ; excepté qu'ils ſe ſont plus roidis contre un crime que contre un autre : et cela ſans doute, pour avoir connu les vices auxquels la nation avait le plus de penchant.

Comme les lois ſont des digues qu'on oppoſe au débordement des vices, il faut qu'elles ſe faſſent reſpecter par la terreur des peines ; mais il n'en eſt pas moins vrai que les législateurs qui ont le moins aggravé les châtimens, ſont au moins les plus humains, s'ils ne ſont pas les plus rigides.

Les lois civiles ſont celles qui diffèrent le plus entre elles : ceux qui les ont établies, ont trouvé certains uſages introduits généralement avant eux ; qu'ils n'ont oſé abolir de crainte de choquer les préjugés de la nation : ils ont reſpecté la coutume

qui les fait regarder comme bonnes, et ils ont adopté ces usages, quoiqu'ils ne soient pas équitables, purement en faveur de leur antiquité.

Quiconque s'est donné la peine d'examiner les lois avec un esprit philosophique, en aura sans doute trouvé beaucoup qui d'abord paraissent contraires à l'équité naturelle, et qui cependant ne le sont pas: je me contente de citer le droit de primogéniture. Il paraît que rien n'est plus juste que de partager la succession paternelle en portions égales entre tous les enfans; cependant l'expérience prouve que les plus puissans héritages, subdivisés en beaucoup de parties, réduisent avec le temps des familles opulentes à l'indigence: ce qui a fait que des pères ont mieux aimé déshériter leurs cadets, que de préparer à leur maison une décadence certaine. Par la même raison des lois qui paraissent gênantes et dures à quelques particuliers, n'en sont pas moins sages, dès qu'elles tendent à l'avantage de la société entière. C'est un tout, auquel un législateur éclairé sacrifiera constamment les parties.

Les lois qui regardent les débiteurs, sont sans contredit celles qui exigent le plus de circonspection et de prudence de la part de ceux qui les publient: si ces lois favorisent les créanciers, la condition des débiteurs devient trop dure; un malheureux hasard peut ruiner à jamais leur fortune: si au contraire cette loi leur est avantageuse, elle altère la confiance publique, en infirmant des contrats qui sont fondés sur la bonne foi.

Ce juste milieu, qui, en maintenant la validité des contrats, n'opprime pas les débiteurs insolvables,

me paraît la pierre philosophale de la jurisprudence.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article; la nature de cet ouvrage ne nous permet point d'entrer dans un plus grand détail: nous nous bornerons aux réflexions générales.

Un corps de lois parfaites serait le chef-d'œuvre de l'esprit humain, dans ce qui regarde la politique du gouvernement; on y remarquerait une unité de dessein, et des règles si exactes et si proportionnées, qu'un Etat conduit par ces lois ressemblerait à une montre dont tous les ressorts ont été faits pour un même but; on y trouverait une connaissance profonde du cœur humain, et du génie de la nation; les châtimens seraient tempérés, de sorte qu'en maintenant les bonnes mœurs, ils ne seraient ni légers ni rigoureux; des ordonnances claires et précises ne donneraient jamais lieu au litige; elles consisteraient dans un choix exquis de tout ce que les lois civiles ont eu de meilleur, et dans une application ingénieuse et simple de ces lois aux usages de la nation: tout serait prévu, tout serait combiné, et rien ne serait sujet à des inconvéniens; mais les choses parfaites ne sont pas du ressort de l'humanité.

Les peuples auraient lieu d'être satisfaits, si les législateurs se mettaient à leur égard dans les mêmes dispositions d'esprit où étaient ces pères de famille qui donnèrent les premières lois; ils aimaient leurs enfans; les maximes qu'ils leur prescrivaient, n'avaient d'objet que le bonheur de leur famille.

Peu de lois sages rendent un peuple heureux; beaucoup de lois embarrassent la jurisprudence; par

la raiſon qu'un bon médecin ne ſurcharge pas ſes malades de remèdes, le législateur habile ne ſurcharge pas le public de lois ſuperflues : trop de médicamens ſe nuiſent, empêchent réciproquement leurs effets ; trop de lois deviennent un dédale où les juriſconſultes et la juſtice s'égarent.

Chez les Romains les lois ſe multiplièrent, lorſque les révolutions étaient fréquentes : tout ambitieux qui ſe voyait favoriſé de la fortune, ſe ſeſait législateur. Cette confuſion dura, comme nous l'avons dit, juſqu'au temps d'Auguſte, qui annulla toutes ces ordonnances injuſtes, et remit les anciennes lois en vigueur.

En France les lois devinrent plus nombreuſes, lorſque les Francs, en conquérant ce royaume, y introduiſirent les leurs. Louis XI eut deſſein de réunir toutes ces lois, et d'établir dans ſon empire, comme il le diſait lui-même, une ſeule loi, un ſeul poids et une ſeule meſure.

Il eſt pluſieurs lois auxquelles les hommes ſont attachés, parce qu'ils ſont la plupart des animaux de coutume : quoiqu'on pût en ſubſtituer de meilleures à leur place, il ferait peut-être dangereux d'y toucher ; la confuſion que cette réforme mettrait dans la juriſprudence, ferait peut-être plus de mal que les nouvelles lois ne produiraient de bien.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des cas où la réforme ſemble abſolument néceſſaire ; c'eſt lorſqu'il ſe trouve des lois contraires au bonheur public et à l'équité naturelle ; lorſqu'elles ſont énoncées en termes vagues et obſcurs, et lors enfin qu'elles

impliquent contradiction dans le ſens, ou dans les termes.

Entrons dans quelques éclairciſſemens ſur cette matière.

Les lois d'Oſiris ſur le vol ſont, par exemple, dans le cas de ces premières dont nous avons parlé; elles ordonnaient que ceux qui voudraient faire le métier de voleurs, ſe fiſſent inſcrire chez leurs capitaines, et qu'on portât chez lui à l'inſtant tout ce qu'on déroberait. Ceux ſur qui s'était fait le vol, venaient chez le chef des voleurs revendiquer leurs biens, qu'on leur reſtituait, pourvu que le propriétaire donnât le quart de la valeur; le législateur penſait que par cet expédient il fourniſſait aux citoyens un moyen de recouvrer ce qui leur appartenait, moyennant une légère redevance; c'était le moyen de faire des voleurs de tous les Egyptiens. Oſiris n'y penſait pas ſans doute en établiſſant cette loi; à moins qu'on ne veuille dire qu'il conniva au vol, comme à un mal qu'il ne pouvait pas empêcher, de même que le gouvernement d'Amſterdam ſouffre les muſicôs, et celui de Rome les maiſons de joie privilégiées. Diodore de Sicile.

Les bonnes mœurs et la ſureté publique demanderaient cependant qu'on abrogeât cette loi d'Oſiris, ſi malheureuſement on la trouvait établie.

Les Français ont pris le contrepied des Egyptiens: ceux-là étaient trop doux; ceux-ci ſont trop ſévères. Les lois françaiſes ſont d'une rigueur terrible; tous les voleurs domeſtiques ſont punis de mort. Ils diſent, pour ſe juſtifier, qu'en puniſſant ſévèrement les coupeurs de bourſe, ils détruiſent la ſemence des brigands et des aſſaſſins.

L'équité naturelle veut qu'il y ait une proportion entre le crime et le châtiment: les vols compliqués méritent la mort ; ceux qui ſe commettent ſans violence ont des côtés par leſquels on peut enviſager avec compaſſion ceux qui en ſont coupables.

Il y a l'infini entre le deſtin d'un riche et celui d'un miſérable: l'un regorge de biens et nage dans le ſuperflu ; l'autre, abandonné de la fortune, manque même du néceſſaire ; qu'un malheureux dérobe, pour vivre, quelques piſtoles, une montre d'or, ou pareilles bagatelles, à un homme que ſa magnificence empêche de s'apercevoir de cette perte ; faut-il que ce miſérable ſoit dévoué à la mort ? l'humanité n'exige-t-elle pas qu'on adouciſſe l'extrême rigueur ? Il paraît bien que les riches ont fait cette loi: les pauvres ne feraient-ils pas en droit de dire : " Que n'a-t-on de la commiſération de notre état déplorable ? Si vous étiez „ charitables, ſi vous étiez humains, vous nous „ ſecourriez dans nos misères, et nous ne vous „ volerions pas: parlez, eſt-il juſte que toutes les „ félicités de ce monde ſoient pour vous, et que „ toutes les infortunes nous accablent"?

La juriſprudence pruſſienne a trouvé un tempérament entre le relâchement de celle d'Egypte et la ſévérité de celle de France : les lois ne puniſſent point de mort le vol ſimple, elles ſe contentent de condamner le coupable à la priſon pour un certain temps: peut-être ferait-on mieux encore d'introduire la loi du talion qui s'obſervait chez les Juifs, par laquelle le voleur était obligé de reſtituer le double de ce qu'il avait dérobé, ou de ſe conſtituer

l'eſclave

l'efclave de celui dont il avait faifi le bien. Si l'on fe contente de punir légèrement les petites fautes, on réferve les derniers fupplices aux brigands, aux meurtriers, aux affaffins ; de forte que la punition marche toujours de pair avec le crime.

Aucune loi ne révolte plus l'humanité que le droit de vie et de mort que les pères avaient fur leurs enfans à Sparte et à Rome. En Grèce, un père qui fe trouvait trop pauvre pour fournir aux befoins d'une famille nombreufe, fefait périr les enfans qui lui naiffaient de trop : à Sparte et à Rome, qu'un enfant vînt au monde mal conformé, cela autorifait fuffifamment le père à lui ôter la vie. Nous fentons toute la barbarie de ces lois, à caufe que ce ne font pas les nôtres ; mais examinons un moment fi nous n'en avons pas d'auffi injuftes.

N'y a-t-il point quelque chofe de bien dur dans la façon dont nous puniffons les avortemens ? A Dieu ne plaife que j'excufe l'action affreufe de ces Médées, qui, cruelles à elles-mêmes et fourdes à la voix du fang, étouffent la race future, (fi j'ofe m'exprimer ainfi,) fans lui laiffer le temps de voir le jour ! Mais que le lecteur fe dépouille de tous les préjugés de la coutume ; et qu'il daigne prêter quelque attention aux réflexions que je vais lui préfenter.

Les lois n'attachent-elles pas un degré d'infamie aux couches clandeftines ? Une fille née avec un tempérament trop tendre, trompée par les promeffes d'un débauché, ne fe trouve-t-elle pas, par les fuites de fa crédulité, dans le cas d'opter entre la perte de fon honneur, ou celle du fruit malheu-

reux qu'elle a conçu ? N'eſt-ce pas la faute des lois de la mettre dans une ſituation auſſi violente? Et la ſévérité des juges ne prive-t-elle pas l'Etat de deux ſujets à la fois? de l'avorton qui a péri, et de la mère qui pourrait réparer abondamment cette perte par une propagation légitime? On dit à cela qu'il y a des maiſons d'enfans trouvés: je ſais qu'elles ſauvent la vie à une infinité de bâtards; mais ne vaudrait-il pas mieux trancher le mal par ſes racines, et conſerver tant de pauvres créatures qui périſſent miſérablement, en aboliſſant les flétriſſures attachées aux ſuites d'un amour imprudent et volage.

Cicéron, Verrine.

Mais rien de plus cruel que la queſtion: les Romains la donnaient à leurs eſclaves, qu'ils regardaient comme une eſpèce de bétail domeſtique: jamais aucun citoyen ne la recevait.

Cicéron pour Cluentius.

La queſtion ſe donne en Allemagne aux malfaiteurs, après qu'ils ſont convaincus, afin d'arracher de leur propre bouche l'aveu de leurs crimes: elle ſe donne en France pour avérer le fait, ou pour découvrir les complices: autrefois les Anglais avaient (*) l'ordéal ou l'épreuve par le feu et par (**) l'eau; ils ont à préſent une eſpèce de queſtion moins dure que l'ordinaire, mais qui revient à peu près à la même choſe.

Rapin Thoiras.

Qu'on me le pardonne, ſi je me récrie contre la queſtion; j'oſe prendre le parti de l'humanité con-

(*) L'ordéal par le feu: on mettait entre les mains de l'accuſé un morceau de fer ardent; s'il était aſſez heureux pour ne ſe point brûler, il était abſous; ſinon, on le puniſſait comme coupable.

(**) L'ordéal par l'eau; on liait le coupable et le jetait dans l'eau; s'il ſurnageait, il était abſous.

tre un ufage qui fait honte à des chrétiens, et à des peuples policés ; et j'ofe ajouter, contre un ufage auffi cruel qu'inutile.

Quintilien, le plus fage et le plus éloquent des rhéteurs, dit, en traitant de la queftion, que c'eft une affaire de tempérament : un fcélérat vigoureux nie le fait : un innocent d'une complexion faible l'avoue. Un homme eft accufé, il y a des indices, le juge eft dans l'incertitude, il veut s'éclaircir : ce malheureux eft mis à la queftion ; s'il eft innocent, quelle barbarie de lui faire fouffrir le martyre ! fi la force des tourmens l'oblige à dépofer contre lui-même, quelle inhumanité épouvantable que d'expofer aux plus violentes douleurs, et de condamner à la mort un citoyen vertueux, contre lequel il n'y a que des foupçons ! Il vaudrait mieux pardonner à vingt coupables que de facrifier un innocent : fi les lois doivent s'établir pour le bien des peuples, faut-il qu'on en tolère de pareilles, qui mettent les juges dans le cas de commettre méthodiquement des actions criantes qui révoltent l'humanité ?

Quintilien, L. 5. des Preuves et de la Réfutation.

Il y a huit ans que la queftion eft abolie en Pruffe ; on eft sûr de ne point confondre l'innocent et le coupable ; et la juftice ne s'en fait pas moins.

Examinons à préfent les lois vagues, et les procédures qui font dans le cas d'être réformées.

Il y avait une loi en Angleterre qui défendait la bigamie : un homme fut accufé d'avoir cinq femmes, et comme la loi ne s'expliquait pas fur ce cas, et qu'on l'interprète littéralement, il fut mis hors de cour et de procès. Pour que cette loi fût

claire, elle aurait dû porter, que quiconque prendrait plus d'une femme, ferait puni, etc. Les lois vagues et littéralement interprétées en Angleterre, ont donné lieu aux abus les plus ridicules (*).

Des lois précifes ne donnent point lieu à la chicane, elles doivent s'entendre felon le fens de la lettre : lorfqu'elles font vagues ou obfcures, elles obligent de recourir à l'intention du législateur, et au lieu de juger des faits, on s'occupe à les définir.

La chicane ne fe nourrit pour l'ordinaire que de fucceffions et de contrats ; et par cette raifon les lois qui roulent fur ces articles, ont befoin de la plus grande clarté : fi l'on s'occupe à vétiller fur les termes, en compofant des ouvrages d'efprit frivoles, à combien plus forte raifon les termes de la loi méritent-ils d'être pefés fcrupuleufement ?

Les juges ont deux piéges à craindre, ceux de la corruption, et ceux de l'erreur ; leur confcience doit les garantir des premiers, et les législateurs des feconds : des lois claires, qui ne donnent pas lieu à des interprétations, y font un premier remède ; et la fimplicité des plaidoyers, le fecond. On peut reftreindre les difcours des avocats à la narration du fait, fortifiée de quelques preuves, et terminée par un épilogue, ou courte récapitulation. Rien n'eft plus fort dans la bouche d'un homme éloquent que l'art de manier les paffions : l'avocat s'empare

(*) *Muralt.* Un homme coupa le nez à fon ennemi ; on voulut le châtier d'avoir mutilé un citoyen, mais il foutint que ce qu'il avait coupé n'était point un membre, et le parlement déclara par un arrêt qu'on regarderait le nez comme un membre.

de l'efprit des juges; il les intéreffe, il les émeut, il les entraîne : et le preftige du fentiment fait illufion fur le fond de la vérité. Lycurgue et Solon interdirent tous les deux cette forte de perfuafion aux avocats, et fi nous en rencontrons dans les Philippiques et dans les harangues fur la Couronne qui nous reftent de Démofthène et d'Efchine, il faut obferver qu'elles ne fe prononcèrent pas devant l'aréopage, mais devant le peuple ; que les Philippiques font du genre délibératif, et que celles fur la Couronne font plutôt du genre démonftratif que du judiciaire.

Les Romains n'étaient pas auffi fcrupuleux que les Grecs fur les harangues de leurs orateurs. Il n'eft point de plaidoyer de Cicéron qui ne foit plein de paffion. J'en fuis fâché pour cet orateur ; mais nous voyons dans fa harangue pour Cluentius qu'il avait auparavant plaidé pour fa partie adverfe : la caufe de Cluentius ne paraît pas abfolument bonne ; mais l'art de l'orateur l'emporta. Le chef-d'œuvre de Cicéron eft fans doute la péroraifon de la harangue pour Fontéjus ; elle le fit abfoudre, quoiqu'il paraiffe coupable. Quel abus de l'éloquence, que de fe fervir de fon enchantement pour énerver les lois les plus fages !

La Pruffe a fuivi cet ufage de la Grèce ; et fi les raffinemens dangereux de l'éloquence font bannis des plaidoyers, elle en eft redevable à la fageffe du grand chancelier, dont la probité, les lumières, et l'activité infatigable auraient fait honneur aux républiques grecques et romaines, dans les

temps où elles étaient le plus fécondes en grands hommes.

Il eſt encore un article qui doit être compris ſous l'obſcurité des lois ; c'eſt la procédure et le nombre d'inſtances que les plaideurs ont à parcourir avant que de terminer leurs procès. Que ce ſoient de mauvaiſes lois qui leur faſſent injuſtice ; que ce ſoient des plaidoyers artificieux qui obcurciſſent leurs droits ; ou que ce ſoient des longueurs, qui abſorbant le fond même du litige, leur faſſent perdre les avantages qui leur ſont dus ; tout cela revient au même : l'un eſt un mal plus grand que l'autre ; mais tous les abus méritent réforme. Ce qui allonge les procès, donne un avantage conſidérable aux riches ſur les plaideurs qui ſont pauvres ; ils trouvent le moyen de traduire le procès d'une inſtance à l'autre ; ils mattent et ruinent leur partie ; et ils reſtent à la fin les ſeuls dans la carrière.

Autrefois dans ce pays les procès duraient au-delà d'un ſiècle : lors même qu'une cauſe avait été décidée par cinq tribunaux, la partie adverſe, au plus haut mépris de la juſtice, en appelait aux univerſités, et les profeſſeurs en droit réformaient ces ſentences à leur gré. Un plaideur jouait bien de malheur, qui dans cinq tribunaux, et je ne ſais combien d'univerſités, ne trouvait pas des ames vénales et corruptibles. Ces uſages ont été abolis, les procès ſont jugés en dernier reſſort dès la troiſième inſtance ; et le terme limité d'un an eſt preſcrit aux juges, dans lequel ils doivent terminer les cauſes les plus litigieuſes.

Il nous reſte encore à dire quelques mots ſur

les lois qui impliquent contradiction, ſoit par les termes, ſoit par le ſens même.

Lorſque dans un Etat les lois ne ſont pas raſſemblées en un ſeul corps, il faut qu'il y en ait qui ſe contrediſent entre elles : comme elles ſont l'ouvrage de différens législateurs, qui n'ont pas travaillé ſur le même plan, elles manqueront de cette unité ſi eſſentielle et ſi néceſſaire à toutes les choſes importantes.

Quintilien traite de cette matière dans ſon livre de l'orateur ; et nous voyons, dans les oraiſons de Cicéron, qu'il oppoſe ſouvent une loi à une autre. Nous trouvons de même, dans l'hiſtoire de France, des édits tantôt en faveur et tantôt contre les Huguenots. Le beſoin de rédiger ces ſortes d'ordonnances eſt d'autant plus indiſpenſable, que rien n'eſt moins digne de la majeſté des lois, (qu'on ſuppoſe toujours établies avec ſageſſe,) que d'y découvrir des contradictions ouvertes et manifeſtes.

Quintilien, l. 7. ch. 7.

Edit de Nantes de 1598, révoqué par Louis XIV.

L'édit contre les duels eſt très-juſte, très-équitable, très-bien fait ; mais il n'amène point au but que les princes ſe ſont propoſé en le publiant ; des préjugés plus anciens que cet édit l'emportent ſur lui de haute-lutte, et il ſemble que le public, rempli de fauſſes opinions, ſoit convenu tacitement de n'y point obéir. Un point d'honneur mal-entendu, mais généralement reçu, brave le pouvoir des ſouverains ; et ils ne peuvent maintenir cette loi en vigueur qu'avec une eſpèce de cruauté. Tout homme qui a le malheur d'être inſulté par un brutal, paſſe

pour un lâche dans tout l'univers, s'il ne se venge de son affront, en donnant la mort à celui qui en est l'auteur : si cette affaire arrive à un homme de condition, on le regarde comme indigne des titres de noblesse qu'il porte ; s'il est militaire, et qu'il ne termine point son différent, on le force de sortir avec ignominie du corps dans lequel il sert, et il ne trouve de l'emploi dans aucun service de l'Europe. Quel parti prendra donc un particulier, s'il se trouve engagé dans une affaire aussi épineuse ? Voudra-t-il se déshonorer en obéissant à la loi, ou ne risquera-t-il pas plutôt sa vie et sa fortune pour sauver sa réputation ?

Le point de la difficulté qui reste à résoudre, serait de trouver un expédient, qui, en conservant l'honneur aux particuliers, maintînt la loi dans toute sa vigueur.

La puissance des plus grands rois n'a rien pu contre cette mode barbare. Louis XIV, Frédéric Guillaume, publièrent des édits rigoureux contre les duels : ces princes n'avancèrent rien, sinon que les duels changèrent de nom, et passèrent pour des rencontres ; et que bien des nobles qui avaient été tués, furent enterrés comme étant morts subitement.

Si tous les princes de l'Europe n'assemblent pas un congrès, et ne conviennent entre eux d'attacher un déshonneur à ceux qui malgré leurs ordonnances tentent de s'égorger dans ces combats singuliers ; si, dis-je, ils ne conviennent pas de refuser tout asile à cette espèce de meurtriers et de punir sévèrement ceux qui insulteront leurs pareils, soit en

paroles, foit par écrit, ou par voies de fait, il n'y aura point de fin aux duels.

Qu'on ne m'accufe point d'avoir hérité des vifions de l'abbé de Saint-Pierre : je ne vois rien d'impoffible à ce que des particuliers foumettent leurs querelles à la décifion des juges, de même qu'ils y foumettent les différens qui décident de leurs fortunes : et par quelle raifon les princes n'affembleraient-ils pas un congrès pour le bien de l'humanité, après en avoir fait tenir tant d'infructueux fur des fujets de moindre importance ? J'en reviens là, et j'ofe affurer que c'eft le feul moyen d'abolir en Europe ce point d'honneur mal placé, qui a coûté la vie a tant d'honnêtes gens, de la part defquels la patrie pouvait s'attendre aux plus grands fervices.

Telles font en abrégé les réflexions que les lois m'ont fournies : je me fuis borné à faire une efquiffe au lieu d'un tableau, et je crains même de n'en avoir que trop dit.

Il me femble enfin, que chez des nations qui fortent à peine de la barbarie, il faut des légiflateurs févères ; que chez les peuples policés, dont les mœurs font douces, il faut des légiflateurs humains.

S'imaginer que les hommes font tous des démons, et s'acharner fur eux avec cruauté, c'eft la vifion d'un mifanthrope farouche : fuppofer que les hommes font tous des anges, et leur abandonner la bride, c'eft le rêve d'un capucin imbécille ; croire qu'ils ne font ni tous bons ni tous mauvais, récompenfer les bonnes actions

au-delà de leur prix, punir les mauvaiſes au-deſſous de ce qu'elles méritent, avoir de l'indulgence pour leurs faibleſſes, et de l'humanité pour tous, c'eſt comme doit agir un homme raiſonnable

DISCOURS

SUR

LES SATIRIQUES.

Ne fera-t-il jamais donné aux hommes de tenir un juſte milieu, et d'écouter la voix de la vertu plutôt que l'ivreſſe de leurs paſſions ? Leur inclination les porte à tout outrer ; ils ne connaiſſent que les excès ; une imagination ardente emporte une tête échauffée au-delà de ce qu'elle croyait entreprendre. Il y a cent voies pour s'égarer ; ce ferait rêver avec Platon de vouloir que les hommes ſoient parfaits, eux dont l'être n'eſt qu'un aſſemblage de faibleſſes et de misères. Cependant il y a de certaines pratiques que l'on ne peut voir ſans s'indigner, et contre leſquelles tous les hommes devraient s'élever ; j'entends deux vices, qui étant des extrêmes, font une oppoſition parfaite : l'un eſt cette baſſeſſe que les flatteurs mettent en uſage auprès des grands, ces louanges outrées, ou non méritées, qui déshonorent également celui qui les donne et celui qui les reçoit : l'autre eſt cette fière et cynique méchanceté des ſatiriques, qui défigurent les mœurs des grands et dont les cris barbares n'épargnent pas le trône. Les uns empoiſonnent l'ame par une liqueur agréable, les autres enfoncent

le poignard dans un cœur qu'ils déchirent; prêter aux vices les couleurs des vertus, déifier les caprices des hommes, justifier d'indignes actions, c'est faire un mal réel, en encourageant ceux qu'un funeste penchant entraîne à continuer de persister dans un aveuglement fatal; prodiguer le mensonge et la calomnie, rendre le mérite douteux, la vertu équivoque, noircir les réputations des personnes, parce qu'elles sont dans des postes éminens, c'est commettre une injustice criante et le comble des méchancetés. Ces pestes publiques diffèrent en ce qu'il y a un intérêt bas dans le flatteur, et un fonds inépuisable d'envie dans le satirique; ils sont comme une rouille qui ne s'attache qu'aux favoris de la fortune, ou au mérite supérieur des talens.

Que Virgile, qu'Horace aient eu la bassesse de flatter un tyran aussi lâche que cruel, leur exemple doit détourner tout homme, pour peu qu'il soit amoureux de sa réputation, de les imiter; que Juvenal ait employé toute l'amertume de son style mordant pour décrier un ministre comme Séjan, un monstre comme Néron ou comme Caligula, c'était un opprobre qu'ils avaient mérité par une conduite infame, et par l'extravagance de leurs cruautés; mais où sont les monstres qui de nos jours leur ressemblent? Dans les siècles précédens, nous comptons un Louis XI, un Charles IX, rois de France, un Philippe II, roi d'Espagne, un pape Alexandre VI, qui étaient dignes de la haine publique: aussi l'histoire qui doit rendre un hommage pur à la vérité, et recueillir soigneusement les faits, ne les a-t-elle pas ménagés; ils sont traités avec toute

la rigueur poſſible par ceux qui nous ont tranſmis leurs règnes. Dans ce ſiècle, les hommes en place, les miniſtres, les favoris, les ſouverains mêmes reçoivent à peu-près la même éducation, les mœurs ſont adoucies, l'eſprit philoſophique a gagné et fait tous les jours de nouveaux progrès; les ſciences et les arts répandent un vernis de politeſſe et de décence qui rend les eſprits plus flexibles et plus traitables; le dehors des hommes bien élevés eſt à peu-près ſemblable en Europe. S'il eſt vrai que nous avons moins de ces génies extraordinaires et tranſcendans qui s'élèvent avec tant de ſupériorité ſur leurs égaux, comme l'antiquité en a produit, nous avons au moins l'avantage de ne point voir dans les premières places des monſtres de cruauté que le monde doit avoir en exécration. Il faut convenir que les grands ne ſont pas tout le bien dont ils ſont capables, que les courtiſans ont des paſſions, et les rois des faibleſſes; mais ils ne ſeraient pas hommes s'ils étaient parfaits. Quelle démence y a-t-il donc à ſuivre les traces de Juvenal, lorſque l'on manque de ſujets pareils aux ſiens, pour exercer le miſérable talent de la ſatire? Y a-t-il rien de plus pitoyable que de faire métier de noircir les réputations, d'inventer des impoſtures groſſières, de calomnier à tort et à travers, de crier, de publier des menſonges pour contenter ſa méchanceté? En entendant ces vaines clameurs, on eſt porté à croire que tout l'univers eſt en danger; et à l'examiner, ce n'eſt au fond qu'un chien qui aboie à la lune.

Ces ſortes de déclamateurs qui attaquent avec cette effronterie impudente les hommes en place,

ſont pour la plupart des miſérables, inconnus dans leur obſcurité ; ils deviennent les organes mercenaires de quelque grand, envieux d'un compétiteur ; ou ils ſe livrent à la turpitude de leur cœur, au funeſte penchant de mordre comme des dogues enragés ceux que le haſard leur fait rencontrer dans leur chemin. A les lire, on croirait qu'ils ont des eſpions gagés dans les cours, qui leur rendent compte des moindres particularités qui s'y paſſent ; mais leur imagination ſupplée en effet à leur ignorance, et ils connaiſſent auſſi peu ceux que leur plume maltraite, que la vertu qu'ils outragent ſi étrangement. Qu'y a-t-il de plus facile que de médire des grands ? On n'a qu'à groſſir leurs défauts, qu'à exagérer leur faible, qu'à commenter les médiſances de leurs ennemis ; et au défaut de tant de belles reſſources, on trouve un répertoire d'anciens libelles, que l'on copie en les accommodant aux temps et aux perſonnes. Les déclamations contre les puiſſans de la terre ſont devenues des lieux communs ; chaque emploi a ſon étiquette bannale, et des calomnies qui lui ſont affectées ; on eſt sûr, en liſant un écrit contre un contrôleur de finances, d'y trouver qu'il a le cœur dur, qu'il eſt inexorable, que c'eſt un brigand public qui s'engraiſſe de la ſubſtance des peuples, qu'il les charge impitoyablement, et que ſes opérations ſont celles d'un imbécille. S'il s'agit d'un miniſtre de la guerre, les forteresses tombent en ruines, le militaire eſt négligé, il refuſe les emplois par goût et ne les accorde qu'à la faveur ou à l'importunité. On eſt sûr qu'un ſecrétaire d'Etat ſe repoſe de ſon travail ſur les commis ; ceux-là pen-

fent, dirigent et travaillent, tandis qu'il n'eft pas au fait des affaires ; quoi qu'il faffe, on trouve à redire à tout, dans la guerre à fon ambition, dans la paix à fa faibleffe, et on le rend refponfable des événemens. Pour les fouverains, ils ne récompenfent jamais le mérite, principalement de ceux qui font très-perfuadés d'en avoir beaucoup ; ils paffent fouvent pour avares, parce qu'ils ne contentent pas la cupidité de ceux qui voudraient pouvoir être prodigues ; leurs faibleffes font des crimes, et leurs fautes (car qui n'en fait pas ?) paffent pour des actions inouïes. Voilà, à quelques nuances près, à quoi fe réduifent ces libelles qui ne font que l'écho d'anciennes accufations toutes auffi injuftes ; mais ce qui eft fâcheux, c'eft que le fort de ces admirables ouvrages eft d'être lus quand ils font nouveaux, pour être enfevelis enfuite pour jamais dans un éternel oubli.

Si j'avais un confeil à donner à ces beaux efprits qui s'érigent ainfi en cenfeurs de perfonnes refpectables, ce ferait de prendre à préfent un tour nouveau ; car depuis Salomon, injures et louanges, tout a été dit, tout a été épuifé. Qu'ils effayent de fe peindre eux-mêmes dans leurs écrits, qu'ils expriment le défefpoir que leur caufe la profpérité des grands, l'averfion qu'ils ont pour les talens et pour le mérite dont l'éclat les anéantit, qu'ils donnent à l'univers une grande idée des connaiffances qu'ils ont dans l'art de régner. Il y a encore des royaumes électifs, peut-être feront-ils fortune et les croira-t-on fur leur parole ; au moins leur ingénuité nouvelle épargnerait-elle aux lecteurs l'ennui d'au-

tres atrocités et d'autres impertinences. Si le peuple était ſenſé, on pourrait ſe rire des libelles quels qu'ils fuſſent; mais ces indignes écrits ſont un mal réel, parce que le monde peu inſtruit, enclin à croire le mal plutôt que le bien, reçoit avidement de mauvaiſes impreſſions qu'il eſt difficile de déraciner; de-là naiſſent des préjugés ſouvent préjudiciables aux monarques mêmes

Jamais nations n'ont pouſſé la ſatire plus loin que les Anglais et les Français; il n'y a guère d'hommes connus dans ces monarchies qui n'aient eſſuyé quelques éclabouſſures en paſſant. Quelles horreurs n'a-t-on pas publiées du régent, duc d'Orléans? à quels excès ne s'eſt-on pas emporté contre Louis XIV même?

Louis XIV ne méritait cependant ni les louanges outrées, ni les injures atroces dont il a été accablé. Ce prince avait été élevé dans une ignorance craſſe; les amuſemens de ſa première jeuneſſe furent de ſervir la meſſe au cardinal Mazarin; il était né avec du bon ſens, ſenſible à l'honneur, plus vain qu'ambitieux; lui qu'on accuſa d'aſpirer à la monarchie univerſelle, était plus flatté de la ſoumiſſion du doge de Gènes que des triomphes de ſes généraux ſur les ennemis. Louis XIV eut des faibleſſes; perſonne n'ignore ſes attachemens pour quelques dames de ſa cour, que madame de Maintenon l'emporta ſur les autres, et que pour concilier ſa conſcience et ſon amour, il l'épouſa ſecrètement; de-là ces cris et ces clameurs, comme ſi tout le royaume allait périr, parce que le roi avait le cœur ſenſible. Pendant que tant de libelles le déchiraient lui et ſa maîtreſſe,

depuis

depuis ſa cour juſqu'au plus petit commis de Paris, et ceux même qui écrivaient avec tant d'indécence contre lui, chacun avait ſa maîtreſſe, et l'on condamnait comme un crime dans la conduite du roi ce qu'on ne déſapprouvait pas dans celle du moindre de ſes ſujets. C'eſt à ces marques que la paſſion de l'auteur ſe déclare et qu'il peint ſans s'en apercevoir les traits de la haine et de l'animoſité qui lui rongent le cœur.

Ce n'était pas ſur ſes amours qu'il fallait blâmer Louis XIV; s'il était répréhenſible, ce fut pour avoir fait exercer des cruautés inouïes dans le Palatinat, et pour avoir autoriſé Melac à faire une guerre d'incendiaire et de barbare. On ne ſaurait non plus le juſtifier ſur la révocation de l'édit de Nantes; il veut forcer les conſciences, il en vient à des rigueurs exceſſives, et il prive ſon royaume d'un nombre de mains induſtrieuſes qui tranſportent dans les lieux de leur aſile leurs talens et la haine de leurs perſécuteurs. Si j'en excepte ces deux taches qui obſcurciſſent la beauté d'un long règne, quels reproches peut-on faire à ce roi qui méritent des ſatires auſſi amères que celles qu'on a écrites contre lui? Eſt-ce à des hommes abymés de misères, qui n'ont pour talens qu'une malheureuſe facilité d'écrire, à s'attaquer au trône de leurs ſouverains? leur convient-il d'envenimer la conduite des grands, de s'acharner ſur leurs faibleſſes, de ſe faire une étude de leur trouver des défauts? Eſt-ce à des inconnus éloignés de toute affaire, qui voient le gros des événemens ſans ſavoir ce qui les amène, qui connaiſſent les actions ſans en connaître les

motifs, qui font le cours de leur politique dans les gazettes, à juger de ceux qui gouvernent le monde? et leur ignorance même peut-elle servir d'excufe à leur témérité? Mais la malice les dévore, une fauffe ambition les excite, ils veulent fe faire un nom, et pour être connus ils imitent Héroftrate. Il y a eu un temps, il faut l'avouer, où la fatire était à la mode; mais ce bon temps n'eft plus, il fallait naître fous le règne de Charles V et de François I; alors les fouverains étaient tributaires de l'Arétin; fon filence était acheté, les bons mots qu'il fupprimait étaient payés, et pour peu qu'un prince crût avoir fait une fottife, il lui envoyait des préfens. C'était alors qu'il y avait de quoi s'enrichir. Mais tout change, notre fiècle eft de mauvaife humeur; nos Arétins modernes, au lieu de trouver des récompenfes, font logés aux dépens des fouverains qu'ils offenfent, et on leur interdit fur-tout l'ufage de leurs mérites et de leurs talens. Quelques exemples de cette nature n'intimident pas ceux qui font nés avec l'amour de la belle gloire; avec moins d'encouragement que l'Arétin, ils vont leur train, et leur enthoufiafme va jufqu'à leur faire affronter le martyre; pour s'encourager et fe déguifer à eux-mêmes leur noirceur, ils fe perfuadent qu'ils travaillent pour le bien public, qu'ils réforment les mœurs, et retiennent les grands par la crainte de leurs cenfures redoutables. Ils fe flattent que leurs piquures feront fenties; il faut les renvoyer à la fable ingénieufe de la Fontaine, du bœuf et du ciron. Des hommes puiffans dans leur fière et molle opulence, ou ignorent le coaffement de ces

infectes du Parnaſſe, ou s'ils les entendent, ils les puniſſent.

Ni les médiſances, ni les ſatires, ni les calomnies ne corrigent les hommes ; elles aigriſſent les eſprits, elles les irritent, elles peuvent leur inſpirer le déſir de la vengeance, mais non celui de ſe corriger ; au contraire, un injuſte reproche prouve l'innocence, et nourrit l'amour-propre au lieu de l'éteindre. Les grands reſtent tels qu'ils ſont ; un courtiſan, pour avoir été inſulté dans un écrit indécent, n'en cultivera pas moins la faveur de ſon maître ; les intrigues inévitables dans un lieu qui raſſemble beaucoup de monde, et où il y a un conflit d'ambition, continueront dans les cours ; les miniſtres pourſuivront le train des affaires, ſuivant l'impreſſion que fait ſur eux le point de vue dont ils les conſidèrent.

Les têtes ſur leſquelles la puiſſance et le pouvoir ſont le plus accumulés, méritent plutôt qu'on les plaigne que d'être enviées ; les grands qui gouvernent la terre ſont ſouvent découragés d'un ouvrage pénible, qui n'a point de fin ; ſans ceſſe obligés de vivre dans l'avenir par leurs réflexions, de tout prévoir, de tout prévenir, reſponſables des événemens que le haſard, qui ſe joue de la prudence humaine, fait arriver pour rompre leurs meſures ; accablés de travaux, les fatigues deviennent une eſpèce de ſoporifique, qui à la longue aſſoupit les ſentimens de la gloire, et les porte à déſirer le repos philoſophique d'une vie privée. Il eſt plus néceſſaire de réveiller en eux ces ſentimens de la gloire que de travailler à les étouffer ; il faut

encourager les hommes au lieu de les rebuter, et c'eſt ce que jamais libelles ne feront. Peut-être quelqu'un penſera-t-il : il n'y a donc qu'à être puiſſant et abſolu pour ſe livrer à toute la démence de ſes caprices, pour ériger ſes volontés en lois, et dès que l'on eſt inviolable, on peut tout enfreindre, d'autant plus que perſonne n'oſera élever ſa voix pour condamner des abus auſſi intolérables de la domination. J'oſe leur répondre que je conviens avec eux, que ceux qui pendant leur vie ſont au-deſſus des lois par le ſouverain pouvoir, ont aſſurément beſoin d'un frein qui les empêche d'abuſer de la force pour opprimer les faibles, ou pour commettre des injuſtices ; mais que des ſcribes ignorans et obſcurs ne ſont pas faits pour être les précepteurs des rois ; qu'il y a d'autres maîtres qui leur enſeignent réellement leur devoir, qui prononcent leur arrêt, et leur apprennent ſans déguiſement ce que le peuple penſe et doit penſer d'eux ; je veux dire l'hiſtoire. Elle ne ménage point ces hommes redoutés qui ont fait trembler la terre; elle les juge, et en approuvant leurs bonnes actions, et en condamnant les mauvaiſes, elle inſtruit les princes de ce qui ſera loué ou blâmé dans leur conduite; la ſentence des morts apprend aux vivans à quoi ils doivent s'attendre et ſous quels auſpices leurs noms paſſeront à la poſtérité; c'eſt à ce tribunal que tous les grands ſont obligés de comparaître après leur mort, et où les réputations ſont fixées pour jamais. L'hiſtoire remplace cet uſage établi chez les Egyptiens, par lequel les citoyens étaient aſſujettis après la vie au jugement d'un con-

feil qui prononçait fur leurs œuvres, et défendait d'inhumer ceux dont les actions étaient trouvées criminelles. La poftérité eft impartiale ; elle eft exempte d'envie et de flatterie, elle ne fe laiffe aveugler ni par des panégyriques ni par des fatires ; elle démêle l'or pur du faux alloi ; le temps qui révèle jufqu'aux chofes fecrètes, lui dévoile les actions des hommes et leurs motifs ; il fait paraître, non un miniftre encenfé par des courtifans, non un roi entouré d'adulateurs, mais l'homme dépouillé de toute décoration, et de ce vain déguifement qui le traveftiffait. Ceux qui favent qu'ils ne fauraient éviter ce jugement, doivent fe préparer à y paraître fans tache. La réputation eft tout ce qui nous refte après notre mort ; ce n'eft point un effet de l'orgueil que d'y être fenfible ; on doit même l'avoir très-fort à cœur, pour peu que l'on foit né avec de la nobleffe et de l'élévation. L'amour de la vraie gloire eft le principe des actions héroïques, et de tout ce qui s'eft fait d'utile dans le monde. Pourquoi un homme fe fait-il tuer pour le fervice de la patrie, fi ce n'eft pour mériter l'approbation de ceux qui lui furvivent ? Pourquoi les auteurs et les artiftes travaillent-ils, fi ce n'eft pour recueillir des applaudiffemens, pour fe faire un nom, pour aller à l'immortalité ? Cela eft fi vrai, que Cicéron, qui était rempli de la même ardeur, remarque que non-feulement les plus beaux génies de l'antiquité, mais les philofophes même des fectes auftères mettaient leur nom à la tête d'ouvrages qui traitaient de la vanité des chofes humaines. Ce défir de s'immortalifer eft le mobile de nos travaux et de toutes

nos belles actions. La vertu, il eſt vrai, a des attraits capables de la faire aimer pour elle-même des belles ames; cela ne doit pas cependant nous obliger à condamner les biens que le motif de la gloire opère, quel qu'en ſoit le principe. L'intérêt de l'humanité demande qu'on éprouve tous les moyens qui ſervent à rendre le genre humain meilleur et à dompter cet animal le plus farouche de tous, qui s'appelle l'homme; il faut exciter, il faut aiguillonner les ſentimens de la gloire, il faut ſans ceſſe y encourager le monde. Malheur aux grands qui ne ſont pas ſenſibles à cet aiguillon, et malheur à ceux qui le ſont trop aux ſarcaſmes de la ſatire!

DISCOURS

SUR

LES LIBELLES.

Il y a bien des façons de fubfifter dans le monde ; l'induftrie et l'efprit d'invention en fourniffent tous les jours de nouvelles, fans compter les métiers ordinaires. Le feul talent d'écrire a enrichi les favans du fruit de leurs veilles, les auteurs du fecond ordre vivent par leurs libraires ; les uns fe nourriffent en fefant des vers, les autres en corrigeant les impreffions, d'autres en copiant, d'autres enfin fe chargent du noble emploi de découvrir les défauts des favoris de la fortune et des gens en place ; ils travaillent ingénieufement fur des caractères qui leur font inconnus, ils peignent d'imagination, et comme leur pinceau eft plus noir que celui de l'Efpagnol, leurs tableaux font chargés d'ombres. Ils ont l'art de rendre leur héros odieux, et il faut avouer que ce beau talent leur rapporte encore. Cette dangereufe hardieffe gagne et fe répand de nos jours ; ces Meffieurs, qui s'y livrent, doivent craindre que leur nombre ne faffe baiffer leurs honoraires, et ne les réduife enfin à la mendicité. Croirait-on bien qu'ils veulent s'attribuer les droits

des cenſeurs de l'ancienne Rome ? Je ne trouve qu'une petite différence ? Rome éliſait ſes cenſeurs, et ces Meſſieurs s'inſtallent eux-mêmes ; ils peuvent comme les rois s'écrire, par la grâce de Dieu, et non par la faveur des hommes. Il faut avouer que leur ouvrage leur coûte peu de travail ; ce n'eſt pour la plupart qu'une déclamation d'injures, ou le fruit d'une imagination ſombre et d'idées ſiniſtres ; ils trafiquent de ces injures, et ils les diſtribuent au gré des protecteurs qui ſavent reconnaître leurs ſervices. On ne ceſſe de s'étonner de leurs témérités hardies, mais ils trouvent un aſile dans leur obſcurité. Ce qui les ſauve, c'eſt le dédain avec lequel les hommes opulens et ſuperbes traitent leurs libelles ; leurs clameurs font un bruit diſcordant qui ſe diſſipe dans l'air ; ils me paraiſſent comme des mouches qui s'amuſent à piquer un éléphant.

Il y a quelque temps que je voyageai en Hollande ; paſſant par une ville, je fus obligé de m'arrêter dans une auberge ; j'y vis entrer un homme aſſez bien vêtu, qui avait la mine fière, et le maintien impoſant ; il regardait avec un air de dédain ceux qui l'environnaient, et ſemblait prendre le genre humain en pitié ; je le pris pour un de ces Meſſieurs qui repréſentent deux ou trois fois la ſemaine les rois ſur le théâtre, et qui à force de jouer ce rôle, croient enfin être rois en effet. La ſingularité de ce perſonnage me donna la curioſité de ſavoir qui il était ; l'hôte, qui le connaiſſait, me dit : c'eſt un homme plus important que vous ne croyez, il a la faculté de faire et de défaire les réputations ; mais à l'exemple des conquérans, il

eſt plus occupé à détruire qu'à élever ; il vit de ſa plume comme les cultivateurs de leurs champs ; ſes meubles, ſes vêtemens, ſa nourriture, tout eſt acquis aux dépens des grands ſeigneurs qu'il immole à leurs concurrens ; il fait à peu-près comme feu le cardinal de Polignac, qui, dit-on, ſacrifiait au pape, pour chaque antique qu'il avait la permiſſion d'envoyer à Paris, quelque évêque janſéniſte, qu'il feſait exiler ; notre homme de même n'a pas un meuble dont il ne puiſſe nommer celui aux dépens de la réputation duquel il l'a acquis : il roule un grand projet dans ſa tête, et s'il lui réuſſit, il ne voudra troquer ſa fortune ni avec *Taxera* ni avec *Schwartzau.* Et peut-on ſavoir, dis-je, quel eſt ce merveilleux projet ? Il s'agit, dit l'hôte, d'une bonne ſatire contre un ſouverain ; s'il la rend bien forte et auſſi maligne qu'on la lui demande, les honneurs s'accumuleront ſur ſa tête. Tout ce que je venais d'entendre, augmentait en moi la curioſité de connaître cet original, et l'envie me prit de lier converſation avec ce deſpote, qui oſait juger les grands pendant leur vie, comme les Egyptiens les jugeaient après leur mort ; je croyais reconnaître en lui l'eſprit de ces papes qui excommuniaient les ſouverains et mettaient les royaumes en interdit ; ſur quoi j'avance, et j'aborde ce redoutable cenſeur. Il me reçut avec cet air de dignité ou d'impertinence dont les miniſtres les plus enflés de leur faveur accueillent ceux qui leur demandent des grâces ; ſa fierté, qui m'humiliait, me fit héſiter ; cependant je m'encourageai et lui fis un aſſez mauvais compliment ſur le plaiſir que j'éprouvais à faire

fa connaiffance ; après quelques propos vagues, je lui demandai s'il était content du métier qu'il fefait? Très-fort, repartit-il ; j'ai des correfpondances fecrètes à plus d'une cour, et je tiens à quantité de feigneurs qui me craignent et me recherchent ; je me fuis fait un empire par mon induftrie, je domine fans Etat, et je règne defpotiquement fans puiffance. Mais, Monfieur, lui dis-je, votre empire eft-il bien folide, et n'avez-vous pas à craindre ces revers auxquels l'élévation eft fi expofée ? Qu'aurais-je à appréhender, repartit-il ; on ne faurait me détrôner ; je gouverne les efprits, et tant qu'il reftera des plumes et de l'encre dans le monde, j'irai mon train ; du fond de mon cabinet je règle les deftins de ceux qui oppreffent l'univers : j'ai entre mes mains la réputation de tous ces grands devant qui le peuple fe profterne ; quand il me plaît, je les fais fécher de dépit, je leur porte le défefpoir au cœur, et je leur enlève le fruit de toutes les faveurs dont les comble la fortune. Ah! m'écriai-je, quel plaifir inhumain pouvez-vous trouver à faire des malheureux, fi tant eft que vous en faffiez ? Etes-vous donc né avec les inclinations de ces génies mal-fefans qui éprouvent une cruelle joie, à ce qu'on dit, en perfécutant le genre humain ? Ah ! Monfieur, de grâce . . . Quoi, dit-il, en m'interrompant, croyez-vous que je fois à l'eau rofe ? Je laiffe les fcrupules et ces petites délicateffes aux efprits timides ; pour moi, je me plais à humilier la vanité et l'arrogance de ceux qui n'ont rien à craindre, à attrifter et à défoler ces hommes durs qui ne compatiffent jamais

aux misères publiques, et à faire ſentir quelque mal à ceux qui en font tous les jours. Ah ! Monſieur, je vous demande grâce, lui dis-je, pour le genre humain ; ne penſez pas qu'il ſoit auſſi pervers que vous vous le figurez : il eſt vrai, le vice couvre la terre, mais l'infection n'eſt pas générale ; ne croyez pas que la proſpérité ſoit incompatible avec la vertu, du moins diſtinguez . . . Je ne diſtingue rien, repartit-il, tous les hommes ſont mauvais, donc je puis tous les attaquer en bonne conſcience. Vous ne l'avez pas délicate, dis-je, à ce qu'il paraît. Et qui me nourrirait, reprit l'autre ? quand j'ai faim, de quoi vivrais-je ? car enfin de nos jours il faut faire figure, ou l'on eſt mépriſé ; perſonne ne paye mon ſilence, mais on paye chèrement mes ouvrages, et je ne travaille que ſur le cœur de l'homme. Quelle chute, m'écriai-je, pour un ſouverain ſi deſpotique, pour ce cenſeur ſi craint et ſi redouté, pour ce juge ſuprême de tous les grands de la terre ! Quoi, Créſus au milieu de ſes tréſors eſt à l'aumône ! . . . Trève de badinerie, ma royauté ne me nourrit qu'à meſure que j'en fais les fonctions ; je ſuis, il eſt vrai, plus abſolu que les rois ; ils ſont les eſclaves des lois, ils ne peuvent punir ou récompenſer que ſelon qu'elles le permettent, ils ne peuvent rien pour la gloire, ils ne la donnent ni ne l'ôtent ; au lieu que je me rends l'arbitre de l'opinion du public, et que par l'aſcendant que j'ai pris ſur lui, il ſe forme l'idée des perſonnes ſelon que je les lui peins, et de même que les rois, je reçois des ſubſides que la méchanceté des uns me paye pour révéler la turpitude des

autres ; cela fait que je taxe les feigneurs et les princes, ils font mes efclaves, je vends leur nom plus ou moins cher, felon que je trouve des difficultés à ravaler leur mérite ; je mets à contribution la haine et l'envie ; je ne me borne pas aux particuliers, le trône n'a rien qui m'effraye ; tel que vous me voyez, fans tréfors et fans troupes, je déclare la guerre aux rois et les attaque, quelque puiffans qu'ils foient. En vérité vous rifquez beaucoup, lui dis-je ; la guerre a fes hafards, et vous pourriez un jour effuyer de ces revers que les plus grands capitaines ont éprouvés, être battu à plate couture. Trève de plaifanterie, reprit-il ; ces princes, ces monarques, ne favent pas fe fervir de mes armes ; à peine peuvent-ils figner leur nom ; s'ils voulaient fe battre à coups de plume, vous verriez beau jeu, leurs écrits feraient rebutés, et l'on ajoute foi aux miens ; ce qui me rend redontable, c'eft que je fuis le précepteur du public ; je dirige ce que je veux qu'il penfe. Mais, lui dis-je, les fouverains n'auraient pas befoin de fe fervir de la plume .... Tout beau, reprit-il, je crois que vous allez fur mes brifées. Dieu m'en garde, lui dis-je, Monfieur, fi ce n'eft peut-être que quelque vertu ne vous foit échappée, comme aux corps des faints, qui opère fur moi. Mais pour en revenir à notre fujet, apprenez-moi, de grâce, comment vous parvenez à décrier ceux fur lefquels la médifance n'a point de prife ? N'ai-je pas de l'imagination, repartit mon homme ? eft-il plus difficile de faire une fatire qu'un roman ? qu'en coûte-t-il de compofer des anecdotes fecrètes, de

fabriquer des hiſtoires qui aient de la vraiſemblance? car le degré de probabilité qu'on a l'art de donner aux contes qu'on publie, eſt préciſément ce qui les accrédite le plus; et après tout, eſt-il ſi difficile de donner des ridicules aux hommes? Il était ſur le point de me révéler tous ſes ſecrets, lorſque je ne pus m'empêcher de lui dire que je me trouvais très-heureux que la fortune ne m'eût pas élevé dans un rang où j'euſſe riſqué de tomber ſous ſes mains, et que je béniſſais le ciel de ma médiocrité, qui ne me rendait pas aſſez important pour être produit par lui aux yeux du public. Je ne puis vous diſſimuler, ajoutai-je, qu'en votre place je craindrais ces hommes puiſſans qui ont les bras ſi longs, qu'ils atteignent par-tout, d'autant plus que comme vous affectez un gouvernement tyrannique, il me paraît que vous vous préparez la deſtinée des tyrans. Sur quoi notre perſonnage entra dans un héroïque et noble enthouſiaſme, et me fit ſentir qu'il n'y avait rien de plus illuſtre, ni de plus courageux que de riſquer les entrepriſes hardies, que l'on ne payait point les perſonnes qui marchent dans les rues, mais bien celles qui danſent ſur la corde, et que ce n'était qu'en formant des projets difficiles et haſardeux que l'on feſait paſſer ſon nom à l'immortalité; il m'étala avec faſte les ſentimens de fermeté et de conſtance de ſon ame; oui, ajouta-t-il, je m'expoſerais gaiement au plus cruel martyre pour ſoutenir mon indépendance, ma liberté, mes droits, et la ſatisfaction intérieure que je trouve à gloſer ſur toute la terre. C'eſt bien dommage, lui dis-je, que vous ne ſoyez pas venu au monde durant les

premiers ſiècles de l'Egliſe ; votre nom aurait éclaté durant les perſécutions, il ſerait à préſent dans la légende, et ſans doute que votre fête ſerait chômée ; mais je crains bien qu'il n'en arrive tout autrement que vous ne penſez, et qu'après avoir un temps ſervi d'inſtrument aux vengeances ſourdes d'illuſtres envieux, vous ne finiſſiez tragiquement, ſans gagner pour votre nom la célébrité que vous attendez. Il allait me répondre, lorſque quelqu'un qui avait entendu la fin de notre converſation, s'approcha de nous, et s'aviſa de lui conter ſéchement et avec aſſez d'indiſcrétion la fameuſe hiſtoire de la cage de fer, où, dit-on, Louis XIV fit enfermer un déclamateur de ce genre qui avait exercé ſon talent contre ce prince. Notre homme dit qu'il régnait toutes les années des fièvres malignes au printemps, mais que tout le monde n'en mourait pas ; que les grands ne connaiſſaient point la valeur des bons mots, que ce ſiècle était très-difficile, et qu'il le devenait toujours davantage, que l'on feſait trop peu de cas du mérite et des talens. Mais je m'aperçus que depuis l'hiſtoire de la cage de fer il avait changé de phyſionomie ; en effet il devint rêveur et taciturne. Comme je le vis ſi ſombre, je le quittai et l'abandonnai à ſes triſtes réflexions. Ne peut-on pas conclure de tout cela, que quand même la méchanceté étoufferait les remords, elle n'eſt jamais ſans appréhenſions cruelles, et qu'une vie vertueuſe eſt la ſeule tranquille.

DISCOURS
SUR
LA GUERRE.

Ament, potent; ubi adolefcentiam habuere, ibi fenectutem agant: in conviviis dediti ventri, et turpiffimæ parti corporis, fudorem, pulverem, et alia talia relinquant nobis.

SALLUST. de bell. JUGURTH.

AVERTISSEMENT.

*Il a paru depuis peu un ouvrage fous le titre d'*Eloge de la Guerre. *L'auteur, qui avait raffemblé quelques idées fur cette matière qu'il voulait travailler avec foin, fut fort furpris de les voir imprimées, même avec la plus grande inexactitude: il fe flatte qu'on lui permettra de publier fon ouvrage fur le plan qu'il s'était formé. Il y a confervé les mêmes penfées qui fe trouvaient dans celui qui a paru.*

Enchaînés par les pâſſions, les mortels ignorent tout bonheur que ces maîtres ſévères et flatteurs ne leur ont pas permis d'apercevoir. Eſclaves dès le berceau, ils n'ont d'idées que celles qui leur parviennent par ces tyrans qui oppriment toutes les impreſſions que la raiſon pourrait faire ſur le cœur de l'homme. La vérité même n'y trouve d'entrée qu'en flattant les paſſions, et en les ſurprenant, couverte du voile de la fable ou parée de la pompe d'une éloquence ſublime. Cependant, lors même qu'elle croit s'être frayé un chemin pour entrer au cœur et dans l'eſprit, elle trouve des ennemis bien redoutables encore à combattre. Car, comme le monſtre qui gardait la toiſon, fit renaître de nouveaux défenſeurs contre Jaſon, à meſure qu'il croyait l'avoir vaincu ; de même auſſi les préjugés, enfans de la douce illuſion, s'érigent en nouveaux défenſeurs des paſſions à demi-vaincues. C'eſt ſous leur ombre, et couvertes de leur bouclier, que les paſſions ſe raniment et reprennent de nouvelles forces ; et que ſe ſoutenant mutuellement, elles oppoſent à la vérité des obſtacles preſque inſurmontables : telle qu'une bleſſure, qui, loin d'abattre, ranime la fureur d'une bête féroce. Ce ſont donc ces deux eſpèces d'ennemis, vieillis dans leurs travaux, mais qui malheureuſement, loin de ſentir la décrépitude, ſemblent s'affermir, à meſure que ceux qu'ils dominent, ſe trouvent appeſantis ſous le poids des années, qu'il faut combattre ; tâche digne d'un être penſant, mais difficile à remplir ! il n'eſt pas aiſé, je crois,

d'abattre

d'abattre un ennemi vigilant et brave, armé des foudres de Mars, près d'être lancés; mais il n'eſt pas moins difficile de faire revenir les mortels des erreurs dans leſquelles les paſſions et les préjugés les ont entraînés. Car au moment que l'homme commence à ſentir ſon exiſtence, on eſt preſſé de plier cette jeune ame à des idées abſolument contraires au bon ſens; et plus l'homme avance en âge, plus on nourrit ces préjugés qui, ſoutenus par le charme et la douceur qu'ils donnent aux paſſions, entraînent l'homme dans un abyme de faux raiſonnemens, dont il ne peut ſe retirer qu'avec peine, et qui le font agir en conformité. D'où il arrive qu'il n'examine ſes devoirs et toutes les actions de ſa vie, que ſelon qu'elles flattent ſon goût ou qu'elles y répugnent, ou ſelon qu'elles correſpondent avec ſes préjugés. Ariſte eſt donc diſcret, puiſqu'il aime à jouer l'homme d'importance. Lyſippe ſera généreux, pour entendre faire ſes éloges par ces malheureux ſur qui il répand ſes bienfaits mercenaires. Théophile, trop commode pour commettre un crime, ſe croira un ſaint; tandis qu'Ariſtippe ſe moque de ſon créateur et de ſes lois, parce qu'elles le reſtreignent trop dans ſon penchant immodéré pour les plaiſirs. De même, Céſar aime la guerre, parce qu'elle flatte ſa vanité, et Calpurnius (*), parce qu'elle remplit ſa bourſe; un pauvre campagnard la déteſte, parce qu'elle ruine ſa campagne, et un pédant qui ne décide que ſur les apparences, et ſur quelques ſentences ſcolaſtiques

(*) Premier conſul qui commanda contre Jugurtha.

apprifes par cœur et mal comprifes, vomit feu et flamme au feul nom de *guerre*. Ce tableau fuffit pour faire voir que l'un agit felon fes paffions, et l'autre felon fes préjugés; et qu'ils fe trompent tous, tant qu'ils ne regardent les actions humaines que fous ce feul point de vue. Il ferait trop long, et d'ailleurs ce n'eft point mon but, de m'arrêter aux différens écarts de la raifon humaine; j'ai choifi la guerre pour la matière de ce difcours, ne trouvant, hélas! que trop de fauffes idées dont le gros du monde eft rempli à fon fujet.

Quoique la nature avare ne m'ait point doué du fublime de Cicéron, ou de la naïveté de la Fontaine, je me flatte néanmoins de parvenir à mon but, me fondant fur la force de la vérité toute fimple, laquelle, quelque mal énoncée qu'elle foit, ne change point de nature; et j'efpère pouvoir faire adopter aux uns le métier de la guerre pour des raifons plus louables que la vanité, ou le vil intérêt, et faire moins haïr la guerre à ceux qui décident fans raifon contre elle.

Il ne fera pas néceffaire, je crois, de prouver combien font méprifables toutes les actions humaines qui n'ont pour premier mobile que la vanité, ou l'intérêt. Tout homme gouverné par l'une ou l'autre de ces paffions, fera incapable d'aucune bonne action, à moins qu'elle n'ait pour but le contentement de fa paffion favorite. Céfar fit à la vérité de grandes actions qui l'ont rendu digne de l'immortalité dont il jouit; mais par ce fonds de vanité qui eft prefque infurmontable dans celui qui le poffède, il les a pour la moitié obfcurcies,

de forte qu'on blâmera toujours l'acteur, pendant qu'on approuvera fes actions. L'envie de délivrer fa patrie du joug de Pompée, fut un défir louable; mais hélas! combien ne perd-il pas de fa beauté, fi l'on envifage César comme tyran du peuple romain, ne le délivrant que pour être en état de le mieux opprimer; ainfi que la fuite de fes actions l'a prouvé: de forte qu'on peut dire prefque avec certitude qu'il aurait laiffé Pompée tranquille, quoiqu'injufte poffeffeur du pouvoir fuprême, s'il n'avait cru trouver fes avantages en l'empêchant de parvenir à ce but. Alexandre éblouit par les actions brillantes de fa vie; il fait bien plus, il s'acquiert le furnom de grand. Mais que devient-il, fi l'on confidère qu'il n'a répandu tant de fang que pour contenter fon caprice, et qu'il a fait maffacrer tant de braves Grecs comme victimes de fa vanité, pour opprimer des princes et des peuples innocens, qui ne fefaient que défendre la jufte poffeffion des pays que leurs aïeux leur avaient laiffés? Comment! les hommes ne feraient-ils créés que pour contenter la vanité d'un feul d'entr'eux? Non, non, le fang humain eft trop beau pour être verfé à chaque inftant, et pour ne fatisfaire que l'envie de s'agrandir d'un prince fauffement ambitieux. Il n'y a que la néceffité qui juftifie un pareil procédé; et elle ne fe trouve que quand un ennemi injufte veut faire des efforts pour opprimer un peuple innocent, et attaquer un prince qui ne l'a offenfé en rien. Cependant, quelque blâmables que foient ces génies remplis d'une fauffe idée de la gloire, on ne doit point héfiter de les préférer à ces ames rampantes, qui

ne défirent la guerre, ou qui ne la font que pour s'enrichir. Il n'exifte point de crime plus abominable et qui révolte tant la nature humaine. Ciel! quelle cruauté que de faire égorger tant de membres refpectables d'un Etat et de la patrie pour s'amaffer un tréfor! Comment eft-il poffible que de telles ames foient l'ouvrage de la nature? Elles devraient être retranchées du nombre des vivans de la façon la plus affreufe: mais la nature dédaigne ces monftres, et les a en horreur. Même le prix de leurs baffeffes crie vengeance au nom des malheureux qu'ils ont facrifiés à leur avidité infatiable. L'or et l'argent qu'ils ont amaffé par leurs cruautés répète la noirceur de leur crime; et les plaifirs qu'ils prétendent en retirer, doivent fe changer en un poifon rongeant qui y mêle la plus affreufe amertume, pour anéantir ces êtres qui, dépouillant la nature humaine, ne font dignes que d'être comparés aux bêtes féroces. Oui, je le dis hardiment, et le dis en me fondant fur la juftice de ma caufe, que quiconque embraffe le métier de la guerre dans ces horribles deffeins, ou pour contenter fa vanité, ou pour amaffer des tréfors, doit être rayé de la lifte des humains, et ne mérite que le plus fouverain mépris, étant l'opprobre de la nature.

Mais, quoique je déclame contre ces efprits remplis de vanité, je fupplie chacun de ceux qui voudront faire quelque attention à ce difcours, de ne point conclure de-là que je méprife l'ambition, ou l'amour de la gloire. Non, non, bien loin de moi cette injuftice! Je fuis trop perfuadé que ces deux qualités font des aiguillons qui portent

les hommes à l'exécution de leurs devoirs, c'eſt pourquoi il faut les poſſéder, ou bien l'on jouera un triſte et mauvais rôle ſur le théâtre du monde: et je décide hardiment, ſans crainte d'être contredit, que celui qui n'eſt point pouſſé par ces vertus, ne ſera jamais digne de l'immortalité, ne feſant jamais des actions qui le diſtinguent à juſte titre du reſte des humains. D'ailleurs l'ambition et l'amour de la gloire, quoique ſouvent confondus avec la vanité, en ſont ſi éloignés, que quiconque poſsède bien les deux premières qualités, n'aura guères lieu de craindre de tomber dans le défaut d'être vain. Car la vraie ambition conſiſte dans le déſir de ſe diſtinguer du reſte des humains par des actions vertueuſes; et c'eſt en cela que l'honnête homme met ſa gloire, qu'il lui eſt bien permis d'aimer. Cependant l'ambition et l'amour de la gloire ſeuls ne doivent point nous porter à faire la guerre; car ſouvent ils nous entraîneraient inſenſiblement à en faire d'injuſtes. Mais, me direz-vous, quels ſont donc les motifs qui doivent nous y porter? L'amour de la patrie, chers amis, l'amour du bien public, qui nous portent à ſacrifier, avec plaiſir, nos biens et notre vie pour le ſoutien de l'Etat, et pour le bonheur de nos concitoyens. C'étaient ces nobles reſſorts qui feſaient agir ces vertueux Romains, qui, quoiqu'avides de gloire, étaient prêts à la ſacrifier, ſi le ſalut de la république le demandait. Ce ſont là les reſſorts qui doivent faire agir tout homme d'honneur, et leſquels ſeuls donnent le poids à ſes actions, et le rendent lui-même digne de louanges; au lieu que tant qu'il n'eſt pouſſé que par des vues

d'intérêt particulier, il fera des actions louables, mais il ne le fera point lui-même: tel qu'une plante médicinale, qui, quoiqu'elle opère de bons effets, ne laiffe pas d'être défagréable en elle-même. Cependant, quelque clairs et naturels que foient ces raifonnemens, la plupart de ceux qui embraffent le métier des armes, n'ont rien moins que ce but en vue. Il eft honteux pour la nature humaine qu'elle puiffe fe démentir jufqu'à ce point; et il eft trifte de voir que tant de malheureux s'égorgent entr'eux, gouvernés par des principes fi indignes de tout être doué d'une ame raifonnable. Ce font malheureufement auffi ces mêmes principes qui, étant les plus communs, fixent l'attention de ceux qui fans raifonner déteftent la guerre, et la regardent comme le plus horrible des malheurs qui pourraient exifter, et comme le métier le plus méprifable de tous ceux qu'on pourrait embraffer. Ne fondant leur preuve que fur les malheurs qui font caufés par la guerre, ils prétendent qu'il n'y a rien de plus déteftable qu'elle, et de plus blâmable que ceux qui la font.

Je conviens que fi l'on ne fait attention qu'aux effets malheureux que la guerre occafionne, la nature humaine ne peut que s'en effrayer. Les membres épars fur un champ de bataille, la fureur d'un foldat féroce qui fe baigne dans le fang de fon ennemi, des veuves abandonnées, des orphelins fans fecours, une ville en flamme, les cris des triftes habitans chaffés de leur demeure, ce font des objets qui doivent faire frémir d'horreur, et pénétrer de douleur toute ame fenfible. Mais eft-ce là la guerre?

Ce ſont les triſtes ſuites qui l'accompagnent, il eſt vrai; mais, quelque cruelles qu'elles ſoient, elles ne doivent pas empêcher, ſi la néceſſité le requiert, d'avoir recours aux armes. La guerre même, loin d'être un carnage et un objet qui fait frémir, n'eſt que la juſte défenſe de l'oppreſſé contre un injuſte oppreſſeur; elle eſt la vengereſſe de la foi trahie; c'eſt le moment où une partie des ſujets haſarde de perdre la vie pour le repos de leurs concitoyens, pour le ſoutien de l'Etat, et pour les avantages de leur maître. Car telles doivent être les raiſons qui nous portent à faire la guerre: dès qu'elle n'a point ces principes pour baſe, elle ne devient qu'un carnage; et au lieu d'être reſpectable, tout mortel doit la regarder avec horreur. Mais auſſi, dès qu'elle n'eſt que la juſte défenſe d'un peuple menacé de la tyrannie de ſon voiſin, il n'y a rien de ſi innocent que la voie des armes, et même rien de plus louable que l'envie de parvenir à ce but. Les malheurs même qui l'accompagnent, ſe font moins ſentir, parce qu'ils en font éviter de plus grands encore, qui ſeraient inévitables. Les larmes de quelques veuves nous paraîtront inutiles, ſi nous conſidérons que par la mort de ceux qu'elles pleurent, tout un Etat a été ſauvé: une ville en flamme, les membres épars ſur un champ de bataille, enfin tous ces objets, quoique toujours triſtes, n'offrent plus un aſpect hideux, ſi l'on voit que par eux tant de monde a été ſauvé, et l'innocent protégé contre les inſultes de ſon ennemi. Un héros qui d'ailleurs, comme inſtrument de tous ces malheurs, devrait être l'objet de la haine publique,

ne nous paraît alors qu'un ange tutélaire, envoyé par le ciel pour délivrer les opprimés, et pour rendre les peuples heureux.

Quelque bien fondés que foient ces raifonnemens, ils ne fuffifent cependant point encore pour faire refpecter la guerre par ceux qui la déteftent, et ne les empêchent point de faire encore une objection contre elle, qui paraît avoir une ombre de vérité, mais qui la perd bientôt, fi l'on y fixe un peu fon attention. Ils prétendent que la guerre invite aux crimes, les favorife et les nourrit. J'avoue qu'il ferait ridicule de foutenir qu'on n'en commet point pendant qu'elle fe fait; car rien n'eft plus certain. Mais il me fera permis de demander, fi l'on en commet moins pendant la paix ? J'en doute; car tout homme qui eft capable d'indignités et de crimes, faura certainement profiter des occafions que la paix lui fournit pour les exécuter, tout comme de celles qu'il trouve dans la guerre: la feule différence confifte dans ce petit point, que, dans le premier cas, il cache et peut cacher fes crimes, au lieu que dans l'autre, ils paraiffent plus aifément au jour, par conféquent ils frappent davantage le public, qui conclut hardiment que la guerre en eft la caufe. Puis, voyant plus de crimes qu'à l'ordinaire commis dans ce coin de la terre où elle fe fait, il ne doute plus que ce ne foit la guerre qui y ait porté ces miferables. Quelle erreur! Ceux qui font la guerre, font-ce d'autres gens que ceux qui vivaient déjà avant qu'on la fît, et avaient-ils moins de mauvais penchans ? Non, fans doute; ils auraient, fans contredit, commis tout autant de

crimes dans les différens lieux de leur demeure, qu'ils l'ont fait pendant la guerre; mais ces crimes n'auraient pas tant paru aux yeux du public, puisqu'ils ne se fesaient que secrètement, et par une ou deux personnes, au lieu que pendant la guerre, où la nécessité oblige de ramasser de tous côtés des gens de toute espèce, ces misérables sont un corps, et commettent, joints ensemble, ce qu'ils n'auraient fait ailleurs que séparément. Pour prouver ce que j'avance, je n'ai qu'à en appeler aux habitans de tout endroit du monde, qui conviendront généralement qu'il n'y a point de jour où ils n'entendent parler d'un meurtre, d'un vol, et de tant d'autres crimes; car il est certain que personne ne fera des félonies pendant la guerre, qui ne soit naturellement fourbe, et qui n'ait déjà dressé sa conscience à ne plus rien sentir, ou du moins à se taire en cas qu'elle fût encore trop délicate. D'ailleurs, la discipline militaire retient encore ces vagabonds à l'égard d'un nombre de crimes qu'ils ne manqueraient point d'exécuter, s'ils avaient leur liberté. Mais enfin, supposons que la guerre occasionne bien des crimes, je crois cependant que le bien qui résulte d'une guerre juste et fondée sur la droiture, répare tout le mal occasionné par elle. Non, non, toutes ces objections ingénieuses qu'on fait contre la guerre, ne sont rien moins que fondées. On en sera pleinement convaincu, si l'on veut faire quelque attention aux raisonnemens qu'on vient d'entendre. Mais je crois qu'on sera bien étonné encore, si je prouve que la guerre peut avoir des avantages pour la société. Il est connu que toute chose, et que même le mal, a son bien;

il eſt donc indubitable auſſi que la guerre doit avoir le ſien, comme toute autre action humaine. Cependant l'avantage qu'elle peut avoir pour la ſociété, ne donne point encore le droit de la commencer à chaque inſtant; mais du moins prouvera-t-il que la guerre n'eſt point ſi déteſtable qu'on la fait, et qu'outre qu'elle défend l'innocent, elle a encore des parties qui la rendent eſtimable et louable.

On peut d'abord regarder comme telle l'influence que l'étude de ſon art a eue ſur d'autres ſciences, comme ſur la mécanique et ſur la phyſique, qui ont été ſans contredit perfectionnées par la néceſſité où l'on s'eſt trouvé de les employer dans la guerre, et par les expériences qu'on a eu lieu d'y faire, et auxquelles les différens effets de la poudre, des bombes, etc. ont donné lieu. D'ailleurs Archimède, ce célèbre mathématicien, l'inventeur, pour ainſi dire, de cet art, n'en trouva les principes que dans les travaux militaires; ce qui le mena plus loin, et lui fit frayer enfin le chemin à ſes ſucceſſeurs dans cet art, qui, trouvant déjà le fondement jeté, n'avaient qu'à ajouter ce qui manquait encore à la perfection de cet art ſi utile à la ſociété humaine. Déjà d'autres avant moi ont reconnu l'utilité de l'étude de l'art de la guerre pour l'Etat. Cicéron même dit, dans un endroit de ſes ouvrages, que *l'étude de l'art de la guerre préſide à toutes les autres; que la patrie, la liberté, les citoyens et les rois même, ne ſont ſoutenus que par la protection des vertus militaires; et que c'eſt ſous leur tutelle qu'ils croiſſent et s'affermiſſent.* Ces paroles ſont ſi vraies, que je crois que perſonne ne les révoquera en doute. Car quel eſt l'homme qui n'ait remarqué,

en parcourant l'hiſtoire, que tous ceux qui n'ont point étudié cet art, ſe ſont égarés à chaque pas qu'ils ont fait dans la guerre : elle leur tient lieu d'un labyrinthe, et la honte, ſuite immédiate de l'inapplication qui les y déchire, eſt auſſi indomptable que le Minotaure; au lieu que l'étude de cet art les y ſera marcher auſſi ſurement que Théſée avec le fil d'Ariadne, et leur ſervira pour vaincre la honte qui les voudrait accabler. D'ailleurs, il n'y a guère auſſi de ſcience qui exerce et étende autant l'eſprit humain que celle de la guerre; car il eſt prouvé que celle qui force l'homme à faire le plus d'efforts, pour parvenir à ſon but, eſt celle qui étend le plus le génie : et voilà le cas de la ſcience de la guerre; elle demande toujours pluſieurs qualités à la fois; au lieu que les autres n'en requièrent qu'une ſeule. Auſſi n'y en a-t-il aucune autre qui ait produit des Céſar, des Scipion, des Annibal, des Turenne, et des Eugène. Elles ont à la vérité en revanche un Platon; mais nous ne connaiſſons de lui que l'aſſiduité dans la recherche de la vérité; de même qu'un Démoſthène ne brille que par ſon éloquence, un Socrate et un Sénèque par leur fermeté, et un Locke par la juſteſſe de ſon raiſonnement. Mais toutes ces qualités, quoiqu'étant ſans contredit très-grandes, ne ſe trouvaient pourtant pour l'ordinaire que ſeules dans ceux qui les poſſédaient : ou du moins la ſcience qu'ils exerçaient, n'en demandait pas davantage : au lieu que les héros que je viens de nommer, raſſemblaient en eux ſeuls tant de grandes parties qui les diſtingueront toujours du reſte des humains. Car il eſt certain

que, pour être bon général, il ne faut point se contenter d'un talent, mais il faut tâcher d'en acquérir plusieurs. D'abord, il faut du courage. L'activité est absolument nécessaire; sans quoi on laissera échapper les plus belles occasions de se rendre utile à l'Etat, son salut dépendant souvent dans la guerre d'un seul moment. Ici il faut de la promptitude comme suite naturelle de l'activité: là de la prudence pour restreindre ces deux dernières qualités, qui, si elles n'étaient modérées par celle-ci, feraient faire des extravagances, et deviendraient dangereuses au lieu d'être utiles. Ici de la présence d'esprit, sans quoi il ne fera jamais rien au monde qui soit digne d'être remarqué, et au premier cas inattendu qui lui surviendra, et qui l'obligera à changer de desseins, il sera dérouté, il perdra le fil de ses raisonnemens, il glissera, il tombera, il entraînera dans sa chute toute l'armée, que dis-je? tout l'Etat; là un sang froid mêlé de la plus fine vivacité; et à chaque pas qu'il fait dans la guerre, il doit rassembler toutes ces qualités, et ne manquer d'aucune. Je ne crois point qu'on puisse me nommer quelque métier, ou quelque science, où l'on ait jamais besoin de pratiquer si fréquemment tous ces talens en un même moment: car, dans toutes les autres occupations de la vie humaine, on a le temps de réfléchir, et de prendre son parti après une mûre délibération; au lieu que dans la guerre il arrive à chaque instant des événemens qui dérangent tous nos projets, et nous forcent de prendre sur le champ un autre parti, nous menaçant de la plus grande honte, si nous ne choisissons le meilleur.

Cela prouve assez, je pense, que la science de la guerre exerce, plus que toute autre, l'esprit de l'homme. Aussi tout sujet qui l'aura bien étudiée et bien pratiquée, pourra encore être utile à l'Etat de bien d'autres façons qu'en combattant simplement pour lui, puisque son esprit est accoutumé à digérer ses idées, à prévoir les événemens, et à chercher des moyens pour les diriger, et empêcher les mauvaises suites qu'ils devraient avoir naturellement.

Outre cet avantage que la guerre peut avoir pour la société, elle a encore celui de nourrir une infinité de gens qui se trouveraient d'ailleurs sans pain; car d'abord, il n'y a presque point de métier sur lequel elle n'ait son influence, ce que l'expérience journalière nous confirme, et qu'il serait trop ennuyeux de détailler. Ensuite, combien de gens sont entretenus en se fesant soldats, qui sans ce métier ne sauraient quel parti embrasser, et périraient de faim? au lieu que de cette manière ils trouvent le moyen de se nourrir du moins honnêtement, et de ne point être un fardeau pour l'Etat; et ceux qui gouvernent les peuples, trouvent celui d'employer pour son bien des fainéans, et souvent des vauriens, qui en troubleraient le repos, s'ils n'avaient point d'occupations, et s'ils n'étaient soumis à la sévérité des lois; au lieu que par la discipline militaire on les retient, pour ainsi dire, dans des chaînes qui les empêchent de troubler l'Etat, et on les porte à contribuer à son salut et à son repos malgré leur inclination naturelle. On me répondra sans doute que nos ancêtres n'avaient jamais de soldats pendant

la paix, et que cependant ils vivaient en repos, et avaient trouvé moyen de se nourrir. Je ne disconviens pas du premier point, car il est connu ; mais pour le second, je n'ai qu'à nommer les Vandales, les Pictes, les Celtes, les Saxons, et tant d'autres nations, qui prouveront le contraire ; car ils se traînaient d'une province à l'autre, ravageant la première qui leur tombait entre les mains ; ce qui confirme que le métier des armes est une ressource certaine pour l'Etat, qu'il garantit des incursions de ses voisins, et des troubles intérieurs auxquels il est d'ailleurs sans cesse exposé.

La noblesse même ne saurait quel métier embrasser, si celui des armes n'existait point : elle se verrait réduite à travailler comme un simple paysan ; ou bien, si elle était assez riche pour n'avoir pas besoin de travailler elle-même, elle vivrait dans la fainéantise, ne s'occupant absolument de rien de solide ; caractère indigne de tout être raisonnable, et doué d'une ame capable de quelque finesse de sentiment. Elle n'aspirerait qu'à contenter ses caprices, et n'emploierait son argent et son temps qu'à s'abandonner au luxe et à la volupté, les vices les plus dangereux pour l'Etat, lorsqu'ils prennent le dessus. Mais heureusement la guerre en corrige aussi ; ce qu'on doit hardiment compter parmi les avantages qu'elle peut avoir pour la société. Car il est certain que tant que les armes sont le plus estimées, et qu'on ne pense qu'à plier son génie de ce côté, le luxe ne prend jamais le dessus, mais se trouve négligé et bientôt entièrement abandonné ; au lieu que dès qu'un peuple n'a de long-temps fait la

guerre, il s'adonne à cette paſſion ſi dangereuſe pour l'Etat; de ſorte qu'on ne croit voir que des filles gâtées, là où l'on voyait autrefois des hommes d'un caractère et d'une fermeté mâle. D'ailleurs, le bruit des armes ne laiſſe point de temps aux eſprits qui auraient naturellement quelque penchant pour le luxe, de s'y abandonner entièrement; de ſorte qu'on pourra être perſuadé que jamais il ne s'introduira dans un Etat où l'on reſpecte le militaire, et où l'on tient toujours les peuples dans cette idée, qu'à tout moment ils pourront être dans le cas de ſe voir obligés de faire la guerre. Cette idée les ſoutient dans l'induſtrie, et les tient en action; au lieu que, dès qu'ils ſe croient enſevelis dans une paix profonde, ils ne s'abandonnent qu'à leur goût pour le luxe, auquel la fainéantiſe ſuccède immédiatement, et bientôt la ruine des particuliers, et enfin peu de temps après celle de tout l'Etat. L'exemple ſi ſouvent cité du peuple romain confirme ce que j'avance: tant qu'il travaillait, qu'il cultivait le métier des armes, et qu'il ſeſait la guerre, il croiſſait de jour en jour, et produiſit des Scipion, des Emile, un Cincinnatus, un Publicola, et tant d'autres grands génies qui ſe vouaient entièrement au ſalut de la république, de ſorte qu'en peu de temps cette ville, par-deſſus les murs de laquelle on pouvait ſauter lors de ſa naiſſance, ſe vit la maîtreſſe du monde; mais auſſi-tôt que le luxe y gouverna, il ne parut que des fainéans, ou des eſprits inquiets, prêts à troubler l'Etat, lorſque la jalouſie les y portait; et ſi la république produiſit un Céſar, ce ne fut que pour ſe donner un maître, le génie romain

ſe trouvant trop faible pour pouvoir gouverner ce peuple par lui-même ; et l'on vit tomber la république avec autant et même encore plus de promptitude, qu'elle ne s'était agrandie ; de ſorte que, dans nos temps, ce même peuple qui produiſit autrefois des hommes ſi illuſtres, ne produit plus que de malheureux mutilés qui, au lieu de tâcher de reſſembler à leurs aïeux, ne font que repréſenter ſur des théâtres leurs antéceſſeurs, pendant que les ſpectateurs devraient rougir, chaque fois qu'ils les voient paraître ſur la ſcène, de n'être plus capables de former des génies pareils à ceux qui avaient élevé la république à ce haut degré de gloire, qui les rendit ſi reſpectables à tout l'univers ; et au lieu qu'on vit autrefois ce même peuple gouverné par un ſénat juſte et prudent, on le voit maintenant en proie à une foule de prêtres, qui le laiſſent croupir dans l'ignorance et dans l'inaction, afin d'en pouvoir mieux tirer leurs avantages. Voilà les ſuites du mépris des armes; voilà la ruine d'un Etat, qui s'abandonnant au luxe et à la fainéantiſe, devient très-mépriſable, tandis qu'il ne tenait qu'à lui d'être fort grand et fort reſpectable.

La république de Hollande confirme tout ce que nous avons dit de la république romaine ; car quel fut le reſſort qui la porta à ce point d'élévation, dans lequel elle ſe ſoutient encore? Ne fut-ce point la guerre? C'eſt elle qui forma l'eſprit d'un prince d'Orange et de tous ces grands hommes qui ſe mirent pour lors à la tête des affaires. Auſſi, tant qu'elle reſpectera les armes, et qu'elle les nourrira, on pourra dire, ſans paſſer pour prophète, qu'elle ſe ſoutiendra,

ou rendra ſa ruine bien difficile à celui qui voudrait l'entreprendre ; au contraire, dès qu'elle s'abandonnera au luxe, ſa chute ſera rapide, et l'on verra tous les grands, tous les beaux travaux d'un prince d'Orange auſſi inutiles que ceux de ces illuſtres Romains qui ſacrifiaient leurs biens, leur bonheur, leur famille, et enfin tout au bien de la république : car il n'y a certainement pas d'ennemis plus irréconciliables que la guerre et le luxe. Celui-ci, tel que le pavot, aſſoupit l'eſprit de l'homme, au lieu que l'autre le tend, l'élève, et le rend capable de tout entreprendre ; l'un eſt le chemin du mépris, l'autre celui de l'immortalité ; l'un ruine un Etat, l'autre le ſoutient ; enfin l'un eſt l'ennemi de la vertu, l'autre ſon appui et ſon protecteur. Cela paraît à la vérité fort difficile à prouver ; cependant je le haſarderai, m'expoſant peut-être à me voir contredire ; mais ſans me laiſſer convaincre pourtant. Je dis d'abord, que toute choſe qui rend un ſujet utile à ſa patrie eſt louable, et que ſi un ſujet remplit tout ce qu'il lui doit, il eſt vertueux ; il eſt auſſi indubitable que le métier de la guerre oblige l'homme à rendre le plus grand ſervice à ſa patrie, en lui ordonnant de ſacrifier même ſa vie, ſi le bien de l'Etat le requiert, et le force, pour ainſi dire, à le faire ; donc elle encourage la vertu, et y porte les peuples. Elle défend auſſi les innocens ; car c'eſt, ainſi que nous l'avons dit, le but dans lequel on doit la faire. Il eſt donc vrai, ſans contradiction, qu'elle protège la vertu, et qu'elle eſt ſon appui, puiſqu'elle y porte les peuples. Le luxe au contraire ne

porte l'homme à aucune vertu, mais émousse en lui tout sentiment, et lui donne une dureté de cœur qui le rend insensible aux malheurs de ses concitoyens, lui présentant des charmes qui l'endorment et le rendent inattentif aux maux de son prochain, lui fesant apercevoir tout infortuné aussi heureux que lui ; pendant qu'il meurt de jalousie contre ceux qu'il croit pouvoir encore mieux contenter leurs passions que lui ; de sorte qu'il emploie tous les moyens possibles de parvenir au même but, et se contente des plus indignes, si les autres lui sont refusés. Mais la guerre ouvre, même pendant qu'elle se fait, le plus beau champ à toutes les vertus dont un mortel est capable ; car à tout moment la fermeté, la miséricorde, la grandeur d'ame, la générosité, la charité, et tant d'autres qualités peuvent y briller, chaque instant nous offrant un objet qui nous donne lieu de suivre une de ces vertus, ainsi que tous ceux qui ont fait la guerre avec quelque jugement, et quelque finesse de sentiment, le pourront attester. D'ailleurs, tant d'exemples célèbres de l'antiquité, ainsi que de nos jours, augmentent la force de cette vérité. Pompée qui dépouille l'esprit de vengeance, et chasse un traître qui par une trahison voulait mettre en son pouvoir ses deux plus grands ennemis ; César généreux envers Arioviste qui le trahit ; Alexandre consolant la mère de Darius, et pleurant la mort du fils de de son ennemi ; Epaminondas refusant des présens qu'il devait mériter par une lâcheté ; et Scipion qui sacrifie son fils au bien de sa patrie, prouvent suffisamment que la guerre, loin d'endurcir le cœur

humain, peut le rendre capable des plus louables actions, et lui en fournit même l'occafion.

C'eft encore elle qui relève les talens les plus cachés, et tire du néant des génies heureux, cachés fous la pouffière. Un Marius, par exemple, un homme de la lie du peuple, qui, n'étant pas même romain, parvint cependant par fes vertus militaires jufqu'à fept confulats. Sans la guerre peut-être n'aurait-on jamais penfé à lui, peut-être fe ferait-il oublié lui-même; et doutant de fa capacité, eût-il manqué de cultiver fon génie, ne trouvant aucune occafion où il eût pu croire en avoir befoin un jour; car aucun emploi ne fournit tant d'occafions de fe diftinguer que la guerre, où le moindre foldat peut faire des actions qui le font connaître par toute l'armée, qui le pouffent, et le mettent au plus haut rang; ainfi que les exemples des Rofe, Gaffion, Fabert, Thoiras, et Lefdiguières nous le prouvent; de même que celui d'un François Sforce qui, de fils de cordonnier qu'il était, devint général d'armée, et de Spinola qui, pauvre campagnard, fe pouffa jufqu'aux premiers grades militaires. Sans la guerre tous ces génies fe feraient rouillés; Spinola, au lieu de commander à tant de milliers de gens, n'aurait commandé qu'à des choux, et au lieu de la lifte de fes victoires, il n'en aurait eu qu'une de fes beftiaux. Je crois que tout le monde fera perfuadé qu'il eft toujours plus glorieux et plus louable de vaincre les ennemis de fa patrie, et de lui procurer le repos de la paix par fes travaux, que de ne s'amufer toute fa vie qu'à cultiver quelques arpens de terre. Bien

loin de blâmer cette occupation, je la loue plutôt, mais je ne la trouve cependant convenable qu'à un génie borné, qui ſans cela ſe trouverait déſœuvré, et ne rendrait aucun ſervice à la patrie; au lieu que de cette façon le prix de ſes travaux ſerviles lui devient du moins utile. Mais, pour un génie un peu plus étendu, cette carrière eſt trop bornée; il lui faut une occupation digne des talens que la nature lui a donnés; car la nature qui, ainſi que l'expérience nous le prouve, n'a rien fait ſans raiſon, ne voudra pas non plus qu'un auſſi bel ouvrage que celui d'un heureux génie reſte dans l'imperfection et dans l'oubli.

Il eſt donc certain, que comme le métier de la guerre eſt celui qui fournit le plus d'occaſions pour atteindre ce but, il eſt auſſi ſans contredit le plus eſtimable. Aucun homme à talent ne l'a dédaigné, mais tous s'y ſont voués, ou l'ont reſpecté. Cicéron même, ce grand orateur des Romains, qui gouvernait toute la république par ſa langue, ne ſe crut digne de monter ſur la tribune aux harangues qu'après qu'il fut monté ſur les murs de Nole, et ne s'appliqua même à l'éloquence que lorſque l'ennemi de la paix, ainſi qu'il le dit lui-même, l'empêcha de ſervir la république par les armes. Oui, encore comme conſul, il ſe crut heureux de pouvoir chaſſer les ennemis des Romains dans un fleuve, déjà célèbre par la victoire qu'Alexandre y avait remportée (*); feſant voir par-là qu'il lui paraiſſait encore plus beau de ſervir la république par ſes actions, que de l'y encourager ſeulement par des diſcours; ainſi qu'il

(*) Il gagna une petite bataille près de l'Iſſus.

le dit lui-même dans ſon Dialogue de l'orateur (*). Il n'y a point de roi non plus, qui l'ait été du moins vraiment, (car le reſte n'eſt qu'une foule de fantômes de rois,) qui ait dédaigné de ſe mettre à la tête de ſes armées, et de reſpecter et de diſtinguer ceux qui ſe vouent à ce métier. Cela doit porter tout ſujet en général, et particulièrement tout homme diſtingué par ſa naiſſance, à s'y vouer, ce métier ſeul étant celui qui le rend digne des avantages que la nature lui avait donnés, avant qu'il les eût pu mériter, mais certainement auſſi dans le deſſein de l'encourager à ſe diſtinguer par ſes talens, ſi elle l'a diſtingué par la naiſſance; lui fesant d'ailleurs trop bien comprendre, que ſans talens et ſans vertus, les grands ne ſont pas plus, ſont même beaucoup moins que les derniers des hommes. Ils ne doivent donc point s'imaginer que c'eſt remplir leur deſtinée que de paſſer leur vie dans l'antichambre d'un miniſtre favori, pour obtenir un titre qui les exclue de tout devoir d'un bon citoyen, et qui leur procure la liberté de vivre comme s'ils ne vivaient point, de croupir dans l'ignorance, et d'ignorer qu'ils exiſtent. Ces fainéans paſſent, ainſi que Salluſte le dit, leur vie en voyageurs, et n'oſent voir ſur leur tombeau que cette honteuſe épitaphe: *Alcidor naquit, prit femme, fit quelques enfans, et rien de plus; et mourut auſſi ſage et auſſi utile à ſa patrie, qu'il le fut le premier jour de ſa naiſſance.* O honte pour la nature humaine de produire de pareils rebuts de ſon être! O encou-

(*) *Quis enim eſt, qui ſi clarorum hominum ſcientiam, rerum geſtarum vel utilitate, vel magnitudine, metiri velit, non anteponat oratori imperatorem.* Cicer. Dial. de Orat. Lib. I.

ragement pour tout homme à tâcher de s'arracher de cette claſſe indigne de mortels ! Non, non, chers amis, ne ſuivons point ces honteux exemples. Suivons plutôt les traces des Turenne, des Condé et de tous ces génies illuſtres qui ſont l'ornement du genre-humain. Courons où la gloire nous appelle, et puis ceints des lauriers qu'elle nous préſente, montons au temple de l'immortalité, pour y jouir des fruits de nos travaux.

ESSAI

SUR

L'AMOUR-PROPRE

ENVISAGÉ

COMME

PRINCIPE DE MORALE. *)

La vertu eſt le lien le plus ferme de la ſociété, et la ſource de la tranquillité publique: ſans elle les hommes, ſemblables aux bêtes féroces, ſeraient plus ſanguinaires que les lions, plus cruels & plus perfides que les tigres, ou des eſpèces de monſtres dont il faudrait éviter la fréquentation.

Ce fut pour adoucir des mœurs auſſi barbares que les législateurs promulguèrent des lois, que les ſages enſeignèrent la morale, & en démontrant les avantages de la vertu, firent connaître le prix qu'il fallait y attacher.

Les ſectes des philoſophes, chez les nations orientales ainſi que chez les Grecs, en s'accordant en général ſur le fond de la doctrine, ne différaient proprement que par les motifs que chacune d'elles adoptait pour déterminer ſes diſciples à mener une vie vertueuſe. Les ſtoïciens, ſelon leurs principes, inſiſtaient ſur la beauté inhérente à la vertu; d'où

*) Diſcours prononcé à l'aſſemblée ordinaire de l'académie royale des ſciences & belles lettres de Pruſſe, le jeudi 11 janvier 1770.

ils concluaient qu'il fallait l'aimer pour elle-même, & plaçaient le souverain bonheur de l'homme dans sa possession inaltérable. Les platoniciens disaient que c'était approcher des dieux immortels, que c'était leur ressembler que de pratiquer les vertus à leur exemple. Les épicuriens attribuaient une volupté supérieure à l'accomplissement des devoirs moraux : leurs principes bien entendus trouvaient dans la jouissance de la vertu la plus pure le sentiment d'un délice & d'une félicité ineffable. Moyse, pour encourager ses Juifs à des actions bonnes & louables, leur annonça des bénédictions ou des peines temporelles. La religion chrétienne, qui s'éleva sur les ruines de la judaïque, atterra les crimes par des punitions éternelles, & encouragea à la vertu par l'espérance d'une béatitude infinie : non contente de ces ressorts, se proposant d'atteindre au dernier degré de perfection possible, elle prétendit que l'amour de Dieu devait seul servir de principe aux bonnes actions des hommes, quand même il n'y aurait ni peines ni récompenses à attendre dans une autre vie.

Nous devons convenir que les sectes des philosophes ont formé des hommes du plus grand mérite : nous convenons de même que du sein du christianisme il est sorti des ames pures & remplies de sainteté. Néanmoins par une suite du relâchement des philosophes & des théologiens, & par la perversité du cœur humain, il est arrivé que ces différens motifs d'encouragement à la vertu n'ont pas continué de produire les bons effets auxquels on s'attendait. Combien de philosophes qui ne l'étaient que de nom chez les

païens ! il n'y a qu'à jeter les yeux ſur Lucien pour ſe convaincre du peu de réputation où ils étaient de ſon temps. Que de chrétiens qui dégénérèrent, et qui corrompirent l'ancienne pureté des mœurs ! La cupidité, l'ambition, le fanatiſme remplirent des cœurs qui ſeſaient profeſſion de renoncer au monde, et pervertirent ce que la ſimple vertu avait établi. De pareils exemples fourmillent dans l'hiſtoire. Enfin, ſi l'on excepte quelques reclus auſſi pieux qu'inutiles à la ſociété, les chrétiens de nos jours ne ſont pas préférables aux Romains du temps des Marius & des Sylla ; bien entendu que je borne uniquement ce parallèle à la comparaiſon des mœurs.

Ces réflexions et de ſemblables m'ont conduit à rechercher les cauſes qui ont influé ſur cette étrange dépravation du genre humain. Je ne ſais s'il m'eſt permis de haſarder mes conjectures ſur des matières auſſi importantes ; mais il me paraît qu'on s'eſt peut-être trompé dans le choix des motifs qui devaient porter les hommes à la vertu. Ces motifs, ce me ſemble, avaient le défaut de n'être point à la portée du vulgaire. Les ſtoïciens ne s'aperçurent pas que l'admiration eſt un ſentiment forcé dont l'impreſſion s'efface bien vîte : l'amour-propre n'applaudit qu'avec répugnance. L'on convient ſans peine de la beauté de la vertu, parce que cet aveu ne coûte rien ; mais cet acte de complaiſance plutôt que de conviction ne détermine point à ſe corriger ſoi-même, à vaincre ſes mauvais penchans, à dompter ſes paſſions. Les platoniciens auraient dû ſe rappeler l'eſpace immenſe qu'il y a entre l'être des êtres et la créature fragile. Comment propoſer à cette créature d'imiter ſon créateur, dont par ſon état circonſcrit

et borné elle ne peut se former qu'une idée vague et indéterminée? Notre esprit est assujetti à l'empire des sens; notre raison n'agit que sur les choses où notre expérience nous éclaire; lui proposer des matières abstraites, c'est l'égarer dans un labyrinthe dont elle ne trouvera jamais l'issue. Mais lui présenter des objets palpables de la nature, c'est le moyen de la frapper et de la convaincre. Il est peu de grands génies capables de conserver le bon sens en se précipitant dans les ténèbres de la métaphysique. L'homme en général est né plus sensible que raisonnable.

Les épicuriens abusant du terme de volupté, énervèrent sans y penser la bonté de leurs principes, et fournirent, par cette équivoque même, des armes à leurs disciples pour dénaturer leur doctrine.

La religion chrétienne, (en respectant ce qu'on y suppose de divin, et n'en parlant que philosophiquement,) la religion chrétienne, dis-je, présentait à l'esprit des idées si abstraites, qu'il aurait fallu changer chaque catéchumène en métaphysicien pour les concevoir, et ne choisir que des hommes nés avec une imagination forte pour s'en pénétrer: peu d'hommes sont nés avec des têtes ainsi organisées. L'expérience prouve que chez le vulgaire l'objet présent l'emporte, parce qu'il frappe ses sens, sur l'objet éloigné, qui l'affecte plus faiblement; et par conséquent les biens de ce monde, à la jouissance desquels il touche, auront sans contredit la préférence sur des biens imaginaires, dont il se représente confusément la possession dans une perspective éloignée. Mais que dirons-nous des motifs qu'on tire de l'amour de Dieu pour rendre l'homme vertueux?

de cet amour que les quiétiſtes exigent dégagé des craintes de l'enfer et des eſpérances du paradis? Cet amour eſt-il dans la poſſibilité des choſes? Le fini ne peut concevoir l'infini; par conſéquent nous ne pouvons nous former aucune idée exacte de la Divinité: nous pouvons nous convaincre en général de ſon exiſtence, et voilà tout. Comment exiger d'une ame agreſte qu'elle aime un être qu'elle ne peut connaître en aucune façon? Contentons-nous d'adorer dans le ſilence, et de borner les mouvemens de nos cœurs aux ſentimens d'une profonde reconnaiſſance pour l'être des êtres, en qui et par lequel tous les êtres exiſtent.

Plus on examine cette matière, plus on la diſcute, et plus il paraît évident qu'il faudrait employer un principe plus général et plus ſimple pour rendre les hommes vertueux. Ceux qui ſe ſont appliqués à la connaiſſance du cœur humain, auront ſans doute découvert le reſſort qu'il faudrait mettre en jeu. Ce reſſort ſi puiſſant, c'eſt l'amour-propre, ce gardien de notre conſervation, cet artiſan de notre bonheur, cette ſource intariſſable de nos vices et de nos vertus, ce principe caché de toutes les actions des hommes. Il ſe trouve en un degré éminent dans l'homme d'eſprit, et il éclaire le plus ſtupide ſur ſes intérêts. Qu'y a-t-il de plus beau et de plus admirable que de tirer, même d'un principe qui peut mener au vice, la ſource du bien, du bonheur, et de la félicité publique? Cela arriverait, ſi cette matière était maniée par les mains d'un habile philoſophe: il règlerait l'amour-propre; il le dirigerait au bien; il ſaurait oppoſer les paſſions aux paſſions; et

en démontrant aux hommes que leur intérêt est d'être vertueux, il les rendrait tels.

Le duc de la Rochefoucault, qui en fouillant dans le cœur humain a si bien dévoilé ce ressort de l'amour-propre, s'en est servi pour calomnier nos vertus, dont il n'admet que l'apparence. Je voudrais qu'on employât ce ressort pour prouver aux hommes que leur véritable intérêt est d'être bons citoyens, bons pères, bons amis, en un mot de posséder toutes les vertus morales; et comme effectivement cela est véritable, il ne ferait pas difficile de les en convaincre.

Pourquoi tâche-t-on de prendre les hommes par leur intérêt, quand on veut les engager à suivre de certains partis? si ce n'est que l'intérêt propre est de tous les argumens le plus fort et le plus convaincant. Servons-nous donc de ce même argument pour la morale: qu'on représente aux hommes les malheurs qu'ils s'attireront par une conduite vicieuse, et les biens qui sont inséparables des bonnes actions (*). Lorsque les Crétois maudissaient leurs ennemis, ils leur souhaitaient de se livrer à des passions vicieuses; c'était leur souhaiter qu'ils se précipitassent eux-mêmes dans des malheurs et dans l'opprobre. Ces vérités aisées sont susceptibles de démonstration, et se trouvent également à la portée des sages, des gens d'esprit, et de la plus vile populace.

On m'objectera sans doute que mon hypothèse trouvera quelque difficulté à concilier, avec le

(*) Valère Maxime, Liv. 7. chap. 2.

bonheur que j'attache aux bonnes actions, ces perſécutions qu'éprouve la vertu, et ces eſpèces de proſpérités dont jouiſſent tant d'ames perverſes. Cette difficulté eſt facile à lever, ſi nous voulons nous borner à n'entendre par le mot de bonheur qu'une parfaite tranquillité de l'ame. Cette tranquillité de l'ame ſe fonde ſur le contentement de nous-mêmes, ſur ce que notre conſcience nous permet d'applaudir à nos actions, et ſur ce que nous n'avons point de reproches à nous faire. Or il eſt clair que ce ſentiment peut exiſter dans une perſonne d'ailleurs malheureuſe; mais jamais il n'exiſtera dans un cœur barbare et atroce, qui ne peut que ſe déteſter lui-même s'il ſe conſidère, quelles que ſoient les proſpérités dont il paraît environné.

Nous ne combattons point l'expérience; nous avouons qu'il y a une multitude d'exemples de crimes impunis, et de ſcélérats qui jouiſſent de ces grandeurs que les idiots admirent: mais ces criminels ne craignent-ils pas que le temps ne dévoile enfin cette vérité ſi terrible pour eux, et ne découvre leur opprobre? Et ces monſtres couronnés, un Néron, un Caligula, un Domitien, un Louis XI, les grandeurs vaines dont ils jouiſſaient, les empêchaient-elles d'entendre la voix ſecrète de la conſcience qui les condamnait, d'être dévorés de remords, et de ſentir ce fouet vengeur qui, quoiqu'inviſible, les déchirait en les fuſtigeant? Quelle ame peut être tranquille dans une telle ſituation? N'éprouve-t-elle pas plutôt dans cette vie tout ce que les tourmens des enfers peuvent avoir de plus affreux? D'ailleurs c'eſt mal raiſonner que de juger du bonheur des

autres par les apparences. Ce bonheur ne peut être évalué que sur la façon de penser de celui qui l'éprouve: cette façon de penser varie si fort, que l'un aime la gloire, cet autre des objets de plaisir; celui-ci s'attache à des bagatelles, celui-là à des choses qu'on juge importantes; et même les uns dédaignent et méprisent ce que les autres désirent ou regardent comme le souverain bien.

Il n'y a donc point de règle certaine pour juger de ce qui dépend d'un goût arbitraire et souvent fantasque; d'où il arrive qu'on se récrie souvent sur le bonheur et la prospérité de ceux qui gémissent amèrement en secret du poids de leurs afflictions. Puis donc que ce n'est pas dans des objets extérieurs, ni dans ces fortunes que la scène mouvante du monde produit et détruit tour à tour, que nous pouvons trouver la félicité, il faut la chercher en nous-mêmes. Il n'y en a point d'autre, je le répète, que la tranquillité de l'ame: c'est pourquoi notre intérêt doit nous porter à rechercher un bien aussi précieux; et si les passions le troublent, c'est elles qu'il faut dompter.

Ainsi qu'un Etat ne saurait être heureux tandis qu'il est déchiré par une guerre civile, de même l'homme ne saurait jouir du bonheur lorsque ses passions révoltées combattent l'empire de la raison. Toutes les passions portent avec elles un châtiment qui semble leur être attaché; celles même qui flattent le plus nos sens n'en sont pas exemptes: chez celles-ci, c'est la ruine de la santé; chez celles-là, ce sont des soins et des inquiétudes renaissantes; ou c'est le chagrin de ne pas réussir dans des projets,

vaftes que l'on a imaginés ; ou c'eft le dépit de n'avoir pas toute la confidération que l'on croit mériter ; ou la rage de ne pouvoir nous venger de ceux qui nous ont outragés ; ou le remords d'un reffentiment trop barbare ; ou la crainte d'être démafqués après cent fourberies confécutives.

Par exemple, la foif d'amaffer des richeffes travaille fans ceffe l'avare ; les moyens lui font égaux, pourvu qu'il fe contente : mais la crainte de voir échapper ce qui lui a coûté tant de peines à ramaffer, lui ôte la jouiffance de ce qu'il pofsède. L'ambitieux perd le préfent de vue, pour fe précipiter aveuglément dans l'avenir ; il enfante fans ceffe de nouveaux projets ; il foule impérieufement à fes pieds tout ce qu'il y a de plus facré, pour arriver à fes fins ; les obftacles qu'il rencontre l'aigriffent et l'irritent ; toujours incertain entre la crainte et l'efpérance, il eft en effet malheureux ; et la poffeffion même de ce qu'il défire eft accompagnée de fatiété et de dégoût. Cet état d'infipidité lui fait naître de nouveaux projets de fortune ; et ce bonheur qu'il cherche, il ne le trouve jamais. Faut-il dans une auffi courte vie former d'auffi longs projets ? Le prodigue qui dépenfe le double de ce qu'il amaffe, eft comme le tonneau des Danaïdes, qui ne fe rempliffait jamais : il en eft toujours aux expédiens ; et fes nombreux défirs qui multiplient fans ceffe fes befoins, font à la fin dégénérer fes vices en crimes. L'amoureux tendre devient le jouet des femmes qui le trompent ; l'amoureux volage ne féduit que parce qu'il eft parjure ; et le débauché perd fa fanté en abrégeant fes jours.

Mais l'homme dur, l'injufte, l'ingrat, quels reproches n'ont-ils pas à fe faire ? Celui qui eft dur, ceffe d'être homme, parce qu'il ne refpecte plus les priviléges de fon efpèce, et qu'il méconnaît fes frères dans fes femblables ; il n'a ni cœur ni entrailles ; et n'éprouvant pas la compaffion, il renonce en effet à celle qu'on doit avoir pour lui. L'injufte rompt l'accord focial ; il détruit, autant qu'il eft en lui, les lois fous la protection defquelles il exifte ; il fe révolterait contre l'oppreffion qu'il aurait à fouffrir, pour s'arroger le privilége exclufif d'opprimer ceux qui font plus faibles que lui : il péche par une mauvaife logique ; fes principes fe trouvent en contradiction : et d'ailleurs les fentimens d'équité que la nature a gravés dans tous les cœurs, ne doivent-ils pas fe foulever contre fes prévarications ? Mais le vice le plus abominable de tous, le plus noir, le plus infame, c'eft l'ingratitude. L'ingrat, infenfible aux bienfaits, commet un crime de lèfe-majefté contre la fociété ; parce qu'il corrompt, qu'il empoifonne, qu'il détruit les douceurs de l'amitié ; il fent les offenfes, il ne fent pas les fervices ; il met le comble à la perfidie en rendant le mal pour le bien : mais cette ame dénaturée et dégradée de l'humanité agit contre fes intérêts, parce que tout individu, faible de fa nature, (quelque élevé qu'il foit) ne peut fe paffer du fecours de fes femblables ; et qu'un ingrat, excommunié de la fociété, s'eft rendu indigne par fa férocité d'éprouver déformais de nouveaux bienfaits. Il faudrait dire fans ceffe aux hommes : "Soyez doux

et

„ et humains, parce que vous êtes faibles, et que „ vous avez befoin d'affiftance ; foyez juftes envers „ les autres, afin qu'à votre tour les lois puiffent „ vous protéger contre toute violence étrangère : „ en un mot ne faites point à d'autres ce que vous „ ne voudriez pas que l'on vous fît."

Je n'entreprends point de détailler dans cette légère efquiffe tous les argumens que l'amour-propre fournit aux hommes pour vaincre leurs mauvais penchans, et les exciter à mener une vie plus vertueufe : les bornes de ce difcours ne permettent pas que cette matière y foit épuifée ; je me contente d'avancer que tous ceux qui trouveront de nouveaux motifs propres à réformer les mœurs, rendront un fervice important à la fociété, j'ofe même dire à la religion.

Rien de plus vrai, de plus évident que l'affertion, que la fociété ne faurait fubfifter ni fe maintenir fans la vertu et les bonnes mœurs de ceux qui la compofent. Des mœurs dépravées, une effronterie fcandaleufe dans le vice, le mépris pour la vertu et pour ceux qui l'honorent, de la mauvaife foi dans le commerce, des parjures, des perfidies, un intérêt particulier qui fuccède à celui de la patrie, font les avant-coureurs de la chute des États et de la ruine des Empires ; parce qu'auffitôt que les idées du bien et du mal font confondues, il n'y a plus ni blâme ni louange, ni punition ni récompenfe.

Cet objet fi important des mœurs n'intéreffe pas moins la religion que l'État. La religion chrétienne, la juive, la mahométane, et la chinoife ont à peu-

près la même morale. La religion chrétienne, accréditée depuis long-temps, a cependant encore deux ſortes d'ennemis à combattre. Les uns ſont de ces philoſophes qui, n'admettant que le bon ſens et des raiſonnemens rigoureuſement exacts ſelon les principes de la logique, rejettent les idées et les ſyſtèmes qui ne ſe trouvent pas conformes aux règles de la dialectique : nous ne parlons pas actuellement de ceux-là.

Les autres ſont des libertins, dont les mœurs corrompues par une longue habitude du vice ſe révoltent contre la dureté du joug que la religion veut impoſer à leurs paſſions ; ils rejettent ces entraves, ils renoncent tacitement à une loi qui les gêne, et cherchent un aſile dans une incrédulité parfaite. Je ſoutiens donc que tous les motifs qui peuvent être employés pour réformer des perſonnes de ce caractère, tournent évidemment au plus grand avantage de la religion chrétienne; et j'oſe croire que l'intérêt propre des hommes eſt le motif le plus puiſſant que l'on puiſſe employer pour les retirer de leurs égaremens. Dès qu'une fois l'homme ſera bien perſuadé que ſon propre bien demande qu'il ſoit vertueux, il ſe portera à des actions louables ; et comme effectivement il ſe trouvera vivre conformément à la morale de l'évangile, il ſera facile de le déterminer à faire, pour l'amour de Dieu, ce qu'il pratiquera déjà pour l'amour de lui-même : c'eſt ce que les théologiens appellent changer des vertus païennes en des vertus ſanctifiées par le chriſtianiſme.

Mais voici une nouvelle objection qui ſe préſente. On me dira ſans doute : " Vous êtes en

„ contradiction avec vous-même; vous ne penf·z „ donc pas qu'on définit la vertu, *une difpofition de* „ *l'ame qui la porte au plus parfait défintéreffement?* „ comment pouvez-vous donc imaginer qu'on „ puiffe arriver à ce parfait défintéreffement par „ l'intérêt propre; ce qui eft précifément la difpo- „ fition de l'ame qui lui eft la plus oppofée?" Quelque forte que foit cette objection, elle eft facile à réfoudre, pourvu que l'on confidère les différens refforts qui font mouvoir l'amour-propre. Si l'amour-propre ne confiftait que dans le défir de poffféder des biens et des honneurs, je n'aurais rien à répondre; mais fes prétentions ne fe bornent pas à fi peu d'objets: premièrement, c'eft l'amour de la vie et de fa propre confervation; enfuite l'envie d'être heureux, la crainte du blâme et de la honte, le défir de la confidération et de la gloire; enfin une paffion pour tout ce qu'on juge être avantageux: ajoutez-y une horreur pour tout ce qu'on croit nuifible à fa confervation. Il n'y a donc qu'à rectifier le jugement des hommes. Que dois-je rechercher, que dois-je fuir, pour rendre utile et louable cet amour-propre, de brut et nuifible qu'il était?

Les exemples du plus grand défintéreffement que nous ayons, nous font fournis par des principes de l'amour-propre. Le dévouement généreux des deux Décius, qui facrifièrent volontairement leur propre vie pour procurer la victoire à leur patrie, d'où provenait-il, fi ce n'eft qu'ils eftimaient moins leur exiftence que la gloire? Pourquoi Scipion, dans fa première jeuneffe, dans cet âge où les paffions

font fi dangereufes, réfifte-t-il aux tentations que lui donne la beauté de fa captive ? Pourquoi la rend-il vierge à fon fiancé, en les comblant tous deux de préfens ? Pouvons-nous douter que ce héros n'ait jugé que fon procédé noble et généreux lui ferait plus d'honneur que s'il avait brutalement affouvi fes défirs ? Il préférait donc la réputation à la volupté.

Que de traits de vertus, que d'actions à jamais glorieufes ne font effectivement dues qu'à l'inftinct de l'amour-propre ! Par un fentiment fecret et prefque imperceptible, les hommes ramènent tout à eux-mêmes ; ils fe placent dans un centre où aboutiffent toutes les lignes de la circonférence. Quelque bien qu'ils faffent, ils en font eux-mêmes l'objet caché ; la fenfation la plus vive l'emporte chez eux fur la plus faible ; fouvent un fyllogifme vicieux dont ils ne fentent pas les défauts, les détermine. Il ne faut donc que leur préfenter les vrais biens, leur en faire connaître la valeur, et favoir manier leurs paffions, en oppofant un penchant à l'autre, pour en tirer avantage en faveur de la vertu.

S'agit-il d'arrêter le crime près de fe commettre? Vous trouvez le principe réprimant dans la crainte des lois qui le puniffent. C'eft alors qu'il faut exciter cet amour que chaque homme a pour fa confervation, pour l'oppofer aux deffeins pervers qui l'expoferont aux plus rigoureux châtimens, à la mort même. Cet amour de fa confervation peut fervir également pour ramener les débauchés dont les débordemens ruinent la fanté et abrégent les

jours, de même que ceux qui ſont ſujets aux emportemens de la colère : car il y a des exemples que ces mouvemens ont donné des accès d'épilepſie à ceux qui en étaient violemment agités. La crainte du blâme produit à peu-près des effets ſemblables à ceux de l'amour de ſa conſervation. Combien de femmes ne doivent leur pudeur à laquelle on applaudit, qu'au déſir de conſerver leur réputation à l'abri de la médiſance ? Combien d'hommes ne doivent leur déſintéreſſement qu'à l'appréhenſion de paſſer dans le monde, s'ils agiſſaient autrement, pour des fripons et pour des malheureux ? Enfin, manier adroitement les différens reſſorts de l'amour-propre, ramener tous les avantages des bonnes actions à celui qui en eſt l'auteur ; c'eſt le moyen de faire, de ce reſſort du bien et du mal, l'agent principal du mérite et de la vertu.

Je ne puis m'empêcher d'avouer à notre honte qu'on s'aperçoit dans ce ſiècle d'un refroidiſſement étrange pour ce qui concerne la réforme du cœur humain et des mœurs. On dit publiquement, on imprime même que la morale eſt auſſi ennuyeuſe qu'inutile ; on ſoutient que la nature de l'homme eſt un compoſé de bien et de mal, que l'on ne change point cet être, que les plus fortes raiſons cèdent à la violence des paſſions, et qu'il faut laiſſer aller le monde comme il va.

Mais ſi l'on en uſait ainſi à l'égard de la terre, ſi on ne la cultivait pas, elle porterait ſans doute des ronces & des épines; & jamais elle ne donnerait ces abondantes moiſſons ſi utiles, & qui nous ſervent d'alimens. J'avoue, quelque attention que l'on porte

à corriger les mœurs, qu'il y aura toujours des vices et des crimes ſur la terre : mais il y en aura moins, et c'eſt gagner beaucoup; il y aura de plus des eſprits rectifiés et développés, qui excelleront par leurs éminentes qualités. N'a-t-on pas vu ſortir des écoles des philoſophes des ames ſublimes, des hommes preſque divins, qui ont pouſſé la vertu au plus haut degré de perfection où l'humanité puiſſe atteindre? Les noms des Socrate, des Ariſtide, des Caton, des Brutus, des Antonin, des Marc-Aurèle ſubſiſteront dans les annales du genre humain, tant qu'il reſtera des ames vertueuſes dans le monde. La religion n'a pas laiſſé de produire quelques hommes éminens, qui ont excellé par l'humanité et la bienfeſance. Je ne compte pas de ce nombre ces reclus atrabilaires et fanatiques qui ont enſeveli dans des cachots religieux des vertus qui pouvaient devenir utiles à leur prochain, et qui ont mieux aimé vivre à la charge de la ſociété que de la ſervir.

Il faudrait commencer aujourd'hui par imiter l'exemple des anciens, employer tous les encouragemens qui peuvent rendre l'eſpèce humaine meilleure, préférer dans les écoles l'étude de la morale à toute autre connaiſſance, prendre une méthode aiſée pour l'enſeigner. Peut-être ne ferait-ce pas un petit acheminement à ce but, que de compoſer des catéchiſmes où les enfans apprendraient, dès leur plus tendre jeuneſſe, que pour être heureux, la vertu leur eſt indiſpenſablement néceſſaire. Je voudrais que les philoſophes, moins appliqués à des recherches auſſi curieuſes que vaines, exerçaſſent davantage leurs talens ſur la morale; ſur-tout que

leur vie servît en tout d'exemple à leurs disciples : alors ils mériteraient avec justice le titre de précepteurs du genre humain. Il faudrait que les théologiens s'occupassent moins à expliquer des dogmes inintelligibles ; et que, désabusés de la fureur de vouloir démontrer des choses qui nous sont annoncées comme des mystères d'un ordre supérieur à la raison, ils s'appliquassent davantage à prêcher la morale pratique : et qu'au lieu de prononcer des discours fleuris, ils fissent des discours utiles, simples, clairs, et à la portée de leur auditoire. Les hommes s'endorment à la suite d'un raisonnement alambiqué ; ils s'éveillent quand il est question de leur intérêt ; de sorte que par des discours adroits et pleins de sagesse, on rendrait l'amour-propre le coryphée de la vertu. Des exemples récens, et analogues à ceux qu'on veut persuader, peuvent être employés avec succès ; comme s'il s'agissait d'animer un laboureur paresseux à mieux cultiver son champ, on l'encouragerait sans doute en lui montrant son voisin qui s'est enrichi par son activité laborieuse : il ne dépend que de lui de prospérer de même. Mais les modèles doivent être choisis à la portée de ceux qui doivent les imiter, dans leur genre, et non pas dans des conditions trop disproportionnées. Les trophées de Miltiade empêchaient Thémistocle de dormir.

Si les grands exemples ont fait de si fortes impressions sur les anciens, pourquoi de nos jours en feraient-ils de moindres ? L'amour de la gloire est inné dans les belles ames ; il n'y a qu'à l'animer, il n'y a qu'à l'exciter ; et des hommes qui végétaient jusqu'alors, enflammés par cet heureux instinct,

vous paraîtront changés en demi-dieux. Il me ſemble enfin que ſi la méthode que je propoſe, n'eſt pas ſuffiſante pour extirper les vices de la terre, du moins pourra-t-elle faire quelques proſélytes aux bonnes mœurs & féconder des vertus qui ſans ſon ſecours ſeraient demeurées dans l'engourdiſſement : c'eſt toujours rendre ſervice à la ſociété, & c'eſt le but de cet ouvrage.

EXAMEN

DE L'ESSAI

SUR

LES PREJUGÉS.

Je viens de lire un livre intitulé *Essai sur les préjugés*. En l'examinant, ma surprise a été extrême de trouver qu'il en était rempli lui-même. C'est un mélange de vérités et de faux raisonnemens, de critiques amères et de projets chimériques, débités par un philosophe enthousiaste et fanatique. Pour vous en rendre un compte exact, je me verrai obligé d'entrer en quelque détail : cependant, comme je n'ai point de temps à perdre, je me bornerai à quelques remarques sur les objets les plus importans.

Je m'attendais à trouver de la sagesse, et beaucoup de justesse de raisonnemens, dans l'ouvrage d'un homme qui affiche le philosophe à chaque page : je me figurais que je n'y trouverais que lumière et qu'évidence ; il en est bien éloigné. L'auteur se représente le monde à peu-près tel que Platon avait imaginé sa république, susceptible de la vertu, du bonheur, et de toutes les perfections. J'ose l'assurer qu'il n'en est pas ainsi dans le monde que j'habite ; le bien et le mal s'y trouvent mêlés

par-tout; le phyſique et le moral ſe reſſentent également des imperfections qui le caractériſent. Il affirme magiſtralement que la vérité eſt faite pour l'homme ; et qu'il faut la lui dire en toutes les occaſions. Ceci mérite d'être examiné. Je m'appuierai ſur l'expérience et ſur l'analogie, pour lui prouver que les vérités de ſpéculation, bien loin de paraître faites pour l'homme, ſe dérobent ſans ceſſe à ſes recherches les plus pénibles ; c'eſt un aveu humiliant pour l'amour-propre, que la force de la vérité m'arrache. La vérité eſt dans le fond d'un puits, d'où les philoſophes s'efforcent de la retirer ; tous les ſavans ſe plaignent des travaux qu'il leur en coûte pour la découvrir. Si la vérité était faite pour l'homme, elle ſe préſenterait naturellement à ſes yeux ; il la recevrait ſans efforts, ſans longues méditations, ſans s'y méprendre ; et ſon évidence, victorieuſe de l'erreur, entraînerait infailliblement la conviction après elle : on la diſtinguerait à des ſignes certains de l'erreur, qui ſouvent nous trompe en paraiſſant ſous cette forme empruntée : il n'y aurait plus d'opinions ; il n'y aurait que des certitudes. Mais l'expérience m'apprend tout le contraire : elle me montre qu'aucun homme n'eſt ſans erreur ; que les plus grandes folies que l'imagination en délire ait enfantées dans tous les âges, ſont ſorties du cerveau des philoſophes ; que peu de ſyſtèmes de philoſophie ſont exempts de préjugés et de faux raiſonnemens : elle me rappelle les tourbillons que Deſcartes imagina, l'apocalypſe que Newton, le grand Newton, commenta, l'harmonie préétablie que Leibnitz, génie égal à celui de ces grands hommes, avait

inventée. Convaincu de la faibleſſe de l'entendement humain, et frappé des erreurs de ces célèbres philoſophes, je m'écrie: vanité des vanités, vanité de l'eſprit philoſophique.

L'expérience, en pouſſant ſes recherches plus loin, me montre l'homme, en tous les ſiècles, dans l'eſclavage perpétuel de l'erreur ; le culte religieux des peuples fondé ſur des fables abſurdes, accompagné de rites bizarres, de fêtes ridicules, et de ſuperſtitions auxquelles ils attachaient la durée de leur empire ; et des préjugés qui règnent d'un bout du monde à l'autre. En recherchant la cauſe de ces erreurs, on trouve que l'homme même en eſt le principe. Les préjugés ſont la raiſon du peuple, et il a un penchant irréſiſtible pour le merveilleux: ajoutez à cela que la plus nombreuſe partie du genre humain ne pouvant vivre que par un travail journalier, croupit dans une ignorance invincible; elle n'a le temps ni de penſer ni de réfléchir. Comme ſon eſprit n'eſt point rompu au raiſonnement, et que ſon jugement n'eſt point exercé, il lui eſt impoſſible d'examiner, ſelon les règles d'une ſaine critique, les choſes ſur leſquelles elle veut s'éclaircir, ni de ſuivre une chaîne de raiſonnemens par leſquels on pourrait la détromper de ſes erreurs. De-là vient ſon attachement pour le culte qu'une longue coutume a conſacré, dont rien ne peut la détacher que la violence. Auſſi fut-ce par la force que les nouvelles opinions religieuſes ruinèrent les anciennes; les bourreaux convertirent les païens, et Charlemagne annonça le chriſtianiſme aux Saxons, en ſoutenant ſa doctrine par le fer et par le feu.

Il faudrait donc que notre philoſophe, pour éclairer les nations, leur prêchât le glaive en main : mais, comme la philoſophie rend ſes diſciples doux et tolérans, je me flatte qu'il y penſera encore avant de s'armer de toutes pièces, et de revêtir l'équipage d'un convertiſſeur guerrier. La ſeconde cauſe de la ſuperſtition qui ſe trouve dans le caractère des hommes, eſt ce penchant, cette forte inclination qu'ils ont pour tout ce qui leur paraît merveilleux. Tout le monde le ſent, on ne peut s'empêcher de prêter attention aux choſes ſurnaturelles qu'on entend débiter. Il ſemble que le merveilleux élève l'ame; il ſemble qu'il ennobliſſe notre être, en ouvrant un champ immenſe, qui étend la ſphère de nos idées, et laiſſe une libre carrière à notre imagination; celle-ci s'égare avec complaiſance dans des régions inconnues. L'homme aime tout ce qui eſt grand, tout ce qui inſpire de l'étonnement ou de l'admiration : une pompe majeſtueuſe, une cérémonie impoſante le frappe; un culte myſtérieux redouble ſon attention. Si on lui annonce, avec cela, la préſence inviſible d'une Divinité, une ſuperſtition contagieuſe s'empare de ſon eſprit, s'y fortifie, et s'accroît juſqu'au point de le rendre fanatique. Ces effets ſinguliers ſont des ſuites de l'empire que les ſens ont ſur lui; car il eſt plus ſenſible que raiſonnable. Voilà donc la plupart des opinions humaines fondées ſur des préjugés, des fables, des erreurs et des impoſtures. Que puis-je en conclure autre choſe, ſi ce n'eſt que l'homme eſt fait pour l'erreur, à l'empire de laquelle tout l'univers eſt ſoumis, et que nous ne voyons

guère plus clair que les taupes. Il faut donc que l'auteur confeſſe, d'après l'expérience de tous les âges, que le monde étant inondé des préjugés de la ſuperſtition, comme nous l'avons vu, la vérité n'eſt pas faite pour l'homme. Mais que deviendra ſon ſyſtème? Je m'attends que notre philoſophe m'arrêtera ici, pour m'avertir de ne pas confondre des vérités ſpéculatives avec celles de l'expérience. J'ai l'honneur de lui répondre qu'en fait d'opinions et de ſuperſtitions, il eſt queſtion de vérités ſpéculatives; et c'eſt de quoi il s'eſt agi. Les vérités d'expérience ſont celles qui influent ſur la vie civile, et je me perſuade qu'un grand philoſophe, comme notre auteur, ne s'imaginera pas éclairer les hommes, en leur apprenant qu'on ſe brûle dans le feu, qu'on ſe noie dans l'eau, qu'il faut prendre des alimens pour conſerver ſa vie, que la ſociété ne peut ſubſiſter ſans la vertu, et autres choſes auſſi communes que connues. Mais allons plus loin. L'auteur dit au commencement de ſon ouvrage, que la vérité étant utile à tous les hommes, il faut la leur dire hardiment et ſans réſerve: et dans le huitième chapitre, ſi je ne me trompe (car je cite de mémoire), il s'explique ſur un ton différent, et il ſoutient que les menſonges officieux ſont permis et utiles. Qu'il daigne donc ſe décider lui-même, qui doit l'emporter de la vérité ou du menſonge, afin que nous ſachions à quoi nous en tenir. Si j'oſe haſarder mon ſentiment après celui d'un auſſi grand philoſophe, je ferais d'avis qu'un homme raiſonnable ne doit abuſer de rien, pas même de la vérité; je ne manquerai pas d'exemples pour

appuyer cette opinion. Suppofons qu'une femme timide et craintive fe trouvât en danger de fa vie : fi on lui venait annoncer inconfidérément le péril où elle fe trouve, fon efprit, agité, ému et bouleverfé par la crainte de la mort, communiquant au fang un mouvement trop impétueux, en hâterait peut-être le moment : au lieu de cela, fi on lui fefait entrevoir des efpérances pour fon rétabliffement, la tranquillité de fon ame pourrait peut-être aider les remèdes à l'opérer en effet. Que gagnerait-on à détromper un homme que les illufions rendent heureux ? Il en arriverait comme à ce médecin qui après avoir guéri un fou lui demandait fon falaire ; le fou lui répondit qu'il ne lui donnerait rien ; car pendant l'abfence de fon bon fens, il s'était cru en paradis, et l'ayant recouvré, il fe trouvait en enfer. Si, lorfque le fénat apprit que Varron avait perdu la bataille de Cannes, les patriciens avaient crié dans le *forum* : Romains, nous fommes vaincus, Annibal a totalement défait nos armées ; ces paroles indifcrètes auraient tellement augmenté la terreur du peuple, qu'il aurait abandonné Rome, comme après la perte de la bataille d'Allia ; et c'en aurait été fait de la république. Le fénat, plus fage, en diffimulant cette infortune, ranima le peuple à la défenfe de la patrie, il recruta l'armée, il continua la guerre, et à la fin les Romains triomphèrent des Carthaginois. Il paraît donc conftant qu'il faut dire la vérité avec difcrétion, jamais mal à propos, et choifir fur-tout le temps qui lui eft le plus convenable.

Si je voulais relancer l'auteur par-tout où je crois

m'apercevoir de quelque inexactitude, je pourrais l'attaquer ſur la définition qu'il nous donne du mot *paradoxe.* Il prétend que ce mot ſignifie toute opinion qui n'a pas été adoptée, mais qui peut être reçue ; au lieu que l'idée ordinaire, attachée à ce mot, eſt celle d'une opinion contraire à quelque vérité d'expérience. Je ne m'arrête point à cette bagatelle; mais je ne ſaurais m'empêcher d'avertir ceux qui prennent le nom de philoſophe, que leurs définitions doivent être juſtes, et qu'ils ne doivent ſe ſervir des mots que dans l'acception ordinaire.

J'en viens à préſent au but de l'auteur ; il ne le déguiſe point, il donne aſſez clairement à entendre qu'il en veut aux ſuperſtitions religieuſes de ſon pays, qu'il ſe propoſe d'en abolir le culte, pour élever ſur ſes ruines la religion naturelle, en admettant une morale dégagée de tout acceſſoire incohérent. Ses intentions paraiſſent pures ; il ne veut point que le peuple ſoit trompé par des fables ; que les impoſteurs qui les débitent, en tirent tout l'avantage, comme les charlatans des drogues qu'ils vendent: il ne veut point que ces impoſteurs gouvernent le vulgaire imbécille ; qu'ils continuent à jouir du pouvoir dont ils abuſent contre le prince et contre l'Etat. Il veut, en un mot, abolir le culte établi, deſſiller les yeux de la multitude, et lui aider à ſecouer le joug de la ſuperſtition. Ce projet eſt grand; reſte à examiner s'il eſt praticable, et ſi l'auteur s'y eſt bien pris pour réuſſir.

Cette entrepriſe paraîtra impraticable à ceux qui ont bien étudié le monde, et qui ont fouillé dans le cœur humain : tout s'y oppoſe, l'opiniâtreté avec

laquelle les hommes font attachés à leurs opinions habituelles, leur ignorance, leur incapacité de raifonner, leur goût pour le merveilleux, la puiffance du clergé, et les moyens qu'il a pour fe foutenir. Ainfi dans un pays peuplé de feize millions d'ames, que l'on compte en France, il faut dès le début renoncer à la converfion de quinze millions huit cents mille ames, que des obftacles infurmontables attachent à leurs opinions; refte donc deux cents mille pour la philofophie. C'eft beaucoup, et je n'entreprendrais jamais de donner le même tour de penfée à ce grand nombre, auffi différent par la compréhenfion, l'efprit, le jugement, la manière d'envifager les chofes, que par les traits qui diftinguent les phyfionomies. Suppofons encore que les deux cents mille profélytes aient reçu les mêmes inftructions; chacun n'en aura pas moins fes penfées originales, fes opinions féparées; et peut-être ne s'en trouvera-t-il pas deux dans cette multitude qui penferont de même. Je vais plus loin, et j'ofe prefque affurer que, dans un Etat où tous les préjugés feraient détruits, il ne fe pafferait pas trente années qu'on en verrait renaître de nouveaux, et qu'enfin les erreurs s'étendraient avec rapidité, et l'inonderaient entièrement. Ce qui s'adreffe à l'imagination des hommes l'emportera toujours fur ce qui parle à leur entendement. Enfin j'ai trouvé que de tout temps l'erreur a dominé dans le monde; et comme une chofe auffi conftante peut être envifagée comme une loi générale de la nature, j'en conclus que ce qui a été toujours, fera toujours de même.

Il

Il faut cependant que je rende juſtice à l'auteur, quand elle lui eſt due. Ce n'eſt point la force qu'il ſe propoſe d'employer pour faire des proſélytes à la vérité ; il inſinue qu'il ſe borne à ôter aux eccléſiaſtiques l'éducation de la jeuneſſe, dont ils ſont en poſſeſſion, pour en charger des philoſophes ; ce qui préſervera et garantira la jeuneſſe contre ces préjugés religieux dont juſqu'à préſent les écoles l'avaient infectée dès la naiſſance. Mais j'oſe lui repréſenter que quand il aurait le pouvoir d'exécuter ce projet, ſon attente ſe trouverait trompée, en lui citant un exemple de ce qui ſe paſſe en France, preſque ſous ſes yeux. Les calviniſtes s'y trouvent dans la contrainte d'envoyer leurs enfans aux écoles catholiques : qu'il voie ces pères, comme à leur retour ils ſermonnent leurs enfans, comme ils leur font répéter le catéchiſme de Calvin, et quelle horreur ils leur inſpirent pour le papiſme. Non-ſeulement ce fait eſt connu ; mais il eſt de plus évident que, ſans la perſévérance de ces chefs de famille, il y a long-temps qu'il n'y aurait plus de huguenots en France. Un philoſophe peut s'élever contre une telle oppreſſion des proteſtans, mais il n'en doit pas ſuivre l'exemple ; car c'eſt une violence d'ôter aux pères la liberté d'élever les enfans ſelon leur volonté ; c'eſt une violence d'envoyer ces enfans à l'école de la religion naturelle, quand les pères veulent qu'ils ſoient catholiques comme eux. Un philoſophe perſécuteur ſerait un monſtre aux yeux du ſage ; la modération, l'humanité, la juſtice, la tolérance, voilà les vertus qui doivent le caractériſer. Il faut que ſes principes ſoient inva-

riables; que ſes paroles, ſes projets et ſes actions y répondent en conſéquence.

Paſſons à l'auteur ſon enthouſiaſme pour la vérité, et admirons l'adreſſe dont il ſe ſert pour arriver à ſes fins. Nous avons vu qu'il attaque un puiſſant adverſaire, la religion dominante, le ſacerdoce qui la défend, et le peuple ſuperſtitieux rangé ſous ſes étendards. Mais, comme ſi ce n'en était pas aſſez pour ſon courage d'un ennemi auſſi redoutable, pour illuſtrer ſon triomphe et rendre ſa victoire plus éclatante, il en excite encore un autre; il fait une vigoureuſe ſortie ſur le gouvernement, il l'outrage avec autant de groſſièreté que d'indécence; le mépris qu'il en témoigne révolte les lecteurs ſenſés. Peut-être que le gouvernement neutre aurait été le ſpectateur paiſible des batailles qu'aurait livrées ce héros de la vérité aux apôtres du menſonge; mais lui-même il force le gouvernement de prendre fait et cauſe avec l'égliſe pour s'oppoſer à l'ennemi commun. Si nous ne reſpections pas ce grand philoſophe, nous aurions pris ce trait pour une ſaillie de quelque écolier étourdi, qui lui mériterait une correction rigoureuſe de ſes maîtres.

Mais ne peut-on faire du bien à ſa patrie qu'en renverſant, qu'en bouleverſant tout l'ordre établi? et n'y a-t-il pas des moyens plus doux qui doivent, par prédilection, être choiſis, employés, et préférés aux autres, ſi on veut la ſervir utilement? Notre philoſophe me paraît tenir de ces médecins qui ne connaiſſent de remèdes que l'émétique, et de ces chirurgiens qui ne ſavent faire que des amputations. Un ſage, qui aurait médité ſur les maux que l'Egliſe

cauſe à ſa patrie, ferait ſans doute des efforts pour l'en délivrer; mais il agirait avec circonſpection. Au lieu de renverſer un ancien édifice gothique, il s'appliquerait à lui ôter les défauts qui le défigurent, il décréditerait ces fables abſurdes qui ſervent de pâture à l'imbécillité publique; il s'élèverait contre ces abſolutions et ces indulgences qui ne ſont que des encouragemens au crime, par la facilité que trouve le pénitent à les expier, et en même temps à calmer ſes remords; il déclamerait contre toutes ces compenſations que l'Egliſe a introduites pour racheter les plus grands forfaits, contre ces pratiques extérieures qui remplacent des vertus réelles par des momeries puériles; il crierait contre ces réceptacles de fainéans qui ſubſiſtent aux dépens de la partie laborieuſe de la nation, contre cette multitude de cénobites qui, étouffant l'inſtinct de la nature, contribuent autant qu'il eſt en eux au dépériſſement de l'eſpèce humaine: il encouragerait le ſouverain à borner et reſtreindre ce pouvoir énorme dont le clergé fait un uſage coupable envers ſon peuple et envers lui, à lui ôter toute influence dans le gouvernement, et à le ſoumettre aux mêmes tribunaux qui jugent les laïques. Par ce moyen la religion deviendrait une matière de ſpéculation, indifférente pour les mœurs et pour le gouvernement; la ſuperſtition diminuerait, et la tolérance deviendrait de jour en jour plus univerſelle.

Venons à préſent à l'article où l'auteur traite de la politique. Quelque détour dont il ſe ſerve pour ne paraître enviſager cette matière qu'en général,

on s'aperçoit cependant qu'il a toujours la France devant les yeux, et qu'il ne fort pas des limites de ce royaume. Ses difcours, fes critiques, tout s'y rapporte, tout y eft relatif. Les charges de la juftice ne fe vendent qu'en France ; aucun Etat n'a autant de dettes que ce royaume ; en aucun lieu on ne crie tant contre les impôts: lifez les remontrances du parlement contre certains édits burfaux, et nombre de brochures fur le même fujet; le fond des plaintes qu'il pouffe contre le gouvernement, ne peut s'appliquer à aucun pays de l'Europe qu'à la France; c'eft dans ce royaume uniquement que les revenus fe perçoivent par des traitans. Les philofophes anglais ne fe plaignent pas de leur clergé. Jufqu'ici je n'ai entendu parler d'aucun philofophe efpagnol, portugais, autrichien; ce ne peut donc être qu'en France où les philofophes fe plaignent des prêtres : enfin tout défigne fa patrie ; et il lui ferait auffi difficile qu'impoffible de nier que fes fatires s'y adreffent directement.

Il a cependant des momens où fa colère fe calme, et où fon efprit plus tranquille lui permet de raifonner avec plus de fageffe. Lorfqu'il foutient que le devoir du prince eft de faire le bonheur de fes fujets, tout le monde convient avec lui de cette ancienne vérité. Lorfqu'il affure que l'ignorance ou la pareffe des fouverains eft préjudiciable à leurs peuples, on l'affure que chacun en eft perfuadé. Lorfqu'il ajoute que l'intérêt des monarques eft inféparablement lié avec celui de leurs fujets, et que leur gloire confifte à régner fur une nation heureufe; perfonne ne lui difputera l'évidence de ces

propofitions. Mais quand, avec un acharnement violent et les traits de la plus âpre fatire, il calomnie fon roi et le gouvernement de fon pays, on le prend pour un frénétique échappé de fes chaînes, et livré aux tranfports les plus violens de fa rage.

Quoi, monfieur le philofophe, protecteur des mœurs et de la vertu, ignorez-vous qu'un bon citoyen doit refpecter la forme de gouvernement fous laquelle il vit? ignorez-vous qu'il ne convient point à un particulier d'infulter les puiffances; qu'il ne faut calomnier ni fes confrères, ni fes fouverains, ni perfonne; et qu'un auteur qui abandonne fa plume à de tels excès, n'eft ni fage ni philofophe?

Rien ne m'attache perfonnellement au roi très-chrétien; j'aurais peut-être autant à me plaindre de lui qu'un autre: mais l'indignation que me donnent les horreurs que l'auteur a vomies contre lui, et fur-tout l'amour de la vérité, plus fort que toute autre confidération, m'obligent à réfuter des accufations auffi fauffes que révoltantes.

Voici ces chefs d'accufation. L'auteur fe plaint de ce que les premières maifons de France font feules en poffeffion des premières dignités; de ce qu'on ne diftingue point le mérite; de ce qu'on honore le clergé et méprife les philofophes; de ce que l'ambition du fouverain allume fans ceffe de nouvelles guerres ruineufes; de ce que des bourreaux mercenaires (épithète élégante dont il honore les guerriers), jouiffent feuls des récompenfes et des diftinctions; de ce que les charges de juftice

font vénales, les lois mauvaises, les impôts excessifs, les vexations intolérables, et l'éducation des souverains aussi mal-entendue que blâmable. Voici ma réponse. L'avantage de l'Etat demande que le prince reconnaisse les services importans rendus au gouvernement; et lorsque ses récompenses s'étendent jusqu'aux descendans de ceux qui ont bien mérité de la patrie, c'est le plus grand encouragement qu'il puisse donner aux talens et à la vertu. Produire des familles devenues florissantes par les belles actions de leurs ancêtres, n'est-ce pas exciter le public à bien servir l'Etat, pour laisser sa postérité comblée de semblables bienfaits ? Chez les Romains l'ordre des patriciens l'emportait sur celui des plébéïens et sur celui des chevaliers; il n'y a que la Turquie où les conditions soient confondues, et les choses n'en vont pas mieux. Dans tous les Etats de l'Europe la noblesse jouit des mêmes prérogatives. La roture se fraye quelquefois le chemin aux places distinguées, quand le génie, les talens et les services l'ennoblissent. D'ailleurs, ce préjugé (si vous voulez le qualifier ainsi), ce préjugé, dis-je, si généralement reçu, empêcherait même le roi de France d'envoyer un roturier en mission à de certaines cours étrangères. Ne pas rendre à la naissance ce qui lui est dû, n'est point l'effet d'une liberté philosophique, mais d'une vanité bourgeoise et ridicule.

Autre plainte de l'auteur, de ce qu'on ne distingue point en France le mérite personnel. Je soupçonne que le ministre se trouve en défaut envers lui, et coupable de lui avoir refusé quelque pension,

ou de n'avoir pas découvert dans son galetas ce sage précepteur du genre humain, si digne de l'assister, que dis-je? de le diriger dans ses travaux politiques. Vous assurez, monsieur le philosophe, que les rois se trompent souvent dans le choix qu'ils font des personnes qu'ils emploient. Rien de plus vrai; les raisons en sont faciles à déduire; ils sont hommes, sujets aux erreurs comme les autres. Ceux qui aspirent aux grands emplois, ne se présentent jamais à leurs yeux que le masque sur le visage. Il arrive sans doute que les rois se laissent surprendre; les artifices, les ruses, les cabales des courtisans peuvent prévaloir dans de certaines occasions: mais si leur choix n'est pas toujours heureux, ne les en accusez pas seuls. Le vrai mérite, et les hommes à talens supérieurs sont beaucoup plus rares en tout pays que ne l'imagine un rêveur spéculatif, qui n'a que des idées théoriques d'un monde qu'il n'a jamais connu. Le mérite n'est pas récompensé, c'est une plainte de tout pays: tout présomptueux peut dire, j'ai du génie et des talens, le gouvernement ne me distingue pas; donc il manque de sagesse, de discernement et de justice.

Notre philosophe ensuite s'échauffe dans son harnois, en traitant un sujet qui l'intéresse plus directement. Il paraît excessivement irrité de ce qu'on préfère, dans sa patrie, les apôtres du mensonge à ceux de la vérité. On le prie de faire quelques légères réflexions, peut-être indignes de l'impétuosité de son génie, mais toutefois capables d'appaiser sa colère. Qu'il se rappelle que le clergé forme un corps considérable dans l'État, et que les

philoſophes ſont des particuliers iſolés. Qu'il ſe ſouvienne de ce qu'il a dit lui-même, que ce clergé, puiſſant par l'autorité qu'il a ſu prendre ſur le peuple, s'étant rendu redoutable au ſouverain, doit être ménagé à raiſon de ſon pouvoir. Il faut donc bien, par la nature des choſes, que ce clergé jouiſſe de prérogatives et de diſtinctions plus marquées qu'on n'en accorde communément à ceux qui par état ont renoncé à toute ambition, et qui, au-deſſus des vanités humaines, mépriſent ce que le vulgaire déſire avec tant d'empreſſement. Notre philoſophe ignore-t-il que c'eſt le peuple ſuperſtitieux qui enchaîne le monarque juſque ſur le trône? C'eſt le peuple qui le contraint à ménager ces prêtres récalcitrans et factieux, ce clergé qui veut établir *ſtatum in ſtatu*, et qui eſt encore capable de reproduire des ſcènes auſſi tragiques que celles qui terminèrent les jours de Henri III, et du bon roi Henri IV. Le prince ne peut toucher au culte établi qu'avec dextérité et délicateſſe. S'il en veut à l'édifice de la ſuperſtition, il faut qu'il y aille à la ſape; mais il riſquerait trop s'il entreprenait de l'abattre ouvertement. Lorſqu'il arrive par haſard que des philoſophes écrivent ſur le gouvernement ſans connaiſſance et ſans circonſpection, les politiques les prennent en pitié, et les renvoient aux premiers élémens de leur ſcience. Il faut ſe défier des ſpéculations théoriques, elles ne ſoutiennent pas le creuſet de l'expérience. La ſcience du gouvernement eſt une ſcience à part; pour en parler congrûment, il faut en avoir fait une longue étude. Ou l'on s'égare, ou l'on propoſe des remèdes pires que le mal dont on ſe plaint; et il peut arriver

qu'avec beaucoup d'efprit on n'avance que des fottifes.

Voici une autre déclamation contre l'ambition des princes. Notre auteur eft hors de lui-même, il ne ménage plus les termes: il accufe les fouverains d'être les bouchers de leurs peuples, et de les envoyer égorger à la guerre pour divertir leur ennui. Sans doute qu'il s'eft fait des guerres injuftes, qu'il y a eu du fang répandu qu'on aurait dû et qu'on aurait pu ménager. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait plufieurs cas où les guerres font néceffaires, inévitables, et juftes. Un prince doit défendre fes alliés, quand ils font attaqués. Sa propre confervation l'oblige à maintenir, par les armes, l'équilibre du pouvoir entre les puiffances de l'Europe. Son devoir eft de défendre fes fujets contre les invafions des ennemis; il eft très-autorifé à foutenir fes droits, des fucceffions qu'on lui difpute, ou autres chofes pareilles, en repouffant par la force l'injuftice qu'on lui fait. Quel arbitre ont les fouverains? Qui fera leur juge? Comme donc ils ne peuvent plaider leur caufe devant aucun tribunal affez puiffant pour prononcer leur fentence, et la mettre en exécution; ils rentrent dans les droits de la nature, et c'eft à la force d'en décider. Crier contre de telles guerres, injurier les fouverains qui les font, c'eft marquer plus de haine pour les rois que de commifération et d'humanité pour les peuples qui en fouffrent indirectement. Notre philofophe approuverait-il un fouverain qui par pufillanimité fe laifferait dépouiller de fes Etats, qui facrifierait l'honneur, l'intérêt et la gloire de fa nation au caprice

de fes voifins, et qui par d'inutiles efforts pour conferver la paix fe perdrait, lui, fon État et fes peuples? Marc-Aurèle, Trajan, Julien furent continuellement en guerre; cependant les philofophes les louent; pourquoi blâment-ils donc les fouverains modernes de fuivre en cela leur exemple?

Non content d'infulter toutes les têtes couronnées de l'Europe, notre philofophe s'amufe, en paffant, à répandre du ridicule fur les ouvrages de Hugo Grotius. J'oferais croire qu'il n'en fera pas cru fur fa parole, et que le *Droit de la guerre et de la paix* ira plus loin à la poftérité que *l'Effai fur les préjugés*.

Apprenez, ennemi des rois, apprenez, Brutus moderne, que les rois ne font pas les feuls qui font la guerre; les républiques l'ont faite de tout temps. Ignorez-vous que celle des Grecs, dans des diffentions continuelles, fut fans ceffe en proie aux guerres civiles? Ses annales contiennent une fuite continuelle de combats contre les Macédoniens, les Perfes, les Carthaginois et les Romains, jufqu'au temps que la ligue des Etoliens accéléra fa ruine entière. Ignorez-vous qu'aucune monarchie n'a été plus guerrière que la république romaine? Pour vous faire une récapitulation de tous fes faits d'armes, je ferais obligé de vous copier fon hiftoire d'un bout à l'autre. Paffons aux républiques modernes. Celle des Vénitiens a combattu contre celle de Gènes, contre les Turcs, contre le pape, contre les empereurs, et contre votre Louis XII. Les Suiffes ont foutenu des guerres contre la maifon d'Autriche, et contre Charles le hardi, duc de Bourgogne: et pour me fervir de vos nobles expreffions., plus

bouchers que les rois, ne vendent-ils pas leurs citoyens au service des princes qui se battent? L'Angleterre, autre république, je ne vous en dis rien; vous savez par expérience si cette puissance fait la guerre, et comme elle la fait. Les Hollandais, depuis la fondation de leur république, se sont mêlés de tous les troubles de l'Europe. La Suède a fait autant de guerres dans un temps donné, étant république, qu'elle en a entrepris étant monarchie. Quant à la Pologne, je vous demande ce qui s'y passe à présent, ce qui s'y est passé dans ce siècle, et si vous croyez qu'elle ait joui d'une paix perpétuelle? Tous les gouvernemens de l'Europe, et de tout l'univers (j'en excepte les Quackers), sont donc, selon vos principes, des gouvernemens tyranniques et barbares: pourquoi donc accuser les monarchies seules de ce qu'elles ont de commun avec les républiques?

Vous déclamez contre la guerre: elle est funeste en elle-même; mais c'est un mal comme ces autres fléaux du ciel, qu'il faut supposer nécessaires dans l'arrangement de cet univers, parce qu'ils arrivent périodiquement, et qu'aucun siècle n'a pu se vanter jusqu'à présent d'en avoir été exempt. Si vous voulez établir une paix perpétuelle, transportez-vous dans un monde idéal, où le tien et le mien soient inconnus, où les princes, leurs ministres et leurs sujets soient tous sans passions, et où la raison soit généralement suivie; ou bien associez-vous aux projets de défunt l'abbé de St Pierre; ou si cela vous répugne, parce qu'il a été prêtre, laissez aller les choses leur train; car dans ce monde-ci il faut vous attendre

qu'il y aura des guerres, comme il y en a toujours eu, depuis que les actions des hommes nous ont été transmises et connues.

Voyons à présent si vos exagérations vagues contre le gouvernement français ont quelque fondement. Vous accusez Louis XV, en le désignant et sans le nommer, de n'avoir entrepris que des guerres injustes. Ne pensez pas qu'il suffise d'avancer de tels faits avec autant d'effronterie que d'impudence, il faut les prouver; ou, tout philosophe que vous voulez paraître, vous passerez pour un insigne calomniateur. Examinons donc les pièces du procès, et jugeons si les raisons qui ont déterminé Louis XV aux guerres qu'il a entreprises, ont été mauvaises ou valables. La première qui se présente est celle de 1733. Son beau-père est élu roi de Pologne. L'empereur Charles VI, ligué avec la Russie, s'oppose à cette élection. Le roi de France ne pouvant atteindre à la Russie, attaque Charles VI, pour soutenir les droits de son beau-père deux fois élevé sur le même trône; et ne pouvant prévaloir en Pologne, il procure en dédommagement la Lorraine au roi Stanislas. Condamnera-t-on un gendre qui assiste son beau-père, un roi qui soutient les droits d'une nation libre dans ses élections, un prince qui empêche des puissances de s'arroger le droit de donner des royaumes? A moins que d'être transporté d'une animosité et d'une haine implacable, il est impossible de blâmer jusqu'ici la conduite de ce prince. La seconde guerre commença en 1741; elle se fit pour la succession de la maison d'Autriche, dont l'empereur Charles VI, dernier male de cette

maiſon, venait de mourir. Il eſt certain que cette fameuſe pragmatique ſanction ſur laquelle Charles VI fondait ſes eſpérances, ne pouvait déroger aux droits des maiſons de Bavière et de Saxe à la ſucceſſion, ni porter le moindre préjudice aux prétentions que la maiſon de Brandebourg formait ſur quelques duchés de la Siléſie. Il était très-vraiſemblable, au commencement de cette guerre, qu'une armée françaiſe, envoyée alors en Allemagne, rendrait Louis XV l'arbitre de ces princes qui étaient en litige, et les obligerait ſelon ſa volonté, de s'accommoder à l'amiable pour cette ſucceſſion. Il eſt sûr qu'après le rôle que la France avait joué à la paix de Weſtphalie, elle ne pouvait en jouer ni un plus beau ni un plus grand que celui-là. Mais, parce que la mauvaiſe fortune, et toutes ſortes d'événemens concoururent à déranger ces deſſeins, et à rendre malheureuſe une partie de cette guerre, faut-il condamner Louis XV? Un philoſophe doit-il juger d'un projet par l'événement? Mais il eſt plus facile de dire des injures à tout haſard, que d'examiner et de réfléchir à ce qu'on veut dire. Quoi, cet homme qui ſe donne, au commencement de ſon ouvrage, pour un zélateur de la vérité, n'eſt qu'un vil exagérateur, qui aſſocie le menſonge à ſa méchanceté pour inſulter les ſouverains! J'en viens à la guerre de 1756. Il faut que cet auteur des *préjugés* ait bien des préjugés lui-même, et beaucoup d'aigreur contre ſa patrie, s'il ne convient pas de bonne foi que ce fut alors l'Angleterre qui força la France à prendre les armes. Reconnaîtrai-je ce tyran ſanguinaire et barbare que vous nous peignez avec

de ſi ſombres couleurs, dans le pacifique Louis XV, qui uſa d'une patience et d'une modération angélique, avant de ſe déclarer contre l'Angleterre ? Que peut-on lui reprocher ? Prétend-on qu'il ne devait pas ſe défendre ? Mon ami, ou tu es un ignorant, ou tu as le cerveau brûlé, ou tu es un inſigne calomniateur, choiſis ; mais pour philoſophe, tu ne l'es pas.

(*) Et voilà pour les ſouverains. Qu'on ne s'imagine pas que l'auteur ménage plus les autres conditions ; chacune eſt en butte à ſes ſarcaſmes. Mais avec quel mépris inſultant, avec quelle indignité ne traite-t-il pas les gens de guerre ? A l'entendre, il ſemble que ce ne ſoient que les plus vils excrémens de la ſociété. Mais en vain ſon orgueil philoſophique tente-t-il d'abaiſſer leur mérite ; la néceſſité de ſe défendre en fera toujours ſentir le prix. Souffrirons-nous cependant qu'un cerveau brûlé inſulte au plus noble emploi de la ſociété, à celui de défendre ſes concitoyens ? O Scipion, toi qui ſauvas Rome des mains d'Annibal, et qui domptas Carthage ! Guſtave, grand Guſtave, le protecteur de la liberté germanique ! Turenne, le bouclier et l'épée de ta patrie ! Marlborough, dont le bras ſoutint l'Europe en équilibre ! Eugène, l'appui, la force et la gloire de l'Autriche ! Maurice, le dernier héros de la France ! Dégagez-vous, ombres magnanimes, des priſons de la mort,

(*) Ce morceau a été fourni par un militaire, indigné du ſilence de ſes confrères, pour que les philoſophes ne priſſent pas leur ſilence pour un conſentement tacite aux ſottiſes qu'ils ſe ſont mis en goût de leur dire depuis un certain temps.

et des liens du tombeau. Avec quel étonnement n'entendrez-vous pas comme en ce siècle de paradoxes on insulte à vos travaux, et à ces actions qui vous ont valu à juste titre l'immortalité? Reconnaîtrez-vous vos successeurs aux épithètes élégantes de bourreaux mercenaires, par lesquelles des sophistes les désignent? Que direz-vous en entendant un cynique, plus impudent que Diogène, aboyer du fond de son tonneau contre vos réputations brillantes, dont la splendeur l'offusque? Mais que peuvent ses cris impuissans contre vos noms environnés des rayons de la gloire, et contre les justes acclamations de tous les âges, dont vous recueillez encore le tribut? Vous, qui marchez sur les pas de ces vrais héros, continuez à imiter leurs vertus, et méprisez les vaines clameurs d'un sophiste insensé qui, se disant l'apôtre de la vérité ne débite que des mensonges, des calomnies et des injures.

Indigne déclamateur, faut-il t'apprendre que les arts ne se cultivent en paix qu'à l'abri des armes? N'as-tu pas vu, durant les guerres qui se sont faites de ton temps, que tandis que le soldat intrépide veille sur les frontières, le cultivateur s'attend à recueillir le fruit de ses travaux par d'abondantes moissons? Ignores-tu que tandis que le guerrier s'expose, sur terre et sur mer, à la mort qu'il donne ou qu'il reçoit, le commerçant, sans être distrait de ses soins, continue à rendre son négoce florissant? Es-tu assez stupide pour n'avoir pas remarqué que tandis que ces généraux, et ces officiers que ta plume traite si indignement, bra-

vaient les rigueurs de la faifon, et s'expofaient aux plus dures fatigues, tu méditais tranquillement dans ton taudis les rapfodies, les balivernes, les impertinences, les fottifes que tu nous débites? Quoi, fera-t-il dit que tu embrouilleras toutes les idées? et par des fophifmes groffiers prétendras-tu rendre équivoques les prudentes mefures qu'emploient des gouvernemens fages et prévoyans? Faudra-t-il prouver en notre fiècle que, fans de vaillans foldats qui défendent les royaumes, ils deviendraient la proie du premier occupant? Oui, monfieur le foi-difant philofophe, la France entretient de grandes armées. Auffi n'eft-elle plus expofée à ces temps de confufion et de trouble où elle fe déchirait par des guerres civiles, plus pernicieufes et plus cruelles que les guerres étrangères. Il paraît que vous regrettez ces temps où de puiffans vaffaux, ligués enfemble, pouvaient réfifter au fouverain, qui n'avait pas des forces fuffifantes à leur oppofer. Non, vous n'êtes point l'auteur de l'*Effai fur les préjugés*; ce livre ne peut avoir été écrit que par quelque chef de parti de la Ligue reffufcité, qui refpirant encore l'efprit de faction et de trouble, veut exciter le peuple à la rebellion contre l'autorité légitime du fouverain. Mais que n'auriez-vous pas dit, fi dans le cours de la dernière guerre il fût arrivé que les Anglais euffent pénétré jufqu'aux portes de Paris? Avec quelle impétuofité ne vous feriez-vous pas déchaîné contre le gouvernement, qui aurait fi mal pourvu à la fureté du royaume et de la capitale? et vous auriez eu raifon. Pourquoi donc, homme inconféquent et ivre de tes

rêveries,

rêveries, tâches-tu de flétrir et d'avilir ces vraies colonnes de l'Etat, ce militaire refpectable aux yeux d'un peuple qui lui doit la plus grande reconnaiffance ? Quoi, ces défenfeurs intrépides qui s'immolent, les victimes de la patrie, tu leur envies les honneurs et les diftinctions dont ils jouiffent à fi jufte titre ! Ils les ont payés de leur fang, et c'eft au rifque de leur repos, de leur fanté, et de leur vie, qu'ils les ont obtenus. O l'indigne mortel, qui veut avilir le mérite, qui veut lui enlever les récompenfes qui lui font dues, la gloire qui l'accompagne, et étouffer les fentimens de reconnaiffance que lui doit le public!

Ne penfez pas que les militaires foient les feuls qui aient à fe plaindre de notre auteur. Il ne fe trouve aucune condition dans le royaume à l'abri de fes traits. Il nous apprend que les places de la juftice font vénales en France. Il y a long-temps qu'on le fait. Pour connaître la fource de cet abus, il faut remonter, fi je ne me trompe, aux temps où le roi Jean fut prifonnier des Anglais, ou, pour plus de fureté, à la prifon de François I. La France fe trouvait engagée par honneur à délivrer fon roi des mains de Charles-Quint, qui ne voulait lui rendre la liberté que conditionnellement. Le tréfor étant épuifé, et comme on ne pouvait trouver la fomme confidérable qu'on exigeait pour la rançon du roi, on eut recours au funefte expédient de mettre en vente les charges de judicature, pour en racheter la liberté de ce prince. Des guerres prefque continuelles, qui fuivirent après la délivrance de François I, les troubles inteftins et les

guerres civiles qui s'allumèrent ſous ſes deſcendans, empêchèrent les monarques d'acquitter cette dette, dont ils payent encore actuellement la finance. Le malheur de la France a voulu que juſqu'en nos jours Louis XV ne ſe ſoit pas trouvé dans une ſituation plus favorable que ſes ancêtres; ce qui l'a empêché de reſtituer aux propriétaires les avances conſidérables qu'ils avaient faites dans ces temps calamiteux. Faut-il donc s'en prendre à Louis XV, ſi cet ancien abus n'a pas encore pu être aboli? Sans doute que le droit de décider de la fortune des particuliers ne devrait pas s'acquérir par de l'argent; mais qu'on en accuſe les auteurs, qui ſeuls en ſont coupables, et non pas un roi qui en eſt innocent. Quoique ces abus ſubſiſtent, l'auteur ſera néanmoins obligé d'avouer qu'on ne peut avec vérité charger le parlement de Paris de prévarication, et que la vénalité des charges n'a point influé ſur ſon équité. Que l'auteur ſe plaigne, à la bonne heure, d'un nombre confus de lois, variant de province en province, qui dans un royaume comme la France devraient être ſimples et uniformes. Louis XIV voulut entreprendre la réforme des lois; mais toutes ſortes d'obſtacles l'empêchèrent de perfectionner ſon ouvrage. Que notre auteur ſache donc, s'il l'ignore, et comprenne, s'il le peut, les peines infinies, et les obſtacles renaiſſans que rencontrent ceux qui veulent toucher aux uſages conſacrés par la coutume. Il faut deſcendre dans des détails infinis pour s'éclaircir de la liaiſon intime de différentes choſes que la ſucceſſion du temps a formées, et auxquelles on ne peut toucher ſans

tomber dans des inconvéniens pires que le mal qu'on veut guérir ; c'eſt le cas où l'on peut dire que la critique eſt aiſée, mais l'art difficile.

Approchez à préſent, Monſieur le contrôleur général des finances, et vous Meſſieurs les financiers, voici votre tour. L'auteur, de mauvaiſe humeur, s'emporte contre les impôts, contre les perceptions des deniers publics, contre les charges que porte le peuple et dont il prétend qu'il eſt foulé, contre les traitans, contre ceux qui adminiſtrent ces revenus, qu'il accuſe généralement de malverſations, de concuſſions, et de rapines. Cela eſt très-bien, s'il prouve le fait. Mais comme, en le liſant, je me ſuis mis en garde contre ſes exagérations perpétuelles, je le ſoupçonne d'outrer infiniment les choſes, dans l'intention de rendre le gouvernement odieux. Cette épithète de tyran barbare, idée inſéparable dans ſon eſprit de celle de la royauté, et qu'il applique, quand il peut, indirectement à ſon ſouverain, me rend ſes déclamations ſuſpectes de mauvaiſe foi. Voyons à préſent s'il connaît les choſes dont il parle, et s'il s'eſt donné la peine d'examiner l'état de la queſtion. D'où ſont venues ces dettes immenſes dont la France eſt chargée ? quelles cauſes les ont produites ? On ſait qu'une grande partie datent encore du règne de Louis XIV, contractées pendant la guerre de ſucceſſion, la plus juſte de toutes celles que ce monarque avait entrepriſes. Depuis, le duc d'Orléans, Régent du royaume, ſe flatta de les acquitter au moyen du ſyſtème que Law lui propoſa ; mais en outrant ce ſyſtème, il bouleverſa le

royaume, et les dettes ne furent acquittées qu'en partie, et non entièrement éteintes. Après la mort du régent, et fous la fage adminiftration du cardinal de Fleuri, le temps confolida quelques anciennes plaies du royaume ; mais les guerres qui s'allumèrent depuis, obligèrent Louis XV d'en contracter de nouvelles. La bonne foi, le foutien du crédit public veulent que ces dettes s'acquittent, ou qu'au moins le gouvernement en paye exactement les intérêts. Les revenus ordinaires de l'Etat étant couchés fur le tableau des dépenfes courantes, d'où le roi prendrait-il les fommes néceffaires pour payer les intérêts, et pour amortir ces dettes, s'il ne les recevait de fes peuples ? Et comme un long ufage de ce pays a introduit que les perceptions de certaines fermes, et de nouveaux impôts, paffaffent par les mains des traitans, le roi fe trouve en quelque façon néceffité de fe fervir de leur miniftère. On ne nie point que dans la finance ce nombre de commis et d'employés, peut-être trop multiplié, ne commette des concuffions, des brigandages, et que le peuple n'ait quelquefois raifon de fe plaindre de la dureté de leurs exactions ; mais le moyen de l'empêcher dans un royaume auffi vafte que la France ? Plus une monarchie eft grande, plus il y règnera d'abus ; quand même on proportionnerait le nombre des furveillans à celui des exacteurs, ces commis, par des rufes et des artifices nouveaux, parviendraient encore à tromper les yeux attentifs de ceux qui doivent les éclairer. Si les intentions de l'auteur avaient été pures, s'il avait bien connu la caufe des dépenfes ruineufes

pour l'Etat, il aurait averti modeftement de mettre plus d'économie dans les dépenfes des guerres, d'abolir ces entrepreneurs qui s'enrichiffent de gains illicites, tandis que l'Etat s'appauvrit, d'avoir l'œil à ce que des contrats pour des livraifons ne foient pas portés, comme il eft arrivé, au double de leur valeur : enfin il aurait pu infinuer que de retrancher tout le fuperflu des penfions et des dépenfes de la cour, ce ferait un moyen d'alléger le fardeau des impôts, digne de l'attention d'un bon prince. S'il avait pris un ton modefte, fes avis auraient pu faire impreffion ; mais les injures irritent, et ne perfuadent perfonne. Qu'il propofe donc des expédiens, s'il en fait, d'acquitter les dettes, fans bleffer la foi publique, et fans fouler les fujets, et je lui réponds qu'auffitôt il fera nommé contrôleur général des finances.

Un vrai philofophe aurait examiné impartialement, fi ces armées nombreufes, entretenues pendant la paix, fi ces guerres fi coûteufes, comme elles le font aujourd'hui, font plus ou moins avantageufes que l'ufage ancien d'armer à la hâte des payfans, quand un voifin paraiffait à craindre ; d'entretenir cette milice par la rapine et par le brigandage, fans lui affigner de paye régulière ; et de la licencier à la paix. L'unique avantage qu'avaient les anciens, confiftait en ce que le militaire ne leur coûtait rien en temps de paix : mais quand le tocfin fonnait, tout citoyen devenait foldat ; au lieu qu'à préfent, les conditions étant féparées, le cultivateur, le manufacturier continuent chacun leurs ouvrages fans interruption, pendant que la

partie des citoyens deſtinée à défendre les autres s'acquitte de ſon emploi. Si nos grandes armées, entretenues dans leurs expéditions aux frais de l'Etat, ſont coûteuſes, il en réſulte au moins l'avantage que les guerres ne peuvent durer que huit ou dix années au plus, et qu'enſuite l'épuiſement des reſſources oblige les ſouverains à ſe montrer, dans de certains cas, plus pacifiques qu'ils ne le feraient par inclination. Il réſulte donc de nos uſages modernes, que nos guerres ſont plus courtes que celles des anciens, moins ruineuſes aux provinces qui leur ſervent de théâtre, et que nous devons aux grandes dépenſes qu'elles entraînent, les paix paſſagères dont nous jouiſſons, et que l'épuiſement des puiſſances rendra probablement plus longues.

Je paſſe plus outre. Notre ennemi des rois aſſure que les ſouverains ne tiennent point leur puiſſance d'autorité divine. Nous ne le chicanerons point ſur cet article; il lui arrive ſi rarement d'avoir raiſon que ce ſerait marquer de l'humeur de le contredire, quand les probabilités ſont pour lui. En effet les Capets uſurpèrent l'empire, les Carlovingiens s'en emparèrent par adreſſe et par artifice, les Valois et les Bourbons eurent la couronne par droit de ſucceſſion. Nous lui ſacrifions encore les titres d'images de la divinité, de repréſentans de la divinité, qu'on leur attribue ſi improprement. Les rois ſont hommes comme les autres, ils ne jouiſſent point du privilége excluſif d'être parfaits dans un monde où rien ne l'eſt : ils apportent leur timidité ou leur réſolution, leur activité ou leur pareſſe, leurs vices ou leurs vertus ſur le trône où les place le haſard

de leur naiſſance ; et dans un royaume héréditaire il faut de néceſſité que des princes de tout caractère ſe ſuccèdent. Il y a de l'injuſtice à prétendre que les princes ſoient ſans défauts, quand on ne l'eſt pas ſoi-même. Quel art y a-t-il à dire, un tel eſt fainéant, avare, prodigue ou débauché ? Pas plus qu'à lire, en ſe promenant dans une ville, les enſeignes des maiſons. Un philoſophe, qui doit ſavoir que la nature des choſes ne change jamais, ne s'amuſera pas à reprocher à un chêne de ne point porter des pommes, à un âne de ne point avoir les ailes d'un aigle, à un eſturgeon de ne point avoir les cornes d'un taureau ; il n'exagérera point des maux réels, mais difficiles à réparer ; il n'ira pas crier, tout eſt mal, ſans dire comment tout pourrait être bien ; ſa voix ne ſervira point de trompette à la ſédition, de ſigne de ralliement aux mécontens, de prétexte à la rebellion : il reſpectera les uſages établis et autoriſés par la nation, le gouvernement, ceux qui le compoſent, et ceux qui en dépendent. C'eſt ainſi que penſait le pacifique Du Marſais, auquel on fait compoſer, deux ans après qu'il eſt mort et enterré, un libelle dont le véritable auteur ne peut être qu'un écolier auſſi novice dans le monde qu'étourdi. Mais que me reſte-t-il encore à dire ? Quoi, dans un pays où l'auteur de Télémaque éleva le ſucceſſeur du trône, on ſe récrie contre l'éducation des princes ! Si l'écolier répond qu'il n'y a plus de Fénélons en France, il doit s'en prendre à la ſtérilité du ſiècle, et non pas à ceux qui dirigent l'éducation des princes.

Voici en ſubſtance mes remarques générales ſur

l'Essai des Préjugés. Le ſtyle m'en a paru ennuyeux, parce que c'eſt toujours une déclamation monotone, où les mêmes idées répétées ſe repréſentent trop ſouvent ſous la même forme. Parmi ce chaos j'ai cependant trouvé quelques morceaux de détail ſupérieurs. Au reſte, pour faire de cet ouvrage un livre utile, il faudrait en rayer les répétitions, les *concetti*, les faux raiſonnemens, les ignorances, et les injures : ce qui le réduiroit au quart de ſon volume. Qu'ai-je donc appris par cette lecture ? Quelle vérité l'auteur m'a-t-il enſeignée ? Que tous les eccléſiaſtiques ſont des monſtres à lapider; que le roi de France eſt un tyran barbare, ſes miniſtres d'archi-coquins, ſes courtiſans des fripons lâches et rampans au pied du trône, les grands du royaume des ignorans pétris d'arrogance ; (ah, qu'il en excepte au moins le duc de Nivernois)! que les maréchaux et les officiers français ſont des bourreaux mercenaires, les juges d'infames prévaricateurs, les financiers des Cartouches et des Mandrins, les hiſtoriens des corrupteurs de princes, les poëtes des empoiſonneurs publics; et qu'il n'y a de ſage, de louable, de digne d'eſtime dans tout le royaume que l'auteur et ſes amis, qui ſe ſont revêtus du titre de philoſophes.

Je regrette le temps que j'ai perdu à lire cet ouvrage, et celui que je perds encore à vous en faire le recenſement.

A Londres, ce 2 avril 1770.

SUR

L'ÉDUCATION.

LETTRE

d'un Génevois à monsieur BURLAMAQUI, *professeur à Genève.*

Après vous avoir exposé tout ce qui regarde le gouvernement de ce pays-ci, je croyais avoir satisfait amplement à votre curiosité; mais je me suis trompé. Vous trouvez que la matière n'est pas épuisée, vous considérez l'éducation de la jeunesse comme un des objets les plus importans d'un bon gouvernement, et vous voulez être instruit des attentions qu'on y porte dans l'Etat où je suis. Cette question que vous me faites en peu de mots, vous attirera une réponse qui passera les bornes d'une lettre ordinaire, par les discussions indispensables dans lesquelles elle m'entraîne. J'aime à considérer cette jeunesse, qui s'élève sous nos yeux; c'est la génération future qui est confiée à l'inspection de la race présente, c'est un nouveau genre humain qui s'achemine pour remplacer celui qui existe, ce sont les espérances et les forces de l'Etat renaissantes qui, bien dirigées perpétueront sa splendeur et sa gloire. Je pense bien, comme vous, qu'un prince

sage doit mettre toute son application à former dans ses Etats des citoyens utiles et vertueux. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai examiné l'éducation qu'on donne à la jeunesse dans les différens Etats de l'Europe. Cette foule de grands hommes qu'ont produits la république des Grecs et la république romaine, m'ont prévenu en faveur de la discipline des anciens, et je me suis convaincu qu'en suivant leur méthode, on formerait une nation qui aurait plus de mœurs et de vertu qu'on n'en trouve dans nos peuples modernes. L'éducation qu'on donne à la noblesse est certainement repréhensible d'un bout de l'Europe à l'autre. Dans ce pays-ci elle en reçoit la première teinture dans la maison paternelle, la seconde dans les académies et les universités, la troisième elle se la donne elle-même, parce qu'on l'émancipe trop tôt; et c'est la plus mauvaise. Dans la maison paternelle, l'amour aveugle des parens nuit à la correction nécessaire de leurs enfans; les mères surtout, (ce qui soit dit en passant) gouvernant assez despotiquement leurs maris, ne connaissent pour tout principe d'éducation qu'une indulgence sans bornes. On abandonne les enfans entre les mains des domestiques, qui les flattent, qui les corrompent en leur inspirant des maximes pernicieuses, maximes qui ne germent que trop par les profondes impressions qu'elles font sur des cerveaux encore tendres. Le Mentor qu'on leur choisit, est d'ordinaire ou un candidat en théologie ou un apprenti jurisconsulte, espèce de gens qui auraient le plus grand besoin d'être morigénés eux-mêmes. Sous ces habiles docteurs le jeune Télémaque apprend son

catéchiſme, le latin, à toute force un peu de géographie, la langue françaiſe par l'uſage. Père et mère applaudiſſent au chef-d'œuvre qu'ils ont mis au monde, et de crainte que le chagrin ne flétriſſe la ſanté de ce phénix, perſonne n'oſe le reprendre. A dix ou douze ans le jeune ſeigneur eſt envoyé à l'académie. Il y en a pluſieurs ici, comme le Joachim, la nouvelle académie de Berlin, celle du dôme de Brandebourg et celle de Cloître-Bergue près de Magdebourg; elles ſont fournies de profeſſeurs habiles. Le ſeul reproche qu'on puiſſe leur faire, eſt peut-être, qu'ils s'appliquent uniquement à remplir la mémoire de leurs élèves, qu'ils ne les accoutument pas à penſer par eux-mêmes, qu'on n'exerce pas d'aſſez bonne heure leur jugement, qu'on néglige de leur élever l'ame, et de leur inſpirer des ſentimens nobles et vertueux.

Le jeune homme n'a pas mis le pied au-delà du ſeuil de l'académie, qu'il oublie tout ce qu'il avait appris, parce qu'il ne s'eſt propoſé que de réciter ſa leçon par cœur à ſon pédagogue, et que n'en ayant plus beſoin, les traces en ſont effacées par des idées nouvelles et par l'oubli. Ce temps perdu dans le collége, je l'attribue au vice de l'éducation plutôt qu'à la légéreté de la jeuneſſe. Pourquoi ne fait-on pas comprendre à l'élève que la gêne que l'étude lui impoſe tournera à ſon plus grand avantage? pourquoi n'exerce-t-on pas ſon jugement, non pas en lui apprenant ſimplement la dialectique, mais en le feſant raiſonner lui-même? Ce ferait le moyen de lui faire concevoir qu'il lui eſt utile de ne pas oublier ce qu'il vient d'apprendre.

Au sortir de l'académie, les pères envoient leurs enfans à l'université, ou bien ils les placent dans l'armée, ou ils leur font obtenir des emplois civils, ou ils les relèguent dans leurs terres. Les universités de Halle et de Francfort sur l'Oder sont celles où ils vont perfectionner leurs études; elles sont composées d'aussi bons professeurs que le temps puisse en produire. On s'aperçoit cependant avec regret, que l'étude des langues grecque et latine n'y est plus autant en vogue qu'autrefois. Il semble que ces bons Germains, dégoûtés de la profonde érudition dont ils étaient en possession autrefois, veuillent à présent parvenir à la réputation à aussi peu de frais que possible; ils ont l'exemple d'une nation voisine, qui se contente d'être aimable, et ils deviendront incessamment superficiels. La vie que les étudians menaient autrefois aux universités, était un objet de scandale public Ces lieux, qui doivent se considérer comme le sanctuaire des Muses, étaient l'école des vices et du libertinage; des bretteurs à office y fesaient le métier de gladiateurs; la jeunesse y passait sa vie dans le désordre, dans les excès; elle y apprenait tout ce qu'elle aurait dû ignorer à jamais, et ignorait ce qu'elle aurais dû y apprendre. L'abus de ces désordres alla au point, qu'il y eut des étudians de tués; cela réveilla le gouvernement de sa léthargie, et il fut assez éclairé pour refréner cette licence et pour ramener les choses au but de leur institution; depuis, les pères peuvent envoyer leurs enfans à l'université avec la juste confiance qu'ils pourront s'y instruire, et sans appréhender que leurs mœurs ne se pervertissent.

Cet abus réformé, il en refte encore bien d'autres qui mériteraient une égale correction. L'intérêt et la pareffe des profeffeurs empêchent que les connaiffances ne fe répandent auffi abondamment qu'il ferait à fouhaiter ; ils fe contentent de fatisfaire à leur devoir le plus mincement qu'ils peuvent, ils font leurs cours, et voilà tout. Si les étudians exigent d'eux des leçons particulières, ce n'eft qu'à un prix exorbitant qu'ils les obtiennent ; ce qui empêche ceux qui ne font pas riches de profiter d'une fondation publique deftinée à l'inftruction de tous ceux que le befoin des connaiffances y attire. Autre défaut. La jeuneffe ne compofe jamais elle-même fes difcours, fes thèfes et fes difputes; c'eft quelque répétiteur qui les fait, et un étudiant avec de la mémoire, fouvent fans talens, y recueille à peu de frais des applaudiffemens. N'eft-ce pas encourager les jeunes gens à la fainéantife, que de leur apprendre à ne rien faire ? Il faut au jeune homme une éducation laborieufe ; qu'il compofe, qu'on le corrige, qu'il rechange fon ouvrage et qu'à force de le lui faire retravailler, on l'accoutume à penfer avec jufteffe et à s'énoncer avec exactitude. Pendant qu'on exerce la mémoire de la jeuneffe, fon jugement fe rouille ; on accumule fes connaiffances, mais elle manque du difcernement néceffaire qui les rendrait utiles. Un défaut encore, c'eft le mauvais choix des auteurs qu'on explique. En médecine il eft jufte que l'on commence par Hippocrate et Galien, que l'on fuive l'hiftoire de cette fcience (fi c'en eft une) jufqu'à nos jours; mais au

lieu d'adopter, ou le fyftème de Hoffmann où celui de quelque médecin obfcur, pourquoi ne point commenter les excellens ouvrages de Boerhaave, qui femble avoir pouffé les connaiffances humaines fur le fujet des maladies et des remèdes auffi loin que peut aller la portée de notre intelligence? Il en eft de même de l'aftronomie et de la géométrie. Il eft utile de parcourir tous les fyftèmes depuis celui de Ptolomée jufqu'à celui de Newton; mais le bon fens veut qu'on s'arrête à ce dernier, qui eft le plus perfectionné, et le plus purgé d'erreurs. Halle a poffédé dans les temps précédens un grand homme, fait pour enfeigner la philofophie. Vous devinez que c'eft du célèbre Thomafius dont je parle; on n'a qu'à fuivre fa méthode et qu'à l'enfeigner de même. D'ailleurs, les univerfités n'ont pas épuré la philofophie, autant qu'on le penfe, de la rouille du pédantifme. On n'enfeigne plus à la vérité les quiddités d'Ariftote, ni les univerfaux *a parte rei*; doctiffimus, fapientiffimus Wolfius a remplacé de nos jours cet ancien héros de l'école, et l'on fubftitue aux formes fubftantielles les monades et l'harmonie préétablie, fyftème auffi abfurde et auffi inintelligible que celui qu'on a abandonné. Ni plus ni moins, les profeffeurs répètent ce galimatias, parce qu'ils s'en font rendus les termes familiers et parce que c'eft la coutume d'être Wolfien. Je me trouvai un jour dans la compagnie d'un de ces philofophes les plus entêtés des monades; j'ofai lui demander humblement s'il n'avait jamais jeté un coup d'œil fur les ouvrages de Locke? J'ai tout lu, reprit-il brufquement. Je fais, Monfieur, lui

dis-je, que vous êtes payé pour ne rien ignorer, mais que penſez-vous de ce Locke? C'eſt un Anglais, répondit il ſèchement. Tout Anglais qu'il eſt, ajoutai-je, il me paraît bien ſage; il ne quitte jamais le fil de l'expérience pour ſe conduire dans les ténèbres de la métaphyſique; il eſt prudent, il eſt intelligible, ce qui eſt un grand mérite pour un métaphyſicien, et je crois au fond qu'il pourrait bien avoir raiſon. A ces paroles le rouge monta au viſage de mon profeſſeur; une colère très-peu philoſophique ſe manifeſta dans ſon regard et par ſes geſtes, et il me ſoutint d'une voix plus animée qu'à l'ordinaire, qu'ainſi que chaque pays avait ſon climat différent, chaque Etat devait avoir ſon philoſophe national. Je repartis que la vérité était de tout pays et qu'il ferait à ſouhaiter qu'il nous en vînt beaucoup, dût-elle paſſer pour contrebande aux univerſités. Au reſte la partie de la géométrie n'eſt pas auſſi cultivée en Allemagne que dans les autres pays de l'Europe. On prétend que les Germains n'ont point de têtes géométriques, ce qui certainement eſt faux, les noms de Leibnitz et de Copernic prouvant le contraire. La cauſe en eſt, ce même ſemble, que cette ſcience manque d'encouragement, et ſur-tout de profeſſeurs aſſez habiles pour l'enſeigner.

Je reviens à préſent à la jeune nobleſſe, que nous avons quitté au ſortir des académies et des univerſités. C'eſt le moment où les parens décident du parti que leurs enfans doivent prendre; pour l'ordinaire le haſard détermine ce choix. La plupart de ces jeunes ſeigneurs craignent l'état militaire, parce

qu'il eſt dans ce pays une véritable école de mœurs, on ne paſſe rien aux jeunes officiers, on les oblige d'avoir une conduite ſage, réglée et décente, ils ſont éclairés de près, ils ont des ſurveillans qui ne les épargnent pas; s'ils ſont incorrigibles, à quelque appui qu'ils tiennent d'ailleurs, on les oblige à quitter, et dès-lors il n'y a plus pour eux de conſidération à attendre. C'eſt préciſément ce qui leur répugne, car ils voudraient à l'ombre d'un grand nom ſe livrer ſans contrainte aux caprices de leur fantaiſie et au dérèglement de leurs mœurs; d'où il arrive que peu d'enfans des premières maiſons ſervent dans les armées. Le corps des cadets y ſupplée; cette pépinière eſt confiée aux ſoins d'un officier d'un grand mérite, qui fait conſiſter le bonheur de ſa vie à former cette jeuneſſe, en préſidant à ſon éducation, en lui élevant l'ame, en lui inculquant des principes de vertu et en s'efforçant de la rendre utile à la patrie. Cet établiſſement étant deſtiné pour la pauvre nobleſſe, les premières familles n'y placent pas leurs enfans. Si le père fait entrer ſon fils dans les finances ou dans la juſtice, dès ce moment il le perd de vue, il eſt abandonné à lui-même et le haſard décide du pli qu'il prendra. Souvent au ſortir des univerſités on établit l'héritier ſur ſes terres, où tout ce qu'il a pu apprendre lui devient autant qu'inutile. Voilà en gros la marche qu'on tient pour l'éducation de la jeuneſſe. Voici le mal qui en réſulte. La molleſſe de cette première éducation rend les jeunes gens efféminés, commodes, pareſſeux et lâches. Au lieu de reſſembler à la race des anciens Germains, on les prendrait pour

une

une colonie de Sybaris tranſplantée dans cette contrée; ils croupiſſent dans l'oiſiveté et dans la fainéantiſe ; ils penſent qu'ils ne ſont au monde que pour avoir du plaiſir et des commodités, et que des hommes comme eux ſont diſpenſés du devoir d'être utiles à la ſociété ; de-là ces écarts, ces folies, ces dettes qu'ils contractent, ces débauches, ces prodigalités qui ont ruiné dans ce pays tant de familles opulentes. J'avoue que ces défauts tiennent autant à l'âge qu'à l'éducation ; je conviens que la jeuneſſe ſe reſſemble par-tout à quelques nuances près, et que, dans cet âge où les paſſions ſont les plus vives, la raiſon n'eſt pas toujours la plus forte. Cependant je ſuis perſuadé que par une diſcipline ſage, plus mâle, et quand il en eſt beſoin plus ſévère, on arrêterait bien des fils de famille au bord de l'abyme où ils vont ſe précipiter. Le déréglement de leurs mœurs tire d'autant plus à conſéquence dans ce pays-ci, que le droit de primogéniture n'y eſt point établi comme en Autriche et dans les autres provinces de l'impératrice-reine ; il ne faut qu'un mauvais ſujet dans une famille pour qu'elle tombe en décadence et dans la miſère. Des exemples auſſi frappans devraient, ce me ſemble, redoubler l'attention des pères pour la correction de leurs enfans, afin de les rendre capables de ſoutenir le luſtre de leurs ancêtres, de devenir des ſujets utiles à leur patrie et dignes de s'attirer une conſidération perſonnelle. On croit communément avoir bien pourvu à ſa ſucceſſion, en accumulant des richeſſes pour ſes enfans, en leur feſant des établiſſemens, en leur procurant des emplois :

ce font fans doute des foins dignes de bons parens, mais il ne faut point s'y borner ; le point principal eft de former leurs mœurs et de mûrir leur jugement de bonne heure. J'ai fouvent été fur le point de m'écrier : Pères de famille, aimez vos enfans, on vous y convie, mais d'un amour raifonnable qui fe dirige vers leur véritable bien! Regardez ces jeunes créatures que vous avez vu naître, comme un dépôt facré que la Providence vous a confié; votre raifon doit leur fervir d'appui dans la débilité de leur âge et dans leurs faibles. Ils ne connaiffent point le monde; vous le connaiffez ; c'eft donc à vous à les former tels que le demande leur propre avantage, le bien de votre famille et celui de la fociété. Je le répète, formez donc leurs mœurs, inculquez-leur des fentimens vertueux, élevez leur ame, rendez-les laborieux, cultivez foigneufement leur raifon; qu'ils réfléchiffent fur leurs démarches, qu'ils foient fages, circonfpects, qu'ils aiment la frugalité et la fimplicité. Confiez alors en mourant votre héritage à leurs bonnes mœurs; il fera bien adminiftré, et votre famille fe foutiendra dans fon luftre; finon la diffipation et les déréglemens commenceront au moment de votre mort, et fi vous pouviez reffufciter dans trente ans, vous trouveriez vos beaux établiffemens poffédés par des mains étrangères. J'en reviens toujours aux lois des Grecs et des Romains. Je crois qu'il faudrait établir, à leur exemple, qu'on n'émancipât les fils qu'à l'âge de vingt-fix ans, que les pères fuffent en quelque manière refponfables de leur conduite. Sans doute qu'alors on n'abandon-

nerait pas la jeuneſſe à la compagnie pernicieuſe des domeſtiques ; ſans doute qu'on ferait un choix plus éclairé des maîtres et des gouverneurs qu'on leur donnerait, auxquels on confie tout ce qu'on a de plus précieux. Sans doute que le père même corrigerait ſon fils, et le punirait au beſoin, pour étouffer des vices naiſſans. Ajoutez à ceci quelques réformes néceſſaires dans les académies et dans les univerſités, pour qu'en rempliſſant la mémoire de la jeuneſſe, on ne néglige pas la partie du raiſonnement, qui eſt la principale ; qu'au ſortir des études les pères aient l'œil à ce que leurs enfans ne ſe corrompent pas par la fréquentation de mauvaiſes compagnies, parce que les premiers exemples ſoit bons ou mauvais font une impreſſion ſi forte ſur la jeuneſſe, qu'ils déterminent ſouvent invariablement ſon caractère. C'eſt un des grands écueils dont il faut la garantir. De-là viennent l'eſprit d'inapplication, la débauche, le jeu et tous les vices. Les devoirs des pères s'étendent encore plus loin ; je crois qu'ils devraient employer davantage leur diſcernement pour apprécier au juſte les talens de leurs fils, afin de les deſtiner à ce que demande leur génie. Quelques connaiſſances qu'ils aient acquiſes, ils n'en ſauraient trop avoir, quel que ſoit le parti qu'ils embraſſent ; le métier des armes en exige de très-étendues. C'eſt un diſcours ridicule et impertinent qui eſt dans la bouche de bien des gens : Mon fils ne veut pas étudier, il ſera toujours bon pour en faire un ſoldat. Oui, un fantaſſin, mais non un officier propre à ſe pouſſer aux premiers emplois, ſeul but cependant auquel il doit tendre. Il arrive

encore que l'impatience et l'ardeur des pères donne lieu à un autre inconvénient; ils désirent pour leurs enfans des fortunes trop rapides, ils veulent qu'ils passent de plain pied des grades subalternes aux plus élevés, avant que l'âge ait amené leur capacité et mûri leur raison.

La justice, les finances, la politique, le militaire, honorent sans doute une naissance illustre, mais tout serait perdu dans un Etat, si la naissance devait l'emporter sur le mérite; principe aussi erroné, aussi absurde, qu'un gouvernement, qui l'adopterait, en éprouverait de funestes conséquences. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait des exceptions à la règle et qu'il ne se trouve des sujets prématurés, dont le mérite et les talens sollicitent en leur faveur; il serait seulement à souhaiter que les exemples en fussent plus communs. Enfin, je suis persuadé qu'on fait des hommes ce que l'on veut. Il est constant que les Grecs et les Romains ont produit une foule de grands hommes en tout genre, et qu'ils en étaient redevables à cette éducation mâle que leurs lois avaient établie. Et si ces exemples paraissent trop surannés, considérons les travaux du czar Pierre I, qui parvint à policer une nation entièrement barbare, pourquoi ne corrigerait-on donc pas chez un peuple civilisé quelques vices de l'éducation ? On croit faussement que les arts et les sciences amollissent les mœurs. Tout ce qui éclaire l'esprit, tout ce qui étend la sphère de ses connaissances, élève l'ame, au lieu de la dégrader; mais ce n'est pas le cas de ce pays-ci; plût à Dieu que les sciences y fussent plus aimées ! C'est la méthode d'élever qui est

défectueufe: qu'on la corrige, et l'on verra renaître les mœurs, les vertus et les talens. Cette jeuneffe efféminée m'a fouvent fait penfer à ce que dirait Arminius, ce fier défenfeur de la Germanie, s'il voyait la génération des Suèves et des Sennons dégénérée, abâtardie et avilie; mais que ne dirait pas le grand électeur Frédéric-Guillaume, lui qui, chef d'une nation mâle, chaffa avec des hommes les Suédois de fes Etats, qu'ils dévaftaient? Que font devenues ces familles fi célèbres de fon temps et quels font leurs rejetons? Mais que deviendront celles qui fleuriffent de nos jours? Quiconque eft père, doit faire de pareilles réflexions, pour s'encourager à remplir tout ce qu'il doit à la poftérité.

J'en viens à préfent au fexe féminin, qui influe fi prodigieufement fur l'autre. On diftingue ici les femmes d'un certain âge par l'éducation fupérieure qu'elles ont reçue, de celles qui font récemment entrées dans le grand monde; celles-là ont des connaiffances, de l'agrément dans l'efprit et une gaieté toujours décente. Ce contrafte me parut fi frappant, que j'en demandai la raifon à un de mes amis: Autrefois, me dit-il, il y avait quelques femmes à talens, qui recevaient chez elles en penfion des filles de qualité; tout le monde s'empreffait d'y placer fes enfans. C'eft dans ces établiffemens que ces dames auxquelles vous applaudiffez, ont été élevées. Ces écoles ont ceffé à la mort de celles qui les avaient inftituées, perfonne ne les a remplacées; ce qui oblige chaque particulier d'élever fes enfans chez foi. La plupart des méthodes que

l'on ſuit, ſont répréhenſibles. On ne ſe donne pas la peine de cultiver l'eſprit des filles, on les laiſſe ſans connaiſſances, ſans même leur inſpirer des ſentimens de vertu et d'honneur. L'éducation commune roule ſur les grâces extérieures, ſur l'air, ſur l'ajuſtement; ajoutez à cela une légère teinture de muſique, l'érudition de quelques comédies ou de quelques romans, la danſe, le jeu, et vous aurez un abrégé de toutes les connaiſſances du ſexe. Je vous avoue que je fus ſurpris que des gens de la première condition élevaſſent leurs enfans comme des filles de théâtre; elles ſemblent mendier les regards du public, elles ſe contentent de plaire et ne paraiſſent pas rechercher l'eſtime et la conſidération. Quoi! leur deſtination n'eſt-elle pas de devenir mères de famille? Ne devrait-on pas diriger toute leur inſtruction vers ce but, leur inſpirer de bonne heure de l'horreur pour tout ce qui les déshonore, leur faire connaître les avantages de la ſageſſe, qui ſont ſolides et durables, au lieu que ceux de la beauté ſe paſſent et ſe fanent? Ne faudrait-il pas les rendre capables de former avec le temps leurs enfans aux bonnes mœurs? et comment le prétendre d'elles, ſi elles n'en ont point elles-mêmes, ſi le goût de l'oiſiveté, de la frivolité, du luxe, de la dépenſe, et ſi des ſcandales publics les empêchent de donner un bon exemple à leur famille? Je vous avoue que la négligence des pères de famille me paraît impardonnable; ſi leurs enfans ſe perdent, ils en ſont la cauſe. On regarde avec indulgence les Circaſſiens, parce qu'ils ſont barbares, qui élèvent leurs filles à tous les manéges de la coquetterie et

de la volupté, pour les vendre ensuite plus chèrement au sérail de Constantinople; c'est un trafic d'esclaves. Mais que chez un peuple libre et policé, la première noblesse semble se conformer à cet usage, qu'elle se respecte assez peu pour mépriser le blâme qu'attirera sur la famille la conduite d'une fille sans mœurs et sans vertu, c'est ce que la postérité la plus reculée leur reprochera éternellement. Allons au fait. Le déréglement des femmes prend sa source plutôt dans la vie oisive qu'elles mènent, que dans l'ardeur de leur tempérament; passer deux ou trois heures devant le miroir, à méditer, à raffiner sur leur ajustement, à admirer leurs charmes; passer toute l'après-dînée à médire, ensuite au spectacle, le soir au jeu; puis le souper et encore le jeu! est-ce avoir le temps de faire un retour sur soi-même, et l'ennui de cette vie molle et oiseuse ne les incite-t-il pas à recourir à des plaisirs d'un autre genre, ne fût-ce que pour la variété, pour éprouver un sentiment nouveau? Occuper les hommes, c'est les empêcher d'être vicieux. La vie de la campagne, simple, rustique et laborieuse, est plus innocente que celle qu'un tas de fainéans mènent dans les grandes villes. C'est une ancienne maxime des généraux, que pour empêcher la licence, le désordre, les émeutes dans les camps, il faut donner de l'occupation au soldat. Les hommes se ressemblent tous. Si l'on n'est pas assez stupide pour voir du même œil la conduite dévergondée de ses proches, ou leurs mœurs pudiques et sages, qu'on leur apprenne à s'occuper eux-mêmes. Une fille peut s'amuser à des ouvrages de femme, à la musique, à la danse

même ; mais fur-tout qu'on s'applique à lui former l'efprit, à lui donner du goût pour les bons ouvrages, qu'on exerce fon jugement, qu'on nourriffe fa raifon par la lecture de chofes folides, qu'elle ne rougiffe point de s'inftruire de l'économie ; il vaut bien mieux qu'elle règle les comptes de fa maifon elle-même et qu'elle les tienne en ordre, que de contracter follement des dettes de tout côté, fans penfer à reftituer ce que la bonne foi de fes débiteurs lui a long-temps avancé. Je vous avoue que je me fuis fouvent indigné, en me repréfentant à quel point en Europe on méprife cette moitié de l'efpèce humaine, jufqu'à négliger tout ce qui peut perfectionner fa raifon. Nous voyons tant de femmes qui ne le cèdent pas aux hommes. Il eft en notre fiècle de grandes princeffes, qui l'emportent de beaucoup fur celles des fiècles précédens, il en eft . . . . mais je n'ofe les nommer, de crainte de leur déplaire en bleffant leur extrême modeftie, qui met le comble à leurs vertus et à leurs talens. Avec une éducation plus mâle, plus vigoureufe, ce fexe l'emporterait fur le nôtre ; il pofsède les charmes de la beauté, ceux de l'efprit ne leur font-ils pas préférables ? Allons au fait. La fociété ne peut fubfifter fans les mariages légitimes qui la reproduifent et qui la rendent éternelle. Il faut donc foigner ces jeunes plantes qu'on forme pour devenir les fouches de la poftérité, de manière que le mâle et la femelle puiffent remplir également les devoirs de chefs de famille. Il faut que la raifon, l'efprit, les talens, les bonnes mœurs et la vertu fervent également de bafe à cette éducation, afin

que ceux qui l'ont reçue, puiſſent la tranſmettre à ceux auxquels ils donneront la vie. Enfin, pour ne rien oublier de ce qui peut tenir à cette matière, je dois y ajouter l'abus de l'autorité paternelle, qui force quelquefois les filles à ſe ſoumettre au joug d'un mariage mal aſſorti. Le père ne conſulte que l'intérêt de ſa famille, et quelquefois il ne ſuit que ſon caprice pour le choix de ſon gendre, ou ce choix tombe ſur un richard, ſur un homme ſuranné, ou ſur quelque ſujet qui lui plaît. Il appelle ſa fille et lui dit: Mademoiſelle, j'ai réſolu de vous donner Monſieur un tel pour époux. Sa fille en gémiſſant lui répond: Mon père, votre volonté ſoit faite. Voilà deux perſonnes unies, de caractère, d'inclination, de mœurs incompatibles: le trouble entre dans ce nouveau ménage du jour que ce malheureux lien a été formé, et bientôt il eſt ſuivi de l'averſion, de la haine et du ſcandale. Voilà donc deux malheureux; le grand but du mariage eſt manqué. Monſieur et Madame ſe ſéparent, ils diſſipent leur bien dans le déſordre, ils tombent dans le mépris et finiſſent par la misère. Je reſpecte autant que perſonne l'autorité paternelle, et ne m'élève point contre elle; mais je voudrais que ceux qui l'ont en main n'en abuſaſſent pas, en contraignant leurs enfans à ſe marier, lorſqu'il ſe trouve une eſpèce d'antipathie entre les caractères et les âges: qu'ils choiſiſſent pour eux-mêmes ſelon leur fantaiſie, mais qu'ils conſultent leurs enfans quand il s'agit de s'engager pour toute la vie. Si cela ne rend pas tous les mariages meilleurs, c'eſt au moins ôter une excuſe à ceux qui rejettent les

défordres de leur conduite fur la violence que leurs parens leur ont faite.

Voilà en gros, Monfieur, les obfervations que j'ai faites dans ce pays fur les vices de l'éducation. Si vous me trouvez enthoufiafte du bien public, je me glorifierai du défaut que vous me reprocherez. En exigeant beaucoup des hommes, on en obtient au moins quelque chofe. Vous qui avez une nombreufe famille, fage et prudent comme je vous connais, vous avez réfléchi fur les devoirs que la condition de père vous impofe, et vous trouverez dans vos penfées le germe de celles que je viens de développer. Dans le grand monde on ne fe recueille guère, on fe contente d'idées vagues, on réfléchit moins encore, on fuit l'ufage et la tyrannie de la mode, qui s'étend jufques fur l'éducation. Il ne faut donc point s'étonner fi les fuites et les conféquences répondent aux principes erronés d'après lefquels on agit. Je m'indigne des peines qu'on fe donne dans ce climat rigoureux, pour y faire profpérer des ananas, des pifans et d'autres plantes exotiques, et du peu de foin qu'on fe donne pour l'efpèce humaine. On me dira tout ce qu'on voudra, mais un homme eft plus précieux que tous les ananas de l'univers; c'eft la plante qu'il faut cultiver, celle qui mérite tous nos foins et tous nos travaux, parce que c'eft elle qui fait l'ornement et la gloire de la patrie.

Je fuis etc.

DIALOGUE
DE MORALE
A L'USAGE
DE LA JEUNE NOBLESSE.

Demande.

QU'EST-CE que la vertu ?

Réponſe.

C'eſt une heureuſe diſpoſition de l'eſprit qui nous porte à remplir les devoirs de la ſociété pour notre propre avantage.

D. En quoi conſiſtent les devoirs de la ſociété ?

R. Dans la ſoumiſſion, dans la reconnaiſſance que nous devons à nos pères des ſoins qu'ils ont pris de notre éducation ; à les aſſiſter de tout notre pouvoir ; à leur rendre dans leur caducité, par notre tendre attachement, des ſervices pareils à ceux qu'ils nous ont rendus dans notre enfance débile. Envers nos frères, la nature et le ſang nous avertiſſent de la fidélité et de l'attachement que nous leur devons, comme participant à une même origine, étant unis avec eux par les liens les plus indiſſolubles de l'humanité. La qualité de père nous oblige d'élever nos enfans avec toute l'attention

poſſible, ſur-tout d'avoir ſoin de leur éducation et de leurs mœurs, parce que la vertu et les connaiſſances ſont d'un prix mille fois plus grand que tous les tréſors accumulés qu'on pourrait leur laiſſer en héritage. La qualité de citoyen nous oblige à reſpecter la ſociété en général, à conſidérer tous les hommes comme étant de la même eſpèce, à les regarder comme des compagnons, des frères que la nature nous a donnés, et à n'agir envers eux que de la manière dont nous voudrions qu'ils agiſſent avec nous. En qualité de membres de la patrie, nous devons employer tous nos talens pour lui être utiles; nous devons l'aimer ſincèrement, parce que c'eſt notre mère commune; et ſi ſon avantage le demande, nous devons lui ſacrifier nos biens et notre vie.

D. Voilà de beaux et de bons principes. Il s'agit à préſent de voir comment vous conciliez ces devoirs de la ſociété avec votre propre intérêt. Ce reſpect et cette ſoumiſſion filiale que vous avez pour votre père, ne vous gênent-t-ils pas quand vous êtes obligé de céder à ſes volontés?

R. Il n'eſt pas douteux que pour obéir je ne ſois quelquefois obligé de me faire violence: mais puis-je être aſſez reconnaiſſant envers ceux qui m'ont donné le jour? Et mon intérêt ne demande-t-il pas que j'encourage, par mon exemple, mes enfans à m'imiter, en ayant une même ſoumiſſion à mes volontés?

D. Il n'y a rien à répliquer à vos raiſons, je ne vous dis donc plus rien ſur ce ſujet. Mais comment conſerverez-vous l'union avec vos frères et ſœurs,

ſi, comme il arrive ſouvent, des affaires de famille ou des diſcuſſions d'héritage vous diviſent?

R. Croyez-vous donc les liens du ſang aſſez faibles pour qu'ils ne l'emportent pas ſur un intérêt paſſager? Si notre père a fait un teſtament, c'eſt à nous à ſouſcrire à ſa dernière volonté. S'il eſt mort ſans teſter, nous avons les lois, qui terminent nos différens. Ainſi rien ne peut m'apporter de préjudice important; et quand la fureur de l'envie et la rage de la chicane me poſſéderaient, ne ſentirais-je pas que nous mangerions le fond de notre héritage par nos procès? Ainſi je m'accommoderais à l'amiable, et la diſcorde ne déchirerait pas notre famille.

D. Je veux croire que vous êtes aſſez ſage pour ne pas donner lieu, par votre faute, aux méſintelligences de votre famille; cependant le tort peut venir de la part de vos frères et de vos ſœurs, ils peuvent avoir de mauvais procédés envers vous, ils peuvent vous envier, parler de vous en termes déshonnêtes, vous cauſer des déſagrémens, peut-être même travailler à votre ruine. Comment concilierez-vous alors la rigidité de votre devoir avec l'intérêt de votre bonheur?

R. Dès que j'aurais calmé les premiers momens d'indignation que leur conduite m'aurait inſpirés, je me ferais gloire d'être plutôt l'offenſé que l'offenſeur: enſuite je leur parlerais, je leur dirais que reſpectant en eux le ſang que mon père et ma mère leur ont tranſmis, il me ſerait impoſſible d'agir envers eux comme envers des ennemis déclarés, mais que je prendrais mes précautions pour les empêcher de me nuire. Ce procédé généreux pour-

rait les ramener à la raifon; fi cela n'arrivait pas, j'aurais du moins la confolation de n'avoir aucun reproche à me faire; et comme un pareil procédé doit s'attirer l'applaudiffement des fages, je me trouverais fuffifamment récompenfé.

D. A quoi vous fervirait cette générofité ?

R. A conferver ce que j'ai de plus précieux au monde, une réputation fans tache, fur laquelle je fonde tout mon bonheur.

D. Quel bonheur peut-il y avoir dans l'opinion que les hommes ont de vous ?

R. Ce n'eft pas fur les opinions des autres que je me fonde, mais fur la fatisfaction ineffable que j'éprouve en me trouvant digne d'un être raifonnable, humain et bienfefant.

D. Vous difiez auparavant que fi vous aviez des enfans, vous auriez plus foin de les rendre vertueux que de leur amaffer des richeffes. Pourquoi penfez-vous fi peu à établir leur fortune ?

R. Parce que les richeffes n'ont aucun prix par elles-mêmes, et n'en acquièrent que par le bon ufage qu'on en fait. Or fi je cultive les talens de mes enfans, fi je les forme aux bonnes mœurs, leur mérite perfonnel fera leur fortune. Au lieu que fi je ne veillais pas à leur éducation, quelque grands que fuffent les biens que je pourrais leur laiffer, ils les diffiperaient bien vîte. D'ailleurs, je fouhaite qu'on eftime en mes enfans leur caractère, leur cœur, leurs talens, leurs connaiffances, et non leurs richeffes.

D. Cela doit être très-utile à la fociété ; mais quant à vous, quel avantage en retirerez-vous ?

R. Un très-grand ; parce que mes enfans bien morigénés deviendront la confolation de ma vieilleffe, qu'ils ne déshonoreront ni mon nom ni leurs ancêtres par leur mauvaife conduite, et qu'étant prudens et fages, le bien que je pourrai leur laiffer, fera, à l'aide de leurs talens, fuffifant pour les faire fubfifter honorablement.

D. Vous ne croyez donc pas qu'une origine noble, et d'illuftres ancêtres difpenfent leur poftérité d'avoir du mérite ?

R. Bien loin de-là, c'eft un encouragement pour les furpaffer, parce qu'il n'y a rien de plus honteux que d'abâtardir fa race. Dans ce cas, l'éclat des aïeux, loin d'illuftrer leurs defcendans, ne fert qu'à éclairer leur infamie.

D. Il faut vous demander de même des éclairciffemens touchant ce que vous avez avancé de vos devoirs à l'égard de la fociété. Vous dites qu'il ne faut pas faire aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; cela eft bien vague ; je voudrais que vous me détaillaffiez ce que vous entendez par ces paroles.

R. Cela n'eft pas difficile. Je n'aurai qu'à parcourir tout ce qui me fait de la peine, et tout ce qui m'eft agréable. 1) Je ferais fâché qu'on m'enlevât mes poffeffions ; donc je ne dois dépofféder perfonne. 2) Je reffentirais une peine infinie fi l'on me débauchait ma femme ; je ne dois donc pas fouiller la couche d'un autre. 3) Je détefte ceux qui me manquent de parole, ou qui fe parjurent ; je dois donc fidellement obferver ma foi et mes fermens. 4) J'abhorre ceux qui me diffament ; je

ne dois donc calomnier perfonne. 5) Aucun particulier n'a de droit fur ma vie ; je n'ai donc pas le droit de l'ôter à qui que ce foit. 6) Ceux qui me témoignent de l'ingratitude m'indignent ; comment ferais-je donc ingrat envers mes bienfaiteurs? 7) Si j'aime le repos, je n'irai pas troubler la tranquillité d'un autre. 8) Si j'aime à être fecouru dans mes befoins, je ne refuferai pas mon affiftance à ceux qui me la demandent, parce que je fens le plaifir qu'on éprouve à rencontrer une ame bienfefante, un cœur ferviable, qui, compatiffant aux maux de l'humanité, défend, affifte, et fauve les malheureux.

D. Je vois que vous faites toutes ces chofes pour la fociété ; mais que vous en revient-il à vous-même ?

R. La douce fatisfaction de me trouver tel que je défire d'être, digne de mériter des amis, digne de l'eftime de mes concitoyens, digne de mes propres applaudiffemens.

D. En vous conduifant de la forte, ne facrifiez-vous pas vous-même toutes vos paffions ?

R. Je ne leur abandonne pas le frein ; et fi je les réprime, c'eft pour mon propre avantage, pour maintenir les lois qui protégent le faible contre les attentats du fort, pour foutenir ma réputation, et pour ne point encourir les punitions que ces lois infligent aux tranfgreffeurs.

D. Il eft vrai que les lois puniffent les crimes publics ; mais combien de mauvaifes actions, enveloppées de ténèbres, fe cachent à l'œil pénétrant de Thémis ! Pourquoi ne feriez-vous pas du nombre

de

de ces heureux coupables qui jouiſſent de leurs forfaits à l'ombre de l'impunité ? Si donc il ſe préſentait une façon furtive de vous enrichir, la laiſſeriez-vous échapper ?

R. Si par des voies innocentes je pouvais faire des acquiſitions, ſans doute que je ne les négligerais pas ; mais ſi c'était par des moyens mal-honnêtes, j'y renoncerais ſur le champ.

D. Pourquoi ?

R. Parce qu'il n'y a rien de ſi caché qui ne parvienne au jour ; le temps découvre tôt ou tard la vérité. Je poſſéderais en tremblant des biens mal acquis, je paſſerais ma vie dans la cruelle attente du moment qui me déshonorerait à jamais devant le public, en découvrant ma turpitude.

D. Cependant la morale du grand monde eſt bien relâchée ; et ſi l'on voulait examiner à quel droit chacun poſsède ſes biens, que d'injuſtices, que de fraudes, que de mauvaiſe foi l'on découvrirait ! Ces exemples ne vous encourageraient-ils pas à les imiter ?

R. Ces exemples me feraient gémir ſur la perverſité des hommes. Et comme ni boſſu ni aveugle ne me donne envie de l'être à leur exemple, je crois de même qu'il eſt indigne d'une ame vertueuſe de ſe dégrader au point de ſe modeler ſur le vice.

D. Il y a cependant des crimes cachés.

R. J'en conviens ; mais les criminels ne ſont pas heureux ; ils ſont tourmentés, comme je vous l'ai dit, par la crainte d'être découverts, et par les plus violens remords. Ils ſentent qu'ils jouent un

rôle impoſteur, qu'ils couvrent leur ſcélérateſſe du maſque de la vertu : leur cœur rejette la fauſſe eſtime dont ils jouiſſent, et ils ſe condamnent eux-mêmes, en ſecret, au dernier mépris qu'ils méritent.

D. C'eſt à ſavoir, ſi vous étiez dans ce cas, ſi vous feriez ces réflexions.

R. Pourrais-je étouffer la voix de la conſcience et celle des remords vengeurs ? Cette conſcience eſt comme un miroir; quand nos paſſions ſont calmes, elle nous repréſente toutes nos difformités; je m'y ſuis vu innocent, et je m'y verrais coupable! hélas, je deviendrais à mes propres yeux un objet d'horreur ! Non, je ne m'expoſerai jamais, de ma propre volonté, à cette humiliation, à cette douleur, à ce tourment.

D. Il y a cependant des concuſſions et des rapines que la guerre ſemble autoriſer.

R. La guerre eſt un métier de gens d'honneur, quand les citoyens expoſent leurs jours pour le ſervice de leur patrie. Mais ſi l'intérêt s'en mêle, ce noble métier dégénère en pur brigandage.

D. Hé bien, ſi vous n'êtes point intéreſſé, au moins aurez-vous de l'ambition ; vous voudrez vous pouſſer, et commander à vos ſemblables.

R. Je diſtingue beaucoup l'ambition de l'émulation. Souvent cette première paſſion donne dans des excès, et touche de près au vice; mais l'émulation eſt une vertu qu'il faut rechercher; elle nous porte, ſans jalouſie, à ſurpaſſer nos concurrens, en nous acquittant mieux de nos devoirs qu'ils ne ſont; elle eſt l'ame des plus belles actions, tant militaires que civiles; elle déſire de briller, mais elle ne veut

devoir fon élévation qu'à la feule vertu jointe à la fupériorité des talens.

D. Mais fi, en rendant un mauvais office à quelqu'un, c'était le moyen de parvenir à un pofte éminent, ne trouveriez-vous pas cet expédient plus court?

R. Le pofte pourrait tenter ma cupidité, j'en conviens; toutefois je ne confentirais jamais à devenir affaffin pour y parvenir.

D. Qu'appelez-vous devenir affaffin?

R. Tuer un homme eft pour le mort un moindre mal que de le diffamer : l'affaffiner avec le poignard ou avec la langue, c'eft la même chofe.

D. Vous ne calomnierez donc perfonne. Cependant, fans être affaffin, il peut arriver que vous tuïez quelqu'un ; non que je vous foupçonne de commettre un meurtre de fang-froid : mais fi quelqu'un de vos égaux fe déclare votre ennemi et vous perfécute, fi quelque brutal vous infulte et vous déshonore, la colère vous emportera, et la douceur de la vengeance vous incitera à commettre quelque action violente.

R. Cela ne fe devrait pas, mais je fuis homme: né avec des paffions vives, j'aurais fans doute un combat bien fort à livrer pour réprimer la première impulfion de la colère ; je devrais toutefois la vaincre. C'eft aux lois à venger les offenfes que reçoivent les particuliers; aucun individu n'a le droit de punir ceux qui l'outragent : mais fi par malheur un premier mouvement l'emportait fur ma raifon, j'en aurais des regrets pour la vie.

D. Comment concilierez-vous cette conduite,

étant militaire, avec ce que le point d'honneur exige d'un homme de condition ? Vous ſavez que malheureuſement, dans tous les pays, les lois du point d'honneur ſont préciſément l'oppoſé des lois civiles.

R. Je me propoſerai de tenir une conduite ſage et meſurée, pour ne point donner lieu à de mauvaiſes querelles; et ſi l'on m'en ſuſcitait, ſans qu'il y eût de ma faute, je ſerais forcé de ſuivre l'uſage reçu, me lavant les mains de ce qui en pourrait avenir.

D. Puiſque nous ſommes ſur le ſujet du point d'honneur, expliquez-moi en quoi vous le faites conſiſter.

R. Le point d'honneur conſiſte à éviter tout ce qui peut rendre mépriſable, et il oblige à ſe ſervir de tous les moyens honnêtes qui peuvent augmenter la réputation.

D. Qu'eſt-ce qui rend un homme mépriſable ?

R. La débauche, la fainéantiſe, l'ineptie, l'ignorance, la mauvaiſe conduite, la poltronnerie, et tous les vices.

D. Qu'eſt-ce qui procure une bonne réputation ?

R. L'intégrité, des procédés honnêtes, des connaiſſances, de l'application, de la vigilance, la valeur, les belles actions civiles et militaires, en un mot tout ce qui élève un homme au-deſſus des faibleſſes humaines.

D. A propos de faibleſſes humaines, vous êtes jeune, et dans l'âge où les paſſions ſont les plus vives. Si vous réſiſtez à la cupidité, à l'ambition déſordonnée, à la vengeance; il me ſemble vous

voir ſuccomber aux attraits d'un ſexe enchanteur, qui bleſſe en ſéduiſant, et pouſſe les traits empoiſonnés ſi profondément au cœur, qu'ils égarent la raiſon. Ah, que je plains d'avance le mari dont la femme vous aura ſubjugué! Qu'en penſez-vous?

R. Je ſuis jeune et fragile, je l'avoue; cependant je connais mes devoirs, et il me ſemble que ſans troubler le repos des familles, et ſans employer la violence, un jeune homme peut appaiſer ſes paſſions par des moyens plus innocens.

D. Je vous entends. Vous faites alluſion au mot de Porcius Caton, qui, voyant ſortir quelque jeune patricien de chez une fille de joie, s'écria qu'il s'en réjouiſſait, parce qu'il ne troublerait point le repos des familles en agiſſant ainſi. Cependant cet expédient eſt ſujet à d'étranges inconvéniens, et ſéduire des filles. . . .

R. Je n'en ſéduirai point, parce que je ne veux ni tromper perſonne, ni me parjurer. Tromper eſt d'un mal-honnête homme, ſe parjurer eſt d'un ſcélérat.

D. Mais quand votre intérêt l'exige?

R. Un intérêt ſe trouverait donc contraire à l'autre; car ſi je manque de parole, je n'oſerai pas me plaindre ſi l'on m'en manque; et ſi je me joue du ſerment, je ne pourrai pas compter ſur ceux qu'on me fera.

D. Cependant, en ſuivant la règle de Caton, vous vous expoſez à d'autres haſards.

R. Tout homme qui s'abandonne à ſes paſſions, eſt un homme perdu. Je me ſuis preſcrit pour règle de ma vie en toutes choſes: uſe, mais n'abuſe pas.

D. Cela eſt fort ſage. Mais êtes-vous ſûr de ne jamais vous écarter de cette règle ?

R. L'amour de ma conſervation m'oblige à veiller à ma ſanté. Je ſais que rien ne la ruine plus que les excès de l'amour ; je dois donc être ſur mes gardes pour ne point épuiſer mes forces, pour ne point m'attirer de maladie fâcheuſe qui rendrait ma floriſſante jeuneſſe languiſſante, valétudinaire, et miſérable. J'aurais le cruel reproche à me faire d'être homicide de moi-même ; de ſorte que ſi l'intérêt de la volupté m'entraîne, l'intérêt de ma conſervation m'arrête.

D. Je n'ai rien à répliquer à ces raiſons. Mais ſi vous êtes ſi rigide envers vous-même, vous ſerez ſans doute dur envers les autres.

R. Je ne ſuis pas dur envers moi-même, je ne ſuis que ſage ; je ne me refuſe que les choſes nuiſibles à ma ſanté, à ma réputation, à mon honneur ; et bien loin d'être inſenſible, je compatis à tous les maux de mes ſemblables : je ne m'y borne pas, je tâche de les aſſiſter, et de leur rendre tous les ſervices qui dépendent de moi, ſoit en les ſecourant de mon bien dans leur indigence, ſoit en les conſeillant dans leurs embarras, ſoit en découvrant leur innocence quand on les calomnie, ſoit en les recommandant lorſque j'en trouve l'occaſion.

D. Si vous donnez beaucoup en aumônes, vous épuiſerez vos fonds.

R. Je donne ſelon mes moyens. C'eſt un capital qui rapporte au centuple, par le ſenſible plaiſir que l'on éprouve en ſoulageant un malheureux.

D. Mais on rifque plus, quand on fe rend le défenfeur des opprimés.

R. Verrai-je l'innocence perfécutée fans l'affifter? moi fachant la fauffeté de l'accufation, je trahirais la vérité, pouvant la faire connaître! et je manquerais à tous les devoirs de l'honnête homme, par infenfibilité ou par faibleffe!

D. Cependant, vu le train du monde, toutes les vérités ne font pas bonnes à dire.

R. Pour l'ordinaire c'eft la manière dure de dire la vérité qui la rend odieufe; mais en l'annonçant modeftement et fans fafte, il eft rare qu'elle foit mal reçue. Enfin, j'éprouve le befoin d'être affifté et défendu; de qui pourrai-je exiger ces fervices fi je ne m'en acquitte pas moi-même?

D. En fervant les hommes, on n'oblige fouvent que des ingrats; que vous reviendra-t-il de vos peines?

R. Il eft beau de faire des ingrats; il eft infame de l'être.

D. La reconnaiffance eft un poids bien pefant, et fouvent infupportable; on ne s'acquitte jamais d'un bienfait. Ne trouvez-vous pas qu'il eft dur de le porter toute fa vie?

R. Non, parce que ce fouvenir me rappelle fans ceffe les belles actions de mes amis, la mémoire de leurs nobles procédés eft longue dans mon efprit: je n'ai la mémoire courte que fur le fujet des offenfes. Il n'eft point de vertu fans reconnaiffance, elle eft l'ame de l'amitié, de la plus douce confolation de la vie. C'eft elle qui nous lie à nos parens, à notre patrie, à nos bienfaiteurs. Non, je n'oublierai

jamais la ſociété qui m'a vu naître, le ſein qui m'a allaité, le père qui m'a élevé, le ſage qui m'a inſtruit, la langue qui m'a défendu, le bras qui m'a aſſiſté.

D. J'avoue que les ſervices qu'on vous a rendus, vous ont été utiles; mais quel intérêt propre vous oblige à la reconnaiſſance?

R. Le plus grand de tous, celui de me ménager des amis dans le beſoin, de mériter par ma reconnaiſſance que des ames bienfeſantes m'aſſiſtent; parce qu'aucun homme ne peut ſe paſſer de ſecours, et qu'il faut s'en rendre digne; et parce que le public abhorre les ingrats, qu'il les regarde comme les perturbateurs des plus doux liens de la ſociété; qu'ils rendent l'amitié dangereuſe, les bons offices nuiſibles à ceux qui s'en acquittent; parce qu'enfin ils rendent le mal pour le bien. Il faut avoir un cœur inſenſible, pervers, atroce, pour être ingrat. Serai-je capable d'une pareille noirceur? me rendrai-je indigne de la ſociété des honnêtes gens? Agirai-je contre cet inſtinct ſecret de mon cœur qui me crie: ne ſois pas inférieur à tes bienfaiteurs; rends-leur, s'il ſe peut, au centuple les ſervices que tu reçus de leur généroſité. Ah, plutôt que la mort termine mes jours, que je ne les ſouille par une telle infamie! Pour que je ſois ſatisfait de moi-même, il faut le ſoir qu'en récapitulant mes actions, je trouve de quoi flatter mon amour-propre, et non de quoi le ravaler: plus je trouve en moi de traces de juſtice, de généroſité, de nobleſſe, de reconnaiſſance, de grandeur d'ame; plus je ſuis ſatisfait.

D. Mais cette reconnaissance vous l'étendez envers la patrie ; que lui devez-vous ?

R. Tout, mes faibles talens, mes soins, mon amour, ma vie.

D. Il est vrai que l'amour de la patrie a produit en Grèce, comme à Rome, les plus belles actions. Ce fut par ce principe, et tant que les lois de Lycurgue furent observées, que Lacédémone soutint son empire. Ce fut par une suite de cet attachement inviolable pour la patrie que la république romaine éleva des citoyens qui la rendirent maîtresse du monde. Mais comment combiner votre intérêt avec celui de votre patrie ?

R. Je le combine sans peine, parce que toute belle action enchaîne et entraîne sa récompense à sa suite. Ce que je sacrifie de mon intérêt, je le regagne en réputation ; et la patrie, en bonne mère, se trouve même d'ailleurs obligée de récompenser les services qu'on lui rend.

D. En quoi peuvent consister ces services ?

R. Ils sont innombrables. On peut être utile à sa patrie, en élevant ses enfans avec les principes de bons citoyens et d'honnêtes gens, en perfectionnant l'agriculture dans ses terres, en administrant la justice équitablement et avec impartialité, en maniant les deniers publics avec désintéressement, en tâchant d'illustrer son siècle par sa vertu ou par ses lumières, en embrassant le métier des armes par un pur sentiment d'honneur, en renonçant à la mollesse en faveur de la vigilance et de l'activité, à l'intérêt en faveur de la réputation, à la vie en faveur de la gloire, en acquérant toutes les connaissances qui sont nécef-

faires pour réussir dans cet art si difficile, afin de pouvoir défendre les intérêts de ma patrie au péril de mes jours. Voilà mes devoirs.

D. C'est vous charger de bien des soins et de bien des peines.

R. La patrie réprouve les citoyens qui lui sont inutiles, c'est un fardeau qui la surcharge. Par une convention tacite, tout membre doit contribuer au bien de la grande famille, qui est l'Etat; et comme on émonde dans les plants d'arbres les rameaux stériles qui ne portent point de fruits, on rejette également les débauchés, les fainéans, et toute cette race d'hommes oisifs, et pour la plupart pervers, qui se concentrent en eux-mêmes, et qui, contens de tirer des avantages de la société, ne contribuent en rien à son utilité. Pour moi, je voudrais, si je puis y réussir, aller au-delà de mes devoirs. Une noble émulation m'excite à imiter de grands exemples. Pourquoi jugez-vous assez mal de moi pour me croire incapable des efforts de vertu dont d'autres hommes nous ont fourni les modèles? Ne suis-je pas doué des mêmes organes qu'eux? N'ai-je pas un cœur capable des mêmes sentimens? Ferai-je rougir mon siècle, et par une conduite lâche donnerai-je lieu de soupçonner que notre génération dégénère des vertus de ses aïeux? Après tout ne suis-je pas mortel? Sais-je quand ma course sera bornée? et mourir pour mourir, ne vaut-il pas mieux que mon dernier moment me couvre de gloire, et perpétue mon nom jusqu'à la fin des siècles, que d'expirer après avoir mené une vie fainéante et obscure, en proie à des maladies plus

cruelles que les traits de l'ennemi, et d'ensevelir avec moi dans le tombeau le souvenir de ma personne, de mes actions, et de mon nom? Je veux mériter qu'on me connaisse, je veux être vertueux, je veux servir ma patrie, et je veux occuper mon petit coin dans le temple de la Gloire.

En pensant ainsi, vous l'occuperez sans doute. Platon a dit que la dernière passion du sage était l'amour de la gloire. Je suis ravi de vous voir dans d'aussi bonnes dispositions. Vous savez que le véritable bonheur des hommes consiste dans la vertu. Persévérez dans ces nobles sentimens ; et vous ne manquerez ni d'amis pendant votre vie, ni de réputation après votre mort.

DE

L'UTILITÉ

DES

SCIENCES ET DES ARTS

DANS UN ETAT (*).

DES perfonnes peu éclairées ou peu fincères ont ofé fe déclarer ennemies des fciences et des arts : s'il leur a été permis de calomnier ce qui fait le plus d'honneur à l'humanité, à plus forte raifon fera-t-il permis de le défendre : c'eft le devoir de tous ceux qui aiment la fociété, et qui font reconnaiffans de ce qu'ils doivent aux lettres. Le malheur veut que fouvent des paradoxes faffent plus d'impreffion fur le public que des vérités : c'eft alors qu'il faut le détromper, et confondre par de bonnes raifons, et non par des injures, les auteurs de femblables rêveries. Je fuis honteux de dire dans cette académie, qu'on a eu l'effronterie de mettre en queftion, fi les fciences font utiles ou nuifibles à la fociété ; chofe fur laquelle perfonne ne devrait

(*) Difcours prononcé à l'affemblée extraordinaire et publique de l'académie royale des fciences et belles lettres de Pruffe, en préfence de Sa Majefté la reine douairière de Suède, le lundi 27 janvier 1772.

avoir de doute. Si nous avons de la préférence ſur les animaux, ce n'eſt pas certainement par les facultés du corps, mais c'eſt par l'eſprit plus étendu que la nature nous a donné; et ce qui diſtingue l'homme de l'homme, c'eſt le génie et les connaiſſances. D'où viendrait la diſtance infinie qu'il y a entre un peuple policé et un peuple barbare, ſi ce n'eſt que l'un eſt éclairé, et que l'autre végète dans l'abrutiſſement et dans la ſtupidité ?

Les nations qui ont joui de cette ſupériorité, ont été reconnaiſſantes envers ceux qui leur ont procuré cet avantage. De-là vient la juſte réputation dont jouiſſent ces lumières de l'univers, ces ſages qui par leurs ſavans travaux ont éclairé leurs compatriotes et leur ſiècle.

L'homme eſt peu de choſe par lui-même: il naît avec des diſpoſitions plus ou moins propres à ſe développer; mais il faut les cultiver: il faut que ces connaiſſances ſe multiplient, pour que ces idées puiſſent s'étendre: il faut que ſa mémoire ſe rempliſſe, pour que ce magaſin fourniſſe à l'imagination des matières ſur leſquelles elle puiſſe s'exercer; et que le jugement ſe raffine, pour trier ſes propres productions. L'eſprit le plus vaſte, privé de connaiſſances, n'eſt qu'un diamant brut qui n'acquerra de prix qu'après avoir été taillé par les mains d'un habile lapidaire. Que d'eſprits perdus ainſi pour la ſociété! Et que de grands hommes en tout genre, étouffés dans leur germe, ſoit par l'ignorance, ſoit par l'état abject où ils ſe trouvaient placés!

Le véritable bien de l'Etat, ſon avantage, et

fon luftre, exigent donc que le peuple qu'il contient, foit le plus inftruit et le plus éclairé qu'il eft poffible; pour lui fournir, en chaque genre, un nombre de fujets habiles, et capables de s'acquitter avec dextérité des différens emplois qu'il faut leur confier.

Ceux qui par le hafard de la naiffance font dans une pofition à ne pouvoir apprécier les torts infinis que fouffrent (plus ou moins) tous les gouvernemens européens, par les fautes dont l'ignorance eft caufe, ne fentiront peut-être pas auffi vivement ces inconvéniens que s'ils en avaient été les témoins. On pourrait rapporter une multitude de ces exemples, fi la nature et l'étendue de ce difcours ne nous refferraient dans de juftes bornes. C'eft la pareffe qui dédaigne de s'inftruire, c'eft l'ignorance ambitieufe qui prétend à tout et qui eft incapable de tout, qu'aurait dû fronder je ne fais quel énergumène, qui, ne débitant que de miférables paradoxes, a ofé foutenir que les fciences font pernicieufes, qu'elles ont rendu les vices plus raffinés, et qu'elles pervertiffent les mœurs. De pareilles fauffetés fautent aux yeux; et fous quelque apparence qu'on les préfente, il demeurera conftant que la culture de l'efprit le rectifie au lieu de le dépraver. Qu'eft-ce qui corrompt les mœurs? ce font les mauvais exemples; et comme des maladies épidémiques font de plus grands ravages dans des villes immenfes que dans des hameaux, il arrive de même que la contagion du vice fait plus de progrès dans les cités, qui fourmillent de peuple, que dans les campagnes, où les travaux journa-

liers et une vie plus retirée conservent la simplicité des mœurs dans leur pureté.

Il s'est trouvé de faux politiques, resserrés dans leurs petites idées, qui sans approfondir la matière, ont cru qu'il était plus facile de gouverner un peuple ignorant et stupide, qu'une nation éclairée : c'est vraiment puissamment raisonner, tandis que l'expérience prouve que plus le peuple est abruti, plus il est capricieux et obstiné! et la difficulté est bien plus grande de vaincre son opiniâtreté, que de persuader des choses justes à un peuple assez policé pour entendre raison. Le beau pays que celui où les talens demeureraient éternellement étouffés, et où il n'y aurait qu'un seul homme moins borné que les autres! Un tel Etat, peuplé d'ignorans, ressemblerait au paradis perdu de la Genèse, qui n'était habité que par des bêtes.

Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de prouver à cet illustre auditoire et dans cette académie, que les arts et les sciences procurent autant d'utilité qu'ils donnent d'éclat aux peuples qui les possèdent; il ne sera peut-être pas inutile d'en convaincre un genre de personnes moins éclairées, pour les prémunir contre les impressions que de vils sophistes pourraient faire sur leur esprit. Qu'ils comparent un sauvage du Canada avec quelque citoyen d'un pays policé de l'Europe, et tout l'avantage sera en faveur de ce dernier. Comment peut-on préférer la nature grossière à la nature perfectionnée; le manque de moyens de subsister à une vie aisée; la grossièreté à la politesse; la sureté des possessions, dont on jouit à l'abri des lois, au droit du plus

fort et au brigandage, qui anéantit les fortunes et l'état des familles?

La société formant un corps de peuple, ne saurait se passer ni des arts ni des sciences. C'est par le nivellement et l'hydraulique que les contrées situées le long des fleuves se mettent à couvert des débordemens et des inondations: sans ces arts, des terrains féconds se changeraient en marais malsains, et priveraient nombre de familles de leur subsistance. Les terrains plus élevés ne sauraient se passer d'arpenteurs pour mesurer et partager les champs. Les connaissances physiques, bien constatées par l'expérience, contribuent à perfectionner la culture des terres, et sur-tout le jardinage. La botanique, qui s'applique à l'étude des simples, et la chimie, qui sait en extraire les sucs spiritueux, servent au moins à fortifier notre espérance durant nos maux, quand leur propriété n'aurait pas la vertu de nous guérir. L'anatomie guide et dirige la main du chirurgien dans ces opérations douloureuses, mais nécessaires, qui sauvent une partie de notre existence aux dépens de la partie endommagée. La mécanique sert à tout: faut-il soulever ou transporter un fardeau? c'est elle qui le meut: faut-il creuser dans les entrailles de la terre pour en tirer des métaux? c'est elle qui par des machines ingénieuses dessèche les carrières, et délivre le mineur de la surabondance des eaux qui le feraient périr, ou l'obligeraient à cesser son travail. Faut-il construire des moulins pour nous broyer l'aliment le plus connu et le plus nécessaire? c'est la mécanique qui les perfectionne. C'est elle qui

soulage

ſoulage les ouvriers, en rectifiant les diverſes eſpèces de métiers ſur leſquels ils travaillent. Tout ce qui eſt machine eſt de ſon reſſort; et combien ne faut-il pas de machines en tous les genres? L'art de conſtruire un vaiſſeau eſt peut-être un des plus grands efforts de l'imagination: mais que de connaiſſances ne faut-il pas que le pilote poſsède, pour diriger ce bâtiment, et braver les flots en dépit des vents? Il faut qu'il ait étudié l'aſtronomie; qu'il ait de bonnes cartes marines, une notion exacte de la géographie, de l'habileté dans le calcul, pour connaître l'étendue qu'il a parcourue, et le lieu où il ſe trouve; en quoi il ſera ſecouru à l'avenir par des pendules qu'on vient récemment de perfectionner en Angleterre. Les arts et les ſciences ſe tiennent par la main; nous leur devons tout; ce ſont les bienfaiteurs du genre humain. Le citoyen des grandes villes en jouit, ſans que ſa molleſſe orgueilleuſe ſache ce qu'il en coûte de veilles et de travaux pour fournir à ſes beſoins, et contenter ſes goûts ſouvent bizarres.

La guerre, quelquefois néceſſaire et ſouvent entrepriſe trop légèrement, que n'exige-t-elle pas de connaiſſances! La ſeule découverte de la poudre en a tellement changé la méthode, que les plus grands héros de l'antiquité, s'ils pouvaient revenir au monde, ſeraient obligés de ſe mettre au fait de nos découvertes, pour conſerver la réputation qu'ils ont ſi juſtement acquiſe. Il faut, dans ces temps modernes, qu'un guerrier étudie la géométrie, la fortification, l'hydraulique, la mécanique; pour conſtruire des forts, former des inondations artifi-

cielles, connaître la force de la poudre, calculer le jet des bombes, ſavoir diriger l'effet des mines, faciliter le tranſport des machines de guerre. Il faut qu'il ſache à fond la caſtramétation et la tactique, la mécanique de l'exercice; qu'il ait une connaiſſance exacte des terrains et de la géographie; et que ces projets de campagne ſoient ſemblables à une démonſtration géométrique, quoiqu'il ſoit borné à l'art conjectural. Il doit avoir la mémoire remplie de l'hiſtoire de toutes les guerres précédentes, pour que ſon imagination ait la liberté d'y puiſer comme dans une ſource féconde.

Mais les généraux ne ſont pas les ſeuls obligés de recourir aux archives des temps paſſés: le magiſtrat, le juriſconſulte, ne ſauraient s'acquitter de leurs devoirs, s'ils n'ont bien approfondi cette partie de l'hiſtoire qui concerne la législation. Il faut non-ſeulement qu'ils aient étudié l'eſprit des lois du pays qu'ils habitent; mais qu'ils ſachent encore celles des autres peuples, et à quelles occaſions elles ont été promulguées ou abolies.

Ceux-mêmes qui ſe trouvent à la tête des nations, et ceux qui adminiſtrent ſous eux les gouvernemens, ne ſauraient ſe paſſer d'étudier l'hiſtoire: c'eſt leur bréviaire; c'eſt un tableau qui leur repréſente les plus fines nuances des caractères, et les actions des hommes puiſſans, leurs vertus, leurs vices, leurs ſuccès, leurs malheurs, leurs reſſources. Dans l'hiſtoire de leur patrie, qui doit attirer leur attention principale, ils trouvent l'origine des inſtitutions bonnes ou mauvaiſes, et une chaîne d'événemens liés les uns aux autres, qui les conduit

jufqu'au temps préfent : ils y trouvent les caufes qui ont uni les peuples, et les caufes qui ont rompu ces liens; des exemples à fuivre, des exemples à éviter. Mais quel objet de méditation pour un prince, que de paffer en revue cette multitude de fouverains que lui préfente l'hiftoire ! Il s'en trouve néceffairement dans ce nombre, de fon caractère, ou dont les actions ont quelque rapport aux fiennes; et dans le jugement que la poftérité en a porté, il voit, comme dans un miroir, l'arrêt qui l'attend dès que fa diffolution totale aura fait évanouir la crainte qu'il infpire.

Si les hiftoriens font les précepteurs des hommes d'Etat, les dialecticiens ont été les foudres des erreurs et des fuperftitions : ils ont combattu et détruit les chimères des charlatans facrés et profanes. Sans eux nous immolerions peut-être encore, comme nos ancêtres, des victimes humaines à des dieux fantaftiques ; nous adorerions l'ouvrage de nos mains; obligés de croire fans ofer réfléchir, il nous ferait peut-être encore interdit de faire ufage de notre raifon fur la matière qui importe le plus à notre deftinée ; nous acheterions au poids de l'or, comme nos pères, des paffe-ports pour le paradis, des indulgences pour les crimes; les voluptueux fe ruineraient pour ne point entrer en purgatoire; nous dreffèrions encore des bûchers pour brûler ceux dont les opinions ne feraient pas les nôtres ; la néceffité des actions vertueufes ferait remplacée par de vaines pratiques; et des fourbes tonfurés nous poufferaient, au nom de la Divinité, à commettre les plus horribles forfaits. Si le fana-

tifme fubfifte encore en partie, il faut l'attribuer aux profondes racines qu'il a pouffées dans des temps d'ignorance et d'erreur, de même qu'à l'intérêt de certains corps en foutane, noirs, bruns, gris, blancs, ou pies, qui réchauffent ce mal et en redoublent les accès, pour ne pas perdre la confidération où ils fe maintiennent encore dans l'efprit du peuple. Nous convenons que la dialectique n'eft pas à la portée de la populace, cette portion nombreufe de l'efpèce humaine fera toujours la dernière à deffiller les yeux; mais quoiqu'en tout pays elle ait le dépôt de la fuperftition en garde, il n'en eft pas moins vrai de dire qu'on eft parvenu à la détromper des forciers, des poffédés, des adeptes, et d'autres inepties auffi puériles. Nous devons ces avantages à une étude plus fcrupuleufe qu'on a faite de la nature. La phyfique s'eft affociée à l'analyfe et à l'expérience: on a porté la plus vive lumière dans ces ténèbres qui cachaient tant de vérités à la docte antiquité; et quoique nous ne puiffions parvenir à la connaiffance des premiers principes fecrets que le grand géomètre s'eft réfervé pour lui feul, il s'eft trouvé néanmoins de ces puiffans génies qui ont découvert les lois éternelles de la pefanteur et du mouvement: un chancelier Bacon, le précurfeur de la nouvelle philofophie, ou pour mieux dire, celui qui en a deviné et prédit les progrès, a mis le chevalier Newton fur les voies de fes merveilleufes découvertes: Newton parut après Defcartes, qui, ayant décrédité les erreurs anciennes, les avait remplacées par les fiennes propres.

On a depuis pesé l'air (*); on a mesuré les cieux; on a calculé la marche des corps célestes avec une justesse infinie (**); on a prédit les éclipses; on a découvert une propriété inconnue de la matière, la force électrique, dont les effets étonnent l'imagination; et sans doute que dans peu le retour des comètes pourra se prédire comme les éclipses: mais nous devons déjà au savant Bayle d'avoir dissipé l'effroi que ce phénomène causait aux ignorans. Avouons-le; autant la faiblesse de notre condition nous humilie, autant les travaux de ces grands hommes nous relèvent le courage, et nous font sentir la dignité de notre être.

Les fourbes et les imposteurs sont donc les seuls qui puissent s'opposer aux progrès des sciences, et qui puissent prendre à tâche de les décrier; puisqu'ils sont les seuls auxquels les sciences soient nuisibles.

Dans ce siècle philosophe où nous vivons, on n'a pas seulement voulu dénigrer les hautes sciences, il s'est trouvé des personnes d'assez mauvaise humeur, ou plutôt assez dépourvues de sentiment et de goût, pour se déclarer les ennemies des belles lettres. A leur sens, un orateur est un homme qui s'occupe plus à bien dire qu'à penser juste, un poëte est un fou qui s'amuse à mesurer des syllabes, un historien est un compilateur de mensonges; ceux qui s'occupent à les lire, perdent leur temps; et ceux qui les admirent, sont des esprits frivoles. Ils proscriraient les fictions anciennes, ces fables

(*) Torricelli. (**) Newton.

ingénieuſes et allégoriques qui renfermaient tant de vérités. Ils ne veulent pas concevoir que ſi Amphion, par les ſons de ſa lyre, bâtit les murs de Thèbes, c'eſt-à-dire que les arts adoucirent les mœurs des ſauvages humains, et donnèrent lieu à l'origine des ſociétés.

Il faut avoir l'ame bien dure pour vouloir priver l'eſpèce humaine des conſolations et des ſecours qu'elle peut puiſer dans les belles lettres, contre les amertumes dont la vie eſt remplie. Qu'on nous délivre de nos infortunes, ou qu'on nous permette de les adoucir. Ce ne ſera pas moi qui répondrai à ces ennemis atrabilaires des belles lettres: mais je me ſervirai des paroles de ce conſul philoſophe, le père de la patrie et de l'éloquence. " Les let-
„ tres, dit-il (*), cultivent la jeuneſſe, réjouiſſent
„ la vieilleſſe, donnent du luſtre à la fortune,
„ offrent un aſile et conſolent dans la diſgrace,
„ plaiſent au dedans de la maiſon, n'importunent
„ point au dehors, veillent les nuits avec nous,
„ voyagent avec nous, réſident aux champs avec
„ nous. Fuſſions-nous même incapables d'y par-
„ venir, ou d'en bien goûter les charmes, nous
„ devrions les admirer, à ne les voir que dans les
„ autres. "

Que ceux qui aiment tant à déclamer, apprennent à reſpecter ce qui eſt reſpectable; et au lieu de cenſurer des occupations également honnêtes et utiles, qu'ils répandent plutôt leur bile ſur l'oiſiveté, qui eſt la mère de tous les vices! Si les ſciences et

(*) Oratio pro Archia.

les arts n'étaient pas d'une néceſſité indiſpenſable aux ſociétés ; s'il n'y avait pas de l'utilité, de l'agrément, et de la gloire à les cultiver ; comment la Grèce aurait-elle jeté ce vif éclat dont elle éblouit encore nos yeux, dans ces temps mémorables où elle porta les Socrate, les Platon, les Ariſtote, les Alexandre, les Périclès, les Thucydide, les Euripide, les Xénophon ? Les faits vulgaires s'effacent de la mémoire ; mais les actions, les découvertes, les progrès des grands hommes font des impreſſions durables.

Il en fut de même chez les Romains : leur beau ſiècle fut celui où le ſtoïque Caton périt avec la liberté ; où Cicéron foudroyait Verrès, publiait ſon livre des Offices, ſes Tuſculanes, ſon ouvrage immortel de la Nature des Dieux ; où Varron écrivait ſes Origines et ſon poëme ſur la Guerre civile ; où Céſar effaça par ſa clémence ce que ſon uſurpation avait d'odieux ; où Virgile récitait ſon Enéide ; où Horace chantait ſes odes ; où Tite-Live tranſmettait à la poſtérité l'hiſtoire de tous les grands hommes qui avaient illuſtré la république. Que chacun ſe demande dans quel temps il aurait voulu naître à Athènes ou à Rome : ſans doute il choiſira ces époques brillantes.

Une affreuſe barbarie ſuccéda à ces temps de gloire ; un débordement de peuples féroces couvrit preſque toute la face de l'Europe. Ils amenèrent avec eux les vices et l'ignorance, qui préparèrent les voies à la ſuperſtition la plus outrée. Ce ne fut qu'après onze ſiècles d'abrutiſſement que la terre put ſe dégager de cette rouille : et dans cette

reconnaiſſance des lettres, on fait plus de cas des bons auteurs qui les premiers illuſtrèrent l'Italie, que de Léon X, qui les protégea. François I, jaloux de cette gloire, voulut la partager : il fit des efforts inutiles pour tranſporter ces plantes étrangères dans un ſol qui n'était point encore préparé pour elles ; et ce ne fut qu'à la fin du règne de Louis XIII, et ſous celui de Louis XIV, que commença ce beau ſiècle où tous les arts et toutes les ſciences s'acheminèrent, d'une marche égale, au point de perfection où il eſt permis aux hommes d'atteindre. Depuis, les différens arts ſe répandirent par-tout. Le Danemarck avait déjà produit un Tycho-Brahé, la Pruſſe un Copernic ; l'Allemagne ſe glorifia d'avoir donné le jour à Leibnitz. La Suède aurait également augmenté la liſte de ces hommes célèbres, ſi les guerres perpétuelles où cette nation ſe trouvait engagée alors, n'avaient nui aux progrès des arts.

Tous les princes éclairés ont protégé ceux dont les ſavans travaux ont honoré l'eſprit humain ; et les choſes de nos jours en ſont venues au point, que pour peu qu'un gouvernement européen négligeât d'encourager les ſciences, il ſe trouverait bientôt arriéré d'un ſiècle à l'égard de ſes voiſins : la Pologne en fournit un exemple palpable.

Nous voyons une grande impératrice ſe faire un point d'honneur d'introduire et d'étendre les connaiſſances dans ſes vaſtes Etats, et traiter comme une affaire importante tout ce qui peut y contribuer.

Qui ne ſerait ému et touché en apprenant l'honneur qu'on rend en Suède à la mémoire d'un grand

homme ? Un jeune roi, qui connaît le prix des ſciences, y fait ériger actuellement un tombeau à Deſcartes, pour s'acquitter, au nom de ſes prédéceſſeurs, de la reconnaiſſance qu'ils devaient à ſes talens ? Quelle douce ſatisfaction pour cette Minerve qui mit au jour, qui inſtruiſit elle-même ce jeune Télémaque, de retrouver en lui ſon eſprit, ſes connaiſſances, et ſon cœur ! Elle a droit de ſe complaire et de s'applaudir dans ſon ouvrage ; et s'il eſt interdit à nos cœurs d'épancher avec profuſion tout ce que le ſentiment nous inſpire ſur ſon ſujet, au moins ſera-t-il permis à cette académie et à toutes celles qui exiſtent, en lui offrant les hommages les plus ſincères, de la placer avec reconnaiſſance dans le petit nombre des princeſſes éclairées qui ont aimé et protégé les lettres.

LETTRES SUR L'AMOUR DE LA PATRIE, OU CORRESPONDANCE D'ANAPISTÉMON ET DE PHILOPATROS.

LETTRE D'ANAPISTÉMON.

Je suis trop touché de la bonne réception que vous m'avez faite à votre campagne, pour ne pas vous en témoigner ma reconnaissance. J'ai trouvé dans votre compagnie les plus grands biens que puissent posséder les hommes : la liberté et l'amitié. De crainte d'abuser de votre complaisance, je vous ai quitté, en regrettant de me séparer de vous. Le souvenir des jours heureux que j'ai passés dans votre

terre, ne s'effacera jamais de ma mémoire. Les biens qui nous arrivent ſont paſſagers, et les maux ne ſont que trop durables; mais la réminiſcence du bonheur dont nous avons joui, en perpétue la durée. Ma mémoire eſt encore toute occupée de ce que j'ai vu, ſur-tout de ce que j'ai entendu, principalement de cette dernière converſation que nous eumes enſemble le ſoir après ſouper; mais je regrette que vous vous ſoyez borné à des idées générales, en parlant des devoirs des citoyens, et que vous ne ſoyez entré dans aucun détail. Vous me feriez un plaiſir ſenſible, ſi vous vouliez vous étendre davantage ſur cette matière importante: elle intéreſſe tous les hommes, et mérite par conſéquent d'être profondément diſcutée. Je vous confeſſe qu'une vie tranquille, plus tournée à la jouiſſance qu'à la méditation, m'avait détourné de réfléchir ſur les liens de la ſociété, et ſur les devoirs de ceux qui la compoſent. Je penſais qu'il ſuffiſait d'être honnête homme et de reſpecter les lois, et je ne préſumais pas qu'il en fallût davantage. La confiance que j'ai en vous eſt ſi grande, que je ne crois perſonne auſſi capable que vous de m'éclairer ſur cette matière. Il en eſt encore tant d'autres ſur leſquelles vous pourriez m'inſtruire; mais je me borne à celle-ci. Daignez donc me communiquer tout ce que vos études ou vos réflexions vous ont fourni de connaiſſances ſur ce ſujet. Tout le monde agit, peu de perſonnes penſent: loin d'être du nombre de ces inconſidérés, vous examinez attentivement les matières, vous peſez les raiſons pour et contre, et vous n'acquieſcez qu'aux vérités évidentes: vous ne

vivez, pour ainſi dire, qu'avec les auteurs anciens et modernes: vous vous êtes approprié toutes leurs connaiſſance , ce qui rend votre converſation ſi agréable et ſi intéreſſante, que lorſque l'abſence empêche de vous entendre, on veut au moins vous lire pour s'en conſoler. Si vous daignez contenter ma curioſité, en me communiquant vos réflexions, ce ſera ajouter les ſentimens de la reconnaiſſance à ceux de l'eſtime et de l'amitié que j'ai pour vous. *Vale.*

LETTRE DE PHILOPATROS.

Je ſuis ſenſiblement flatté des expreſſions obligeantes dont vous vous ſervez à mon égard; je les dois à votre politeſſe et non à la réception que je vous ai faite. Vous rendez juſtice à mon intention, quoique les effets n'y aient pas autant répondu que je l'aurais déſiré. Au lieu de vous amuſer, comme il aurait été ſéant, par des propos vifs et enjoués, la converſation a tourné ſur des matières graves et ſérieuſes. J'en ſuis l'unique cauſe: je mène une vie ſédentaire, accablé d'infirmités, exclu du tourbillon du grand monde: la lecture a tourné inſenſiblement mon eſprit du côté des réflexions: ma gaieté s'eſt perdue; une triſte raiſon l'a remplacée.

Il m'eſt échappé de vous parler comme je penſe, lorſque je ſuis ſeul renfermé dans mon cabinet. J'avais l'eſprit occupé des républiques de Sparte et d'Athènes, dont j'avais lu l'hiſtoire, et des devoirs d'un bon citoyen, dont vous voulez que je vous

donne une plus ample explication. Vous me faites trop d'honneur. Vous me prenez pour un Lycurgue, pour un Solon, moi qui n'ai jamais promulgué de lois, et qui ne me suis mêlé d'autre gouvernement que de celui de mes terres, où je vis depuis bien des années dans la plus profonde retraite. Puis donc que vous voulez que je vous expose en quoi je fais consister les devoirs d'un bon citoyen, soyez persuadé que je m'en acquitterai uniquement dans l'intention de vous obéir et non dans celle de vous instruire.

La nouvelle philosophie veut avec raison que l'on commence par définir les termes et les choses, pour éviter les mésentendus et pour fixer les idées sur des objets déterminés; voici donc comme je définis le bon citoyen: c'est un homme qui s'est fait une règle invariable d'être utile, autant qu'il dépend de lui, à la société dont il est membre. Voici les causes qui amènent ces devoirs. L'espèce humaine ne saurait subsister isolée; les nations les plus barbares même forment de petites communautés. Les peuples civilisés que le pacte social réunit, se doivent mutuellement des secours; leur propre intérêt le veut, le bien général l'exige, et sitôt qu'ils cesseraient de s'entr'aider et de s'assister, ils s'ensuivrait d'une façon ou d'une autre une confusion totale, qui entraînerait la perte de chaque individu. Ces maximes ne sont pas nouvelles; elles ont servi de base à toutes les républiques dont l'antiquité nous a transmis la mémoire. Les républiques grecques étaient fondées sur de pareilles lois; celle des Romains avait les mêmes principes; si nous les avons vues

par la fuite du temps détruites, c'eſt que les Grecs, d'un eſprit inquiet, et jaloux les uns des autres, s'attirèrent eux-mêmes les malheurs qui les accablèrent; et que quelques citoyens romains, trop puiſſans pour des républicains, bouleversèrent leur gouvernement par une ambition déſordonnée; c'eſt qu'enfin rien n'eſt ſtable dans ce monde. Si vous réſumez ce que l'hiſtoire rapporte ſur ce ſujet, vous trouverez qu'on ne peut attribuer la chute de ces républiques qu'à des citoyens aveuglés par leurs paſſions, qui, préférant leur bien particulier à l'intérêt de leur patrie, ont rompu le pacte ſocial, et ont agi comme ennemis de la communauté à laquelle ils appartenaient. Je me ſouviens que vous étiez dans l'opinion qu'on pouvait s'attendre à trouver des citoyens dans les républiques, mais que vous ne croyiez pas qu'il y en eût dans les monarchies: ſouffrez que je vous déſabuſe de cette erreur. Les bonnes monarchies, dont l'adminiſtration eſt ſage et pleine de douceur, forment de nos jours un gouvernement qui approche plus de l'oligarchie que du deſpotiſme; ce ſont les lois ſeules qui règnent. Entrons dans quelque détail. Repréſentez-vous le nombre des perſonnes employées dans les conſeils, à l'adminiſtration de la juſtice, à celle des finances, dans les miſſions étrangères, dans le commerce, dans les armées, dans la police intérieure; ajoutez-y celles qui ont leur voix dans les provinces d'Etats; toutes participent à l'autorité ſouveraine. Le prince n'eſt donc pas un deſpote, qui n'a pour règle que ſon caprice. On doit l'enviſager comme étant le point central où aboutiſſent toutes les lignes de la

circonférence. Ce gouvernement procure dans ses délibérations le secret qui manque aux républiques et les différentes branches de l'administration étant réunies, se mènent de front comme les quadriges des Romains, et coopèrent mutuellement au bien général du public. De plus, vous trouverez toujours moins d'esprit de parti et de faction dans les monarchies, si elles ont à leur tête un souverain ferme, que dans les républiques, qui sont souvent déchirées par des citoyens qui briguent et cabalent pour se culbuter les uns les autres. S'il y a en Europe quelque exception à faire à ce que je viens de dire, ce peut être à l'égard de l'empire ottoman, ou de quelque autre gouvernement, qui méconnaissant ses véritables intérêts, n'ait pas lié assez étroitement l'intérêt des particuliers à celui des souverains. Un royaume bien gouverné doit être comme une famille, dont le souverain est le père et les citoyens les enfans: les biens et les maux sont communs entre eux; car le monarque ne saurait être heureux lorsque ses peuples sont misérables. Quand cette union est bien cimentée, le devoir de la reconnaissance produit de bons citoyens, parce que leur union avec l'Etat est trop intime pour qu'ils puissent s'en séparer; ils auraient tout à perdre et rien à gagner. Voulez-vous des exemples? Le gouvernement de Sparte était oligarchique, et il a produit une multitude de grands hommes dévoués à la patrie. Rome, après qu'elle eut perdu sa liberté, vous fournit des Agrippa, des Thraséa Pétus, des Helvidius Priscus, un Corbulon, un Agricola, des empereurs Tite, Marc-Aurèle, Trajan, Julien,

enfin un grand nombre d'ames mâles et viriles, qui préféraient l'avantage du public au leur propre. Mais je ne ſais comment imperceptiblement je m'égare ; je voulais vous écrire une lettre, et ſi je ne m'arrête, je vais compoſer un traité. Je vous en fais mille excuſes. Le plaiſir de m'entretenir avec vous m'entraîne, et je crains de vous importuner. Soyez toutefois perſuadé, qu'entre tous ceux qui forment le corps politique auquel je tiens, il n'en eſt aucun, mon cher ami, que je ſois plus porté à ſervir que vous, étant avec toute l'eſtime poſſible, etc.

LETTRE D'ANAPISTÉMON.

Je vous fais mille remercîmens de la peine que vous vous donnez pour m'expliquer une matière dont je n'avais que des idées fort vagues et que j'avais peu examinée. Au lieu d'avoir trouvé votre lettre trop longue, elle m'a paru trop courte, parce que j'entrevois qu'il vous reſte encore quantité de choſes à m'expliquer ; cependant ne trouvez pas étrange que je vous faſſe quelques objections. Eclairez mon ignorance, détruiſez mes préjugés, ou bien fortifiez-moi dans mes idées, ſi elles ſont juſtes.

Eſt-il poſſible d'aimer véritablement ſa patrie ? Ce ſoi-diſant amour n'aurait-il pas été inventé par quelque philoſophe ou par quelque ſonge-creux de législateur, pour exiger des hommes une perfection qui n'eſt pas à leur portée ? Comment voulez-vous qu'on aime le peuple ? Comment ſe ſacrifier

pour

pour le falut d'une province appartenante à notre monarchie, lors même qu'on n'a jamais vu cette province? tout cela fe réduit à m'expliquer, comment il eft poffible d'aimer avec ferveur et avec enthoufiafme ce que l'on ne connaît point du tout. Ces réflexions, qui fe préfentent fi naturellement à l'efprit, m'ont perfuadé que le parti le plus convenable pour un homme fenfé, était de végéter tranquillement, fans foins, fans inquiétude, pour defcendre au tombeau, où nous allons tous, en fe donnant le moins de peine qu'il eft poffible. J'ai toujours dirigé ma vie conformément à ce plan-là. Il m'arriva un jour de rencontrer monfieur le profeffeur Garbojos, dont le mérite vous eft connu. Nous nous entretinmes fur ce fujet, et il me repartit avec cette vivacité qui lui eft propre: je vous félicite, Monfieur, d'être un auffi grand philofophe. Moi! point du tout, lui dis-je, je n'ai connu aucun de ces gens-là, et je n'ai rien lu de leur façon; toute ma bibliothéque eft compofée de peu de livres; vous n'y trouverez que le parfait agriculteur, les gazettes, et l'almanac courant, c'en eft bien affez. Cependant, pourfuivit-il, vous êtes rempli des maximes d'Epicure, et je croirais, à vous entendre, que vous avez fréquenté fes jardins. Je ne connais ni Epicure ni fes jardins, lui dis-je: mais qu'enfeigne donc cet Epicure? de grâce, daignez m'en inftruire. Alors mon profeffeur prenant un air de dignité, me parla ainfi: Je vois que les beaux efprits fe rencontrent, puifque monfieur le baron penfe de même qu'un grand philofophe. Epicure avait prefcrit à fon fage de ne fe mêler jamais ni

des affaires ni du gouvernement. Ses raifons étaient que l'ame du fage doit conferver cette tranquillité dans laquelle il fait confifter le bonheur ; il ne faut pas qu'elle s'expofe à pouvoir être agitée par le chagrin , par la colère ou par d'autres paffions , que les foins et les affaires amènent néceffairement après elles. Il vaut donc mieux éviter tout embarras, tout travail défagréable , et laiffant aller le monde comme il va, réunir fes foins fur fa propre confervation. Bon Dieu, lui dis-je, que cet Epicure me charme! de grâce, prêtez-moi fon livre. Nous n'avons point de lui, reprit l'autre, un corps de doctrine complet, mais feulement quelques fragmens épars. Lucrèce a mis une partie de fon fyftème en beaux vers. Nous trouvons des lambeaux des opinions de notre philofophe dans les ouvrages de Cicéron qui, étant d'une fecte différente, réfute et détruit toutes fes affertions.

Vous ne fauriez croire combien je m'applaudis d'avoir trouvé dans moi-même, ce qu'un vieux philofophe grec a penfé il y a près de mille ans. Cela me confirme de plus en plus dans mes fentimens. Je me félicite de mon indépendance, je fuis libre, je fuis mon maître, mon fouverain, mon roi: j'abandonne à des fous turbulens le fonge des grandeurs trompeufes, après lefquelles ils courent; je ris de l'avidité des avares, qui accumulent de vains tréfors qu'ils font forcés de quitter en mourant; et fier des avantages que je pofsède, je m'élève au-deffus de tout l'univers. Je me flatte de votre approbation, puifque je penfe comme un philofophe, que je n'ai jamais ni vu ni lu; il faut que la nature

feule ait produit cette conformité d'opinions; il faut donc qu'elles foient vraies. Ayez la bonté de me dire ce que vous en penfez; peut-être nous rencontrerons-nous; mais quoi qu'il en foit, rien n'affaiblira les fentimens d'eftime et d'amitié avec lefquels je fuis etc.

LETTRE DE PHILOPATROS.

Je croyais, mon cher ami, avoir fatisfait votre curiofité en vous expofant dans leur liaifon mes opinions touchant les devoirs des citoyens; mais en voici bien d'une autre. Je vois que vous voulez me mettre aux prifes avec Epicure. Ce n'eft pas un rude adverfaire; auffi je ne refufe pas le combat; et puifque vous m'avez introduit dans la lice, je ferai de mon mieux pour fournir ma carrière: cependant pour ne point embrouiller les chofes, je fuivrai vos objections felon l'ordre dans lequel vous les rapportez dans votre lettre.

Je commencerai donc par vous faire remarquer qu'il ne fuffit pas à un honnête homme de ne point être criminel, il doit être vertueux: s'il ne tranfgreffe pas les lois, il évite les punitions; mais s'il n'eft ni ferviable, ni officieux, ni utile, il eft fans mérite, et par conféquent il faut qu'il renonce à l'eftime du public. Vous conviendrez donc que vous êtes engagé par votre propre avantage à ne pas vous féparer de la fociété, et même à travailler avec zèle à tout ce qui peut lui être bon et utile. Quoi, vous croiriez que l'amour de la patrie eft une

vertu idéale, lorſque tant d'exemples dans tant d'hiſtoires témoignent combien cet amour a produit de grandes choſes, en élevant des hommes véritablement ſublimes au-deſſus de l'humanité, et en leur inſpirant les plus nobles et les plus fameuſes entrepriſes ? le bien de la ſociété eſt le vôtre. Vous êtes ſi fortement lié avec votre patrie ſans le ſavoir, que vous ne pouvez ni vous iſoler, ni vous ſéparer d'elle, ſans vous reſſentir vous-même de votre faute. Si le gouvernement eſt heureux, vous proſpérerez; s'il ſouffre, le contre-coup de ſon infortune réjaillira ſur vous; de même, ſi les citoyens jouiſſent d'une opulence honnête, le ſouverain eſt dans la proſpérité, et ſi les citoyens ſont accablés de misère, la ſituation du ſouverain ſera digne de compaſſion. L'amour de la patrie n'eſt donc pas un être de raiſon, il exiſte réellement. Ce ne ſont pas ces maiſons, ces murailles, ces bois, ces champs, que j'appelle votre patrie, mais vos parens, votre femme, vos enfans, vos amis et ceux qui travaillent pour votre bien dans les différentes branches de l'adminiſtration, et qui vous rendent des ſervices journaliers, ſans que vous vous donniez ſeulement la peine de vous informer de leurs travaux. Ce ſont là les liens qui vous uniſſent à la ſociété: l'intérêt des perſonnes que vous devez aimer, le vôtre, et celui du gouvernement, qui indiſſolublement unis enſemble, compoſent ce qu'on appelle le bien général de toute la communauté. Vous dites qu'on ne ſaurait aimer la populace, ni les habitans d'une province qu'on ne connaît pas: vous avez raiſon, ſi vous entendez qu'il s'agiſſe d'une

union intime, comme entre amis; mais il n'eſt queſtion envers le peuple que de cette bienveillance que nous devons à tout le monde, plus encore à ceux qui habitent avec nous le même ſol, et qui nous ſont aſſociés; et pour les provinces qui tiennent à notre monarchie, ne devons-nous pas au moins leur rendre ce que l'on doit à des alliés? ſuppoſé qu'en votre préſence un inconnu tombât dans une rivière, ne l'aſſiſteriez-vous pas pour l'empêcher de ſe noyer? et ſi vous rencontriez un paſſant qu'un aſſaſſin fût près d'égorger, ne vous verrait-on pas voler au ſecours du premier, et ne tâcheriez-vous pas de le ſauver? ce ſont ces ſentimens de pitié et de compaſſion, que la nature a imprimés dans nos ames, qui nous portent, comme par inſtinct, à nous aſſiſter mutuellement, et nous animent aux devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres. Je conclus donc, que ſi nous devons des ſecours aux inconnus même, à plus forte raiſon en devons-nous aux citoyens auxquels nous lie le pacte ſocial. Souffrez que je touche encore un mot des provinces de notre monarchie, envers leſquelles vous me paraiſſez ſi tiède. Ne comprenez-vous donc pas, que ſi le gouvernement perdait ces provinces, il en ſerait affaibli, et que par conſéquent les reſſources qu'il en a tirées venant à lui manquer, il ſerait moins en état de vous aſſiſter, ſi vous en aviez beſoin, qu'il ne l'eſt à préſent?

Vous voyez, mon cher ami, par ce que je vous expoſe, que les combinaiſons de l'état politique ſont très-étendues, et qu'on ne s'en fait point d'idée

jufte, à moins de les approfondir; mais voici une nouvelle affertion que je ne faurais vous paffer. Quoi, vous, qui êtes doué d'efprit et de talens, vous ofez avancer que la végétation des plantes a de l'avantage fur l'activité animale ? fe peut-il qu'un homme fenfé préfère un lâche repos à un travail honorable? une vie molle, efféminée autant qu'inutile, à des actions vertueufes, qui rendent immortel le nom de celui qui les a faites ? oui, nous allons tous nous acheminer vers notre tombeau, c'eft une loi commune ; mais la différence qu'on met entre les morts, c'eft que les uns font oubliés auffitôt qu'enterrés, et que ceux qui fe font fouillés de crimes, laiffent une mémoire odieufe ; au lieu que les hommes vertueux, dont les fervices ont été utiles à la patrie, comblés de louanges et de bénédictions, font cités pour fervir d'exemple à la poftérité, et laiffent un fouvenir qui ne périt jamais. Dans laquelle de ces trois claffes voulez-vous être compris? fans doute dans la dernière.

Après que j'ai détruit tant de faux raifonnemens, vous ne devez vraiment pas vous attendre que votre Epicure, tout grec qu'il eft, m'en impofe. Agréez que pour le réfuter folidement je commente fes propres paroles. *Le fage ne doit fe mêler ni d'affaires ni de gouvernement.* Oui, s'il habite une île déferte. *Son ame impaffible ne doit être expofée à aucune paffion, ni à la mauvaife humeur, ni à la jaloufie, ni à la colère.* Voilà donc Epicure, le docteur de la volupté, qui recommande l'impaffibilité ftoïque. Ce n'était pas ce qu'il devait dire, c'était tout le contraire. Le plus noble effort du fage ne confifte

pas à éviter les occafions ; mais, quand elles fe préfentent, à conferver la tranquillité de fon ame dans les momens où tout ce qui l'environne, foulève et irrite fes différentes paffions. Un pilote n'a point de mérite à conduire fon vaiffeau quand la mer eft calme ; il en a beaucoup, lorfqu'après avoir été ballotté long-temps par des ouragans et des vents contraires, il conduit heureufement fon navire dans le port. Perfonne ne fait attention aux chofes aifées et faciles, il n'y a que des difficultés vaincues dont on vous tienne compte. *Il vaut donc bien mieux laiffer aller le monde comme il va, et ne penfer qu'à foi-même.* Ah! monfieur Epicure, font-ce là des fentimens dignes d'un philofophe ? la première chofe à laquelle vous devriez penfer, n'eft-ce pas le bien de l'humanité ? vous ofez annoncer que chacun ne doit aimer que foi-même. Un homme qui par malheur fuivrait vos maximes, ne ferait-il pas détefté univerfellement et avec raifon ? fi je n'aime perfonne, comment puis-je prétendre qu'on m'aime ? ne comprenez-vous pas qu'on m'envifagera comme un monftre dangereux, dont il eft loifible de fe défaire pour maintenir la fureté publique. Et fi l'amitié difparaît, quelle confolation refte-t-il à notre pauvre efpèce ? recourons à une allégorie, pour nous expliquer plus intelligiblement; comparons un Etat quelconque avec le corps humain. C'eft de l'activité et du concours unanime de toutes fes parties, que réfultent fa fanté, fa force et fa vigueur ; les veines, les artères et jufqu'aux nerfs les plus déliés, coopèrent à fon exiftence animale. Si l'eftomac rallentiffait fon

mouvement périſtaltique, ſi les boyaux ne renforçaient leur mouvement vermiculaire, les poumons leur aſpiration, le cœur ſa diaſtole et ſa ſyſtole ; ſi enfin chaque ſoupape des artères ne s'ouvrait et ne ſe fermait ſelon les beſoins de la circulation du ſang ; ſi les ſucs nerveux ne ſe portaient aux parties de la contraction néceſſaire au mouvement, le corps tomberait en langueur, il dépérirait inſenſiblement, et l'inactivité de ſes parties occaſionnerait ſa deſtruction totale. Ce corps, c'eſt l'État ; ſes membres, c'eſt vous et tous les citoyens qui lui appartiennent. Vous voyez donc qu'il faut que chaque individu rempliſſe ſa tâche, pour que la maſſe générale proſpère. Dès-lors, que devient cette heureuſe indépendance dont vous vous faites le panégyriſte ? ſi ce n'eſt qu'elle vous rend un membre paralytique du corps auquel vous appartenez. Obſervez encore, s'il vous plaît, que votre philoſophe confond les idées les plus claires : il recommande la pareſſe et la fainéantiſe, comme ſi c'étaient des vertus ; mais tout le monde convient que ce ſont des vices. Eſt-il digne d'un philoſophe de nous exciter à perdre le temps, qui eſt ce que nous avons de plus précieux, qui fuit toujours, et qui ne revient jamais ? faut-il nous encourager à nous abandonner à l'oiſiveté, à négliger nos devoirs, à devenir inutiles à tout le monde et à charge à nous-mêmes ? un ancien proverbe dit : l'oiſiveté eſt la mère de tous les vices ; on pourrait y ajouter : et le travail eſt le père des vertus. Ceci eſt une vérité conſtante, atteſtée par l'expérience de tous les temps et de tous les lieux.

En voilà, je crois, assez pour Epicure ; reste à examiner maintenant vos propres opinions. Condamnez les ambitieux, j'y consens : censurez les avares, j'y souscris ; mais faut-il pour cela que des idées mal digérées et des préjugés pitoyables vous induisent à refuser vos soins pour contribuer à l'utilité publique, comme tous les autres citoyens ? vous possédez tous les matériaux propres pour un tel ouvrage ; l'esprit, la droiture, les talens : et puisque la nature ne vous a rien refusé de ce qui peut vous donner de la réputation, vous êtes inexcusable, si vous laissez inutiles les faveurs dont elle vous a comblé. Vous exaltez votre indépendance, votre prétendue royauté, et cette liberté dont vous prétendez jouir et qui vous élève au-dessus de tout l'univers. Oui, je vous applaudis, si vous entendez par votre indépendance l'empire que vous avez sur vous-même ; par votre royauté, le joug que vous avez imposé à vos passions ; et vous pouvez vous élever sur plusieurs de ceux de votre espèce, si un amour ardent pour la vertu vous anime et si vous lui dévouez tous les jours, que dis-je ? tous les momens de votre vie. Sans ces correctifs, l'indépendance dont vous vous glorifiez, n'est qu'un goût pour la fainéantise, ennobli par de belles épithètes ; et cette paresse, dont vous faites sans cesse l'éloge, en vous rendant inutile à tout, engendre l'ennui, qui en est une suite nécessaire. Ajoutez à ceci le jugement d'un public malin et toujours porté à médire ; on appréciera votre oisiveté à sa juste valeur, et Dieu sait quels sarcasmes on ne lancera pas de toutes parts, pour se

venger de l'indolence avec laquelle vous envifagez le bien public. Si tout ceci ne fuffit pas pour vous perfuader, faudra-t-il que je vous cite un paffage de l'Ecriture : *Tu gagneras ton pain à la fueur de ton corps.* Nous fommes dans le monde pour travailler ; cela eft fi vrai, que fur cent perfonnes il y en a quatre-vingt-dix-huit qui travaillent, pour deux qui fe targuent de leur inutilité : et s'il y a des hommes affez fous pour mettre leur vanité à ne rien faire et à demeurer tout un jour les bras croifés, ceux qui s'occupent, font plus heureux que les autres, parce que l'efprit veut quelque chofe qui l'attache et qui le diftraie ; il lui faut des objets qui fixent fon attention, ou l'ennui s'en empare et lui rend l'exiftence à charge et même infupportable. Je vous parle ici fans retenue, parce que vous êtes fait pour la vérité, vous êtes digne de l'entendre, et je vous aime trop pour vous rien déguifer. L'unique but où j'afpire, eft de vous rendre à la patrie, et de lui procurer en votre perfonne un inftrument utile et dont elle pourra tirer des fervices. Voilà ce qui dirige ma plume, et m'engage à vous expofer tout ce que l'amour patriotique m'infpire. Le zèle pour le bien public a fervi de principe à tous les bons gouvernemens anciens et modernes, il a fait la bafe de leur grandeur et de leur profpérité ; les conféquences inconteftables qui en dérivent, ont produit de bons citoyens et de ces ames magnanimes et vertueufes qui ont été la gloire et le foutien de leurs compatriotes.

Excufez la longueur de cette lettre. L'abondance de la matière fournirait maint et maint volume

ſans être épuiſée; mais il ſuffit qu'on vous montre la vérité, pour diſſiper l'erreur et les préjugés qui ſont étrangers dans un eſprit tel que le vôtre. Je ſuis etc.

LETTRE D'ANAPISTÉMON.

J'ai lu votre lettre avec toute l'attention qu'elle mérite. J'ai été ſurpris de la multitude de raiſons dont vous m'accablez. Vous avez réſolu de me vaincre et de mener mes opinions enchaînées à votre char de triomphe. Je confeſſe qu'il y a beaucoup de force dans les motifs que vous employez pour me perſuader, et que j'aurai de la peine à vous réfuter ſolidement. Pour me terraſſer plus promptement, vous dites que mon cœur eſt la dupe de mon eſprit, que je plaide la cauſe de la pareſſe, et que j'ennoblis ce vice en lui prêtant les apparences ſéduiſantes de la modération ou de quelque vertu ſemblable. Hé bien, je conviens donc avec vous que l'oiſiveté eſt un défaut, qu'il faut être ſerviable et officieux envers tous le monde, que, ſans aimer le peuple comme on aime ſes proches, on doit non-ſeulement s'intéreſſer à ſon bien-être, mais encore lui être utile autant que l'on peut. Je comprends qu'il ne ſaurait arriver de malheur à la maſſe générale à laquelle j'appartiens, ſans que les effets en rejailliſſent ſur moi, ni que les particuliers ſouffrent, ſans que l'Etat y perde.

Je vous donne gain de cauſe ſur tous ces articles; je vous accorde encore en ſus que ceux qui ont part à l'adminiſtration publique, jouiſſent d'une

partie de l'autorité fouveraine; mais que m'importe tout cela? je fuis fans vanité et fans ambition. Quel motif aurais-je pour me charger d'un fardeau que je n'ai pas envie de porter, et pour m'ingérer dans les affaires, quand je vis heureux fans que la penfée de m'en mêler me vienne dans l'efprit? vous avouez que l'ambition outrée eft vicieufe. Vous devez donc m'applaudir de ce que je n'y donne pas, et ne point exiger que j'abandonne ma douce tranquillité, pour m'expofer de gaieté de cœur à tous les caprices de la fortune. Ah! mon cher ami, à quoi penfez-vous, en me donnant de tels confeils? repréfentez-vous fous les plus vives couleurs la dureté du joug que vous voulez m'impofer, quel défagrément il entraîne, et quelles en font les fuites fâcheufes. Dans l'état où je me trouve, je ne fuis comptable de ma conduite qu'à moi-même, je fuis le feul juge de mes actions, je jouis d'un revenu honnête, je n'ai pas befoin de gagner ma vie à la fueur de mon corps, comme vous affurez qu'il a été ordonné à nos premiers parens. Par quelle folie, jouiffant de la liberté, me rendrai-je donc refponfable de ma conduite envers d'autres? fera-ce par vanité? je ne connais point cette faibleffe. Sera-ce pour tirer des gages? je n'en ai pas befoin. J'irai donc fans raifon quelconque me mêler d'affaires qui ne me regardent point, défagréables, pénibles, fatigantes et qui demandent une activité laborieufe; et j'entreprendrais tous ces travaux, pourquoi? pour me foumettre au jugement de quelque fupérieur, dont je n'ai ni l'envie ni la volonté de dépendre? et ne voyez-vous pas la multitude des

perſonnes qui ſollicitent des emplois? pourquoi voulez-vous me mettre de leur nombre? que je ſerve ou que je ne ſerve pas, les choſes en iront également leur train; mais de grâce ſouffrez qu'à ces raiſons j'en ajoute une plus forte encore. Enſeignez-moi le pays de l'Europe où le mérite eſt toujours sûr d'être récompenſé. Montrez-moi celui où ce mérite eſt connu, où on lui rend juſtice. Ah! qu'il eſt fâcheux, après avoir ſacrifié ſon temps, ſon repos, ſa ſanté dans les emplois, d'être mis de côté, ou d'eſſuyer des diſgraces encore plus révoltantes. Les exemples de pareilles infortunes ſe préſentent en foule à ma mémoire. Si vos éperons m'encouragent aux travaux, cette bride m'arrête ſur le champ. Vous devez juger par ce langage ſincère que je ne vous déguiſe rien: je vous ouvre mon cœur en ami, je vous expoſe toutes les raiſons qui ont fait impreſſion ſur mon eſprit, d'autant plus que ce n'eſt pas nous qui diſputons; chacun expoſe ſon opinion, c'eſt à la plus ſolide à l'emporter. Je m'attends bien que vous ne demeurerez point en reſte, et que dans peu vous me donnerez matière à de nouvelles réflexions; ce qui vous vaudra une nouvelle réponſe de ma part. Je ſuis avec une tendre eſtime etc.

LETTRE DE PHILOPATROS.

JE me glorifie, mon cher ami, d'avoir ſapé quelques-uns de vos préjugés; ils ſont tous également nuiſibles, on ne ſaurait aſſez les détruire. Vous

avez raiſon de dire que la diſpute dont il s'agit, n'eſt pas réellement entre nous, mais entre des argumens dont les plus ſolides et les plus forts doivent l'emporter ſur les plus faibles. Nous ne feſons autre choſe que diſcuter entre nous une matière, pour découvrir où ſe trouve la vérité, afin de nous ranger du côté de l'évidence. Ne croyez pas cependant que mes raiſons ſoient épuiſées. En reliſant vos lettres, une foule de nouvelles idées s'eſt préſentée à mon eſprit; il ne me reſte qu'à vous les expoſer le plus nettement et le plus ſuccinctement que je pourrai.

Je commencerai donc, avec votre permiſſion, par vous expliquer ce que j'entends par le pacte ſocial, qui eſt proprement une convention tacite de tous les citoyens d'un même gouvernement, qui les engage à concourir avec une ardeur égale au bien général de la communauté; de-là dérivent les devoirs des individus qui chacun, ſelon leurs moyens, leurs talens et leur naiſſance, doivent s'intéreſſer et contribuer au bien de leur patrie commune. La néceſſité de ſubſiſter et l'intérêt, qui opèrent ſur l'eſprit du peuple, l'obligent pour ſon propre avantage à travailler pour le bien de ſes concitoyens. De-là la culture des terres, des vignes, des jardins, le ſoin des beſtiaux, les manufactures, le négoce: de-là ce nombre de vaillans défenſeurs de la patrie, qui lui devouent leur repos, leur ſanté et leurs jours. Mais ſi en partie l'intérêt perſonnel eſt le reſſort principal d'une ſi noble activité, n'y a-t-il pas des motifs bien plus puiſſans pour le réveiller et l'exciter dans ceux qu'une naiſſance plus

illuftre et des fentimens élevés doivent attacher à leur patrie ? l'attachement aux devoirs, l'amour de l'honneur et de la gloire, font les refforts les plus puiffans qui opèrent fur les ames vraiment vertueufes. Doit-on imaginer que la richeffe puiffe fervir d'égide à la fainéantife, et que, plus on poffède, moins l'on tienne au gouvernement? ces affertions erronées font infoutenables; elles ne peuvent partir que d'un cœur de bronze, d'un homme infenfible, qui, concentré dans lui-même, n'aime que lui et fe tient féparé, autant qu'il le peut, de ceux avec lefquels fon devoir, fon intérêt et fon honneur le lient. Hercule, tout Hercule que la fable nous le repréfente, feul, n'eft pas formidable; il ne le devient que lorfque fes affociés l'affiftent et le fecourent.

Mais peut-être que le raifonnement vous fatigue: employons des exemples; je vais vous en rapporter de l'antiquité, et principalement des républiques, pour lefquelles je me fuis aperçu que vous avez une prédilection finguliére. Je commencerai donc par vous citer quelques traits choifis des harangues de Démofthène connues fous le nom de Philippiques: " On dit, Athéniens, que Philippe eft mort, „ mais qu'importe qu'il foit mort ou qu'il vive? „ je vous dis, Athéniens, oui, je vous le dis, que „ vous vous ferez bientôt un autre Philippe par „ votre négligence, par votre indolence, et par le „ peu d'attention que vous avez aux affaires les plus „ importantes. " Vous voilà au moins convaincu que cet orateur penfait comme moi; mais je ne me borne pas à ce feul paffage: en voici un autre,

où, après que Démosthène a dit en parlant du roi de Macédoine: " On s'attache toujours à celui „ qu'on voit toujours plein d'ardeur et d'ac- „ tivité, " il ajoute " si donc, Athéniens, vous „ pensez de même, du moins à présent, puisque „ vous ne l'avez pas fait encore; si chacun de vous, „ lorsqu'il en sera besoin, et qu'il pourra se rendre „ utile, laissant à part tout mauvais prétexte, est „ disposé à servir la république, les riches en contri- „ buant de leurs biens, les jeunes en payant de „ leurs personnes; si chacun veut agir comme pour „ soi, cessant de se flatter que d'autres agiront „ pour lui, tandis qu'il restera oisif, vous rétabli- „ rez vos affaires à l'aide des dieux, et vous re- „ couvrerez ce que la négligence vous a fait per- „ dre.." Voici un autre passage, qui contient à peu-près les mêmes choses, pris d'une harangue pour le gouvernement. " Ecoutez, Athéniens. Les de- „ niers publics qui se perdent en dépenses super- „ flues, vous devez les partager également, en „ vous rendant utiles; savoir ceux d'entre vous „ qui sont en âge de porter les armes, par les „ services militaires; ceux de vous qui ont passé „ cet âge, par des emplois de judicature et de police; „ ou enfin de quelque autre façon. Vous devez „ servir vous-mêmes, ne céder à personne cette „ fonction de citoyen, et composer vous-mêmes une „ armée qu'on puisse appeler celle de la république; „ par-là vous ferez ce que la patrie exige de vous". Voilà ce que Démosthène demandait des citoyens d'Athènes; voilà comme on pensait à Sparte, quoique la forme du gouvernement y fût oligarchique.

Cette

Cette conformité de ſentimens avait une raiſon toute ſimple: c'eſt qu'un Etat, de quelque nature qu'il ſoit, ne peut ſubſiſter ſi tous les citoyens ne travaillent pas d'un commun accord au ſoutien de leur commune patrie. Repaſſons maintenant les exemples que nous fournit la république romaine; leur grand nombre m'embarraſſe ſur le choix. Je ne vous parlerai ni de Mucius Scévola, ni de Décius, ni de l'ancien Brutus, qui ſouſcrivit l'arrêt de mort de ſes propres fils pour ſauver la liberté publique: mais oublierai-je Attilius Régulus, et la généroſité avec laquelle il ſacrifia ſon intérêt à celui de la république, en retournant à Carthage pour y ſouffrir le dernier ſupplice? Voilà enſuite Scipion l'Africain qui ſe préſente. Cette guerre qu'Annibal feſait en Italie, Scipion la tranſporte en Afrique, et il la termine glorieuſement par une victoire déciſive, qu'il remporte ſur les Carthaginois. Enſuite paraît Caton le cenſeur, un Paul Emile, qui triomphe de Perſée; là c'eſt Caton d'Utique, ce zélé défenſeur du gouvernement. Oublierai-je Cicéron, qui ſauva ſa patrie qui était près de ſuccomber par les entrepriſes meurtrières de Catilina, ce Cicéron qui défendit la liberté expirante de la république et qui périt avec elle? Voilà ce que peut l'amour de la patrie ſur l'ame énergique et généreuſe d'un bon citoyen. Le génie, plein de cet heureux enthouſiaſme, ne trouve rien d'impoſſible, et il s'élève rapidement à l'héroïſme. La mémoire de ces grands hommes a été comblée de louanges; tant de ſiècles écoulés juſqu'à nos temps n'ont pu l'affaiblir; leurs noms ſont encore cités

avec vénération. Voilà des modèles dignes d'être imités chez tous les peuples et dans tous les gouvernemens. Mais il femble que l'efpèce de ces ames mâles, de ces hommes remplis de nerf et de vertu, foit épuifée. La molleffe a remplacé l'amour de la gloire; la fainéantife a fuccédé à la vigilance; et un miférable intérêt perfonnel a détruit l'amour de la patrie.

Ne penfez pas que je me borne aux exemples que fourniffent les républiques; il faut que je vous en produife de femblables tirés des faftes d'Etats monarchiques. La France peut s'applaudir des grands hommes qu'elle a portés. Les Bayard, Bertrand, du Guefclin, un cardinal d'Amboife, un duc de Guife qui fauva la Picardie, un Henri IV, un cardinal de Richelieu, un Sully, avant ce temps un préfident de l'Hôpital, excellent et vertueux citoyen, enfuite Turenne, Condé, Colbert, Luxembourg, Villars: enfin une multitude d'hommes célèbres, dont les noms ne pourraient pas tenir tous dans une lettre. Paffons à l'Angleterre, où fans parler d'un Alfred, ni des grands hommes des fiècles reculés, je paffe rapidement aux temps modernes, qui me fourniffent un Marlborough, un Stanhope, un Chefterfield, un Bolingbrocke, et un chevalier Pitt, dont les noms ne périront jamais. L'Allemagne fit paraître de l'énergie durant la guerre de trente ans, un Bernard de Weimar, un duc de Brunfwic et d'autres princes y fignalèrent leur courage; une landgrave de Heffe, régente du pays, fa fermeté. Il faut l'avouer, nous vivons dans le fiècle des petiteffes: les fiècles des génies

et des vertus fe font écoulés. Mais fi dans ce temps glorieux à l'humanité, les hommes de mérite ont eu la noble émulation de fe rendre utiles à leur patrie, vous qui avez du mérite comme eux, pourquoi ne fuivez-vous pas leur illuftre exemple? Renoncéz généreufement aux excufes révoltantes que l'indolence vous fuggère; et fi votre cœur eft fufceptible d'attendriffement, témoignez par vos fervices que vous aimez la patrie, à laquelle vous devez votre reconnaiffance. Vous n'êtes point ambitieux, dites vous. Je vous approuve; mais je vous blâme, fi vous êtes fans émulation; car c'eft une vertu de vouloir furpaffer en nobles actions ceux avec lefquels nous courons la même carrière. Un homme que fa pareffe empêche d'agir, eft femblable à une ftatue de marbre ou de bronze, qui conferve à perpétuité l'attitude que le fculpteur lui a donné. L'action nous diftingue et nous élève au-deffus des végétaux, et la fainéantife nous en rapproche.

Mais allons encore plus au fait, et attaquons directement les motifs par lefquels vous penfez juftifier votre inutilité et votre indifférence pour le bien public. Vous dites que vous craignez de vous rendre refponfable d'une adminiftration quelconque. En vérité cette excufe ne faurait vous convenir, elle ferait mieux placée dans la bouche d'un homme qui fe défie de fes talens, qui fent fon ineptie, ou qui craint que fon peu de bonne foi ne l'expofe à perdre fa réputation. Vous qui avez de l'efprit, des connaiffances et des mœurs, pouvez-vous vous exprimer ainfi? et quel mauvais jugement le public n'en

ferait-il pas, ſi d'auſſi mauvaiſes défaites lui étaient connues? Vous pourſuivez; vous dites que vous n'êtes maintenant comptable de votre conduite à perſonne. Ne l'êtes-vous pas à ce public, à l'œil pénétrant duquel rien n'échappe? il vous accuſera ou de pareſſe ou d'inſenſibilité: il dira que vous rendez votre capacité inutile, que vous enfouiſſez vos talens, et qu'indifférent pour tout le reſte du monde, vous avez concentré votre attachement dans votre ſeule perſonne. Vous ajoutez que vous n'avez pas beſoin de ſervir, parce que vous êtes riche. Je vous accorde que vous n'avez pas beſoin de faire le métier de manœuvre pour ſubſiſter; mais c'eſt préciſément parce que vous êtes riche, que vous êtes plus obligé qu'un autre d'en témoigner votre attachement et votre reconnaiſſance à votre patrie, en la ſervant avec zèle et avec ardeur. Moins vous avez de beſoins, plus vous avez de mérite; le ſervice des uns dérive de l'indigence; les travaux des autres ſont gratuits.

Vous me rebattez enſuite les oreilles de vieilles phraſes uſées: que le mérite eſt peu connu, et qu'il eſt encore plus rarement récompenſé, qu'après avoir long-temps prodigué dans les emplois vos peines et vos ſoins, vous n'en riſquez pas moins d'être négligé, même d'encourir quelque diſgrace, ſans qu'il y ait de votre faute. Ma réponſe à cet article eſt bien aiſée. Je ſuis convaincu que vous avez du mérite; faites-le connaître. Sachez que dans notre ſiècle, ainſi que dans les précédens, quand il ſe fait de belles actions, on y applaudit. Tout l'univers n'a eu qu'une voix au ſujet du prince

Eugène ; on admire encore ſes talens, ſes vertus, et ſes grands exploits. Lorſque le comte de Saxe eut terminé la glorieuſe campagne de Lawfeld, tout Paris lui témoigna ſa reconnaiſſance. La France n'oublie point les obligations qu'elle a au miniſtère de Colbert; la mémoire de ce grand homme durera plus long-temps que le Louvre. L'Angleterre ſe glorifie de Newton, l'Allemagne de Leibnitz. Voulez-vous des exemples plus modernes ? La Pruſſe honore et vénère le nom de ſon grand chancelier Cocceji, qui réforma ſes lois avec tant de ſageſſe. Et que vous dirai-je de tant de grands hommes qui ont mérité qu'on érigeât leur ſtatue dans les places publiques de Berlin ? Si ces illuſtres morts avaient penſé comme vous, la poſtérité ignorerait à jamais leur exiſtence.

Vous ajoutez que tant de perſonnes ſollicitent des emplois qu'il ſerait inutile de vous mettre ſur les rangs. Voici en quoi conſiſte le défaut de votre raiſonnement. Si tout le monde penſait comme vous, il en réſulterait néceſſairement que toutes les places demeureraient vides et par conſéquent tous les emplois vacans. Vos principes ne tendraient donc, s'ils étaient généralement reçus, qu'à introduire des abus intolérables dans la ſociété. Enfin ſuppoſons, que par une injuſtice criante, après vous être acquitté de votre charge, il vous arrivât quelque diſgrace, ne vous reſte-t-il pas une grande conſolation dans le bon témoignage de votre conſcience, qui ſeule peut vous tenir lieu de tout, outre que la voix publique vous rendra également juſtice ? Si vous le voulez, je vous citerai une foule d'exemples de

grands hommes dont le malheur a augmenté la réputation, loin de la diminuer. En voici pris des républiques: dans la guerre que Xerxès fit aux Grecs, Thémiſtocle ſauva doublement les Athéniens, en leur feſant abandonner leurs murailles et en gagnant la fameuſe bataille de Salamine; il releva enſuite les murs de ſa patrie et conſtruiſit le port du Pirée. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût banni par le ban de l'oſtraciſme. Il ſoutint ſon infortune avec grandeur d'ame, et loin que ſa réputation en ſouffrît, elle s'en augmenta plutôt, et ſon nom eſt ſouvent cité dans l'hiſtoire avec celui des plus grands hommes qu'ait portés la Grèce. Ariſtide, nommé le vertueux, eſſuya un ſort à peu-près ſemblable: il fut banni, puis rappelé, toujours également eſtimé pour ſa ſageſſe; ce qui fut cauſe qu'après ſa mort les Athéniens accordèrent une penſion à ſes filles, qui manquaient de ſubſiſtance. Vous rappellerai-je encore l'immortel Cicéron, qui fut exilé par une cabale pour avoir ſauvé ſa patrie? Vous rappellerai-je toutes les violences que Clodius, ſon ennemi, exerça contre ce conſul et contre ſes proches? Cependant la voix unanime du peuple romain le rappela; il s'en exprime lui-même ainſi: " Je ne fus „ pas ſimplement rappelé; mes concitoyens me rap- „ portèrent à Rome comme ſur leurs épaules, et „ mon retour dans ma patrie fut un véritable „ triomphe." Le malheur ne ſaurait avilir le ſage, parce qu'il peut tomber également ſur les bons comme ſur les mauvais citoyens: il n'y a que les crimes, ſi nous en commettons, qui nous diffament. Ainſi, bien loin que les exemples de la vertu per-

ſécutée vous ſervent de bride et vous empêchent de vous ſignaler, laiſſez-vous plutôt exciter par mes éperons. Je vous encourage à remplir vos devoirs, à mettre vos bonnes qualités au jour, à témoigner par des effets que votre cœur eſt reconnaiſſant envers la patrie, enfin à courir la carrière de la gloire, dans laquelle vous êtes digne de paraître. Je perdrai mon temps et mes peines, ou je vous perſuaderai que mes ſentimens ſont plus juſtes que les vôtres, et les ſeuls qui ſoient convenables à un homme de votre naiſſance. J'aime ma patrie de cœur et d'ame; mon éducation, mes biens, mon exiſtence, je tiens tout d'elle: auſſi quand même j'aurais mille vies, je les lui ſacrifierais toutes avec plaiſir, ſi je pouvais par-là lui rendre ſervice et lui témoigner ma reconnaiſſance. Mon ami Cicéron dit dans une de ſes lettres: je ne crois jamais pouvoir être trop reconnaiſſant. J'ai l'honneur de penſer et de ſentir comme lui, et j'oſe eſpérer qu'après que vous aurez mûrement réfléchi à toutes les raiſons que je viens de vous détailler, au lieu d'avoir des opinions différentes ſur la conduite qu'il convient à un honnête homme de tenir, nous nous encouragerons mutuellement à remplir les devoirs de bons citoyens, tendrement attachés à leur patrie et brûlans de zèle pour elle. Vous m'avez préſenté des objections, j'ai été obligé de les réſoudre: il m'a été impoſſible de reſſerrer tant de choſes en moins de paroles. Si vous trouvez ma lettre trop longue, je vous en fais excuſe; vous m'accorderez, j'eſpère, mon pardon en faveur du ſincère attachement avec lequel je ſuis etc.

LETTRE D'ANAPISTÉMON.

Il faut avouer, mon cher ami, que vous êtes bien pressant. Vous ne me faites pas grâce sur la moindre bagatelle. Pour détruire quelque petit raisonnement, que je fortifie de mon mieux, vous dressez contre moi une violente batterie, qui bat mes pauvres argumens en brèche, et qui ne cesse de tirer que lorsque mes défenses ruinées et entièrement bouleversées ne lui offrent plus de but sur lequel elle puisse diriger ses coups. Oui, vous l'avez résolu, vous voulez à toute force que j'aime, que je serve ma patrie, que je lui sois attaché, et vous me pressez de telle sorte, que je ne sais presque plus comment vous échapper. Cependant on m'a parlé de je ne sais quel encyclopédiste, qui a dit que la terre est l'habitation commune des êtres de notre espèce, que le sage est citoyen du monde, et qu'il est par-tout également bien. J'entendis, il y a quelque temps, un homme de lettres disserter sur ce sujet; je me plaisais à l'écouter; tout ce qu'il disait, s'insinuait avec tant de facilité dans mon esprit, qu'il me semblait l'avoir imaginé moi-même. Ces idées élevaient mon ame; ma vanité se complaisait, quand je pensais que, cessant d'être le sujet obscur d'un petit Etat, je pouvais m'envisager désormais comme citoyen de l'univers: je devenais incontinent Chinois, Anglais, Turc, Français, Grec, selon qu'il plaisait à ma fantaisie. Mon imagination parcourait toutes ces nations en idée. Je me transportais tantôt chez l'une tantôt chez l'autre, et je

m'arrêtais chez celle où je me plaiſais le plus. Mais il me ſemble déjà vous entendre. Vous voudrez encore faire évanouir ce rêve agréable dont je m'occupe. Il ſera facile de le diſſiper, mais qu'y gagnerai-je? Les illuſions qui nous charment, ne valent-elles pas mieux que de triſtes vérités qui nous répugnent? Je ſais combien il eſt difficile de vous faire changer d'opinions; elles tiennent à des raiſons ſi profondes, elles ſont cramponnées dans votre eſprit par tant d'argumens qui les y attachent, que j'eſſayerais en vain de les en arracher. Votre vie eſt une méditation continuelle; la mienne coule doucement; je me contente de jouir, j'abandonne les réflexions aux autres; je ſuis ſatisfait ſi je parviens à m'amuſer et à me diſtraire. Voilà ce qui vous donne tant d'avantages ſur moi, principalement lorſqu'il s'agit de traiter de matières graves qui exigent beaucoup de combinaiſons. Je me prépare donc à vous voir armé de toutes pièces, pour me forcer dans mes derniers retranchemens. Je prévois qu'il faudra que je renonce au ſyſtème d'indépendance que je m'étais ſi commodément arrangé, et que vos argumens vainqueurs m'obligeront de me tracer un nouveau plan de conduite, plus conforme aux devoirs de ma condition que celui que j'avais ſuivi juſqu'à préſent.

Mais il s'élève ſans ceſſe de nouveaux doutes en mon eſprit. Vous êtes le médecin auquel je confie les maux de mon ame; c'eſt à vous à les guérir. Vous m'avez parlé d'un pacte ſocial: perſonne ne me l'a fait connaître. Si ce contrat exiſte, jamais je ne l'ai ſigné. Selon vous je ſuis engagé avec la

fociété; je l'ignore. Je dois acquitter felon vous une dette; à qui? à la patrie. Pour quel capital? je n'en fais rien. Qui m'a prêté ce capital? quand? où eft-il? D'ailleurs je conviens avec vous que fi tout le monde demeurait oifif et défœuvré, notre efpèce périrait néceffairement: c'eft toutefois ce qu'on n'a pas à craindre, parce que le befoin contraint le pauvre au travail, et que fi quelque riche s'y fouftrait, cela ne tire guère à conféquence. Selon vos principes, tout ferait en action dans la fociété, tout agirait, tout travaillerait. Un Etat de cette efpèce ferait pareil à ces ruches d'abeilles, où chaque mouche eft occupée, l'une à diftiller le fuc des fleurs, l'autre à pétrir le miel dans les alveoles, et une troifième à la propagation de l'efpèce, et où l'on ne connait de crime irrémiffible que l'oifiveté. Vous voyez que je procède de bonne foi. Je ne vous cache rien, je vous expofe tous mes doutes. J'ai de la peine à me défaire fi promptement de mes préjugés, s'ils font tels. La coutume, cette maîtreffe impérieufe des hommes, m'a façonné à un certain genre de vie, auquel je fuis attaché: peut-être qu'il faudra me familiarifer davantage avec les idées nouvelles que vous me préfentez; je vous avoue que j'ai encore quelque répugnance à plier fous le joug que vous m'impofez. Renoncer à ma tranquillité, vaincre ma pareffe, cela demande de terribles efforts: m'occuper fans ceffe des affaires d'autrui, me tracaffer pour le bien public, cela m'effarouche. Ariftide, Thémiftocle, Cicéron, Régulus, me préfentent fans doute de grands exemples de magnanimité, de grandeur d'ame, auxquels le

public a rendu juftice ; mais que de peine pour acheter un peu de gloire! On rapporte qu'Alexandre le grand, après une de fes victoires, s'écria : O Athéniens, fi vous faviez ce qu'il en coûte pour être loué de vous ! Vous ne me pafferez pas ces réflexions ; vous les trouverez trop molles, trop-efféminées. Vous voulez un gouvernement dont tous les citoyens ne foient que nerf et qu'énergie, où tout foit force et action ; et je me doute que vous ne tolérez le repos que pour les imbécilles, les infirmes, les aveugles et les vieillards. Comme je ne me trouve pas de leur nombre, je m'attends à fubir condamnation. Je ne faurais vous cacher que la matière que nous differtons, eft beaucoup plus étendue que je ne me l'étais figuré. Que de différentes branches y concourent, que de combinaifons infinies pour former un corps de tant de parties qui conftituent un gouvernement régulier! Nous avons peu de livres fur ce fujet, ou ceux qui exiftent, font d'une pédanterie affommante. Vous avez tout approfondi, et vous mettez vos connaiffances à ma portée. Je vous ai l'obligation de m'avoir inftruit, aux difficultés près que je viens de vous expliquer. Continuez, je vous prie, comme vous avez commencé. Je vous regarde comme mon maître, je me fais gloire d'être votre difciple. Le rapport que les citoyens ont les uns avec les autres, les liens divers qui uniffent la fociété, ce qu'exigent nos devoirs, toutes ces idées bouillonnent et fermentent fans ceffe dans ma tête; je ne penfe prefque plus à autre chofe. Quand je rencontre un agriculteur, je le bénis des travaux qu'il endure pour me nourrir;

ſi j'aperçois un cordonnier, je le remercie intérieurement de la peine qu'il ſe donne de me chauſſer; paſſe-t-il un ſoldat? je fais des vœux pour ce vaillant défenſeur de ma patrie. Vous avez rendu mon cœur ſenſible; j'étends maintenant les ſentimens de ma reconnaiſſance ſur tous mes concitoyens, mais principalement ſur vous, qui m'ayant développé la nature de mes obligations, m'avez procuré un plaiſir nouveau: vous avez parlé, et l'amour du prochain a rempli mon ame d'une ſenſation divine. C'eſt avec la plus haute eſtime que je ſuis etc.

LETTRE DE PHILOPATROS.

NON, mon cher ami, je ne vous fais point la guerre, je vous honore et vous eſtime. Vous ſéparant de la matière que nous traitons, j'attaque uniquement des préjugés et des erreurs qui ſe propageraient de génération en génération, ſi la vérité ne ſe donnait la peine de les démaſquer pour en détromper le public. Je vois avec une ſatisfaction extrême que vous commencez à vous familiariſer avec quelques-unes de mes opinions. Mon ſyſtème tend uniquement au bien général de la ſociété, et il ne viſe qu'à reſſerrer les liens des citoyens, pour les rendre plus durables: il exige ce que leur intérêt bien entendu demande également d'eux, c'eſt qu'ils ſoient attachés véritablement à leur patrie, qu'ils concourent avec un même zèle à l'avantage de la ſociété; car plus ils y travaillent et mieux ils y réuſſiſſent.

Mais avant de continuer ce que j'ai à vous dire, il eſt néceſſaire que j'écarte une nouvelle difficulté que vous faites naître ſur le ſujet dont nous traitons. Vous dites que vous ignorez en quoi conſiſte le pacte ſocial. Le voici : il a été formé par le beſoin mutuel qu'ont les hommes de s'aſſiſter; et puiſqu'aucune communauté ne peut ſubſiſter ſans mœurs vertueuſes, il fallait donc que chaque citoyen ſacrifiât une partie de ſon intérêt à celui de ſon ſemblable : il en réſulte que ſi vous ne voulez pas qu'on vous trompe, vous ne devez tromper perſonne ; vous ne voulez pas qu'on vous vole, ne volez point vous-même; vous voulez qu'on vous aſſiſte dans vos beſoins, ſoyez toujours prêt à ſervir les autres; vous ne voulez pas qu'on ſoit inutile, travaillez ; vous voulez que l'Etat vous défende, contribuez-y de votre argent, mieux encore de votre perſonne; vous déſirez la ſureté publique, ne la troublez donc pas vous-même; et ſi vous voulez que votre patrie proſpère, évertuez-vous, ſervez-la de tout votre pouvoir. Vous ajoutez que perſonne ne vous a inſtruit ni parlé de ce pacte ſocial : c'eſt la faute de vos parens; ceux qui ont préſidé à votre éducation, n'auraient pas dû négliger un article auſſi important. Mais pour peu que vous y euſſiez réfléchi, vous l'auriez deviné ſans peine.

Vous pourſuivez ainſi : je ne ſais quelle dette je dois acquitter envers la ſociété, et je ne ſais où trouver le capital dont elle exige les intérêts. Ce capital c'eſt vous, votre éducation, vos parens, vos biens; voilà le capital dont vous êtes en poſſeſſion.

Les intérêts que vous lui devez, c'eſt d'aimer votre patrie comme votre mère, de lui conſacrer vos talens; en vous rendant utile, vous vous acquittez de tout ce qu'elle a droit d'exiger de vous. J'ajoute à ceci, qu'il eſt égal ſous quel genre de gouvernement ſe trouve votre patrie; les gouvernemens ſont l'ouvrage des hommes, il n'en eſt aucun de parfait. Vos devoirs ſont donc égaux. Soit monarchie ou république, cela revient au même.

Allons plus en avant. Je me ſouviens que votre lettre fait mention de quelque idée des encyclopédiſtes dont on vous a parlé. Il y a quelques années que nous étions inondés de leurs ouvrages. Parmi un petit nombre de bonnes choſes et un petit nombre de vérités qu'on y trouve, le reſte m'a paru un ramas de paradoxes, et d'idées légèrement avancées, qu'on aurait dû revoir et corriger avant de les expoſer au jugement du public. Dans un ſens il eſt vrai que la terre eſt l'habitation des hommes, comme l'air celle des oiſeaux, l'eau des poiſſons, et le feu des ſalamandres, s'il y en a. Mais ce n'était pas la peine d'annoncer avec tant d'emphaſe une vérité auſſi triviale. Vous dites encore d'après les encyclopédiſtes, que le ſage eſt citoyen de l'univers. Je vous l'accorde, ſi l'auteur entend par-là que les hommes ſont tous frères et qu'ils doivent tous s'aimer; mais je ceſſe d'être de ſon avis ſi ſon intention eſt de former des vagabonds, des gens qui, ne tenant à rien, courent le monde par ennui, deviennent fripons par néceſſité, et finiſſent, ſoit dans un lieu, ſoit dans un autre, par être punis de la vie déſordonnée qu'ils ont menée. De ſemblables

idées entrent et s'impriment facilement dans des têtes légères; les fuites qu'elles produifent, font toujours oppofées au bien de la fociété, parce qu'elles mènent à diffoudre l'union fociale, en déracinant infenfiblement de l'efprit des citoyens le zèle et l'attachement qu'ils doivent à leur patrie. Ces encyclopédiftes ont de même jeté tout le ridicule qu'ils ont pu fur l'amour de la patrie tant recommandé par l'antiquité, et qui de tout temps a été le principe des plus belles actions. Ils raifonnent auffi pitoyablement fur ce fujet que fur bien d'autres; ils vous difent doctoralement, qu'il n'y a point d'être qui s'appelle patrie, que c'eft une idée creufe de quelque législateur qui a créé ce mot pour gouverner des citoyens, et que par conféquent ce qui n'exifte pas réellement, ne faurait mériter notre amour. Cela s'appelle pitoyablement argumenter; ils ne diftinguent pas ce qu'on nomme felon le langage de l'école *ens per fe*, d'avec *ens per aggregationem.* L'un fignifie un être feul et unique; tel homme, tel cheval, tel éléphant: l'autre joint plufieurs corps enfemble, dont il forme une maffe. La ville de Paris, en fous-entendant fes habitans; une armée, c'eft une quantité de foldats; un empire, c'eft une nombreufe affociation d'hommes. Ainfi le pays où nous avons reçu la lumière, s'appelle notre patrie. Cette patrie exifte donc réellement, et ce n'eft point un être de raifon: elle eft compofée d'une multitude de citoyens qui tous vivent dans la même fociété, fous les mêmes lois et avec les mêmes coutumes; et comme nos intérêts et les fiens font étroitement unis, nous lui devons notre attachement,

notre amour et nos fervices. Que pourraient répondre ces cœurs tièdes et lâches, que pourraient répondre tous les encyclopédiftes de l'univers, fi la patrie perfonnifiée fe préfentait fubitement devant eux et leur tenait à peu-près ce langage? " Enfans dénaturés
„ autant qu'ingrats, auxquels j'ai donné le jour,
„ ferez-vous toujours infenfibles aux bienfaits dont
„ je vous comble? D'où tenez-vous vos aïeux?
„ c'eft moi qui les ai produits. D'où ont-ils tiré
„ leur nourriture? de ma fécondité inépuifa-
„ ble: leur éducation? ils me la doivent: leurs
„ biens et leurs poffeffions? c'eft mon fol qui les
„ leur fournit. Vous-mêmes, vous êtes nés dans
„ mon fein. Enfin vous, vos parens, vos amis,
„ tout ce que vous avez de plus cher au monde,
„ c'eft moi qui vous donnai l'être. Mes tribunaux
„ de juftice, vous protègent contre l'iniquité, ils
„ défendent vos droits, ils garantiffent vos poffef-
„ fions: la police que j'ai établie, veille à votre
„ fureté: vous parcourez les villes et les campagnes
„ également à l'abri des furprifes des voleurs et du
„ poignard des affaffins; et les troupes que j'entre-
„ tiens, vous défendent contre la violence, la rapa-
„ cité et les invafions de nos ennemis communs. Je
„ ne me borne pas à contenter vos befoins urgens,
„ mes foins vous procurent les aifances et toutes
„ les commodités de la vie. Enfin fi vous voulez
„ vous inftruire, vous trouvez des maîtres en tout
„ genre: défirez-vous de vous rendre utiles? les
„ emplois vous attendent: êtes-vous infirmes ou
„ malheureux? ma tendreffe pour vous a ménagé
„ des fecours que vous trouvez tout préparés, et

pour

„ pour tant de faveurs que je vous prodigue journellement, je ne vous demande d'autre reconnaiffance fi ce n'eft d'aimer cordialement vos concitoyens, et de vous intéreffer avec un attachement véritable à ce qui leur eft avantageux: ils font mes membres, ils font moi-même; vous ne pouvez les aimer fans aimer votre patrie. Mais vos cœurs endurcis et farouches n'eftiment pas le prix de mes bienfaits. Une folie effrénée, qui s'eft emparée de vos fens, vous dirige. Vous défirez de vous féparer de la fociété, de vous ifoler, de rompre tous les nœuds qui doivent vous attacher à moi. Quand la patrie fait tout pour vous, ne ferez-vous rien pour elle? rebelles à tous mes foins, fourds à toutes mes repréfentations, rien ne pourra-t-il ni fléchir ni amollir vos cœurs de bronze? rentrez en vous-mêmes; que l'avantage de vos parens, que vos véritables intérêts vous touchent; que le devoir et la reconnaiffance s'y joignent, et conduifez-vous défórmais envers moi felon que l'exige de vous la vertu, le foin de votre honneur et de la gloire." Pour moi, je lui répondrais en m'élançant vers elle: "Mon cœur, vivement touché de tendreffe et de reconnaiffance, n'avait pas befoin de vous voir et de vous entendre pour vous aimer. Oui, je confeffe que je vous dois tout; auffi vous fuis-je auffi indiffolublement que tendrement attaché; mon amour et ma reconnaiffance n'auront de fin qu'avec ma vie, cette vie même eft votre bien; quand vous me la redemanderez, je vous la facrifierai avec plaifir. Mourir pour vous, c'eft vivre éternellement dans la mémoire des hommes;

je ne puis vous fervir fans me combler de gloire."
Pardonnez, mon cher ami, ce mouvement d'enthoufiafme où mon zèle m'emporte. Vous voyez mon ame toute nue. Et comment vous cacherais-je ce que je fens fi vivement ? Pefez mes paroles, examinez tout ce que je vous ai dit, et je crois que vous conviendrez avec moi qu'il n'eft rien de plus fage ni de plus vertueux que d'aimer véritablement fa patrie. Laiffons à part les imbécilles et les aveugles, dont l'impuiffance faute aux yeux. A l'égard des vieillards et des perfonnes infirmes, quoiqu'elles ne puiffent pas agir pour le bien de la fociété, elles doivent pourtant conferver pour leur patrie ce tendre attachement que des fils ont pour leur père, partager fes pertes et fes fuccès, et faire au moins des vœux pour fa profpérité. Si notre condition d'hommes nous engage à faire du bien à tout le monde, à plus forte raifon notre condition de citoyens nous oblige-t-elle à fervir nos compatriotes de tout notre pouvoir; ils nous touchent de plus près que des peuples étrangers, dont nous n'avons que peu ou point de connaiffance. Nous vivons avec nos compatriotes; nos mœurs, nos ufages, nos lois font les mêmes: nous ne partageons pas feulement avec eux l'air que nous refpirons, mais également l'infortune et la profpérité; et fi la patrie a le droit d'exiger que nous nous immolions pour elle, à plus forte raifon peut-elle prétendre que par nos fervices nous lui devenions utiles: l'homme de lettres, en inftruifant le public; le philofophe, en lui enfeignant la vérité; le financier, en adminiftrant fidellement fes revenus; le jurifconfulte, en facrifiant la forme à

l'équité; le soldat, en défendant sa patrie avec zèle et avec courage; le politique, en combinant sagement et en raisonnant juste; l'ecclésiastique, en prêchant la pure morale; l'agriculteur, l'artisan, le manufacturier, le négociant, en perfectionnant chacun la partie à laquelle ils se sont voués. Tout citoyen pensant ainsi, travaille alors pour le bien public. Ces différentes branches réunies et conspirant au même but font naître la félicité des Etats, le bonheur, la durée et la gloire des empires. Voilà, mon cher ami, ce que mon cœur a dicté à ma plume. Je n'ai point écrit sur cette matière en professeur, parce que je n'ai pas l'honneur d'être un docteur en *us*, et que je m'entretiens simplement et uniquement avec vous, pour vous rendre compte de ce que j'entends par les devoirs qu'un honnête et fidèle citoyen doit remplir envers sa patrie. Cette légère esquisse est suffisante pour vous, qui pénétrez et saisissez promptement les choses. Je vous assure que je n'aurais jamais tant barbouillé de papier, si ce n'était dans l'intention de vous complaire et de vous obéir. Je suis avec le plus sincère attachement, etc.

LETTRE D'ANAPISTÉMON.

VOTRE dernière lettre, mon cher ami, me réduit au silence: je suis forcé à me rendre. J'abjure dès ce moment mon indolence et ma paresse; je renonce aux encyclopédistes comme aux principes d'Épicure, et je dévoue tous les jours de ma vie à ma patrie; je veux être désormais citoyen, et suivre

en tout votre louable exemple. Je vous confeſſe franchement mes fautes ; je me ſuis contenté d'idées vagues , je n'ai ni aſſez réfléchi ni aſſez mûrement approfondi cette matière. Ma coupable ignorance m'a empêché jusqu'ici de remplir mes devoirs. Vous faites briller à mes yeux le flambeau de la vérité, et mes erreurs diſparaiſſent. Je veux réparer le temps que j'ai perdu , en ſurpaſſant tout le monde par mon ardeur pour le bien public. Je me propoſe pour exemple les plus grands hommes de l'antiquité , qui ſe ſont ſignalés pour le ſervice de leur patrie , et je n'oublierai jamais que c'eſt vous dont le bras vertueux m'a ouvert la carrière où je m'élance ſur vos pas. Comment et par quel moyen pourrai-je m'acquitter de tout ce que je vous dois ? Comptez au moins que ſi quelque choſe peut ſurpaſſer l'amitié et l'eſtime que j'ai pour vous , ce ſont les ſentimens de reconnaiſſance avec leſquels je ſerai juſqu'à la fin de ma vie , etc.

LETTRE DE PHILOPATROS.

VOUS me comblez de joie, mon cher ami ; je ſuis enchanté de votre dernière lettre. Je n'ai jamais douté qu'une ame honnête comme la vôtre ne fût un terrain propre à recevoir les ſemences de toutes les vertus ; je ſuis sûr que la patrie en recueillera les plus abondantes moiſſons. La nature avait tout fait en vous ; il ne fallait que développer vos ſentimens ; ſi j'ai pu y contribuer , je m'en glorifie ; car enrichir la patrie d'un bon citoyen , c'eſt plus que d'étendre ſes frontières. Je ſuis, etc.

DE

LA LITTERATURE

ALLEMANDE;

DES DÉFAUTS QU'ON PEUT LUI REPROCHER; QUELLES EN SONT LES CAUSES; ET PAR QUELS MOYENS ON PEUT LES CORRIGER.

VOUS vous étonnez, Monſieur, que je ne joigne pas ma voix à la vôtre, pour applaudir aux progrès que fait, ſelon vous, journellement la littérature allemande. J'aime notre commune patrie autant que vous l'aimez, et par cette raiſon je me garde bien de la louer avant qu'elle ait mérité ces louanges: ce ſerait comme ſi on voulait proclamer vainqueur un homme qui eſt au milieu de ſa courſe. J'attends qu'il ait gagné le but, et alors mes applaudiſſemens ſeront auſſi ſincères que vrais.

Vous ſavez que dans la république des lettres les opinions ſont libres. Vous enviſagez les objets d'un point de vue, moi d'un autre; ſouffrez donc que je m'explique, et que je vous expoſe ma façon de penſer ainſi que mes idées ſur la littérature ancienne et moderne; tant par rapport aux langues, aux connaiſſances, qu'au goût.

Je commence par la Grèce qui était le berceau

des beaux arts. Cette nation parlait la langue la plus harmonieuſe qui eût jamais exiſté. Ses premiers théologiens, ſes premiers hiſtoriens étaient poëtes; ce furent eux qui donnèrent des tours heureux à leur langue, qui créèrent quantité d'expreſſions pittoreſques, et qui apprirent à leurs ſucceſſeurs à s'exprimer avec grâce, politeſſe et décence.

Je paſſe d'Athènes à Rome; j'y trouve une république qui lutte long-temps contre ſes voiſins, qui combat pour la gloire et pour l'empire. Tout était dans ce gouvernement nerf et force, et ce ne fut qu'après qu'elle l'eut emporté ſur Carthage ſa rivale, qu'elle prit du goût pour les ſciences. Le grand Africain, l'ami de Lélius et de Polybe, fut le premier romain qui protégea les lettres. Enſuite vinrent les Gracques; après eux Antoine et Craſſus, deux orateurs célèbres de leur temps. Enfin la langue, le ſtyle, et l'éloquence romaine ne parvinrent à leur perfection que du temps de Cicéron, d'Hortenſius, et des beaux génies qui honorèrent le ſiècle d'Auguſte.

Ce court recenſement me peint la marche des choſes. Je ſuis convaincu qu'un auteur ne ſaurait bien écrire, ſi la langue qu'il parle n'eſt ni formée, ni polie; et je vois qu'en tout pays on commence par le néceſſaire pour y joindre enſuite ce qui nous procure des agrémens. La république romaine ſe forme; elle ſe bat pour acquérir des terres, elle les cultive; et dès qu'après les guerres puniques elle a pris une forme ſtable, le goût des arts s'introduit, l'éloquence et la langue latine ſe perfectionnent. Mais je ne néglige pas d'obſerver que

depuis le premier Africain jusqu'au consulat de Cicéron, il se trouve une période de cent soixante années.

Je conclus de-là qu'en toute chose les progrès sont lents, et qu'il faut que le noyau qu'on plante en terre, prenne racine, s'élève, étende ses branches, et se fortifie avant de produire des fleurs et des fruits. J'examine ensuite l'Allemagne selon ces règles; pour apprécier avec justesse la situation où nous sommes, je purge mon esprit de tout préjugé; c'est la vérité seule qui doit m'éclairer. Je trouve une langue à demi-barbare, qui se divise en autant de dialectes différens que l'Allemagne contient de provinces. Chaque cercle se persuade que son patois est le meilleur. Il n'existe point encore de recueil muni de la sanction nationale, où l'on trouve un choix de mots et de phrases qui constitue la pureté du langage. Ce qu'on écrit en Suabe n'est pas intelligible à Hambourg, et le style d'Autriche paraît obscur en Saxe. Il est donc physiquement impossible qu'un auteur doué du plus beau génie, puisse supérieurement bien manier cette langue brute. Si l'on exige qu'un Phidias fasse une Vénus de Gnide, qu'on lui donne un bloc de marbre sans défaut, des ciseaux fins, et de bons poinçons; alors il pourra réussir: point d'instrument, point d'artiste. On m'objectera peut-être que les républiques grecques avaient jadis des idiomes aussi différens que les nôtres; on ajoutera que de nos jours mêmes on distingue la patrie des Italiens par le style et la prononciation, qui varient de contrée en contrée. Je ne révoque pas ces vérités en doute;

mais que cela ne nous empêche pas de ſuivre la continuation des faits dans l'ancienne Grèce, ainſi que dans l'Italie moderne. Les poëtes, les orateurs, les hiſtoriens célèbres, fixèrent leur langue par leurs écrits. Le public, par une convention tacite, adopta les tours, les phraſes, les métaphores, que les grands artiſtes avaient employées dans leurs ouvrages: ces expreſſions devinrent communes, elles rendirent ces langues élégantes; elles les enrichirent en les ennobliſſant.

Jetons à préſent un coup d'œil ſur notre patrie: j'entends parler un jargon dépourvu d'agrément que chacun manie ſelon ſon caprice, des termes employés ſans choix; les mots propres et les plus expreſſifs négligés, et le ſens des choſes noyé dans des mers épiſodiques. Je fais des recherches pour déterrer nos Homères, nos Virgiles, nos Anacréons, nos Horaces, nos Démoſthènes, nos Thucydides, nos Tites-Lives; je ne trouve rien, mes peines ſont perdues. Soyons donc ſincères, et confeſſons de bonne foi que juſqu'ici les belles lettres n'ont pas proſpéré dans notre ſol. L'Allemagne a eu des philoſophes, qui ſoutiennent la comparaiſon avec les anciens, qui même les ont ſurpaſſés dans plus d'un genre: je me réſerve d'en faire mention dans la ſuite. Quant aux belles lettres, convenons de notre indigence. Tout ce que je puis vous accorder ſans me rendre le vil flatteur de mes compatriotes, c'eſt que nous avons eu dans le petit genre des fables un Gellert, qui a ſu ſe placer à côté de Phèdre et d'Eſope: les poéſies de Canitz ſont ſupportables, non à l'égard de la diction, mais plus en ce qu'il

imite faiblement Horace. Je n'omettrai pas les Idylles de Gesner, qui trouvent quelques partisans : toutefois permettez-moi de leur préférer les ouvrages de Catulle, de Tibulle, et de Properce. Si je repasse les historiens, je ne trouve que l'histoire d'Allemagne du professeur Mascow que je puisse citer comme la moins défectueuse. Voulez-vous que je vous parle de bonne foi du mérite de nos orateurs? je ne puis vous produire que le célèbre *Quant* de Kœnigsberg, qui possédait le rare et l'unique talent de rendre sa langue harmonieuse; et je dois ajouter à notre honte, que son mérite n'a été ni reconnu ni célébré. Comment peut-on prétendre que les hommes fassent des efforts pour se perfectionner dans leur genre, si la réputation n'est pas leur récompense? J'ajouterai à ces messieurs que je viens de nommer, un anonyme dont j'ai vu les vers non-rimés; leur cadence et leur harmonie résultait d'un mélange de dactyles et de spondées; ils étaient remplis de sens, et mon oreille a été flattée agréablement par des sons sonores, dont je n'aurais pas cru notre langue susceptible. J'ose présumer que ce genre de versification est peut-être celui qui est le plus convenable à notre idiome, et qui est de plus préférable à la rime: il est vraisemblable qu'on ferait des progrès, si on se donnait la peine de le perfectionner.

Je ne vous parle pas du théâtre allemand. Melpomène n'a été courtisée que par des amans bourrus, les uns guindés sur des échasses, les autres rampans dans la boue, et qui tous rebelles à ses lois, ne sachant ni intéresser ni toucher, ont été rejetés

de ses autels. Les amans de Thalie ont été plus fortunés ; ils nous ont fourni du moins une vraie comédie originale; c'est le *Postzug* dont je parle: ce sont nos mœurs, ce sont nos ridicules que le poëte expose sur le théâtre: la pièce est bien faite. Si Molière avait travaillé sur le même sujet, il n'aurait pas mieux réussi Je suis fâché de ne pouvoir pas étaler un catalogue plus ample de nos bonnes productions: je n'en accuse pas la nation ; elle ne manque ni d'esprit ni de génie ; mais elle a été retardée par des causes qui l'ont empêchée de s'élever en même temps que ses voisins. Remontons, s'il vous plaît, à la renaissance des lettres, et comparons la situation où se trouvèrent l'Italie, la France et l'Allemagne, lors de cette révolution qui se fit dans l'esprit humain.

Vous savez que l'Italie en redevint le berceau, que la maison d'Est, les Médicis, et le Pape Léon X contribuèrent à leurs progrès en les protégeant. Tandis que l'Italie se polissait, l'Allemagne, agitée par des théologiens, se partageait en deux factions, dont chacune se signalait par sa haine pour l'autre, son enthousiasme, et son fanatisme. Dans ce même temps François I entreprit de partager avec l'Italie la gloire d'avoir contribué à restaurer les lettres : il se consuma en vains efforts pour les transplanter dans sa patrie. Ses peines furent infructueuses: la monarchie, épuisée par la rançon de son roi, qu'elle payait à l'Espagne, était dans un état de langueur. Les guerres de la Ligue, qui survinrent après la mort de François I, empêchaient les citoyens de s'appliquer aux beaux arts. Ce ne

fut que vers la fin du règne de Louis XIII, après que les plaies des guerres civiles furent guériers fous le miniftère du cardinal de Richelieu, dans des temps qui favorifaient cette entreprife, qu'on reprit le projet de François I. La cour encouragea les favans et les beaux efprits, tout fe piqua d'émulation; et bientôt après, fous le règne de Louis XIV, Paris ne le céda ni à Florence ni à Rome. Que fe paffait-il alors en Allemagne? Précifément lorfque Richelieu fe couvrait de gloire en poliffant fa nation, c'était le fort de la guerre de trente ans. L'Allemagne était ravagée et pillée par vingt armées différentes, qui tantôt victorieufes, tantôt battues, amenaient la défolation à leur fuite. Les campagnes étaient dévaftées, les champs fans culture, les villes prefque défertes. L'Allemagne n'eut guères le temps de refpirer après la paix de Weftphalie : tantôt elle s'oppofait aux forces de l'empire ottoman, très-redoutable alors; tantôt elle réfiftait aux armées françaifes, qui empiétaient fur la Germanie pour étendre l'empire des Gaules. Croit-on, lorfque les Turcs affiégeaient Vienne, ou lorfque Mélac faccageait le Palatinat, que les flammes confumaient les habitations et les villes, que l'afile de la mort même était violé par la licence effrénée des foldats, qui tiraient de leur tombeau les cadavres des électeurs pour s'en approprier les miférables dépouilles; croit-on que dans des momens où des mères défolées fe fauvaient des ruines de leur patrie, en portant fur leurs bras, leurs enfans exténués d'inanition, que l'on compofait à Vienne, à Manheim, des fonnetti, ou que l'on y faifait des

épigrammes? Les Muſes demandent des aſiles tranquilles; elles fuient des lieux où règne le trouble, et où tout eſt en ſubverſion. Ce ne fut donc qu'après la guerre de ſucceſſion que nous commençâmes à réparer ce que tant de calamités ſucceſſives nous avaient fait perdre. Ce n'eſt donc ni à l'eſprit ni au génie de la nation qu'il faut attribuer le peu de progrès que nous avons fait; mais nous ne devons nous en prendre qu'à une ſuite de conjonctures fâcheuſes, à un enchaînement de guerres qui nous ont ruinés et appauvris en hommes et en argent.

Ne perdez pas le fil des événemens; ſuivez la marche de nos pères, et vous applaudirez à la ſageſſe qui a dirigé leur conduite; ils ont agi préciſément comme il était convenable à la ſituation où ils ſe trouvaient. Ils ont commencé par s'appliquer à l'économie rurale, à remettre en valeur les terres qui faute de bras étaient demeurées ſans culture; ils ont relevé les maiſons détruites; ils ont encouragé la propagation. On s'eſt par-tout appliqué à défricher des terres abandonnées; une population plus nombreuſe a donné naiſſance à l'induſtrie; le luxe même s'eſt introduit, ce fléau des petites provinces, et qui augmente la circulation dans les grands Etats. Enfin, voyagez maintenant en Allemagne, traverſez-la d'un bout à l'autre; vous trouverez par-tout ſur votre chemin des bourgades changées en villes floriſſantes; là c'eſt Munſter, plus loin c'eſt Caſſel, ici c'eſt Dresde et Géra. Allez dans la Franconie, vous trouverez Wurzbourg, Nuremberg. Si vous approchez du Rhin,

vous pafferez par Fulde et Francfort fur le Mein, pour aller à Manheim, de-là à Maïence et à Bonn. Chacune de ces cités préfente au voyageur furpris des édifices qu'il ne croyait pas trouver dans le fond de la forêt hercynienne. La mâle activité de nos compatriotes ne s'eft donc pas bornée à réparer les pertes caufées par nos calamités paffées; elle a fu afpirer plus haut, elle a fu perfectionner ce que nos ancêtres n'avaient qu'ébauché. Depuis que ces changemens avantageux fe font opérés, nous voyons l'aifance devenir plus générale; le tiers-état ne languit plus dans un honteux aviliffement; les pères fourniffent à l'étude de leurs enfans fans s'obérer. Voilà les prémices établies de l'heureufe révolution que nous attendons; les entraves qui liaient le génie de nos aïeux, font brifées et détruites; déjà l'on s'aperçoit que la femence d'une noble émulation germe dans les efprits. Nous avons honte qu'en certains genres nous ne puiffions pas nous égaler à nos voifins; nous défirons de regagner par des travaux infatigables le temps que nos défaftres nous ont fait perdre: et en général le goût national eft fi décidé pour tout ce qui peut illuftrer notre patrie, qu'il eft prefque évident, avec de telles difpofitions, que les Mufes nous introduiront à notre tour dans le temple de la gloire. Examinons donc ce qu'il refte à faire pour arracher de nos champs toutes les ronces de la barbarie qui s'y trouvent encore, et pour accélérer ces progrès fi défirables auxquels nos compatriotes afpirent. Je vous l'ai déjà dit, il faut commencer par perfectionner la langue; elle a befoin d'être limée et rabotée; elle a befoin d'être maniée par

des mains habiles. La clarté eſt la première règle que doivent ſe preſcrire ceux qui parlent et qui écrivent, parce qu'il s'agit de peindre ſa penſée, ou d'exprimer ſes idées par des paroles. A quoi ſervent les penſées les plus juſtes, les plus fortes, les plus brillantes, ſi vous ne les rendez intelligibles? Beaucoup de nos auteurs ſe complaiſent dans un ſtyle diffus; ils entaſſent les parenthèſes, et ſouvent vous ne trouvez qu'au bout d'une page entière le verbe d'où dépend le ſens de toute la phraſe; rien n'obſcurcit plus la conſtruction; ils ſont lâches, au lieu d'être abondans, et l'on devinerait plutôt l'énigme du Sphynx que leur penſée. Une autre cauſe qui nuit autant aux progrès des lettres que les vices que je reproche à notre langue et au ſtyle de nos écrivains, c'eſt le défaut des bonnes études. Notre nation a été accuſée de pédanterie, parce que nous avons eu une foule de commentateurs vétilleurs et peſans. Pour ſe laver de ce reproche, on commence à négliger l'étude des langues ſavantes; et afin de ne point paſſer pour pédant, on va devenir ſuperficiel. Peu de nos ſavans peuvent lire ſans difficulté les auteurs claſſiques tant grecs que latins. Si l'on veut ſe former l'oreille à l'harmonie des vers d'Homère, il faut pouvoir le lire couramment ſans le ſecours d'un dictionnaire. J'en dis autant au ſujet de Démoſthène, d'Ariſtote, de Thucydide, et de Platon. Il en eſt de même pour ſe rendre familière la connaiſſance des auteurs latins. La jeuneſſe à préſent ne s'applique preſque pas du tout au grec, et peu apprennent aſſez le latin pour traduire médiocrement les ouvrages des grands

hommes qui ont honoré le ſiècle d'Auguſte. Ce ſont cependant là les ſources abondantes où les Italiens, les Français, et les Anglais, nos devanciers, ont puiſé leurs connaiſſances ; ils ſe ſont formés autant qu'ils ont pu ſur ces grands modèles ; ils ſe ſont approprié leur façon de penſer : et en admirant les grandes beautés dont les ouvrages des anciens fourmillent, ils n'ont pas négligé d'en rechercher les défauts. Il faut eſtimer avec diſcernement, et ne jamais s'abandonner à une adulation aveugle. Ces heureux jours dont les Italiens, les Français, et les Anglais ont joui avant nous, commencent à décliner ſenſiblement. Le public eſt raſſaſié des chefs-d'œuvre qui ont paru ; les connaiſſances étant plus répandues, ſont moins eſtimées ; enfin ces nations ſe croient en poſſeſſion de la gloire que leurs auteurs leur ont acquiſe, et elles s'endorment ſur leurs lauriers. Mais je ne ſais comment cette digreſſion m'a égaré de mon ſujet. Retournons à nos foyers, et continuons encore à examiner ce qu'il s'y trouve de défectueux à l'égard de nos études.

Je crois remarquer que le petit nombre des bons et des habiles inſtituteurs ne répond point aux beſoins des écoles ; nous en avons beaucoup, et toutes doivent être pourvues. Si les maîtres ſont pédans, leur eſprit vétilleur s'appeſantit ſur des bagatelles et néglige les choſes principales. Longs, diffus, ennuyeux, vides de choſes dans leurs inſtructions, ils excèdent leurs écoliers, et leur inſpirent du dégoût pour les études. D'autres recteurs s'acquittent de leur emploi en mercenaires : que leurs

écoliers profitent ou qu'ils ne s'inſtruiſent pas, cela leur eſt indifférent, pourvu que leurs gages leur ſoient exactement payés. Et c'eſt encore pis, ſi ces maîtres manquent eux-mêmes de connaiſſances. Qu'apprendront-ils aux autres, ſi eux-mêmes ne ſavent rien ? A Dieu ne plaiſe qu'il n'y ait pas quelque exception à cette règle, et qu'on ne trouve pas en Allemagne quelques recteurs habiles! Je ne m'y oppoſe en rien; je me borne à déſirer ardemment que leur nombre fût plus conſidérable. Que ne dirai-je pas de la méthode vicieuſe que les maîtres emploient pour enſeigner à leurs élèves la grammaire, la dialectique, la rhétorique, et d'autres connaiſſances? Comment formeront-ils le goût de leurs écoliers, s'ils ne ſavent pas eux-mêmes diſcerner le bon du médiocre, et le médiocre du mauvais; s'ils confondent le ſtyle diffus avec le ſtyle abondant; le trivial, le bas, avec le naïf; la proſe négligée et défectueuſe avec le ſtyle ſimple, le galimatias avec le ſublime; s'ils ne corrigent pas avec exactitude les thèmes de leurs écoliers; s'ils ne relèvent pas leurs fautes ſans les décourager, et s'ils ne leur inculquent pas ſoigneuſement les règles qu'ils doivent toujours avoir devant les yeux en compoſant? J'en dis autant pour l'exactitude des métaphores; car je me reſſouviens dans ma jeuneſſe d'avoir lu, dans une épître dédicatoire d'un profeſſeur Heineccius à une reine, ces belles paroles: " *Ihro Majeſtät glänzen wie ein Karfunkel am Finger „ der jetzigen Zeit*" " Votre Majeſté brille comme „ une eſcarboucle au doigt du temps préſent ". Peut-on rien de plus mauvais? Pourquoi une

eſcarboucle ?

escarboucle ? Est-ce que le temps a un doigt ? Quand on le représente, on le peint avec des ailes, parce qu'il s'envole sans cesse ; avec une clepsydre, parce que les heures le divisent ; et on arme son bras d'une faux, pour désigner qu'il fauche ou détruit tout ce qui existe. Quand des professeurs s'expriment dans un style aussi bas que ridicule, à quoi faut-il s'attendre de la part de leurs écoliers ?

Passons maintenant des basses classes aux universités ; examinons-les de même impartialement. Le défaut qui me saute le plus aux yeux, c'est qu'il n'y a point de méthode générale pour enseigner les sciences ; chaque professeur s'en fait une. Je suis de l'opinion qu'il n'y a qu'une bonne méthode, et qu'il faut s'en tenir à celle-là. Mais quelle est la pratique de nos jours ? un professeur en droit, par exemple, a quelques jurisconsultes favoris, dont il explique les opinions ; il s'en tient à leurs ouvrages sans faire mention de ce que d'autres auteurs ont écrit sur le droit ; il relève la dignité de son art pour faire valoir ses connaissances ; il croit passer pour un oracle s'il est obscur dans ses leçons ; il parle des lois de Memphis quand il est question des coutumes d'Osnabruck, ou il inculque les lois de Minos à un bachelier de St Gall. Le philosophe a son système favori, auquel il se tient à peu-près de même. Ses écoliers sortent de son collége la tête remplie de préjugés ; ils n'ont parcouru qu'une petite partie des opinions humaines, ils n'en connaissent pas toutes les erreurs ni toutes les absurdités. Je suis encore indécis sur la médecine, si elle est un

art, ou ſi elle n'en eſt pas un ; mais je ſuis perſuadé certainement qu'aucun homme n'a la puiſſance de refaire un eſtomac, des poumons, ni des reins, quand ces parties eſſentielles à la vie humaine ſont viciées ; et je conſeille très-fort à mes amis, s'ils ſont malades, d'appeler à leur ſecours un médecin qui ait rempli plus d'un cimetière, plutôt qu'un jeune élève de Hoffmann ou de Boerhaave, qui n'a tué perſonne. Je n'ai rien à reprendre en ceux qui enſeignent la géométrie. Cette ſcience eſt la ſeule qui n'ait point produit de ſectes ; elle eſt fondée ſur l'analyſe, ſur la ſynthèſe et ſur le calcul ; elle ne s'occupe que de vérités palpables ; auſſi a-t-elle la même méthode en tout pays. Je me renferme également dans un reſpectueux ſilence à l'égard de la théologie. On dit que c'eſt une ſcience divine, et qu'il n'eſt pas permis aux profanes de toucher à l'encenſoir. Il me ſera, je crois, permis d'uſer de moins de circonſpection à l'égard de meſſieurs les profeſſeurs d'hiſtoire, et de préſenter quelque petit doute à leur examen. J'oſe leur demander ſi l'étude de la chronologie eſt ce qu'il y a de plus utile dans l'hiſtoire ; ſi c'eſt une faute irrémiſſible de ſe tromper ſur l'année de la mort de Bélus ; ſur le jour où le cheval de Darius, ſe mettant à hennir, éleva ſon maître ſur le trône de Perſe ; ſur l'heure où la bulle d'or fut publiée, ſi ce fut à ſix heures du matin ou à quatre heures de l'après-midi ? Pour moi, je me contente de ſavoir le contenu de la bulle d'or, et qu'elle a été promulguée l'année 1356. Ce n'eſt pas que je veuille excuſer des hiſtoriens qui commettent des anachro-

nifmes : j'aurai cependant plutôt de l'indulgence pour les petites fautes de cette nature que pour des fautes confidérables, comme celles de rapporter confufément les faits, de ne pas développer avec clarté les caufes et les événemens, de négliger toute méthode, de s'appefantir longuement fur les petits objets, et de paffer légèrement fur ceux qui font les plus effentiels. Je penfe à peu-près de même à l'égard de la généalogie, et je crois qu'on ne doit point lapider un homme de lettres pour ne pas favoir débrouiller la généalogie de Sainte Hélène, mère de l'empereur Conftantin, ou d'Hildegarde, femme ou maîtreffe de Charlemagne. On ne doit enfeigner que ce qu'il eft néceffaire de favoir, il faut négliger le refte. Peut-être trouverez-vous ma cenfure trop févère. Comme rien n'eft parfait ici-bas, vous en conclurez que notre langue, nos colléges et nos univerfités ne le font pas non plus. Vous ajouterez que la critique eft aifée, mais que l'art eft difficile; qu'il faut donc indiquer quelles font, pour mieux faire, les règles qu'on doit fuivre. Je fuis tout difpofé, Monfieur, à vous fatisfaire. Je crois que fi d'autres nations ont pu fe perfectionner, nous avons les mêmes moyens qu'eux, et qu'il ne s'agit que de les employer. Il y a long-temps que dans mes heures de loifir j'ai réfléchi fur ces matières, de forte que je les ai affez préfentes pour les coucher fur le papier et les foumettre à vos lumières; d'autant plus que je n'ai aucune prétention à l'infaillibilité.

Commençons par la langue allemande, laquelle je dis être diffufe, difficile à manier, peu fonore,

et qui manque de plus de cette abondance de termes métaphoriques ſi néceſſaires pour fournir des tours nouveaux, et pour donner des grâces aux langues polies. Afin de déterminer la route que nous devons prendre pour arriver a ce but, examinons le chemin que nos voiſins ont pris pour y parvenir. En Italie, du temps de Charlemagne, on parlait encore un jargon barbare; c'était un mélange de mots pris des Huns et des Lombards, entremêlés de phraſes latines, mais qui auraient été inintelligibles aux oreilles de Cicéron ou de Virgile. Ce dialecte, durant les ſiècles de barbarie qui ſe ſuccédèrent, demeura tel qu'il était. Long-temps après parut le Dante; ſes vers charmèrent ſes lecteurs, et les Italiens commencèrent à croire que leur langue pourrait ſuccéder à celle des vainqueurs de l'univers; enſuite, peu avant et durant la renaiſſance des lettres, fleurirent Pétrarque, l'Arioſte, Sannazar, et le Cardinal Bembe. C'eſt principalement le génie de ces hommes célèbres qui a fixé la langue italienne. L'on vit ſe former en même temps l'académie de la Cruſca, qui veille à la conſervation comme à la pureté du ſtyle.

Je paſſe maintenant en France. Je trouve qu'à la cour de François I on parlait un jargon auſſi diſcordant pour le moins que notre allemand l'eſt encore; et n'en déplaiſe aux admirateurs de Marot, de Rabelais, de Montagne, leurs écrits groſſiers et dépourvus de grâces ne m'ont cauſé que de l'ennui et du dégoût. Après eux, vers la fin du règne de Henri IV, parut Malherbe. C'eſt le premier poëte que la France ait eu; ou pour mieux

dire, en qualité de verſificateur il eſt moins défectueux que ſes devanciers. Pour marque qu'il n'avait pas pouſſé ſon art à la perfection, je n'ai qu'à vous rappeler ces vers que vous connaiſſez d'une de ſes odes :

„ Prends ta foudre, Louis, et va, comme un lion,
„ Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rebellion."

A-t-on jamais vu un lion armé d'un foudre? La fable met la foudre entre les mains du maître des dieux, ou elle en arme l'aigle qui l'accompagne; jamais lion n'a eu cet attribut. Mais quittons Malherbe avec ſes métaphores impropres, et venons aux Corneille, aux Racine, aux Deſpréaux, aux Boſſuet, aux Fléchier, aux Paſcal, aux Fénélon, aux Bourſault, aux Vaugelas, les véritables pères de la langue françaiſe; ce ſont eux qui ont formé le ſtyle, fixé l'uſage des mots, rendu les phraſes harmonieuſes, et qui ont donné de la force et de l'énergie au vieux jargon barbare et diſcordant de leurs ancêtres. On dévora les ouvrages de ces beaux génies. Ce qui plaît ſe retient. Ceux qui avaient du talent pour les lettres, les imitèrent. Le ſtyle et le goût de ces grands hommes ſe communiqua depuis à toute la nation. Mais ſouffrez que je vous arrête un moment, pour vous faire remarquer qu'en Grèce, en Italie, comme en France, les poëtes ont été les premiers qui, rendant leur langue flexible et harmonieuſe, l'ont ainſi préparée à devenir plus ſouple et plus maniable

fous la plume des auteurs qui après eux écrivirent en profe.

Si je me tranfporte maintenant en Angleterre, j'y trouve un tableau femblable à celui que je vous ai fait de l'Italie et de la France. L'Angleterre avait été fubjuguée par les Romains, par les Saxons, par les Danois, et enfin par Guillaume le conquérant, duc de Normandie. De cette confufion des langues de leurs vainqueurs, en y joignant le jargon qu'on parle encore dans la principauté de Galles, fe forma l'anglais. Je n'ai pas befoin de vous avertir que dans ces temps de barbarie cette langue était au moins auffi groffière que celles dont je viens de vous parler. La renaiffance des lettres opéra le même effet fur toutes les nations; l'Europe était laffe de l'ignorance craffe dans laquelle elle avait croupi durant tant de fiècles, elle voulut s'éclairer. L'Angleterre, toujours jaloufe de la France, afpirait à produire elle-même fes auteurs; et comme pour écrire il faut avoir une langue, elle commença à perfectionner la fienne. Pour aller plus vîte, elle s'appropria du latin, du français, de l'italien, tous les termes qu'elle jugea lui être néceffaires; elle eut des écrivains célèbres; mais ils ne purent adoucir ces fons aigus de leur langue qui choquent les oreilles étrangères. Les autres idiomes perdent quand on les traduit, l'anglais feul y gagne. Je me fouviens à ce propos de m'être trouvé un jour avec des gens de lettres; quelqu'un leur demanda en quelle langue s'était énoncé le ferpent qui tenta notre première mère? En anglais, répondit un

érudit, car le ferpent fiffle. Prenez cette mauvaife plaifanterie pour ce qu'elle vaut.

Après vous avoir expofé comment chez d'autres nations les langues ont été cultivées et perfectionnées, vous jugez fans doute qu'en employant les mêmes moyens, nous réuffirons également comme eux. Il nous faut donc de grands poëtes et de grands orateurs pour nous rendre ce fervice, et nous ne devons pas l'attendre des philofophes; leur partage eft de déraciner des erreurs, et de découvrir des vérités nouvelles. Les poëtes et les orateurs doivent nous enchanter par leur harmonie, nous attendrir et nous perfuader; mais comme on ne fait pas naître des génies à point nommé, voyons fi nous ne pourrons pas faire également quelques progrès en employant des fecours intermédiaires. Pour refferrer notre ftyle, retranchons toute parenthèfe inutile; pour acquérir de l'énergie, traduifons les auteurs anciens qui fe font exprimés avec le plus de force et de grâce. Prenons chez les Grecs Thucydide, Xénophon; n'oublions pas la Poétique d'Ariftote. Qu'on s'applique fur-tout à bien rendre la force de Démofthène. Nous prendrons des Latins le Manuel d'Epictète, les Penfées de l'empereur Marc-Aurèle, les Commentaires de Céfar, Sallufte, Tacite, l'Art poétique d'Horace. Les Français pourront nous fournir les Penfées de la Rochefoucault, les Lettres perfanes, l'Efprit des lois. Tous ces livres que je propofe, la plupart écrits en ftyle fententieux, obligeront ceux qui les traduiront à fuir les termes oifeux et les paroles inutiles; nos écrivains emploieront toute leur

ſagacité à reſſerrer leurs idées, pour que leur traduction ait la même force que l'on admire dans leurs originaux. Toutefois en rendant leur ſtyle plus énergique, ils ſeront attentifs à ne point devenir obſcurs ; et pour conſerver cette clarté, le premier des devoirs de tout écrivain, ils ne s'écarteront jamais des règles de la grammaire, afin que les verbes qui régiſſent les phraſes, ſoient placés de ſorte qu'il n'en réſulte aucun ſens amphibologique. Des traductions faites en ce genre ſerviront de modèles, ſur leſquels nos écrivains pourront ſe mouler. Alors nous pourrons nous flatter d'avoir ſuivi le précepte qu'Horace donne aux auteurs dans ſa Poétique : *Tot verba, tot pondera.* Il ſera plus difficile d'adoucir les ſons durs dont la plupart des mots de notre langue abondent. Les voyelles plaiſent aux oreilles ; trop de conſonnes rapprochées les choquent, parce qu'elles coûtent à prononcer, et n'ont rien de ſonore : nous avons de plus quantité de verbes auxiliaires et actifs dont les dernières ſyllabes ſont ſourdes et déſagréables, comme *ſagen*, *geben*, *nehmen :* mettez un *a* au bout de ces terminaiſons et faites-en *ſagena*, *gebena*, *nehmena*, et ces ſons flatteront l'oreille. Mais je ſais auſſi, que quand même l'empereur, avec ſes huit électeurs, dans une diète ſolennelle de l'Empire, donnerait une loi pour qu'on prononçât ainſi, les ſectateurs zélés du tudeſque ſe moqueraient d'eux et crieraient par-tout en beau latin : *Cæſar non eſt ſuper grammaticos*, et le peuple, qui décide des langues en tout pays, continuerait à prononcer *ſagen* et *geben* comme de coutume. Les Français ont adouci par la pronon-

ciation bien des mots qui choquent les oreilles, et qui avaient fait dire à l'empereur Julien que les Gaulois croassaient comme les corneilles. Ces mots, tels qu'on les prononçait alors, sont, *cro-jo-gent*, *voi-yai-gent*, on les prononce à présent *croient*, *voient*; s'ils ne flattent pas, ils sont toutefois moins désagréables. Je crois que pour certains mots nous en pourrions user de même. Il est encore un vice que je ne dois pas omettre, celui des comparaisons basses et triviales, puisées dans le jargon du peuple. Voici, par exemple, comme s'exprimait un poëte qui dédia ses ouvrages à je ne sais quel protecteur: " *Schiess, grosser Goenner, schiess deine Strahlen,* „ *Arm dick, auf deinen Knecht hernieder.*" "Répands, „ grand protecteur, répands tes rayons gros comme „ le bras sur ton serviteur." Que dites-vous de ces rayons gros comme le bras? N'aurait-on pas dû dire à ce poëte: mon ami, apprends à penser avant de te mêler d'écrire? N'imitons donc pas les pauvres qui veulent passer pour riches; convenons de bonne foi de notre indigence; que cela nous encourage plutôt à gagner par nos travaux les trésors de la littérature, dont la possession mettra le comble à la gloire nationale.

Après vous avoir exposé de quelle manière on pourrait former notre langue, je vous prie de me prêter la même attention à l'égard des mesures que l'on pourrait prendre pour étendre la sphère de nos connaissances, rendre les études plus faciles, plus utiles, et former en même temps le goût de la jeunesse. Je propose, en premier lieu, qu'on fasse un choix plus réfléchi des maîtres qui doivent régir les

claffes, et qu'on leur prefcrive la méthode fage et judicieufe qu'ils doivent fuivre en enfeignant, tant pour la grammaire et pour la dialectique qu'également pour la rhétorique ; qu'on faffe de petites diftinctions pour les enfans qui s'appliquent, et qu'il y ait de légères flétriffures pour ceux qui fe négligent. Je crois que le meilleur traité de logique, et en même temps le plus clair , eft celui de Wolf. Il faudrait donc obliger tous les recteurs à l'enfeigner, d'autant plus que celui de Batteux n'eft pas traduit et qu'il ne l'emporte pas fur l'autre. Pour la rhétorique, qu'on s'en tienne à Quintilien. Quiconque, en l'étudiant, ne parvient pas à l'éloquence, n'y parviendra jamais. Le ftyle de cet ouvrage eft clair, il contient tous les préceptes et toutes les règles de l'art; mais il faut avec cela que les maîtres examinent avec foin les thèmes de leurs écoliers, en leur expliquant les raifons pour lefquelles on corrige leurs fautes, et en louant les endroits où ils ont réuffi.

Si les maîtres fuivent la méthode que je propofe, ils développeront le germe des talens où la nature en a femé; ils perfectionneront le jugement de leurs écoliers, en les accoutumant à ne point décider fans connaiffance de caufe, ainfi qu'à tirer des conféquences juftes de leurs principes. La rhétorique rendra leur efprit méthodique; ils apprendront l'art d'arranger leurs idées, de les joindre, et de les lier les unes aux autres par des tranfitions naturelles, imperceptibles , et heureufes ; ils fauront proportionner le ftyle au fujet, employer à propos les figures , tant pour éviter la monotonie

du ſtyle, que pour répandre des fleurs ſur les endroits qui en ſont ſuſceptibles; et ils ne confondront pas deux métaphores en une, ce qui ne peut préſenter qu'un ſens louche au lecteur. La rhétorique leur enſeignera encore à faire un choix des argumens qu'ils veulent employer, ſelon le caractère de l'auditoire auquel ils ont à s'adreſſer; ils apprendront à s'inſinuer dans les eſprits, à plaire, à émouvoir, à exciter l'indignation ou la pitié, à perſuader, à entraîner tous les ſuffrages. Quel art divin que celui, où par le moyen de la ſeule parole, ſans force ni violence, on parvient à ſubjuguer les eſprits, à régner ſur les cœurs, et à ſavoir exciter dans une nombreuſe aſſemblée les paſſions que l'on veut lui inſpirer! Si les bons auteurs étaient traduits en notre langue, j'en recommanderais la lecture comme celle d'une choſe importante et néceſſaire. Par exemple, pour les logiciens, rien ne les formerait mieux que le Commentaire de Bayle ſur les comètes, et ſur le *Contrains-les d'entrer.* Bayle eſt, ſelon mes faibles lumières, le premier des dialecticiens de l'Europe, il raiſonne non-ſeulement avec force et préciſion, mais il excelle ſur-tout à voir d'un coup d'œil tout ce de quoi une propoſition eſt ſuſceptible; ſon côté fort, ſon côté faible; comment il faut la ſoutenir, et comment on pourra réfuter ceux qui l'attaqueront. Dans ſon grand Dictionnaire il attaque Ovide ſur le débrouillement du chaos; il y a des articles excellens ſur les Manichéens, ſur Epicure, ſur Zoroaſtre, etc. Tous méritent d'être lus et étudiés, et ce ſera un avantage ineſtimable pour les jeunes gens, qui pourront s'approprier la force du raiſon-

nement et la vive pénétration d'efprit de ce grand homme. Vous devinez d'avance les auteurs que je recommanderais à ceux qui étudient l'éloquence. Pour qu'ils apprennent à facrifier aux grâces, je voudrais qu'ils luffent les grands poëtes, Homère, Virgile, quelques odes choifies d'Horace, quelques vers d'Anacréon. Afin qu'ils priffent le grand goût de l'éloquence, je mettrais Démofthène et Cicéron entre leurs mains; on leur ferait remarquer en quoi diffère le mérite de ces deux grands orateurs. Au premier on ne faurait rien ajouter, au fecond il n'y a rien à retrancher. Ces lectures pourraient être fuivies des belles oraifons funèbres de Boffuet et de Fléchier, du Démofthène et du Cicéron français, et du petit Carême de Maffillon rempli de traits de la plus fublime éloquence. Afin de leur apprendre dans quel goût il faut écrire l'hiftoire, je voudrais qu'ils luffent Tite-Live, Sallufte, Tacite; on leur ferait remarquer en même temps la nobleffe du ftyle, la beauté de la narration, en condamnant toutefois la crédulité avec laquelle Tite-Live donne à la fin de chaque année une lifte de miracles les uns plus ridicules que les autres. Ces jeunes gens pourraient enfuite parcourir l'Hiftoire univerfelle de Boffuet, et les révolutions romaines par l'abbé de Vertot; on pourrait y ajouter l'avant-propos de l'hiftoire de Charles-Quint par Robertfon. Ce ferait le moyen de leur former le goût et de leur apprendre comment il faut écrire; mais fi le recteur n'a pas lui-même ces connaiffances, il fe contentera de dire: ici Démofthène emploie le grand argument oratoire; là, et dans la plus grande partie du difcours, il fe

ſert de l'enthymème: voilà une apoſtrophe, voici une proſopopée; en tel endroit une métaphore, dans l'autre une hyperbole. Cela eſt bon, mais ſi le maître ne relève pas mieux les beautés de l'auteur, et qu'il n'en faſſe pas remarquer les défauts (parce qu'il en échappe même aux plus grands orateurs), il n'aura pas rempli ſa tâche. J'inſiſte ſi fort ſur toutes ces choſes, à cauſe que je voudrais que les jeunes gens ſortiſſent des écoles avec des idées nettes, et que ſans ſe contenter de remplir leur mémoire, on s'attachât ſur-tout à leur former le jugement, afin qu'ils appriſſent à diſcerner le bon du mauvais, et que ne ſe bornant pas à dire, cela me plaît, ils puſſent à l'avenir donner des raiſons ſolides de ce qu'ils approuvent ou de ce qu'ils rejettent.

Pour vous convaincre du peu de goût qui juſqu'à nos jours règne en Allemagne, vous n'avez qu'à vous rendre aux ſpectacles publics. Vous y verrez repréſenter les abominables pièces de Shakeſpeare, traduites en notre langue, et tout l'auditoire ſe pâmer d'aiſe en entendant ces farces ridicules et dignes des ſauvages du Canada. Je les appelle telles, parce qu'elles péchent contre toutes les règles du théâtre. Ces règles ne ſont point arbitraires, vous les trouvez dans la Poétique d'Ariſtote, où l'unité de lieu, l'unité de temps, et l'unité d'intérêt ſont preſcrites comme les ſeuls moyens de rendre les tragédies intéreſſantes; au lieu que dans ces pièces anglaiſes la ſcène dure l'eſpace de quelques années. Où eſt la vraiſemblance? Des crocheteurs et des foſſoyeurs paraiſſent et tiennent des propos dignes d'eux; enſuite viennent des princes et des reines.

Comment ce mêlange bizarre de bassesse et de grandeur, de bouffonnerie et de tragique, peut-il toucher et plaire ? On peut pardonner à Shakespeare ces écarts bizarres; car la naissance des arts n'est jamais le point de leur maturité. Mais voilà encore un Gœtz de Berlichingen qui paraît sur la scène, imitation détestable de ces mauvaises pièces anglaises, et le parterre applaudit et demande avec enthousiasme la répétition de ces dégoûtantes platitudes. Je sais qu'il ne faut point disputer des goûts ; cependant permettez-moi de vous dire qne ceux qui trouvent autant de plaisir aux danseurs de corde, aux marionnettes, qu'aux tragédies de Racine, ne veulent que tuer le temps ; ils préfèrent ce qui parle à leurs yeux à ce qui parle à leur esprit, et ce qui n'est que spectacle à ce qui touche le cœur. Mais revenons à notre sujet.

Après vous avoir parlé des basses classes, il faut que j'agisse avec la même franchise à l'égard des universités, et que je vous propose les corrections qui paraîtront les plus avantageuses et les plus utiles à ceux qui voudront se donner la peine d'y bien réfléchir. Il ne faut pas croire que la méthode qu'emploient les professeurs pour enseigner les sciences, soit indifférente ; s'ils manquent de clarté et de netteté, leurs peines sont perdues ; ils ont leur cours tout préparé d'avance, et ils s'en tiennent là. Que ce cours de leur science soit bien ou mal fait, personne ne s'en embarrasse ; aussi voit-on le peu d'avantage qu'on retire de ces études ; bien peu d'écoliers en sortent avec les connaissances qu'ils en devraient rapporter. Mon idée serait donc

de prefcrire à chaque profeffeur la règle qu'il doit fuivre en enfeignant. En voici l'ébauche. Mettons le géomètre et le théologien de côté, parce qu'il n'y a rien à ajouter à l'évidence du premier, et qu'il ne faut point choquer les opinions populaires du dernier. Je trouve d'abord le philofophe. J'exigerais qu'il commençât fon cours par une définition exacte de la philofophie ; qu'enfuite remontant aux temps les plus reculés il rapportât toutes les différentes opinions que les hommes ont eues felon l'ordre des temps où ont fleuri ceux qui les ont enfeignées. Il ne fuffirait pas, par exemple, de leur dire que les ftoïciens admettaient dans leur fyftème que les ames humaines font des parcelles de la Divinité. Quelque belle et fublime que foit cette idée, le profeffeur fera remarquer qu'elle implique contradiction, parce que fi l'homme était une parcelle de la Divinité, il aurait des connaiffances infinies qu'il n'a point; parce que fi Dieu était dans les hommes, il arriverait à préfent que le Dieu anglais fe battrait contre le Dieu français et efpagnol; que ces diverfes parties de la Divinité tâcheraient de fe détruire réciproquement, et qu'enfin toutes les fcélérateffes, tous les crimes que les hommes commettent, feraient des œuvres divines. Quelle abfurdité d'admettre de pareilles horreurs ! donc elles ne font pas vraies. S'il touche au fyftème d'Epicure, il s'arrêtera fur-tout fur l'impaffibilité que ce philofophe attribue à fes dieux, ce qui eft contraire à la nature divine: il n'oubliera pas d'infifter fur l'abfurdité de la déclinaifon des atomes, et fur tout ce qui répugne à l'exactitude et à la

liaiſon du raiſonnement. Il ſera ſans doute mention de la ſecte acataleptique et de la néceſſité où les hommes ſe trouvent ſouvent de ſuſpendre leur jugement ſur tant de matières métaphyſiques, où l'analogie et l'expérience ne ſauraient leur prêter de fil pour ſe conduire dans ce labyrinthe. Enſuite il en viendra à Galilée; il expoſera nettement ſon ſyſtème; il ne manquera pas d'appuyer ſur l'abſurdité du clergé romain, qui ne voulait pas que la terre tournât, qui ſe révoltait contre les antipodes, et qui, tout infaillible qu'il croyait être, perdit cette fois au moins ſon procès devant le tribunal de la raiſon. Viendra enſuite Copernic, Tycho-Brahé, le ſyſtème des tourbillons. Le profeſſeur démontrera à ſes auditeurs l'impoſſibilité du plein, qui s'oppoſerait à tout mouvement; il prouvera évidemment, malgré Deſcartes, que les animaux ne ſont pas des machines. Ceci ſera ſuivi de l'abrégé du ſyſtème de Newton, du vide qu'il faut admettre, ſans qu'on puiſſe dire ſi c'eſt une négation d'exiſtence, ou ſi ce vide eſt un être à la nature duquel nous ne pouvons attacher aucune idée préciſe. Cela n'empêchera pas que le profeſſeur n'inſtruiſe ſon auditoire du parfait rapport de ce ſyſtème calculé par Newton, avec les phénomènes de la nature; et c'eſt ce qui obligea les modernes d'admettre la peſanteur, la gravitation, la force centripète et la force centrifuge, propriétés occultes de la nature, inconnues juſqu'à nos jours. Ce ſera alors le tour de Leibnitz, du ſyſtème des monades et de celui de l'harmonie préétablie. Le profeſſeur fera remarquer ſans doute que ſans unité point de nombre : donc il faut

admettre

admettre des corps insécables dont la matière soit composée. Il fera observer de plus à son auditoire, qu'idéalement la matière peut se diviser à l'infini; mais que dans la pratique les premiers corps, pour être trop déliés, échappent à nos sens et qu'il faut de toute nécessité de premières parties indestructibles, qui servent de principes aux élémens; car rien ne se fait de rien, et rien ne s'anéantit. Ce professeur représentera le système de l'harmonie préétablie comme le roman d'un homme de beaucoup de génie; et il ajoutera sans doute que la nature prend la voie la plus courte pour arriver à ses fins: il remarquera qu'il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. Viendra ensuite Spinosa, qu'il réfutera sans peine, en employant les mêmes argumens dont il s'est servi contre les stoïciens; et s'il prend ce système du côté où il paraît nier l'existence du premier être, rien ne lui sera plus facile que de le réduire en poudre, sur-tout s'il fait voir la destination de chaque chose, le but pour lequel elle est faite. Tout, même jusqu'à la végétation d'un brin d'herbe, prouve la Divinité; et si l'homme jouit d'un degré d'intelligence qu'il ne s'est point donné, il faut, à plus forte raison, que l'être dont il tient tout, ait un esprit infiniment plus profond et plus immense. Notre professeur ne mettra pas Mallebranche tout-à-fait de côté. En développant les principes de ce savant père de l'oratoire, il montrera que les conséquences qui en découlent naturellement, ramènent à la doctrine des stoïciens, à l'ame universelle dont tous les êtres animés sont partie. Si nous voyons tout en Dieu, si nos sensations, nos

penſées, nos déſirs, notre volonté émanent directement de ſes opérations intellectuelles ſur nos organes, nous ne devenons que des machines mues par des mains divines. Dieu reſte ſeul, et l'homme diſparaît. Je me flatte que monſieur le profeſſeur, s'il a le ſens commun, n'oubliera pas le ſage Locke, le ſeul des métaphyſiciens qui ait ſacrifié l'imagination au bon ſens, qui ſuive l'expérience autant qu'elle peut le conduire, et qui s'arrête prudemment quand ce guide vient à lui manquer. Eſt-il queſtion de morale? Monſieur le profeſſeur dira quelques mots de Socrate; il rendra juſtice à Marc-Aurèle, et il s'étendra plus amplement ſur les Offices de Cicéron, le meilleur ouvrage de morale qu'on ait écrit et qu'on puiſſe écrire.

Je ne dirai que deux mots aux médecins. Ils doivent ſur-tout accoutumer leurs élèves à bien examiner les ſymptômes des maladies, pour en bien connaître le genre. Ces ſymptômes ſont, un pouls rapide et faible, un pouls fort et violent, un pouls intermittent, la ſéchereſſe de la langue, les yeux, la nature de la tranſpiration, les ſecrétions, tant urines que matières fécales; ils en peuvent tirer des inductions pour apprécier moins vaguement le genre de maraſme qui cauſe la maladie; et c'eſt ſur ces connaiſſances qu'ils doivent faire choix des remèdes convenables. Le profeſſeur fera de plus ſoigneuſement obſerver à ſes écoliers la prodigieuſe différence des tempéramens, et l'attention qu'ils exigent. Il promènera la même maladie de tempérament en tempérament; il inſiſtera principalement ſur la néceſſité d'obſerver combien dans la même

maladie la médecine doit être proportionnée à la nature de la conſtitution du patient. Je n'oſe pas néanmoins préſumer qu'avec toutes ces inſtructions ces jeunes Eſculapes faſſent des miracles. Le gain que le public y fera, c'eſt qu'il y aura moins de citoyens de tués par l'ignorance ou par la pareſſe des médecins.

Pour abréger, je paſſe ſur la botanique, la chimie, et les expériences phyſiques, afin d'entreprendre monſieur le profeſſeur en droit, qui m'a la mine bien rébarbative. Je lui dirai : Monſieur, nous ne ſommes plus dans le ſiècle des mots, nous ſommes dans celui des choſes. De grâce, pour l'avantage du public, daignez mettre un peu moins de pédanterie et plus de bon ſens dans les profondes leçons que vous croyez faire. Vous perdrez votre temps, Monſieur, à enſeigner un droit public, qui n'eſt pas même un droit particulier, que les puiſſans ne reſpectent pas, et dont les faibles ne tirent aucune aſſiſtance. Vous inſtruiſez vos écoliers des lois de Minos, de Solon, de Lycurgue, des douze tables de Rome, du code de l'empereur Juſtinien ; et pas le mot, ou peu de choſe des lois et des coutumes reçues dans nos provinces. Pour vous tranquilliſer, nous vous permettons de croire que votre cervelle eſt formée de la quinteſſence de celles de Cujas et de Barthole fondues enſemble; mais daignez conſidérer que rien n'eſt plus précieux que le temps, et que celui qui le perd en phraſes inutiles, eſt un prodigue auquel vous adjugeriez le ſéqueſtre ſi on l'accuſait devant votre tribunal. Permettez donc, Monſieur, tout érudit que vous êtes, qu'un igno-

rant de ma trempe (si vous encouragez ma timidité) vous propose une espèce de cours de droit que vous pourriez faire. Vous commencerez par prouver la nécessité des lois, parce qu'aucune société ne peut se soutenir sans elles. Vous montrerez qu'il y en a de civiles, de criminelles, et d'autres qui ne sont que de convention. Les premières servent pour assurer les possessions, soit pour les héritages, soit pour les dots, les douaires, les contrats de vente et d'achat; elles indiquent les principes qui servent de règle pour décider des limites, ainsi que pour éclaircir des droits qui sont en litige. Les lois criminelles sont plutôt pour atterrer le crime que pour le punir; les peines doivent être proportionnées aux délits, et les châtimens les plus doux doivent en tout temps être préférés aux plus rigoureux. Les lois de convention sont celles que les gouvernemens établissent pour favoriser le commerce ou l'industrie. Les deux premières sortes de lois sont d'un genre stable; le dernières sont sujettes à des changemens, par des causes internes ou externes qui peuvent obliger d'abolir les unes et d'en créer de nouvelles. Ce préambule exposé avec toute la netteté nécessaire, monsieur le professeur, sans consulter Grotius ni Puffendorff, aura la bonté d'analyser les lois de la contrée où il réside; il se gardera sur-tout de donner du goût à ses élèves pour l'esprit contentieux; au lieu d'en faire des embrouilleurs, il en fera des débrouilleurs; et il emploiera tous ses soins à mettre de la justesse, de la clarté et de la précision dans ses leçons. Pour former à cette méthode ses disciples dès leur jeunesse, il ne négligera pas

ſur-tout de leur inſpirer du mépris pour l'eſprit contentieux qui ſophiſtique tout, et qui ſemble un répertoire inépuiſable de ſubtilités et de chicanes.

Je m'adreſſe à préſent à monſieur le profeſſeur d'hiſtoire; je lui propoſe pour modèle le ſavant et célèbre Thomaſius. Notre profeſſeur gagnera de la réputation s'il approche de ce grand homme; de la gloire, s'il l'égale. Il commencera ſon cours ſelon l'ordre des temps, par les hiſtoires anciennes; il finira par les hiſtoires modernes. Il n'omettra aucun peuple dans cette ſuite des ſiècles; il n'oubliera ni les Chinois, ni les Ruſſes, ni la Pologne, ni le nord, comme il eſt arrivé à monſieur Boſſuet dans ſon ouvrage, d'ailleurs très-eſtimable. Notre profeſſeur s'appliquera ſur-tout à l'hiſtoire d'Allemagne, comme la plus intéreſſante pour les Allemands; il ſe gardera cependant de s'enfoncer trop avant dans l'obſcurité des origines ſur leſquelles les documens nous manquent, et qui au demeurant ſont des connaiſſances aſſez inutiles. Sans s'appeſantir il parcourra le neuvième, le dixième, le onzième, le douzième ſiècle; il s'étendra davantage ſur le treizième ſiècle, où l'hiſtoire commence à devenir plus intéreſſante. En avançant il entrera dans de plus grands détails, parce que ces faits ſont liés davantage à l'hiſtoire de nos jours; il s'arrêtera plus particulièrement ſur les événemens qui ont eu des ſuites que ſur ceux qui ſont morts ſans poſtérité, ſi j'oſe m'exprimer ainſi. Le profeſſeur remarquera l'origine des droits, des uſages, des lois; il fera connaître à quelles occaſions elles ſe ſont établies

dans l'Empire. Il faut qu'il marque l'époque où les villes impériales devinrent libres, et quels furent leurs priviléges, comment ſe forma la Hanſe ou la ligue des villes anſéatiques; comment les évêques et les abbés devinrent ſouverains; il s'expliquera de ſon mieux comment les électeurs acquirent le droit d'élire les empereurs. Les différentes formes de l'adminiſtration de la juſtice, dans cette ſuite de ſiècles, ne doivent pas être omiſes. Mais c'eſt ſur-tout depuis Charles-Quint que monſieur le profeſſeur fera le plus d'uſage de ſon diſcernement et de ſon habileté: depuis cette époque tout devient intéreſſant et mémorable. Il s'appliquera à débrouiller de ſon mieux les cauſes des grands événemens; indifférent pour les perſonnes, il louera les belles actions de ceux qui ſe ſont illuſtrés, et il blâmera les fautes de ceux qui en ont commis. Voici enfin les troubles de la religion qui commencent; le profeſſeur traitera cette partie en philoſophe. Viennent enſuite les guerres auxquelles ces troubles donnèrent lieu; ces grands intérêts ſeront traités avec la dignité qui leur convient. La Suède prend parti contre l'empereur; le profeſſeur dira ce qui donna lieu à Guſtave-Adolphe de ſe tranſporter en Allemagne, et quelles raiſons eut la France de ſe déclarer pour la Suède, et pour la cauſe proteſtante; mais le profeſſeur ne répetera pas les vieux menſonges que de trop crédules hiſtoriens ont répandus. Il ne dira point que Guſtave-Adolphe a été tué par un prince allemand qui ſervait dans ſon armée, parce que cela n'eſt ni vrai, ni prouvé, ni vraiſemblable. La paix de

Weſtphalie exigera un détail plus circonſtancié, parce qu'elle eſt devenue la baſe des libertés germaniques, une loi qui reſtreint l'ambition impériale dans ſes juſtes bornes, ſur laquelle notre conſtitution préſente eſt fondée. Le profeſſeur rapportera enſuite ce qui s'eſt paſſé ſous les règnes des empereurs Léopold, Joſeph et Charles VI. Ce vaſte champ lui fournit de quoi exercer ſon érudition et ſon génie, ſur-tout s'il ne néglige rien d'eſſentiel; et il n'oubliera pas, après avoir expoſé tous les faits mémorables de chaque ſiècle, de rendre compte des opinions reçues, et des hommes qui ſe ſont le plus diſtingués par leurs talens, par leurs découvertes, ou par leurs ouvrages; et il aura ſoin de ne pas omettre les étrangers contemporains des Allemands dont il parle. Je crois qu'après avoir ainſi parcouru l'hiſtoire, peuple après peuple, on rendrait ſervice aux étudians ſi l'on raſſemblait toutes ces matières, et qu'on les leur repréſentât dans un tableau général. C'eſt ſur-tout dans un tel ouvrage que l'ordre chronologique ſerait néceſſaire, pour ne pas confondre les temps, et pour apprendre à placer chaque fait important ſelon l'ordre qu'il doit occuper; les contemporains à côté des contemporains; et pour que la mémoire fût moins chargée de dates, il ſerait bon de fixer les époques où les révolutions les plus importantes ſont arrivées: ce ſont autant de points d'appui pour la mémoire, qui ſe retiennent facilement, et qui empêchent que cet immenſe chaos d'hiſtoires ne brouille la tête des jeunes gens. Un cours d'hiſtoire, tel que je le propoſe, doit être bien digéré, profondément penſé,

et purgé de toute minutie. Ce n'eſt ni le *Theatrum Europæum*, ni l'hiſtoire des Germains de monſieur de Bunau, que le profeſſeur doit conſulter; j'aimerais mieux l'adreſſer aux cahiers de Thomaſius, s'il s'en trouve encore. Quel ſpectacle plus intéreſſant, plus inſtructif et plus néceſſaire pour un jeune homme qui doit entrer dans le monde, que de repaſſer cette ſuite de viciſſitudes qui ont changé ſi ſouvent la face de l'univers! Où apprendra-t-il mieux à connaître le néant des choſes humaines, qu'en ſe promenant ſur les ruines des royaumes et des plus vaſtes empires? Mais dans cet amas de crimes qu'on lui fait paſſer devant les yeux, quel plaiſir pour lui de trouver de loin à loin de ces ames vertueuſes et divines qui ſemblent demander grâce pour la perverſité de l'eſpèce? Ce ſont-là les modèles qu'il doit ſuivre. Il a vu une foule d'hommes heureux environnés d'adulateurs; la mort frappe l'idole, les flatteurs s'enfuient, la vérité paraît, et les cris de l'exécration publique étouffent la voix des panégyriſtes. Je me flatte que le profeſſeur aura aſſez de ſens pour marquer à ſes diſciples les bornes qui diſtinguent une noble émulation d'avec celles d'une ambition démeſurée, et qu'il les fera réfléchir ſur tant de paſſions funeſtes qui ont entraîné les malheurs des plus vaſtes Etats; il leur prouvera par cent exemples que les bonnes mœurs ont été les vraies gardiennes des empires, ainſi que leur corruption, l'introduction du luxe, et l'amour démeſuré des richeſſes, ont été de tout temps les précurſeurs de leur chute. Si monſieur le profeſſeur ſuit le plan que je propoſe, il ne ſe bornera

pas à entaffer des faits dans la mémoire de fes écoliers; mais il travaillera à former leur jugement, à rectifier leur façon de penfer, et fur-tout à leur infpirer de l'amour pour la vertu; ce qui, felon moi, eft préférable à toutes les connaiffances indigeftes dont on farcit la tête des jeunes gens.

Il réfulte en général de tout ce que je viens de vous expofer, que l'on devrait s'appliquer avec zèle et avec empreffement à traduire dans notre langue tous les auteurs claffiques des langues anciennes et modernes; ce qui nous procurerait le double avantage de former notre idiome et de rendre les connaiffances plus univerfelles. En naturalifant tous les bons auteurs, ils nous apporteraient des idées neuves, et nous enrichiraient de leur diction, de leurs grâces, et de leurs agrémens: et combien de connaiffances le public n'y gagnerait-il pas? De vingt-fix millions d'habitans qu'on donne à l'Allemagne, je ne crois pas que cent mille fachent bien le latin, fur-tout fi vous décomptez cet amas de prêtres ou de moines qui favent à peine autant de latin qu'il en faut pour entendre tant bien que mal la fyntaxe. Or voilà donc vingt-cinq millions neuf cents mille ames exclues de toutes connaiffances, parce qu'elles ne fauraient les acquérir dans la langue vulgaire. Quel changement plus avantageux pourrait donc nous arriver que celui de rendre ces lumières plus communes en les répandant par-tout? Le gentilhomme qui paffe fa vie à la campagne, ferait un choix de lectures qui lui feraient convenables, il s'inftruirait en s'amufant; le gros bourgeois en deviendrait

moins ruſtre ; les gens déſœuvrés y trouveraient une reſſource contre l'ennui ; le goût des belles lettres deviendrait général, et il répandrait ſur la ſociété l'aménité, la douceur, les grâces, et des reſſources inépuiſables pour la converſation. De ce frottement des eſprits réſulterait ce tact fin, le bon goût qui par un diſcernement prompt ſaiſit le beau, rejette le médiocre et dédaigne le mauvais. Le public, devenu ainſi juge éclairé, obligerait les auteurs nouveaux à travailler leurs ouvrages avec plus d'aſſiduité et de ſoin, et à ne les donner au jour qu'après les avoir bien limés et repolis.

La marche que j'indique n'eſt point née dans mon imagination ; c'eſt celle de tous les peuples qui ſe ſont policés ; il n'y en a pas d'autre. Plus le goût des lettres gagnera, plus il y aura de diſtinction et de fortune à attendre pour ceux qui les cultivent ſupérieurement ; plus l'exemple de ceux-là en animera d'autres. L'Allemagne produit des hommes à recherches laborieuſes, des philoſophes, des génies, et tout ce que l'on peut déſirer ; il ne faut qu'un Prométhée qui dérobe le feu céleſte pour les animer.

Le ſol qui a produit le fameux Des Vignes, chancelier du malheureux empereur Frédéric II, celui où ſont nés ceux qui écrivirent les Lettres des hommes obſcurs, (bien ſupérieurs à leur ſiècle) qui ſont les modèles de Rabelais ; le ſol qui a produit le fameux Eraſme dont l'Eloge de la folie pétille d'eſprit, et qui vaudrait encore mieux, ſi l'on en retranchait quelques platitudes monacales qui ſe reſſentent du mauvais goût du temps ; le pays qui a vu naître un Mélanchthon auſſi ſage

qu'érudit; le fol, dis-je, qui a produit ces grands hommes n'eft point épuifé, et en ferait éclore bien d'autres. Que de grands hommes n'ajouterais-je pas à ceux-ci? Je compte hardiment au nombre des nôtres Copernic, qui par fes calculs rectifia le fyftème planétaire, et prouva ce que Ptolomée a ofé avancer quelques milliers d'années avant lui; tandis qu'un moine d'un autre côté de l'Allemagne découvrit par fes opérations chimiques les étonnans effets de l'explofion de la poudre; qu'un autre inventa l'imprimerie, art heureux qui perpétue les bons livres, et met le public en état d'acquérir des connaiffances à peu de frais; un Otto Guérike, efprit inventif, auquel nous devons la pompe pneumatique. Je n'oublierai certainement pas le célèbre Leibnitz, qui a rempli l'Europe de fon nom; fi fon imagination l'a entraîné dans quelques vifions fyftématiques, il faut toutefois avouer que fes écarts font ceux d'un grand génie. Je pourrais groffir cette lifte des noms de Thomafius, de Bilfinger, de Haller, et de bien d'autres; mais le temps préfent m'impofe filence. L'éloge des uns humilierait l'amour-propre des autres.

Je prévois qu'on m'objectera peut-être que pendant les guerres d'Italie on a vu fleurir Pic de la Mirandole. J'en conviens; mais il n'était que favant. On ajoutera que, pendant que Cromwel bouleverfait fa patrie et fefait décapiter fon roi fur un échafaud, Toland publiait fon Léviathan; et peu après lui Milton mit en lumière fon Paradis perdu; que même du temps de la reine Elifabeth Bacon avait déjà éclairé l'Europe et s'était rendu l'oracle de la philofophie, en indiquant les décou-

vertes à faire, et en montrant le chemin qu'il fallait ſuivre pour y parvenir; que pendant les guerres de Louis XIV les bons auteurs en tout genre illuſtrèrent la France: pourquoi donc, dira-t-on, nos guerres d'Allemagne auraient-elles été plus funeſtes aux lettres que celles de nos voiſins? Il me ſera aiſé de vous répondre. En Italie les lettres n'ont véritablement fleuri que ſous la protection de Laurent de Médicis, du Pape Léon X, et de la maiſon d'Eſt. Il y eut dans ces temps quelques guerres paſſagères, mais non deſtructives; et l'Italie, jalouſe de la gloire que devait lui procurer la renaiſſance des beaux arts, les encourageait autant que ſes forces le permettaient. En Angleterre la politique ſoutenue du fanatiſme de Cromwel n'en voulait qu'au trône: cruel envers ſon roi, il gouverna ſagement ſa nation; auſſi le commerce de cette île ne fut-il jamais plus floriſſant que ſous ſon protectorat. Ainſi le Béhémoth ne peut ſe regarder que comme un libelle de parti. Le Paradis de Milton vaut mieux ſans doute: ce poëte était un homme d'une imagination forte, qui avait pris le ſujet de ſon poëme dans une de ces farces religieuſes qu'on jouait encore de ſon temps en Italie, et il faut remarquer ſur-tout qu'alors l'Angleterre était paiſible et opulente. Le chancelier Bacon, qui s'illuſtra ſous la reine Eliſabeth, vivait dans une cour polie; il avait les yeux pénétrans de l'aigle de Jupiter pour ſcruter les ſciences, et la ſageſſe de Minerve pour les digérer. Le génie de Bacon eſt comme ces phénomènes qu'on voit paraître de loin à loin, et qui font autant d'honneur à leur ſiècle qu'à l'eſprit humain. E[illegible]

ministère du cardinal de Richelieu avait préparé le beau siècle de Louis XIV. Les lumières commençaient à se répandre; la guerre de la Fronde n'était qu'un jeu d'enfant. Louis XIV, avide de toute sorte de gloire, voulut que sa nation fût la première pour la littérature et le bon goût, comme en puissance, en conquêtes, en politique et en commerce. Il porta ses armes victorieuses dans les pays ennemis. La France se glorifiait des succès de son monarque, sans se ressentir des ravages de la guerre. Il était donc naturel que les Muses, qui se complaisent dans le repos et dans l'abondance, se fixassent dans son royaume. Mais ce que vous devez remarquer sur-tout, Monsieur, c'est qu'en Italie, en Angleterre, en France, les premiers hommes de lettres et leurs successeurs écrivirent dans leur propre langue. Le public dévorait ces ouvrages, et les connaissances se répandaient généralement sur toute la nation. Chez nous, c'était toute autre chose. Nos querelles de religion nous fournirent quelques ergoteurs, qui discutant obscurément des matières inintelligibles, soutenaient, combattaient les mêmes argumens, et mêlaient les injures aux sophismes. Nos premiers savans furent, comme par-tout, des hommes qui entassaient faits sur faits dans leur mémoire, des pédans sans jugement, des Lipsius, des Freinshémius, des Gronovius, des Grævius, pesans restaurateurs de quelques phrases obscures qui se trouvaient dans les anciens manuscrits. Cela pouvait être utile jusqu'à un certain point, mais il ne fallait pas attacher toute son application à des vétilles minutieuses, par conséquent peu importantes. Ce qu'il y eut

de plus fâcheux, c'eſt que la vanité pédanteſque de ces meſſieurs aſpirait aux applaudiſſemens de toute l'Europe : en partie pour faire parade de leur belle latinité, en partie pour être admirés des pédans étrangers, ils n'écrivaient qu'en latin; de ſorte que leurs ouvrages étaient perdus pour preſque toute l'Allemagne. De-là il réſulta deux inconvéniens: l'un que la langue allemande n'étant point cultivée, demeura chargée de ſon ancienne rouille; et l'autre, que la maſſe de la nation, qui ne ſavait pas le latin, ne pouvant s'inſtruire, faute d'entendre une langue morte, continua de croupir dans la plus craſſe ignorance. Voilà des vérités auxquelles perſonne ne pourra répondre. Que meſſieurs les ſavans ſe ſouviennent quelquefois que les ſciences ſont les alimens de l'ame; la mémoire les reçoit comme l'eſtomac, mais elles cauſent des indigeſtions, ſi le jugement ne les digère. Si nos connaiſſances ſont des tréſors, il faut, non pas les enfouir, mais les faire profiter en les répandant généralement dans une langue entendue par tous nos concitoyens.

Ce n'eſt que depuis peu que les gens de lettres ont pris la hardieſſe d'écrire dans leur langue maternelle, et qu'ils ne rougiſſent plus d'être Allemands. Vous ſavez qu'il n'y a pas long-temps qu'a paru le premier dictionnaire de la langue allemande qu'on ait connu; je rougis de ce qu'un ouvrage auſſi utile ne m'ait pas devancé d'un ſiècle; cependant on commence à s'apercevoir qu'il ſe prépare un changement dans les eſprits; la gloire nationale ſe fait entendre, on ambitionne de ſe mettre de niveau avec ſes voiſins, et l'on veut ſe frayer des routes au Parnaſſe, ainſi qu'au temple

de mémoire; ceux qui ont le tact fin le remarquent déjà. Qu'on traduise donc dans notre langue les ouvrages classiques anciens et modernes. Si nous voulons que l'argent circule chez nous, répandons-le dans le public, en rendant communes les sciences qui étaient si rares autrefois.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui a retardé nos progrès, j'ajouterai le peu d'usage que l'on a fait de l'allemand dans la plupart des cours d'Allemagne. Sous le règne de l'empereur Joseph on ne parlait à Vienne qu'italien; l'espagnol prévalut sous Charles VI; et durant l'empire de François I, né Lorrain, le français se parlait à sa cour plus familièrement que l'allemand: il en était de même dans les cours électorales. Quelle pouvait en être la raison? je vous le répète, Monsieur, c'est que l'espagnol, l'italien et le français étaient des langues fixées, et la nôtre ne l'était pas. Mais consolons-nous; la même chose est arrivée en France. Sous François I, Charles IX, Henri III, dans les bonnes compagnies on parlait plus l'espagnol et l'italien que le français; et la langue nationale ne fut en vogue qu'après qu'elle devint polie, claire, élégante, et qu'une infinité de livres classiques l'eurent embellie de leurs expressions pittoresques, et en eurent aussi fixé la marche grammaticale. Sous le règne de Louis XIV le français se répandit dans toute l'Europe, et cela en partie pour l'amour des bons auteurs qui florissaient alors, même pour les bonnes traductions des anciens qu'on y trouvait. Et maintenant cette langue est devenue un passe-partout qui vous introduit dans toutes les maisons et dans toutes les villes. Voyagez de Lisbonne à Pétersbourg, et

de Stockholm à Naples, en parlant le français, vous vous faites entendre par-tout. Par ce feul idiome vous vous épargnez quantité de langues qu'il vous faudrait favoir, qui furchargeraient votre mémoire de mots à la place defquels vous pouvez la remplir de chofes, ce qui eft bien préférable.

Voilà, Monfieur, les différentes entraves qui nous ont empêchés d'aller auffi vîte que nos voifins; toutefois ceux qui viennent les derniers, furpaffent quelquefois leurs prédéceffeurs : cela pourra nous arriver plus promptement qu'on ne le croit, fi les fouverains prennent du goût pour les lettres; s'ils encouragent ceux qui s'y appliquent, en louant et récompenfant ceux qui ont le mieux réuffi : que nous ayons des Médicis, et nous verrons éclore des génies. Des Auguftes feront des Virgiles. Nous aurons nos auteurs claffiques; chacun, pour en profiter, voudra les lire; nos voifins apprendront l'allemand, les cours le parleront avec délice; et il pourra arriver que notre langue polie et perfectionnée s'étende en faveur de nos bons écrivains d'un bout de l'Europe à l'autre. Ces beaux jours de notre littérature ne font pas encore venus; mais ils s'approchent. Je vous les annonce, ils vont paraître : je ne les verrai pas, mon âge m'en interdit l'efpérance. Je fais comme Moïfe; je vois de loin la terre promife, mais je n'y entrerai pas. Paffez-moi cette comparaifon. Je laiffe Moïfe pour ce qu'il eft, et ne veux point du tout me mettre en parallèle avec lui; et pour les beaux jours de la littérature, que nous attendons, ils valent mieux que les rochers pelés et arides de la ftérile Idumée.

COMMENTAIRE

COMMENTAIRE
THÉOLOGIQUE
DE
DON CALMET
SUR
BARBE-BLEUE.

AVANT-PROPOS

DE

L'ÉVÊQUE DU PUY.

Il faut que l'univers fache qu'on a découvert depuis peu, parmi les papiers de défunt don Calmet, un commentaire théologique fur Barbe-bleue, ouvrage auffi utile qu'édifiant. En fon temps on avait héfité de le publier avec les autres ouvrages de ce favant bénédictin, à caufe que le docteur Tamponet et autres membres de la forbonne foutenaient, avec une obftination fcandaleufe, que Barbe-bleue n'était point un livre canonique. L'archevêque de Paris, dont la vafte érudition eft fi connue, le cardinal de Rohan, qui paffe pour un des premiers théologiens du royaume, l'évêque du Velai, qui fe diftingue par fon zèle, monfieur de Montpellier, monfieur de Tours, enfin tous les premiers de notre clergé prouvaient que Barbe-bleue n'eft point un livre apocryphe, ce qui occafionna une difpute d'une érudition exquife. Le parti de Barbe-bleue fe fondait fur Erafme, qui le cite dans fon incomparable Eloge de la folie; fur faint Athanafe, qui en rapporte des paffages dans fa difpute contre les ariens; fur faint Bafile, qui le trouve très-orthodoxe;

fur faint Grégoire de Nazianze, qui fe fonde fur fes prophéties, dans un apologétique de la religion chrétienne, qu'il adreffe à l'empereur Julien ; fur faint Jean-Chryfoftome, qui puifa dans ce livre pieux fes plus belles figures de rhétorique, dont il orna fes admirables homélies. Le pieux évêque Las Cafas en lifait tous les jours quelques paffages, pour corroborer fa foi. Barbe-bleue était le bréviaire du pape Alexandre VI. Le cardinal de Lorraine jugeait également que ce livre était canonique. Ainfi, en comptant les voix, ceux qui foutiennent que Barbe-bleue eft un livre prophétique et divinement infpiré, l'emportent de beaucoup en nombre fur ceux qui le fufpectent. Voici ce que nous connaiffons de fon origine. Barbe-bleue parut à Alexandrie avec la traduction que les Septante firent du Pentateuque et des autres livres de l'ancienne loi. Pendant la captivité des tribus, elles avaient perdu l'ancien Teftament ; mais les Samaritains l'avaient confervé : Barbe-bleue fe trouvait avec ces livres. Lorfque le peuple, après avoir quitté Babylone, fut de retour à Jérufalem, Efdras et Néhémias fe donnèrent beaucoup de peine pour ramaffer tout ce qu'ils purent raffembler de ces précieux ouvrages perdus. Ils retrouvèrent quelques livres, ils en recompofèrent d'autres de mémoire.

Comme ce travail était immenfe, et qu'ils avaient hâte d'achever, ils négligèrent de joindre Barbe-bleue au corps des ouvrages facrés, qu'ils avaient rétablis comme ils avaient pu. Et c'eft à cette négligence d'Efdras qu'il faut attribuer principalement les doutes qu'ont eus quelques docteurs, de fon authenticité.

Cependant il n'y a qu'à lire ce qu'en écrit faint François d'Affife, pour diffiper les foupçons qui pourraient nous refter touchant Barbe-bleue. Saint-François, qui l'avait rigoureufement examiné, dit: „ Ce livre porte tous les caractères de l'infpiration „ divine. C'eft une parabole, ou plutôt une pro-„ phétie de toute l'œuvre de notre falut; j'y recon-„ nais le ftyle des prophètes; il a les grâces du „ Cantique des cantiques, le merveilleux du pro-„ phète Efaïe, la mâle énergie d'Ezéchiel, avec „ tout le pathétique de Jéremie. Et comme dans „ l'original hébreu il ne fe rencontre aucun terme „ ni aucune phrafe de la langue fyriaque, il eft „ inconteftable que l'auteur divinement infpiré de „ Barbe-bleue doit avoir fleuri long-temps avant „ la captivité de Babylone." Saint François fuppofe même qu'il doit avoir été contemporain du prophète Samuel; ce que cependant nous n'oferions affirmer pofitivement. Le nom de l'auteur de ce

faint livre n'eft pas parvenu jufqu'à nous, marque de fa grande modeftie ; en quoi les auteurs de ce fiècle ne l'égaleront point. Mais nous ignorons de même quels font ceux qui ont écrit les livres de Ruth, de Job et des Machabées. Peut-être notre faint prophète eft-il en cela égal à Moïfe, qui ne pouvait, comme perfonne dans tout l'univers, nous tranfmettre l'hiftoire de fa mort et de fon enterrement. Toutefois contentons-nous de ce que notre célèbre commentateur don Calmet dit de Barbe-bleue. Il y trouve une doctrine falutaire à l'édification des ames pieufes, et des prophéties évidemment accomplies : il ajoute que ces prophéties furtout feront d'un grand poids pour confirmer la vérité de notre fainte religion catholique, apoftolique et romaine. Ç'aurait été une perte irréparable pour l'églife militante, fi ce précieux commentaire était demeuré plus long-temps fupprimé. Plus d'une raifon nous oblige à le publier. Nous touchons, hélas ! à la fin des temps ; le grand jour s'approche, qui va terminer toutes les vanités humaines. Tout ce qui nous a été prédit fe vérifie. La nature perd fa fécondité, l'efpèce humaine fe dégrade à vue d'œil. Déjà la perverfité du bon fens l'emporte fur la fimplicité chrétienne ; le zèle ardent pour la foi s'eft changé en une indifférence criminelle ; les nouvelles

erreurs l'emportent ſur les anciennes vérités ; la foi paſſe pour l'effet de l'ineptie, l'incrédulité pour un effort de raiſon. Nos ennemis ne nous attaquent plus en ſecret ; au lieu d'aller à la ſape comme jadis, ils donnent des aſſauts violens aux principes fondamentaux de notre ſainte croyance. Nos ennemis, en troupes nombreuſes, ſe raſſemblent ſous les différentes enſeignes de l'héréſie ; ils nous enveloppent de tous côtés. Lucifer combat à leur tête pour détruire notre culte et nos autels. L'égliſe ébranlée juſqu'en ſes ſacrés fondemens, menace ruine ; elle eſt ſur le point de s'écrouler. Cette ſainte mère gémit comme une colombe, elle brame comme un cerf que l'impitoyable chaſſeur eſt prêt à maſſacrer. Elle appelle à ſon ſecours ſes enfans dans ſa grande détreſſe. C'eſt Rachel qui pleure ſes enfans, et qui ne peut s'en conſoler. Volons à ſon aide. Etayons ſon ancien et ſacré édifice avec le ſaint commentaire de don Calmet ſur Barbe-bleue. Oppoſons ce ſavant bénédictin comme un bouclier, pour repouſſer les traits empoiſonnés qu'une philoſophie impie lance contre nous, et que les portes de l'enfer ne prévalent point contre une égliſe fondée ſur la pierre angulaire de notre ſalut. Et puiſſent, en liſant ce divin commentaire, s'amollir ces cœurs endurcis dans leur turpitude et dans leur incrédu-

lité! et puiſſent ceux qui, ayant perdu le goût des délectations ſpirituelles, ſe ſont plongés dans la corruption du ſiècle, fortifiés par don Calmet et Barbe-bleue, ſe convaincre, qu'en s'attachant à ſatisfaire leur cupidité et leur amour pour les choſes d'ici-bas, ils haſardent, pour ces biens paſſagers, de ſe rendre indignes à jamais des béatitudes éternelles.

COMMENTAIRE THÉOLOGIQUE DE DON CALMET SUR BARBE-BLEUE.

POUR bien développer le ſens myſtique de ce divin ouvrage, il faut l'avoir auparavant profondément étudié. Quoique le nom de l'auteur ſacré qui l'a écrit, ne ſoit pas parvenu juſqu'à nous, nous pouvons juger, en examinant le ſtyle de l'original hébreu, qu'il doit avoir été contemporain du prophète Samuel. Il ſe ſert des mêmes expreſſions que l'on trouve dans le Cantique des cantiques, et de quelques phraſes approchantes des pſeaumes de David, d'où nous pouvons conclure qu'il a fleuri long-temps avant la captivité de Babylone. L'ouvrage eſt écrit dans un ſtyle oriental. C'eſt une parabole qui, avec la morale la plus chrétienne et la plus ſublime, eſt en même temps une des prophéties les plus évidentes de l'avénement du Meſſie et de

la victoire ſignalée qu'il remporta ſur l'ennemi perpétuel de Dieu et des hommes. Ce livre que nous commentons eſt comme une mine abondante; plus on y fouille, plus on y trouve de tréſors. On peut lui appliquer ce paſſage de l'Ecriture : chez Barbe-bleue la lettre tue, mais l'eſprit vivifie. Les livres de l'ancien Teſtament portent tous le même caractère. Les pères de l'Egliſe et les docteurs les plus verſés dans les ſaintes écritures ſe ſont conſtamment appliqués à ſaiſir le ſens caché des auteurs inſpirés, et ſouvent, en comparant des paſſages de différens prophètes, ils ont réuſſi à les expliquer les uns par les autres. Nous nous propoſons de ſuivre cette ſage méthode pour mettre en évidence les divines vérités et les prophéties frappantes que la ſacrée parabole de Barbe-bleue préſente à notre méditation.

Voyez comme il débute avec une ſimplicité touchante : " Il y avait une fois un homme, „ qui avait une belle maiſon à la ville et à la „ campagne. " Ce ſeul commencement dénote qu'il était divinement inſpiré. Il ne dit point : Il y avait *en telle année*; mais : Il y avait *une fois* un homme; — parce qu'il voyait en eſprit les diſputes que les incrédules mettraient un jour en avant, touchant différens points de chronologie; ſavoir pour la naiſſance du Chriſt, ſon voyage en Egypte, le temps que ſon ſaint miniſtère a duré; enfin touchant ſa mort et ſa réſurrection. Il préfère donc à ces dates contentieuſes cette ſimplicité ſublime; " il y avait *une fois* un homme. — Cet homme „ avait une maiſon à la ville et à la campagne. ".

Voilà le vrai ftyle de la narration. Le faint auteur défigne par ces différentes poffeffions la turpitude de celui dont il parle. Il était attaché aux biens de ce monde. Sans doute qu'il fe glorifiait de fes richeffes, et ne comptait pour rien les biens de l'autre vie. "Il avait la barbe bleue.". Il avance par degré. Cet homme eft riche, il eft vain, il a la barbe bleue: c'eft la marque caractériftique du diable. Cet auteur de tous nos maux ne peut avoir une barbe comme l'ont les hommes: elle doit être bleue; car le diable, qui fous la forme d'un ferpent tentait Eve dans le paradis, avait une couleur bleuâtre. J'appuie encore cette affertion par une raifon phyfique. Les lampes qu'on entretient avec de l'huile, jettent des reflets bleuâtres; les démons qui plongent les damnés dans de grandes cuves d'huile bouillante, teignent infenfiblement leur barbe de cette couleur, de même qu'il arrive à ceux qui travaillent aux mines de vitriol, de prendre à la longue des cheveux verdâtres. Ces marques, ces couleurs font appropriées à l'efprit malin, pour que les hommes puiffent reconnaître l'ennemi de leur falut. Nous avons des yeux pour voir, et nous ne voyons pas; mais nous n'examinons rien. C'eft notre pareffe, c'eft notre tiédeur, c'eft notre coupable négligence, qui nous fait donner dans tous les piéges que cet efprit rebelle et mal-fefant nous tend. Nous ne veillons point au falut de nos ames immortelles. Que l'efprit tentateur ait une barbe bleue ou non, perfonne n'y réfléchit: il flatte nos paffions, nous nous laiffons féduire; on fe fie en lui, et l'on eft perdu. Voici comme la parabole

explique cette importante vérité : " Une dame de „ qualité avait deux filles à marier ; Barbe-bleue „ lui en demanda une ". Remarquez que le diable s'adreſſe toujours aux femmes. Il ſait que ce ſexe eſt plus fragile que le nôtre : ajoutez que pourvu que l'ennemi de Dieu enlève quelqu'un, il lui eſt égal que ce ſoit la fille cadette, ou la fille aînée ; pourvu qu'il faſſe ſon butin. — " Long-temps elles „ ne purent ſe réſoudre à épouſer barbe-bleue, „ parce qu'il avait eu pluſieurs femmes, et que per- „ ſonne ne ſavait ce qu'elles étaient devenues ". C'eſt que la grâce combattait encore dans le cœur de ces jeunes filles, et leur inſpirait une ſecrète averſion contre le prince des ténèbres. Il ne faut point ſe familiariſer avec lui, ou tôt ou tard l'on eſt perdu. Gardez-vous de commettre un premier crime ; le ſecond ſe commet ſans remords. — " Barbe- „ bleue mena ces demoiſelles avec quelques jeunes „ gens à une de ſes maiſons de campagne, où ce ne fut „ que bals, feſtins et promenades ". — On ne ſau- rait repréſenter plus clairement les ruſes du Démon et la marche qu'il prend pour nous ſéduire, qu'elles ne ſont marquées dans cette parabole Il vous inſinue le goût des plaiſirs, ce ſont banquets ſuperbes, bals laſcifs, diſcours ſéduiſans ; enſuite il allume en nous le feu des paſſions, la volupté, le déſir des richeſſes, l'orgueil, le dédain ; et petit à petit il débauche ainſi à Dieu ſes ſerviteurs. Nous ſommes comme enivrés de cette figure du monde qui paſſe, nous n'aſpirons plus à une béatitude éternelle, et nos funeſtes paſſions effrénées nous précipitent dans un gouffre de douleur. C'eſt par de telles ruſes per-

fides que le démon, en défertant le ciel, parvient à peupler les enfers, qui font fon royaume. Mais faites fur-tout attention au rapide progrès que fes tentations font fur les cœurs innocens. Il gagna la cadette des fœurs comme la moins expérimentée, et l'époufa pour le malheur de la pauvre fille. L'auteur facré entend fous le nom de cette jeune époufe le peuple juif qui, oubliant les bienfaits infinis qu'il avait reçus de Dieu, et tous les prodiges et les miracles qu'il avait faits en faveur de cette nation, facrifia à de faux dieux, c'eft-à-dire, à des démons, et donna dans toutes les idolâtries païennes. C'eft avec cette profonde théologie et ce grand fens que notre auteur facré nous enfeigne ces fublimes vérités. La jeune fille quitta fa maifon paternelle pour fe marier à Barbe-bleue. Les juifs quittent le Dieu d'Abraham, d'Ifaac et de Jacob, pour Baal-Phégor et d'autres dieux que l'enfer avait vomis fur terre. On commence par être tiède, on devient indifférent, on oublie Dieu, on s'engage dans le péché, on s'y embourbe; enfin l'on ne peut plus s'en retirer, et l'homme eft perdu, du moment que la grâce efficace l'abandonne. Un efprit de vertige s'empare de fes fens; il touche au bord du précipice, fans connaître l'abyme qui va l'engloutir. La nouvelle mariée, qu'une funefte erreur aveugle, ne voit pas que fon mari a une barbe bleue. C'eft ainfi qu'emportés par la violence de nos paffions, nous ne nous apercevons pas de la difformité monftrueufe des vices. Le pécheur vogue fans bouffole et fans gouvernail, et devient le jouet des tempêtes impétueufes, qui brifent enfin fon frêle navire. " A peine Barbe-bleue

„ eſt-il marié, qu'il entreprend un voyage de ſix ſemai-
„ nes, pour vaquer à de certaines affaires, en priant
„ ſa femme de ſe bien divertir en ſon abſence." C'eſt que le démon, non content d'une priſe, toujours agiſſant pour le malheur des hommes, cherche ſans ceſſe une nouvelle proie. " En partant, Barbe-bleue
„ donne à ſa femme la clef de tous ſes tréſors, et
„ lui en remet une ſecrète d'un cabinet qu'il lui
„ défend d'ouvrir ". — Que de grandes leçons dans ce peu de paroles! Le vieux ſéducteur, qui ſait le métier qu'il a appris par l'expérience de tous les ſiècles, renverſe le cerveau d'une jeune perſonne, en lui donnant du goût pour les richeſſes. Il veut nous attacher aux biens terreſtres et périſſables, pour nous détacher des biens incorruptibles du paradis. Il parvient par le même moyen à égarer le plus ſage des rois: il donne à Salomon tout l'or d'Ophir. De cet argent Salomon commence à bâtir à Jéruſalem un temple au Seigneur: voilà le bon uſage. Mais le démon ne ſe décourage pas. Enſuite le ſage roi ſe pourvoit de ſept cents concubines: voilà l'abus. Remarquez, en paſſant, combien notre eſpèce dégénère; car aucun Sardanapale de notre ſiècle ne pourrait ſuffire à un ſi grand nombre de concubines. Salomon ne s'en tint pas là. On le vit enfin ſacrifier aux faux dieux. C'eſt ainſi qu'une chute entraîne après elle une autre chute. Mais il eſt temps de revenir au texte ſacré. La clef de ſes tréſors, que Barbe-bleue donne à ſon épouſe, figure le paſſe-partout des enfers. Ce ſont ces perfides clefs qui ouvrent la porte à tous les vices. Le démon fait que la plupart des hommes ſont pris par l'appât

des richeſſes ; il en a trouvé peu qui ſuſſent y réſiſter. Souvenez-vous que lorſque le prince des ténèbres eut l'audace de tranſporter le divin Meſſie ſur le ſommet d'une haute montagne, il lui dit : Vois-tu ces royaumes de la terre ? je te les donne ſi tu m'adores. Malheureuſes richeſſes, funeſtes grandeurs, qui perdez ceux qui vous chériſſent ! Non, les riches n'hériteront point du royaume des cieux. Et vous, grands monarques de l'univers, vous, dont l'orgueil ſe pavane ſi inſolemment ſur vos trônes ſuperbes, hélas ! vous ſerez un jour la proie des flammes éternelles, tandis que le pauvre Lazare du haut de l'empyrée contemplera vos ſouffrances et vos tourmens avec des yeux de compaſſion. Remarquons en même temps, que le démon, en donnant tant de clefs à ſon épouſe, lui défend d'ouvrir le cabinet ſecret. Ce trait ſeul ſuffit pour nous marquer que ce livre eſt divinement inſpiré ; parce que ce peu de paroles dépeignent les perfidies du démon avec des coûleurs frappantes. Il ſe ſert adroitement de nos paſſions pour nous ſubjuguer ; mais il ne veut pas que nous connaiſſions les ruſes et les ſupercheries par leſquelles il parvient à nous dompter : en nous liant, en nous garrottant même, il veut que ces chaînes ſoient inviſibles, et que nous ne nous apercevions pas que nous ſommes ſes malheureux eſclaves. C'eſt ce cabinet fatal qui renferme ces myſtères d'iniquité. Il ne veut pas que ſa jeune épouſe y entre ; en même temps il la tente, en excitant ſa curioſité. Voilà la même ruſe par laquelle il perdit notre première mère : il lui diſait : Mangez de ce beau fruit, qui vous donnera la connaiſſance de toutes choſes ; on vous l'envie,

parce qu'il eſt excellent. Mangez-en, vous en êtes maintenant la maîtreſſe. Curioſité funeſte, pomme funeſte, pomme fatale, pomme abominable ! vous perdîtes le genre humain ! La jeune épouſe de Barbe-bleue était femme, et curieuſe, autant que l'était notre première mère : la tentation était forte. Pourquoi me donner la clef de ce cabinet ? pourquoi me défendre d'y entrer ? ſe diſait-elle à elle-même. Sans doute que ce que mon époux a de plus rare et de plus précieux, s'y trouve enfermé. Mais pouvait-elle réſiſter à tous les ennemis dangereux qui l'entouraient ? Elle était attaquée en même temps par le démon du plaiſir, par le démon de la débauche, par le démon des richeſſes, par l'aiguillon de la curioſité. Elle ne voit ni le piége qu'on lui tend, ni quelles en ſeront les ſuites déplorables. Hélas ! que pouvait opérer ſur ſon cœur ce faible reſte de la grâce ſuffiſante, dont les trois quarts s'étaient effacés depuis ſon abominable mariage avec le prince des ténèbres. La grâce n'y peut plus tenir, elle l'abandonne. Dès-lors l'eſprit d'égarement offuſque tous ſes ſens et règne deſpotiquement ſur elle. La voilà qui ſaiſit la clef du fatal cabinet; elle y vole, elle ouvre la porte, elle y deſcend. Quel ſpectacle, juſte Dieu, s'offre à ſa vue ! Des cadavres d'une quantité de femmes égorgées, dont le ſang inondait le plancher du cabinet. Ces objets affreux l'effraient et la conſternent : une ſombre et noire mélancolie remplit ſon ame de douleur. Le bandeau de l'illuſion ſe déchire; à l'ivreſſe des plaiſirs trompeurs ſuccèdent le remords, le repentir et l'abattement. Dans le moment où elle ſe croit perdue, le ciel lui darde un rayon de la grâce

verfatile, et trois rayons de la grâce concomitante, que fon repentir avait méritée. Dès-lors elle aperçoit fes crimes dans toute leur horreur. Moment terrible! qui lui montre ce Dieu jaloux armé du foudre, et prêt à l'en frapper. Sans mouvement et prefque fans vie, elle laiffe tomber fa clef; mais que faire? il faut la ramaffer; elle la trouve toute tachée de fang. C'eft ce fang innocent répandu depuis le jufte Abel jufqu'au grand prêtre Jojada; il crie au ciel vengeance, il demande qu'Adonaï, long-temps fourd aux gémiffemens du peu de juftes qui reftaient en Ifraël, leur envoie celui qui fefait l'efpérance des nations, et qui devait terraffer l'ancien ennemi de Dieu et du genre humain. Cette jeune époufe était dans un état affreux; fon ame était bouleverfée par l'impreffion de ces cadavres fanglans, par le regret de fes crimes, par le pouvoir de la grâce efficace, et par l'averfion qu'elle conçoit pour Barbe-bleue. Toute éplorée, elle fort de ce féjour d'horreur. Elle veut effuyer cette clef fatale, du fang qui la tachait; elle l'effaie différentes fois, mais elle n'y peut réuffir. Tant les taches de nos péchés font ineffaçables, tant il en coûte pour épurer ce que le crime a fouillé. Cependant Barbe-bleue, qui était en voyage, reçoit des nouvelles que fes affaires font terminées à fon avantage; car les affaires du diable vont vîte. Le mal eft aifé, le bien difficile, il revient à fon palais et redemande d'abord à fon époufe la clef du terrible cabinet. Moment de terreur pour la pauvre femme, qui lui repréfente les maux que fa curiofité lui attire; mais moment favorable à fon falut, qui la conforte et la

rend à fon créateur. Barbe-bleue lui crie d'une voix aigre : "où eft la clef du cabinet ? " La jeune époufe la lui préfente d'une main tremblante ; car elle fentait déjà une averfion falutaire d'avoir de la connexion avec le diable. — "D'où vient, dit Barbe-bleue, „ ces taches de fang fur cette clef ? " — " Je n'en fais „ rien," répondit-elle plus pâle que la mort. — " Eh bien, Madame," repartit Barbe-bleue, (car le diable eft poli,) " vous y entrerez, pour y tenir „ votre place parmi les femmes que vous y avez „ vues ". Ah ! pauvres humains, apprenez à connaître le diable. Sans ceffe défiez-vous de lui ; foyez toujours fur vos gardes ; il sème de fleurs le chemin par lequel il vous conduit aux enfers. Du commencement il eft le flatteur de vos paffions, puis fubitement il fe transforme en bourreau de vos ames, et vous plonge dans des gouffres de douleurs. Mais obfervons à cette occafion, avec les faints pères, combien les voies de Dieu font différentes des voies des hommes. Le moment marqué par la providence, où il fe propofait de fecourir la jeune repentante, n'était pas encore arrivé : pour gagner le moment bienheureux, le faint Efprit met dans la bouche de cette femme les paroles les plus touchantes, capables d'attendrir les tigres et les lions les plus farouches. Mais le démon, auquel elles s'adreffaient, était plus impitoyable que tous les tigres de l'univers ; il n'a de plaifir que celui d'augmenter les compagnons de fes crimes, d'exciter à la défertion ceux qui font enrôlés fous les drapeaux du Chrift, pour les affocier à fa révolte, et les rendre les victimes des enfers. — " Il faut mourir, Madame, "

s'écrie Barbe-bleue; " il faut mourir tout-à-l'heure!" — Paroles barbares, qui expriment toute la cruauté de l'efprit malin! paroles utiles, que le faint Efprit a dictées à l'auteur facré, pour nous infpirer toute l'averfion et l'horreur que nous devons avoir pour le prince des ténèbres! — "Puifqu'il faut mourir, „ répond fon époufe éplorée! accordez-moi un feul „ quart d'heure". "Oui", dit Barbe-bleue, " mais pas „ un moment de plus". — Moment néceffaire et utile, moment tout d'or pour le dénouement de la parabole. La jeune époufe, comme nous l'avons dit, fignifie le peuple d'Ifraël; fon mariage avec Barbe-bleue, le culte idolâtre que ce peuple élu rendit à Baal-Phégor, à Moloc et à d'autres dieux; la defcente de la jeune époufe dans ce caveau fanguinaire, prédit clairement la captivité de Babylone, pendant laquelle le culte du vrai Dieu avait ceffé, et l'efclavage dans lequel le peuple gémit longtemps, affujetti tour à tour par les Affyriens, les Egyptiens, les Mèdes et les Romains. Le retour de Barbe-bleue, qui veut égorger fa femme, figure les derniers efforts des enfers pour détruire la créance, le culte et les autels de Sébaoth, les crimes accumulés fur la face de toute la terre, la ceffation des prophéties et des miracles, et le malheureux abandon du genre humain, qui allait obliger Adonaï d'envoyer mourir fon fils innocent, pour fauver les hommes coupables. Mais ne craignons rien. La grâce opère, elle vivifie la jeune époufe inconfolable, qui éclate par ces paroles remarquables. — „ Anne, ma fœur! ma fœur Anne! ne vois-tu rien „ venir? " — C'eft comme fi elle eût dit: " Adonaï

ne m'abandonnera pas; quelque grandes que ſoient mes offenſes, je me confie en ſa miſéricorde; mon repentir ſurpaſſe mes crimes; je ſais qu'il arme un vengeur pour me délivrer du joug de l'enfer. Ma ſœur Anne! Anne, ma ſœur! ne vois-tu pas encore venir ce divin ſauveur? Hélas! je l'ai offenſé! oui, j'ai mérité ſa colère; mais quelque énormes que ſoient mes péchés, ſa bonté n'en eſt pas moins infinie. Quand viendra celui qu'Iſaïe, qu'Ezéchiel, que Daniel ont promis aux nations? celui qui écraſera ſous ſes pieds le ſerpent qui avait ſéduit nos premiers pères, et auquel le genre humain devra ſon ſalut? Je ſuis née de la tribu de Juda, je ſuis fille d'Adonaï; celui qui vient pour ma délivrance, eſt ſon fils; donc il eſt mon frère. Ah! cher frère, venez, je vous attends avec impatience. Anne, ma ſœur! ne vient-il pas encore?" Sa ſœur Anne monte promptement ſur une tour du château. Car il faut s'élever des fanges de la terre, quand on veut contempler les objets céleſtes. Voilà pourquoi les animaux ont la tête inclinée en bas, et l'homme ſeul l'a élevée, pour porter ſes regards aux cieux. Nous ſavons bien qu'on nous objecte que le coq porte ſa tête auſſi haut que nous. Ce ſont-là de ces mauvais contes forgés par les incrédules, pour décréditer, s'ils le pouvaient, les céleſtes vérités qui nous ſont révélées. Mais revenons à mon texte ſacré; revenons à la ſœur Anne, qui repréſente, ſelon le ſens myſtique de la parabole, tous les ſaints et les prophètes qui ont traité de l'économie de notre ſalut; et de l'ouvrage de la rédemption. Comme elle n'avait point failli comme ſa ſœur,

auſſi la grâce ſuffiſante et la grâce efficace ne l'abandonnèrent-elles pas, et c'était pourquoi l'eſprit prophétique repoſait ſur elle. Sans ceſſe elle s'occupe de la racine de Jeſſé, et de ces glorieux deſtins de ce fils de David, qui ſera l'eſpérance des nations; de ſon humilité et de ſes triomphes. Anne jette ſes regards attentifs de tous les côtés. Que voit-elle? *Le ſoleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie*, ce qui ſignifie dans le langage ſacré: "Je vois le ſoleil qui s'épanouit d'aiſe, et qui ſe réjouit du glorieux avénement du Meſſie; je vois ſes rayons, qui diſperſent la pouſſière de l'erreur aux clartés de l'évangile; je vois *l'herbe qui verdoie*; ou pour mieux dire, qui ſe couvre des livrées de l'eſpérance et qui attend impatiemment l'arrivée du Chriſt". Mais le peuple hébreux, repréſenté par la jeune épouſe, ne comprend pas le ſens myſtique de cette divine allégorie. Le Meſſie, tant promis par les prophètes, n'arrive pas aſſez vîte au gré de ſes avides déſirs. Voyez comme, en attendant, le démon redouble d'efforts; ſa cruauté le preſſe de mener à fin ſa damnable entrepriſe. Barbe-bleue avec une voix tonnante, ſemblable aux trompettes de Jéricho, s'écrie à toute gorge: "Venez vîte, Madame, ou je monterai là-haut vous égorger". — Que fera-t-elle, que peut-elle faire? elle demande une courte dilation; elle veut attendre que l'heure du ſeigneur ſoit venue; et en même temps elle répète d'une voix faible ces pieuſes paroles: "Anne, ma ſœur Anne! ne vois-tu „ rien venir?" — C'eſt ainſi que le petit troupeau des ſaintes ames que Dieu avait conſervé dans ſon peuple élu, ſoupirait avec un ſaint zèle après ſa

délivrance, et craignait que la race d'Abraham, d'Ifaac et de Jacob, vouée au culte d'Elchadaï, d'Adonaï, d'Elohim, ne fût exterminée par le prince des ténèbres. Anne lui répond encore: *Je vois le foleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie.* Oui, Dieu tiendra fes promeffes, il ne vous abandonnera pas. Il a affifté le prophète Elifée, quand les petits garçons l'appelaient *tête-chauve*; ces petits garçons furent métamorphofés en ours. Ce fut lui qui écarta la mer rouge, pour donner un paffage à fon peuple. Ce fut lui qui arma la main de Samfon d'une mâchoire d'âne, pour défaire les Philiftins; il ne vous abandonnera pas. Mais Barbe-bleue redoublait d'impatience, et criait plus fort que jamais! " Defcends, ou je monterai ". Par où l'auteur facré défigne l'abomination de la défolation dans la cité fainte, ou l'entrée triomphante de Pompée à Jérufalem, et les aigles et les dieux des Romains placés à côté du temple; la tour Antonia, que l'infame Hérode fit élever à l'honneur du Triumvir de ce nom; et les peines que fe donna ce roi, d'introduire un culte idolâtre dans cette terre que Sébaoth avait deftinée pour être habitée éternellement par fon peuple élu. Ces faits importans précédèrent d'une trentaine d'années la venue de Jéfus-Chrift. C'eft avec cette précifion étonnante que l'auteur facré de ce faint livre a vu et prédit l'avenir, qu'en comptant le quart d'heure de répit que Barbe-bleue accorde à fa femme, la minute à trois années, cela répond exactement à l'efpace de temps qui s'écoula depuis la prife de Jérufalem par Pompée jufqu'au bienheureux avénement de la naiffance du

Meſſie. Mais la malheureuſe épouſe de Barbe-bleue, tremblante et preſque inanimée, croyait ſa perte certaine; ſes forces l'abandonnaient, ſa voix était près de s'éteindre: elle répétait pourtant avec ferveur ces pieuſes paroles: "*Anne! ma ſœur Anne!* „ *ne vois-tu rien venir?*" "Je vois, répond ſa ſœur, „ une pouſſière qui s'élève du côté de l'orient." L'épouſe déſolée lui demande: "*Ne ſont-ce point* „ *mes frères?*" "*Hélas! non*," reprit Anne, "*ce ſont* „ *des brebis.*" Remarquez ſur-tout dans ce paſſage, que chaque parole annonce de grandes vérités. L'auteur divin nous figure ſous la forme de ce troupeau de brebis, ſaint Jean, le bienheureux précurſeur de Jéſus-Chriſt. Lui-même avait la douceur des brebis, et il venait annoncer au genre humain abruti par ſes crimes l'agneau ſans tache. Si notre auteur ſacré avait vu de ſes yeux accomplir tout ce qui précéda la venue bienheureuſe du Meſſie, il n'aurait pu narrer les événemens avec plus d'ordre qu'il ne les expoſe dans cette parabole; c'eſt plutôt une hiſtoire qu'une prophétie. Nous touchons enfin au moment où la terre en travail va enfanter ſon ſauveur. Barbe-bleue, ou diſons plutôt, le Diable, en fureur, vient et veut ſaiſir ſa proie.

Anne annonce dans ce moment à ſa ſœur qu'elle voit venir deux cavaliers, mais qu'ils ſont encore éloignés. Ces deux cavaliers ſont le Fils et le ſaint Eſprit, différens de perſonne; qui tous deux indiſſolublement unis au Logos, compoſent la très-ſainte et très-adorable trinité. Quand arrivent-ils? Dans un temps où tout le monde jouit de la paix, dans

le temps qu'Auguste ferma le temple de Janus; mais d'autre part aussi dans le temps que toutes les puissances de l'enfer fesaient la guerre la plus vive à leur créateur : lorsque les prêtres, les lévites et les docteurs de la loi étaient partagés en différentes sectes d'une philosophie damnable, qui se produisaient sous le nom de pharisiens, d'esséniens, de saducéens et de thérapeutes, qui sapaient et détruisaient si bien la foi de leurs ancêtres, que Sébaoth n'avait presque plus de vrais adorateurs. Le péril était imminent, il fallait un prompt secours, ou la jeune épouse aurait été égorgée, et l'Eglise détruite; mais Sébaoth n'abandonne pas ses fidelles. Dans le moment que Barbe-bleue porte le glaive au cou de son épouse, voilà le saint des saints qui arrive, qui le terrasse, et qui abat Lucifer à ses pieds. L'Eglise est sauvée, et l'enfer en frémit de rage. Voyez combien les paroles de l'auteur sacré sont infaillibles. Les saints et les prophètes, auxquels le Ciel a révélé les événemens futurs, les ont annoncés. La faible raison humaine n'a pu percer l'écorce qui couvrait ces pieuses vérités. Il a fallu que tout s'accomplît pour la convaincre. C'est le sens mystique qu'il faut chercher dans les saintes écritures, ou l'on n'aura jamais l'intelligence de Jérémie, d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Daniel, ni de Barbe-bleue, ni du cantique des cantiques. Dès que les deux cavaliers paraissent, voilà la jeune épouse sauvée. Dès que le Messie vient au monde, voilà le Diable enchaîné d'éternelles chaînes ; voilà la religion chrétienne, toujours militante et toujours triomphante, qui s'établit, et l'ouvrage de notre salut qui s'achève.

Mais continuons notre paraphraſe. L'épouſe de défunt Barbe-bleue achète une compagnie pour ſon frère. Quelle compagnie ? Si ce n'eſt le troupeau des fidelles que l'Egliſe contient dans ſon ſein; de ces vrais ſoldats du Chriſt, prêts à combattre et à mourir pour la propagation de la vraie foi; de ces ſoldats prêts à exterminer par le glaive ce nombre d'hérétiques, ou plutôt de damnés qui, révoltés contre leur ſainte mère, déchirent ſes entrailles. Cette compagnie, dans un ſens encore plus myſtiquement ſublime, fait alluſion au glaive donné à notre ſaint père le pape pour venger la cauſe de Dieu, et exterminer ſes ennemis. Continuons encore : La veuve de Barbe-bleue, ou pour mieux dire, de Belzébuth, ſe remarie enſuite à un fort honnête homme; c'eſt le pape qu'elle épouſe. Comme on ſait, l'Egliſe eſt mariée au pape, qui eſt le vicaire de Jéſus-Chriſt. Que viennent à préſent un Luther, un Calvin, un Socin ou quelque hérétique de leur eſpèce, tous vrais excrémens de l'enfer ; qu'on y ajoute un vil ramas de non-conformiſtes, avec l'infame ſéquelle de philoſophes, auſſi abominables qu'eux ! Quel moyen leur reſte-t-il maintenant pour ſe révolter contre la ſuprématie de notre ſaint père le pape, ou pour attaquer encore les dogmes de la foi catholique apoſtolique et romaine ? En vain voudraient-ils exalter leur ame ; nous rirons de leurs efforts impuiſſans, et nous les réduirons au ſilence, dès que nous leur expoſerons en détail l'accompliſſement merveilleux des prophéties de l'auteur de Barbe-bleue. On leur prouvera, à leur dam, que la veuve de Belzébuth épouſa le ſaint père ; c'eſt-à-dire que l'Egliſe, après avoir abjuré

l'ancienne idolâtrie, eſt devenue l'épouſe de Jéſus-Chriſt. Le pape eſt ſon vicaire ici-bas; donc l'Egliſe eſt l'épouſe du pape. Dans le premier mariage de la femme de Barbe-bleue, tout était mondain; dans le ſecond, tout était ſpirituel. Dans le premier c'était l'abandon à des paſſions effrénées et à des plaiſirs charnels. Dans le ſecond, la contrition, la repentance et la grâce la purifiaient. Là c'étaient des banquets de débauche, des agaceries pour irriter d'impurs déſirs, avec tout ce que peut produire le luxe, pour exciter la vanité et l'oubli de ſoi-même; ici c'étaient des actes de componction, de repentance, d'humilité chrétienne, et pour toute nourriture, la chair et le ſang de l'agneau ſans tache. Au lieu des richeſſes périſſables et de l'appareil du luxe, qu'elle trouva dans le palais de Barbe-bleue, elle amaſſe ici un tréſor de bonnes œuvres et d'actions pieuſes, dont les intérêts lui feront payés abondamment au paradis. Au lieu d'être entre les bras du démon, qui voulait l'égorger, elle ſe trouve entre les bras du vicaire de celui auquel elle doit ſon ſalut dans cette vie, et dans l'autre ſa béatitude éternelle.

Fait au couvent des bénédictins de Monmore, le 17 de ſeptembre de l'année de notre ſalut 1692.

ſigné

Don Calmet.

F I N.

TABLE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Fin de la Table des Matières.

